BIBLIOTHÈQUE DU PALAIS DES ARTS

Digitized by Google

Bibliothèque de
mr. le Marquis de Montlaur Dufau.

404073

L'UTILITÉ DES VOYAGES,

Qui concerne la connoissance des

MEDAILLES, INSCRIPTIONS, STATUES, DIEUX LARES, PEINTURES ANCIENNES, ET LES BAS RELIEFS, PIERRES PRECIEUSES ET GRAVE'ES, CACHETS, TALISMANS, ANNEAUX, MANUSCRITS, LANGUES, & autres choses remarquables.

Et l'avantage que la recherche de toutes ces Antiquitez procure aux Sçavans.

Avec un Memoire de quelques Observations generales qu'on peut faire pour ne pas voyager inutilement.

PAR

M. BAUDELOT DE DAIRVAL,

Avocat en Parlement.

Enrichis de plusieurs figures en taille douce.

TOME PREMIER.

BIBLIOTHEQUE DU PALAIS DES ARTS LYON
LEGS
G. PRUNELLE
1853

A PARIS,

Chez PIERRE AUBOÜIN, PIERRE EMERY, & CHARLES CLOUSIER, Libraires.

MDC. XCIII.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

PREFACE.

QUOIQU'ON ne ſoit pas obligé de rendre conte de ſon travail, & qu'un Lecteur ne juge guere d'un Ouvrage ſur le motif qui l'a fait naître, je ne laiſſerai pas néanmoins de dire ce qui m'a fait compoſer celui que je donne. C'eſt un uſage d'ailleurs que je trouve obſervé par la plûpart de ceux qui produiſent au jour leurs écrits: & je ſuis encore trop nouveau venu dans la Republique des lettres, pour y avoir aquis le Privilege de m'en diſpenſer. Ce n'eſt pas que j'aie deſſein de fatiguer d'abord mes Lecteurs par une longue preface, ni d'impoſer à leurs lumieres. Je ſai bien qu'en m'expoſant

au jugement du public, je n'ai point de grace à lui demander. En effet, comme nous en assûre agréablement l'Auteur des *Jugemens des Sçavans*, il n'y en a point à esperer. J'ai commencé cét écrit à la sollicitation d'un Ami celebre dans ses emplois, qui m'a toûjours honoré pendant sa vie d'une estime particuliere. Il ne me demanda d'abord qu'un Memoire de Medailles rares & curieuses pour un de ses parens qui se proposoit un voyage au Levant. Comme cét Ami n'avoit guere de goût pour cette espece d'étude, dont je faisois mon divertissement, je crus que je devois faire plus qu'un Memoire. Je voulus lui montrer

trer que la recherche de l'Antiquité n'étoit pas moins utile qu'elle étoit agréable ; qu'un homme de lettres ſavoit en profiter à ſa maniere ; & pouvoit en tirer des ſecours merveilleux pour ſes autres études. Enfin j'ai regardé cét Ami plus que perſonne dans le Traité que je publie. Je me ſuis étudié à detruire ſes preventions contre ceux qui donnent quelques momens à l'étude, ou à la recherche des Antiques, & à meriter ſon approbation. Ceux qui l'ont connû, ſavent qu'il n'étoit pas flateur, & qu'il n'avoit pas ſouvent pour lui-même plus d'indulgence que pour les autres. Son ſens naturel, la fineſſe de ſa criti-

que, & l'experience qu'il avoit du monde ne donnoient pas une autorité mediocre à ſes jugemens, & ne me faiſoient pas eſperer une legere ſatisfaction ſi je pouvois le perſuader. La ſuite me fit voir que j'y avois réüſſi, je détruiſis ſes préjugez, & lui inſpirai des ſentimens plus favorables même que je m'étois imaginé. Il lût mon écrit, il y prit plaiſir, & l'eſtima peut-être trop, puiſqu'il crût que je devois le donner au public. Ce conſeil à la verité, tout dangereux qu'il étoit, me flatta, je m'y rendis ſans peine, & j'ajoûtai beaucoup de choſes à ce que j'avois écrit d'abord. Quoique je ſache

qu'un

qu'un gros livre, comme dit un Poëte Grec, reſſemble ſouvent à un grand mal; J'ai crû néanmoins que je pouvois m'étendre ſur les ſujets qui n'ont été traitez par perſonne, ou dont les Auteurs n'avoient parlé qu'en paſſant. Ainſi je n'ai pû m'empêcher de groſſir mon Ouvrage, & d'en faire deux Volumes. Mais ſoit que la nouveauté y plaiſe aux autres autant qu'à mon Ami, ou que l'on goûte la varieté des matieres que j'y traite, on y verra ſur tout que la connoiſſance de l'Antiquité eſt une partie des plus neceſſaires pour l'étude: que ſans elle un eſprit non ſeulement languit dans le com-

Callimaque.

merce des lettres, mais qu'il eſt toûjours hors d'état d'y faire aucun progrez raiſonnable. Je ne ſai au reſte ſi les regles de l'Art Poëtique que donne un des plus illuſtres Poëtes François de ce tems, tombent ſur ceux qui ne traduiſent en vers que de très-petits morceaux, comme ſont les Citations. Si cela eſt, je ne doute point que je n'aie peché contre ſes loix, & que je ne merite la ſeverité de ſa critique. Voici néanmoins ce que je crois pouvoir dire pour ma defenſe. Quand j'ai traduit les autoritez que je tire des Poëtes, j'ai moins voulu faire des vers, qu'une copie figurée, qui répondit aux matieres que je voulois expliquer.

TITRES PRINCIPAUX
DES MATIERES
qui ſont traitées dans la premiere Partie.

AVERTISSEMENT.
Lettre à un Ami ſur les Voyages, page 1
De l'utilité des Voyages, p. 10
La recherche des Medailles, p. 72
Les Inſcriptions, p. 77
Les Statuës, p. 93
Explication d'un paſſage de Seneque, p. 108
Explication d'un paſſage de Trebellius Pollio, p. 123
Les Dieux Lares, p. 139
Les Peintures anciennes & les bas reliefs, p. 288
Contre ceux qui blâment la recherche de l'antiquité, p. 294
L'Architecture ou les ouvrages publics, p. 297
Les pierres precieuſes gravées, p. 304
Les Cachets, p. 315
Les Bijoux, p. 329
Les devotes ou les ſuperſtitieuſes. p. 335
Les Abraxas, p. 340
Les Ithyphalliques, p. 343
Bulles & preſervatifs ou Faſcini, p. 345
Du choix des pierres gravées, p. 350
Les antiques de tout genre, p. 361
Le Cabinet du Roi, p. 372

AD

AD

CAROLUM CÆSAREM

BAUDELOT

DE

D'AIRVAL.

LUstraturo Orbem monitus dum scribis Amico,
Et memoras variis quæque notanda locis;
Omnia dumque illi rerum monumenta recludis;
Erras, teque tuus, CAROLE, fallit amor.
Nam, quæ ille ingenti sibi vestiganda labore
Credidit, ipse domi sedulus ecce doces.
Jam nihil illi opus externis quæ discat ab oris,
Quærere, sat lecto codice doctus erit.

P. PETITUS.

DE

DE L'UTILITÉ DES VOYAGES,

ET DE L'AVANTAGE QUE la recherche des Antiquitez procure aux Sçavans.

LETTRE A UN AMI.

VOUS *avez*, Monsieur, *trop bonne opinion de moi, & j'aurai de la peine à la conserver, si je defere à vos prieres. Quoi pour avoir lû quelques Ouvrages des Anciens, & connû des voyageurs, m'en croyez vous*

pour cela plus capable de vous montrer le chemin: puis-je vous donner des leçons pour profiter du grand & du beau Voyage que vous allez faire ? Non, Monsieur, *il faut avoir été plus loin que son cabinet pour instruire un voyageur : on ne sauroit guider les autres avec sûreté, si l'on n'a soi même parcouru les lieux où l'on veut les conduire. Il est vrai que j'ai quelque legere habitude avec les livres, & que plusieurs Sçavans me souffrent au nombre de leurs amis ; mais quoique j'aie apris dans cét agreable commerce, cela ne peut pas encor me conduire bien loin, ni me permettre de sortir du silence de l'école de Pythagore. Il faut du tems, il faut de la pratique ; & en effet que sont toutes les lumieres aquises dans la speculation auprès même d'une experience mediocre? Cela me fait souvenir de ce qui arriva à un homme d'un grand merite dans les lettres, lors qu'il étoit au-*

auprès de la Reine de Suede de la part des Etats. Un jour que cette Princesse avoit fait une partie de chasse, elle y convia ce Ministre, & commanda en même tems qu'on lui preparât un de ses meilleurs chevaux. Cét ordre fût executé trop ponctuellement, on lui aprêta aussi-tôt un Coureur des plus vîtes & des plus fringans. l'Escuyer, qui l'apperçût, ne crût pas qu'un homme de lettres comme cét Ambassadeur dût se hazarder sans scrupule sur un tel cheval. Il ne pût s'empêcher de lui têmoigner sa pensée, & le conjura ensuite avec beaucoup d'instance d'en prendre un autre de ses gens. Mais ce sçavant homme ne le crût point; il estima qu'il y alloit de son honneur & de sa reputation, à suivre le conseil qu'on lui donnoit. J'ai lû, têmoigna-t-il sur le champ, tous les traittez de re Equestri, ne croyez pas que je sois aprenti sur quelque cheval que ce soit? Toute sa science neanmoins

ne lui servit de rien lors qu'il fût monté, le cheval ne la sentant point ni dans les mains, ni dans les talons du Cavalier, il mit la Theorie Equestre fort en desarroy, & pensa donner un spectacle tragique à la Compagnie, après une très-longue & très-burlesque scene.

C'est donc l'experience, Monsieur, *qui conduit nôtre genie à sa perfection. Elle a inventé les Arts, elle a fait naître la Philosophie au sentiment de Platon, d'où vient, sans doute, qu'un Poëte, dont Stobée rapporte des fragmens, lui donne cét éloge, qu'elle contribuë plus toute seule à la science que la nature & la vivacité de l'Esprit. Lucrece dans son cinquiéme livre encherit encor davantage sur le Grec, puis qu'il veut que ce soit elle qui nous ait tout apris,*

Epicharmus.

Usus & impigræ simul experientia mentis Paulatim docuit.

C'est l'usage ou plûtôt la seule experience,
Qui chez nous autrefois produisit la science.

Et

Et il fait voir par ces vers que l'usage & l'experience des choses, doit preceder l'aplication de l'esprit, puisque les Anciens vouloient que ce fût par elle qu'on commençat, témoin le Proverbe Grec que les Latins ont adopté;

L'experience, *disent-ils*, vous l'aprendra, *en parlant de ceux qui vont passer un fleuve, & qui demandent*, l'eau est-elle profonde? Quàm alta sit aqua? ipsa ostendet.

C'est dans ce sens peut-être, selon Maxime de Tyr, que l'action doit être preferée à la contemplation, comme il le prouve par l'exemple de deux illustres Grecs Platon & Xenophon. Aussi un cœur genereux & qui aime la gloire, *dit-il en un autre endroit*, a de la peine à ne pas s'exposer à faire l'experience de tout. *D'où l'on peut conclure que toutes nos actions, quelques téméraires qu'elles paroissent, ne sont pas toûjours blâmées, & qu'il faut en quelque façon s'exposer à des entreprises* Diss. 6. p. 65. οὐκ ἀνέχεται ἡ φιλότιμος ψυχὴ ῥᾳστώνης πρᾶξιν μὴ λαβεῖν πάντων ἐλθεῖν.

même dangereuſes, pour paſſer à un genre de vie plus ſolide, & pour s'élever à ces connoiſſances, qui menent à une veritable & immortelle reputation.

Ardua per præceps gloria vadit iter.

Car la gloire ne court à d'éclatantes fins,
Que par de hazardeux chemins:
dit excellemment Ovide. La gloire conſtamment ſuit plus volontiers la témerité. Il eſt vrai qu'il eſt plus ſûr de marcher dans la plaine, *dit fort ſpirituellement Pline le jeune dans ſon Panegyrique*, mais auſſi la courſe en eſt moins glorieuſe. Ceux qui courent avec rapidité tombent plûtôt, que ceux qui vont d'un pas grave & moderé, cependant & l'on ne donne pas toûjours des loüanges à ceux qui n'éclatent point par leurs chûtes, & ceux qui tombent ne laiſſent pas ſouvent d'en meriter.

Tutius per plana, ſed humilius & depreſſius iter: frequentior currentibus, quàm reptantibus lapſus; ſed & his non labentibus nulla laus, illis non nulla laus, etiamſi labantur.

C'eſt ce qu'un bel Eſprit avoit dit d'Auguſte, & qui a ſans doute fourni cette penſée au Panegyriſte. Cette

Sprevit ìtaque

te ame grande & celeſte, *dit Patercule*, mépriſa les vûës humaines, qui ſont toûjours bornées: elle ſe propoſa plûtôt de s'élever en s'expoſant aux dangers, que de reſter en repos & en ſûreté dans la baſſeſſe, ou dans un état mediocre.

cœleſtis animus humana conſilia, & cum periculo potiùs, ſumma, quàm tuto, humilia, propoſuit ſequi.

Mais que vous dis-je, Monſieur, *que vous ne ſachiez mieux que moi? prenez donc ce que je vous écris, comme des leçons que je me fais à moi-même, pour animer mes études, & pour éprouver mes forces: ſi vous y trouvez quelque choſe qui vous aprenne de ces nouvelles de l'Antiquité que vous me demandez, je ſerai content, & j'aurai ſatisfait à vos deſirs. Cependant ſi je ne pouſſe pas ſi loin cette matiere qu'on le pourroit faire: pardonnez, s'il vous plaît, au peu d'étenduë de mes lumieres, & à quelques occupations que j'ai. Je ne doute pas au reſte, puiſque vous avez eu le courage de vous propoſer*

une course longue & considerable, que vous n'aiez les lumieres pour en découvrir tous les avantages, & que vous ne soiez équipé en homme de lettres pour l'achever avec fruit. Vous devez donc être certain que vos premieres experiences vous frayeront le chemin à de plus utiles & de plus curieuses découvertes. Sur cela, Monsieur, *je ne saurois vous proposer un exemple plus familier & plus sensible en même tems que le voyage en Angleterre de nôtre ami. Ce païs en general n'a rien d'extraordinaire pour exciter la curiosité des Sçavans; cependant les remarques qu'il y fit, & les particularitez qu'il nous en a racontées sont très-agreables; quelques singulieres neanmoins qu'elles soient, elles font connoître davantage la sagacité du voyageur que la valeur de la chose même. Ainsi,* Monsieur, *quelques infertiles que soient les Provinces qu'on traverse, cela mon-*

montre bien qu'elles ſont toûjours fecondes pour un voyageur intelligent. Le climat, les mœurs & les ſingularitez de chaque païs ſont les objets qu'il étudie, lors qu'il veut enrichir ſa memoire & éclairer ſon eſprit. Sans cela, ne ſeroit-ce pas labourer le rivage de la Mer, comme diſoient les Anciens, que de paſſer de Royaumes en Royaumes, & de n'en ſavoir à peine que le nom. On en revient ſans doute plus laſſé, & jamais on n'en eſt devenu plus habile, lors qu'on neglige tout ce qui peut nous inſtruire, ou de l'Hiſtoire des peuples, ou de celle de la nature. Quelle difference entre un voyage fait ainſi, & un ſonge, dit ce me ſemble quelque Ancien. N'eſt-il pas ſemblable à la trace d'un oiſeau dans l'air, *comme parle la ſageſſe*, qui ne laiſſe aucun veſtige, & ne fait entendre que le ſon leger de ſes aîles, qui frapent l'air. *Que reſte-t-il en effet après l'un ou après l'autre, qu'une idee confuſe &*

Tanquam avis, quæ tranſvolat in aëre, cujus nullum invenitur argumen-

tum itineris, sed tantùm sonitus alarum, verberans levem ventum.

& infructueuse de l'avoir fait. Mais, Monsieur, *une personne comme vous, qui aime les sciences, saura profiter merveilleusement de cette occasion, pour se les rendre & plus familieres, & plus utiles.*

I.

DE L'UTILITE' DES VOYAGES.

SI l'on trouvoit tout dans un même païs, les hommes ne traverseroient pas tant de Mers & tant de Royaumes pour satisfaire leurs desirs. Toute terre, selon le Poëte, ne porte pas les mêmes fruits; un même climat ne produit pas toutes choses. C'est une des merveilles de la Sagesse Divine, qui n'a distingué ainsi les parties du monde, que pour les unir davantage par le besoin commun & naturel qu'elles auroient les unes des autres. Elles ne sont pas en effet également fertiles; ni les peuples qui les habitent ne possedent pas tous les mêmes avantages. Et quel est cét endroit du monde assez heureux, qui ne produise & qui ne renferme que des genies du premier ordre. *Il est impossibile*, dit Solon parlant à Cresus, *que l'homme possede toutes choses ensemble, de même qu'une seule region*

Τὰ πάντα ἀδύνατον ἦν τῷ ἀνθρώπῳ συλλαβεῖν.

ne

ne saurroit trouver dans son sein, dequoi satisfaire à tous ses besoins. Il en est de même dans les Sciences, l'esprit de l'homme garde avec elles la même proportion que la terre avec ce qu'elle engendre. En effet quelque disposition naturelle qu'elle ait à produire, elle ne le fait pas neanmoins sans distinction. Il en est encore, comme des emplois ordinaires de la vie civile; Il arrive presque toûjours que le temperament nous engage plûtôt à suivre les uns, qu'à embrasser les autres. Ainsi les Sciences, selon l'application qu'elles demandent, ne sont conformes qu'à de certaines constitutions. *Les mœurs*, dit Ciceron dans son Plaidoyé contre Rullus, *ne se forment pas tant dans les hommes par le temperament du sang & de la famille, que par la maniere de vivre, où la coûtume nous engage, & les alimens que la nature du lieu nous fournit.* Et Galien parlant des facultez de l'ame dans un de ses ouvrages, semble avoir emprunté la même pensée. Il soûtient qu'elles suivent le temperament du corps où elle reside, que les hommes sont ignorans ou sages, & ainsi des autres qualitez, selon les degrez de chaleur du païs où ils demeurent, des viandes qu'ils mangent, de l'air

ἔστι δὲ καὶ διὰ τὸν ἀέρα ὥσπερ χώρᾳ ἑκάστῃ ἰδέαν τινὰ ἐνοῦσαν παρέχειν.

Non ingeruntur hominibus mores, tam à stirpe generis ac seminis, quàm ex iis rebus quæ ab ipsa natura loci, & à vitæ consuetudine suppeditantur, quibus alimur & vimus.

l'air qu'ils reſpirent. Et il ajoûte après les Anciens, que la varieté des temperamens fait la difference des nations. De là vient que tous les peuples ont eu des diſpoſitions pour des ſciences, & n'en ont pas eu pour exceller en d'autres : parce que la difference des climats faiſant celles des temperamens, elle inſpire aux hommes des inclinations differentes, qui les portent à telle ou telle étude par la pente ou la facilité qu'ils trouvent en eux à la cultiver. Cette verité eſt ſi connuë qu'il n'y a perſonne qui n'en puiſſe faire aiſément l'application. Philon Juif dans la vie de Moyſe, décrivant l'éducation de ce Prophete, ne croit pouvoir mieux perſuader l'excellence de ſa ſageſſe, qu'en diſant qu'on avoit fait venir de tous côtez des Maîtres pour lui apprendre toutes les ſciences. Ceux d'Egypte lui montrerent, à ce qu'il pretend, les Nombres, la Geometrie, l'une & l'autre Muſique, la Contemplative, l'Inſtrumentale, & leur Philoſophie cachée compriſe dans leurs Hieroglyphiques : les Grecs lui enſeignerent les autres Arts liberaux, les Aſſyriens leurs Caracteres, & les Chaldéens leur Aſtronomie. D'où l'on peut voir que ce ſçavant Juif donne à pluſieurs peuples des caracteres differens,

des

des connoissances diverses, & les donne pour Maîtres à Moyse; ce que Saint Clement d'Alexandrie n'aprouve pas neanmoins, puis qu'il veut sur le têmoignage même d'Eupolemus, que les autres sages n'aient été que les Disciples de cét illustre Legislateur.

Eusebe parlant des Voyages de Pythagore, dit qu'il alla même jusqu'aux Indes pour consulter les Brachmanes, & que de tous les peuples qu'il avoit vûs & conversez, il aprit des uns l'Astrologie, de quelques autres la Geometrie, des uns la Musique, des autres l'Arithmetique, & ainsi des autres sciences. Combien fait-on de peuples au contraire aussi incapables de discipline qu'ils étoient portez au mal, *non genere*, dit Ciceron, *sed naturâ loci*, non par leur temperament originaire, mais par la nature du climat: têmoin les Paphlagoniens, dont parle Lucien dans son faux Prophête, & ceux de Beotie, selon ce vers d'Horace, sur un Stupide,

Vous jureriez pour peu que ce foible genie,
Est né dans l'air grossier qui regne en Beotie.

L. 10. de la Prepar. Evang. ch. 2.

Bœotum in crasso jurares aëre natum.

Aussi Eusebe, que je viens de citer, raporte-t-il de Platon au même endroit, que la bonté de certains climats prolongeant la vie de ceux qui les habi-

L. 10. de Prep. c. 2.

Παλαιὸς γὰρ δὴ τόπος ἔτρεψε τὰς πρώτας ἀφ' τὸ κάλλος τῆς γενεᾶς ὥρας, ὧν Αἴγυπτός τε συνεχὰ καὶ ἱκανῶς κέκτηται· ὅθεν καὶ πανταχόσε καὶ δόξαν ἐξηκολούθησεν μία χρόνῳ μυρία τετιμημένη καὶ ἀπίρῳ. *De Præp. Ev. l. 10. c. 2.*

Justitia gentis ingeniis culta non legibus. l. 2.

toient, avoit produit une experience merveilleuse, & cette experience une infinité d'obſervations; *Beaucoup*, dit-il a peu près, *ont vécu un grand âge à cauſe de la ſerenité de l'air & de l'été, preſque continuel, qui regne en Egypte & en Syrie; c'eſt pourquoi depuis les premiers tems juſqu'à preſent, l'experience d'une longue ſuite d'années a fait examiner les choſes, qui ſont ainſi venuës plus exactement juſqu'a nous.*

La bonne foi étoit ſi univerſelle chez les Indiens, au raport de Strabon, que ſans loix, ſans contracts, ſans têmoins & ſains ſeaux, ils executoient naturellement ce que la ſocieté preſcrit aux hommes. Juſtin parlant des Scythes, dit que la juſtice étoit naturelle chez eux, & que les loix ne l'y avoient pas introduite. Il n'en eſt pas de même de la Philoſophie, pour laquelle il ſemble que ces peuples ont eu peu de capacité. C'eſt ce que Galien remarque au chapitre 10. du même livre que j'ai déjà cité. *En Scythie*, dit-il, *un ſeul homme eſt devenu Philoſophe, quoique dans Athenes il y en ait un grand nombre.* Cét exemple ſuffit & prouve admirablement que chaque païs ne renferme pas, pour ainſi dire, les ſemences de toutes les ſciences; & que tout eſprit n'étant pas propre à toutes diſci-

disciplines, il se trouve le plus souvent borné au temperament du Climat. Les dégrez de chaleur, les viandes, les coûtumes, forment cette disposition, que nous éprouvons en nous pour une science plûtôt que pour une autre : de là vient que chaque lieu possede une vertu particuliere qu'il conduit aisément à sa perfection. *Là comme par tout ailleurs*, dit Q. Curce parlant des Indes, *les esprits des hommes tiennent du Climat & de la situation du Pais.* Celui-là par consequent qui veut profiter de ces dons, que le ciel n'accorde qu'à de certaines terres, doit faire comme les abeilles ; elles volent, elles s'arrêtent sur toutes sortes de fleurs, & des sucs differens qu'elles en recüeillent, elles forment ce miel, qui les fait appeller divines quelque part, & les oiseaux des Muses, selon Varron.

Ingenia hominum sicut ubique apud illos locorum quoque situs format.

L. 3. de Re Rust. c. 16.

II.

Il est de la nature de l'homme, dit Pline, d'aimer la nouveauté, & cette inclination le porte à faire des voyages, qui servent indubitablement à le perfectionner, ainsi que le changement de lieu, & le transport corrige même la nature des arbres les plus sauvages. *C'est l'usage de transplanter les arbres d'un lieu en un autre, & ce transport*, dit-il

Sed priùs nutrici dari, ite-

cor-

rumque adolescere, iterumque migrare: qui transitus mirum in modum mitigat etiam silvestres. Sive arborum quoque ut hominum natura novitatis ac perigrinationis avida est, sive discedentes virus relinquunt, &c. L. 17. ch. 10.

corrige merveilleusement les plus sauvages, & les rend incomparablement meilleurs; soit qu'il soit de la nature des arbres comme de celle des hommes, d'aimer la nouveauté, & le changement de lieu qui se fait dans le voyage; afin qu'en quittant leur terre natale, ils perdent ce qu'ils avoient de mauvais.

L'esprit de l'homme, selon Seneque, dit si eloquemment M. le Maistre dans un de ses Plaidoyers, est actif & inquiet, il ne peut souffrir le repos, & n'aime rien tant que la nouveauté. Ne voions-nous pas tous les jours que cette agitation naturelle, porte l'homme à aller chercher hors de sa patrie, ou de nouveaux objets à son admiration, ou de nouvelles lumieres à ses connoissances, ou de nouveaux chams à ses combats, ou de nouveaux exercices à son travail, ou de nouvelles épreuves à sa vertu, ou de nouvelles esperances à sa fortune.

L'on n'aquiert ainsi de nouvelles perfections, on ne fortifie ses talens, & l'on ne corrige ses défauts que dans les climats étrangers, comme on le voit dans Anacharsis, qui est apparament le Scythe, dont Galien a voulu parler. Ce Philosophe avoit eu commerce avec les plus grands hommes de son tems; & l'on peut

peut dire que ſes Voyages lui ont fait ſurmonter la barbarie de ſon origine, & ont été la ſource de cette ſageſſe éminente, qui lui a merité tant de gloire. En effet ſi quelqu'un eſt arrivé à ce degré parfait, dont je parle, ſans avoir abandonné de vûë, pour ainſi dire, les Dieux de ſa maiſon, il faut demeurer d'accord que c'eſt plûtôt un prodige qu'un évenement commun. Je n'ai que faire ici d'alleguer le Proverbe, il eſt ſi naturel en cét endroit, qu'il ſe preſupoſe de lui-même. Certes le genie de la patrie ſemble être impuiſſant pour ceux qu'elle a fait naître, & ne favoriſe point les deſirs qu'on forme dans ſon ſein. Les vûës qu'on a chez ſoi ſont toutes bornées, & du côté des richeſſes de l'eſprit, & du côté des avantages de la fortune; on n'y voit toûjours que les mêmes objets, on n'y conçoit par conſequent que des idées mediocres, qui ne nous permettent pas de nous élever au delà du penchant qu'a produit en nous l'aſtre dominant, ou l'air naturel de la nation; Dieu n'a-t-il pas fait le monde ainſi pour rendre la ſocieté des hommes plus neceſſaire, & pour les unir entr'eux plus agreablement. *Sortez*, dit-il à Abraham, *de la maiſon de vôtre pere, afin que je vous faſſe*

Egredere de terra tua, & de

cognatione tua, & de domo patris tui, **faciamque te in gentem magnam, & benedicam tibi, & magnificabo nomen tuum, Gen. 12.

faſſe le chef d'un grand peuple, que je vous beniſſe, & que je rende vôtre nom celebre.

Si un jeune homme veut ſe faire du merite, aquerir de la ſageſſe, *il faut,* dit Apollonius chez Philoſtrate, *qu'il voyage dans les païs étrangers, comme s'il étoit banni du ſien.* C'eſt auſſi ce que Pline avoit dit auparavant de Pythagore, d'Empedocle, de Democrite & de Platon, *ils paſſerent les Mers plûtôt comme des exilez que comme des voyageurs.* Et l'Auteur de l'examen des eſprits tient qu'il eſt ſi important à l'homme de laiſſer ſon païs natal, pour devenir vertueux, qu'il ne croit pas que les leçons des plus habiles maîtres ſoient ſi efficaces. Abraham ſortit de ſon païs pour meriter les graces qu'il a reçûës, & il ajoûte que Dieu donne le même ordre à ceux qui deſirent, & qui cherchent la ſcience & la vertu. C'eſt l'emploi que l'Eccleſiaſtique donne au ſage. Il ne pourra connoître le bien & le mal, ni aquerir ces connoiſſances, qui doivent l'élever au deſſus des autres, qu'en voyageant. *Le Sage,* dit ce ſaint Livre, *aura ſoin de rechercher la ſageſſe de tous les anciens, & il fera ſon étude des Prophetes. Il conſervera dans ſon cœur les inſtructions des hommes celebres, & il entrera en même tems dans*

Navigavere exiliis veriùs quàm peregrinationibus ſuſceptis. L. 1. C. 10.

Sapientiam omnium antiquorum exquiret ſa-

dans les Mysteres des Paraboles. Il tâchera de penetrer dans le secret des Proverbes & des Sentences obscures, & il se nourrira de ce qu'il y a de plus caché dans les Paraboles. Il exercera son Ministere au milieu des Grands, & il paroîtra devant ceux qui gouvernent. Il passera dans les Terres des nations étrangeres, pour éprouver parmi les hommes le bien & le mal. Il est aisé de faire des reflections sur cét endroit de l'Ecriture, il confirme merveilleusement la necessité des voyages & l'utilité qu'on en retire.

piens, & in Prophetis vacabit. * Narrationem virorum nominatorum conservabit, & in versutias parabolarum simul introibit. * Occulta proverbiorum exquiret, & in absconditis parabolarum conversabitur. * In medio magnatorum ministrabit, & in conspectu præsidis apparebit. * In terram alienigenarum gentium pertransiet: bona enim & mala in hominibus tentabit. Ecclesiast. c. 39.

III.

Les Anciens n'ont pas crû que l'absence de la patrie fût infructueuse, & que ce qu'on aprenoit ailleurs fût mediocre, puisqu'au sentiment de Platon, il falloit avoir le jugement formé pour voyager. Il dit dans le 12. des Loix, qu'il faut ordonner à de jeunes gens sages & bienfaits de voyager, afin que se trouvant aux jeux, aux Temples, & aux assemblées publiques des païs étrangers, ils aquierent de l'experience pour eux,

& de la gloire à leur patrie. Il ordonne la même chose aux hommes faits, & de recüeillir dans leurs courses, ce qui peut servir à l'instruction de leurs compatriotes, ou au gouvernement de la Republique.

On a vû même dans les siecles posterieurs Sigismond premier Roi de Pologne, defendre par Edit aux Nobles de son Etat d'en sortir avant que l'âge eût fortifié la raison. Cependant Frolichius Auteur Allemand, qui a fait une Methode de voyager intitulée *l'Ourse des Voyageurs*, semble juger cette precaution peu necessaire. Il est non seulement d'un sentiment plus favorable aux voyageurs, il pretend davantage qu'ils corrigent par ce moyen le dereglement de leurs inclinations, & qu'ils aquierent toutes les vertus. Aussi fût-ce pour cette raison, dit Capitolin, que Marc-Aurele, qui portoit impatiemment les debauches & les dissipations de L. Verus son Collegue, engagea ce Prince à porter la Guerre chez les Parthes, *afin que le peuple Romain ne fût pas témoin de ses desordres, & qu'il aprît en voyageant à être œconome & moderé dans ses dépences.*

Cynosura peregrinantium.

Ne vel in urbe ante omnium oculos peccaret, vel ut parcimoniam peregrinatione addisceret.

Cette opinion n'étoit pas moins assûrement celle des premiers hommes, qui

ont

ont voulu s'apliquer aux sciences & à la vertu. Diogene Laërce dit que Thales n'a point eu d'autre Maître que ses courses & le sejour qu'il fit en Egypte, où il étoit allé à la suite des Prêtres. Quelle haute idée en effet ne devoit-on pas avoir des voyages, puisqu'on voyoit les uns en entreprendre les travaux avec une ardeur incroyable, & les autres abandonner souvent ce qu'ils avoient de plus cher, pour s'exiler eux-mêmes, en quelque façon, de leur patrie. Un temperament vigoureux, une forte constitution peuvent vaincre les premieres fatigues ou nous y accoûtumer; mais pour quitter de grandes richesses comme fit Democrite, ah il faut se surmonter soi-même, & cette victoire ne peut supoſer que l'esperance d'un plus grand bien; l'indifference qu'Anaxagore avoit eu pour son patrimoine, & ce qu'il dit au retour de ses voyages, lors qu'il trouva ses biens dissipez, est si merveilleux, qu'il ne pouvoit manquer de faire beaucoup d'impression; *Je ne serois point sauvé*, dit-il, *si ces biens n'eussent péri.* Je dois mon salut, je dois ce que je suis à la perte de mes richesses. Valere Maxime, qui raporte ces paroles, les admire comme *l'effet d'une sagesse profonde*, & il ajoû-

Non essem ego salvus, nisi istæ periissent. Vocem peritæ sa-

pientiæ compotem.

ajoûte que ce Philosophe ne seroit point devenu un si grand homme, si pour conserver ses biens, il avoit toûjours demeuré chez lui.

Nam si Dominus rei familiaris intra penates mansisset, nec tantus Anaxagoras ad eos rediisset.

C'est aussi ce que Democrite pensoit de lui-même au raport d'Eusebe, *J'ai plus voyagé*, disoit-il, *que tous les hommes du monde, j'ai tant parcouru de Villes & consulté de Sages, que personne ne me peut rien apprendre ni vaincre dans les Mathematiques, non pas même les Arpedonaptes d'Egypte, parce que l'amour des sciences m'a tenu éloigné de ma patrie & que j'ai voyagé jusqu'à quatre-vingts ans.* Il est certain encor, selon ce même Auteur, que les premiers Sages, qui n'ont point voyagé, n'étoient que des *Sages de paille*, pour ainsi dire, selon l'expression d'Hermogene, ils n'ont aquis ni tant de lumieres, ni tant de reputation, & n'ont laissé que quelques sentences courtes, qui regardoient seulement l'utilité de la vie.

Ἐγὼ ὃ κατ' ἐμαυτὸν ἀνθρώπων πολείοις γῆ ἐπεπλανησάμην, ἱερέων τε μήκιστα, καὶ ἀεροῦς τε καὶ γαίας πολείας εἶδον, καὶ λογίων ἀνδρῶν πολείων ἐπήκουσα, οὐδενὸς γραμματέων σοφώτερος ἔγραψα, μετ' ἀπόδειξεως,

ç'a été en effet dans les voyages que les Anciens ont perfectionné leurs études, & leurs connoissances; outre les raisons que j'en ai déjà données, il est certain que dans les premiers tems, chacun avoit soin dans son païs de laisser sur la pierre ou sur la brique les caracteres des

scien-

sciences qu'il avoit cultivées, comme on le voit dans Herodote & dans Josephe. Ce dernier le dit principalement en termes assez precis, lors qu'il parle des Chaldéens, des Pheniciens & de ceux d'Egypte dans son premier Livre contre Appion. *Il ne se passoit rien*, dit-il, *de considerable chez ces peuples, qu'ils ne prissent plaisir d'en conserver la memoire, même par des inscriptions publiques faites par les plus Sages & les plus habiles d'entr'eux.* Je remarque même dans Krantzius & dans l'Archevêque d'Upsal, suivi par un Auteur Anonyme plus recent, que chez les peuples du Nord, qui ne s'attribuënt pas une moindre antiquité; c'étoit un usage de conserver à la posterité, ce que les grands hommes avoient fait de plus utile pour la Republique, de plus genereux & de plus heroïque. Ils gravoient sur la pierre en caracteres intelligibles entr'eux les Eloges qu'ils consacroient à la vertu & au merite. On y voit encor, ajoûtent-ils, de ces monumens très-antiques dans les champs, sur les montagnes, ou dans les cavernes; on y trouve frequemment de ces pierres remplies d'instructions morales, & de sentences, qui touchent vivement l'esprit, & qui comprennent en peu de

ὑδὲ ἐς μὲ παρήλαξεν ὅτε Αἰγυπτίων οἱ καλέμβροι Ἀρπεδονάπται, οἷς, ἐπὶ πᾶσιν ἐπ' ἔπα ὀγδοήκοντα ἐπὶ ξένης ἐγνώθλων. *L. 10. de la Prep. Ev. L. 1. chap. 11.*

mots

mots des sens sublimes & relevés. Je ne doute point non plus que la même chose ne se fît en beaucoup d'endroits dans les lieux, principalement où la subtilité du Climat & l'émulation élevoit l'esprit des peuples, & leur faisoit aimer par consequent ce qui donne de la reputation, & cultiver avec plus d'ardeur ce qui la peut répandre dans la posterité. N'étoit-ce pas pour cette raison qu'au Temple de Delphe, qui étoit le lieu ou l'on abordoit de toute la Terre, on avoit gravé sur une colonne ces préceptes divins, que la premiere & la souveraine Sagesse avoit dictés. C'est ce qu'on remarque dans un ancien Glossaire Grec, qui nous en a conservé une partie. Je ne doute point encore une fois qu'on n'ait élevé par tout de ces monumens, mais que la difficulté de les entendre dans les siecles posterieurs, ou la peine de les aller voir, & de les trouver, éloignoit les gens d'une recherche si glorieuse. Outre l'inclination naturelle & genereuse qu'il falloit avoir pour les belles choses, il falloit encor en avoir quelque teinture. Aussi n'étoit-il permis, pour ainsi dire, qu'à ceux que la nature destinoit pour être des Heros, & qu'aux esprits distinguez de la masse commune, de parcourir les païs étrangers. IV.

IV.

On avoit si fort cette idée de ceux qui voyageoient, que les premiers peuples civilisez, ont fait des Conquerans & des Philosophes de ceux qui n'avoient à peine fait que de petits voyages; tant ils ont crû qu'on y devoit aquerir de la science ou de la gloire. En effet, Monsieur, qu'ont été les Argonautes que de simples Mariniers peut-être? car pour l'origine illustre qu'on leur donne, c'est la maniere des Grecs de diviniser ce qu'ils estiment. Presque tout l'Orient, selon Justin, n'a-t-il pas rendu des honneurs divins, & élevé des Temples à Jason leur conducteur; n'en a-t-on pas consacré même jusqu'au Navire, & metamorphosé l'avarice de ces Avanturiers en la conquête de la Toison d'Or. La Colchide, où ils ont été, n'étoit pas un païs fort éloigné de celui de leur naissance, & toute leur valeur s'est reduite à tromper une femme, si nous en croyons les Poëtes, qui n'auroient pas manqué de relever cette expedition s'ils l'avoient pû, & de la leur faire achever par des actions plus glorieuses. Aussi Dion Chrysostome dit-il, *que les richesses qu'ils avoient aquises dans leurs voyages ont en partie contribué à l'honneur qu'on leur à rendu.*

Hinc projecto in Cholchos & Phasidis ripam Jasoni trajectus vel Pontus Euxinus dedit fidem immortalitatis: hodieque ipse

Argo inter sidera lem cursum relata ostentat. Palladium opus in flammiferis campis. Sam. Ten. in not. ad Agath.

Voilà à peu près les premiers Heros. Mais ils ont fait des Dieux conquerans de ceux qui avoient été plus loin. Bacchus, Hercule, Ammon, Serapis, Psammetiste, & Sesostris, ne sont-ils pas de ce genre. Les deux premiers, selon Hyginus, sont de ceux qui ont été faits immortels; & il est constant que leurs courses ont plûtôt fait leur Apotheose, que leur vertu; que la reputation qu'ils ont euë par leurs voyages, les a rendus redoutables, & leur a attiré jusqu'à la veneration des peuples, pour leurs urnes. C'est ainsi que Prudence exprime agreablement la metamorphose des premiers Rois en Dieux.

Tum quia quæ vivis veneratio Regibus ante Contigerat functis eadem jam munere lucis Cessit, & ad nigras altaria transtulit urnas. L. 2. chap. 9. *de la Prep. Ev.*

L'honneur interessé qu'à son Prince vivant
Chaque Peuple craintif rendoit auparavant,
A fait que leurs esprits soûmis à l'esclavage,
Ont à leur Prince mort rendu le même homage,
Et fait de son sepulchre un Temple & des Autels.

Eusebe ajoûte à cela que les Anciens ont changé en Temples les supulchres de leurs Ancêtres. Ceux de Macalla entr'autres, dit Lycophron, bâtirent un

Tem-

Temple sur le sepulchre de Philoctetes, & firent un Dieu de ce Heros. Mais Arrian dans son histoire d'Alexandre dit qu'on raporta à ce Prince que les Arabes adoroient *Bacchus sur la reputation qu'il avoit d'avoir été aux Indes, & d'y avoir conduit une armée.* Ce furent sans doute les courses de Xerxes qui le firent apeller Dieu de son vivant par les Egyptiens; honneur qu'ils n'avoient jamais rendu aux Princes de leur païs, selon Diodore de Sicile. Ainsi voilà quels ont été les premiers Dieux. Des voyageurs seulement, que l'Ecriture apelle avec raison les Dieux des Nations.

Liv. 7.

Διονύσου δόξαν ἐς Ἰνδοὺς στρατιᾶς.

V.

On voit, Monsieur, que les premiers Auteurs donnerent le nom de Sage à des hommes à cause de quelques voyages qu'ils avoient faits. C'est pour cela dit Maxime de Tyr, qu'Ulysse fût honoré de ce titre par Homére. L'endroit où ce Philosophe cite le Poëte, vient si fort à mon sujet, que je ne puis m'empêcher d'en raporter le passage quelque long & quelque difficile qu'il soit à tourner en nôtre langue. Je crois d'ailleurs qu'il ne servira pas moins d'ornement que de têmoignage à ma proposition. C'est à la dissertation sixiéme, où il louë

Ἀλλὰ τὸν μὴ ἐκ τῆς Εὐρώπης ἐπὶ τὴν Ἀσίαν πλέοντα, ἵνα εἴδῃ τὴν Αἰγυπτίων γῆν, καὶ τὰς νείλεως τὰς ἐκβολὰς, καὶ πυραμίδας ὑψηλὰς, καὶ ὄρνεις ξένους, καὶ βοῦν, καὶ τράγον, μακαρίζομεν τῆς θέας. κἂν ἐπὶ τὸν Ἴστρον τις ἔλθῃ, κἂν τὸν Γάγγην ἴδῃ, κἂν τὰς αὐτόπτης γενέσθαι Βαβυλῶνος καὶ μέμφις, ἢ τὰ ἐν Σάρδεσι πτώματα, ἢ τὰ ἐν Λίνδῳ πέφανα, ἢ τὰ ἐν Ἑλλησπόντῳ τρόπαια. καὶ δὲ Ἀσίας ἐπὶ τὴν Ἑλλάδα πλεῖν

le genie & la fortune de ceux qui se proposent de grands voyages pour voir ce qu'il y a de considerable dans les Païs étrangers. *N'estimons nous pas heureux*, dit-il, *celui qui passe d'Europe en Asie, afin de parcourir l'Egypte, & d'examiner curieusement les bouches du Nil qui l'arrosent. Pour admirer la hauteur des Pyramides. Pour connoître les Oiseaux singuliers de cette Province, & voir le bœuf Apis, ou le bouc du village Mendes que la nation revere. Si quelqu'un même voyage vers le Danube & vers le Gange, pour remarquer le cours merveilleux de ces fleuves; ou que touché de veneration pour ce que l'antiquité nous celebre, il va visiter les ruines de Babylone, les rivieres qui passent à Sardis, les Sepulchres qui sont à Troye, & les lieux voisins de l'Helleſpont, n'en a-t-on pas aussi une opinion avantageuse? qu'elles flotes de voyageurs ne font pas encor le trajet d'Asie en Grece à cause des sciences qu'on cultive à Athenes, des singularitez fabuleuses de Thebes, ou de l'antiquité du païs d'Argos. Ulysse en effet ne fût-il pas apellé Sage par Homere pour avoir fait seulement plusieurs courses.*

Ce Heros voyageant chez plusieurs Nations,
En remarqua les mœurs & parcourut les Villes.

Ce-

Cependant les merveilleux exploits d'Ulysse sont d'avoir été en Thrace, d'avoir vû les Ciconiens peuples Barbares de la même Province, ou les tenebres des Cimmeriens; d'avoir descendu dans l'Antre des Cyclopes Antropophages, d'avoir connû Circé familierement, d'avoir vû les spectacles de l'Enfer par l'avis de cette magicienne; d'avoir passé auprès de Scylle & de Charybde, & d'en avoir évité les écueils, d'avoir été chez Alcinoüs se promener dans ses Jardins, ou entré dans les écuries d'Eumæus. Toutes choses, qui sont ou peu solides, ou de peu de consequence, ou incroyables.

ραιθνλω τόλοι, ἢ ἐπὶ τὰς Ἀθήνησι τεχνὰς, ἢ ἐπὶ τὰς Θήβησι μύθους, ἢ ἐπὶ τὰς ἐν Ἄργει τύπους. Ὁ μὲν γὰρ Ὀδυσσεὺς σοφὸς λέγεται πολλὰ πολλάκις. Ποικίλων δ' ἀνθρώπων ἔδεν ἄστεα καὶ νόον ἔγνω. τὸ δ' Ὀδυσσέως θαῦμα, ἢ Θεσπιεῖς ἦσαν, ἢ Κίκονες οἱ ἄγελοι, ἢ Κιμμέριοι οἱ ἀνήλιοι, ἢ Κύκλωπες οἱ ξενοκτόνοι, ἢ γυνὴ φαρμακὶς, ἢ τὸ ἐν Ἅιδου θαῦμα, ἢ Σκύλλα ἢ Χάρυβδις, ἢ Ἀλκινόου κῆποι, ἢ ἡ Εὐμαίου αὐλή. πάντα ἄπιστα, πάντα ἐφήμερα, πάντα ἄπιστα.

VI.

A l'égard, Monsieur, des premiers Sçavans, ne trouve-t-on pas que leur nom, leurs lumieres, & leur reputation ont une même origine, que la Divinité & la sagesse des autres. N'étoit-ce pas des Gens qui racontoient dans les places publiques ce qu'ils avoient apris dans leurs voyages. Ils y ajoûtoient souvent des reflexions qui regardoient l'utilité que l'on pouvoit tirer des mœurs de quelques peuples, de la Religion, & de

la politique de chaque province. Cela s'observoit encor à Athenes du tems de S. Paul. Les Atheniens, disent les Actes des Apôtres, n'avoient point d'autre occupation que d'écouter des Voyageurs. Et en effet ne voyons-nous pas que jusqu'au tems de Néron, & plus bas même, qu'il étoit resté quelque chose de cét usage par-tout ailleurs. Les courses d'Apollonius en sont têmoins. Son dessein étoit, comme le dit Philostrate, d'aprendre lui-même & d'instruire les peuples: ce qu'il faisoit souvent en se servant des remarques qu'il avoit faites, & en proposant pour exemple ou la pieté des Indiens, ou la vertu de ceux de Lacedemone.

Imò Geographiam seu Cosmographiam vel maximè tractare potuerunt duabus de causis, tum quia in peregrinationibus ipsi ἰσοείας ἐνεκα assidui essent, & è

Jacques Godefroy dans sa preface sur un Geographe qu'il nous a donné, tient que son Auteur étoit Sophiste ou Philosophe, parce que l'usage des Sçavans étant de voyager, il leur étoit facile après cela d'écrire ou l'histoire ou la Geographie. Il falloit bien en effet qu'ils passassent la plus grande partie de leur vie dans les voyages, puisque quelques uns d'eux, étoient apellez *des coureurs perpetuels*. Têmoin entr'autres Ethicus le Sophiste, qui a écrit de la Cosmographie, & à qui quelques-uns attribuënt même l'Itineraire que nous avons sous le nom d'Antonin. C'est

C'eſt ainſi que Lucien, ſi ſçavant dans l'antiquité, décrit cette eſpece de voyageurs, allans de ville en ville. Là dans une place publique, montez ſur une pierre, ils aſſembloient le peuple, & crioient ſcience à vendre. On dira peut-être que cét agreable Satyrique a voulu par là tourner en ridicules les Sophiſtes de ſon tems, mais il n'importe, cela confirme ce que j'avance; Il leur attribuë ce qui ſe faiſoit autrefois dans la jeuneſſe pour ainſi dire, ou dans le premier âge des ſciences. Et il faut demeurer d'accord pour peu qu'on ait d'habitude avec les livres que de ſon tems quelques particuliers vivoient encore à peu près comme il décrit ces Philoſophes voyageurs.

Sophiſtis nonnulli ſeu circuitores petui.

Il eſt certain cependant que juſqu'au tems de Socrate aucun dans la Grece ne s'y étoit autrement diſtingué. Diogene Laërce raporte qu'Archelaus Maître de ce grand homme, a été le premier qui a apporté la Phyſique à Athenes. Il ne l'avoit apriſe même que dans ſon voyage d'Ionie, comme cét Auteur le dit encore. En effet outre les ſciences qu'on aprenoit dans les païs étrangers, c'étoit preſque une neceſſité d'y voyager pour aquerir quelque creance dans ſa patrie,

pour y amaſſer des richeſſes, ou pour en obtenir les premieres dignitez : & ç'a été ſouvent ce ſeul merite qui a fait ſouffrir aux peuples tant de Maîtres & tant de Legiſlateurs.

Pythagore, qui vivoit un ſiecle & demi avant Socrate, étoit à la verité un excellent homme, mais il n'a aquis cette ſageſſe, que tous les Anciens ont tant vantée, il n'a merité les honneurs divins, comme dit Euſebe, & n'a donné des loix à la ville de Crotone, qu'après pluſieurs voyages. *Il ne quitta l'Iſle de Samos ſa patrie, que pour aprendre les ceremonies de la Religion des Grecs & des Etrangers.* C'eſt Diogene Laërce qui parle, *il paſſa en Egypte, il alla de l'Aſſyrie en Perſe, & viſita par tout les lieux les plus ſacrez des Temples, où il aprit les ſecrets de la Divinité. Il revint en Crete, enſuite à Samos, & de là en Italie, où il s'arrêta.* Zamolxis de Thrace qui ſuivit Pythagore ne devint-il pas auſſi le Legiſlateur des Scythes, comme le raporte Porphyre dans la vie du premier. Strabon après avoir dit la même choſe de Minos, ajoûte que *Lycurge l'imita dans ſes voyages, & que par là ſeulement il aprit de la Pythie ce qu'il devoit preſcrire aux Lacedemoniens.*

Τὰ δ' ὅμοια ἱστορεῖ καὶ Λυκοῦργον ὁ Πλάτων

Za-

Zaleucus de Locres après avoir été Berger, d'Eſclave qu'il étoit en premier lieu, fit apparemment pluſieurs voyages puiſqu'il devint Philoſophe. Il y aquit tant de merite & tant d'experience que la ville de Locres ſa patrie ſe fit non ſeulement un capital d'en ſuivre les loix, mais elle fit gloire même d'en conſerver l'Image dans ſes monnoies. Les loix que ce Legiſlateur compoſa avoient été tirées de celles de Sparte, d'Athenes & d'ailleurs, comme Strabon le remarque; & cette circonſtance eſt une preuve indubitable qu'il a voyagé.

αὐτῷ, πυκνὰ γὰρ οἱς ἐοίκεν ἀπὸ δημῶν ἐπυνθάνετο καὶ τὸ πυθίας. ἃ ἐσοικέναι δοκεῖ τοὺς λακεδαιμονίους.

Numa Pompilius, que je devois nommer le premier comme plus ancien que Pythagore d'un ſiecle, n'auroit jamais été choiſi ſans cette raiſon pour commander à Rome, il demeuroit à Cures Ville des Sabins, d'où il étoit, & *les Anciens Romains*, dit Tite-Live, *ne pouvoient ſouffrir qu'un étranger fût leur Roi.* Ce Peuple rude & groſſier dans ces premiers tems, avoit plus beſoin d'un Maître ſage & pacifique, que d'un Prince temeraire & guerrier; d'un homme qui par ſes emplois, inſtruit des devoirs de la vie civile, fût affermir les fondemens de ſa grandeur future, par le reglement des mœurs & l'établiſſement de

Romani veteres peregrinum Regem aſpernabantur. *L.* 1.

la Religion. Ce fût donc le merite & l'experience de Numa qui firent jetter les yeux sur lui. *Il étoit très-sçavant*, dit l'Historien, *autant qu'on le pouvoit être de son tems, dans tout le droit divin & humain.* Mais comment a-t-il eu ces connoissances dans un siecle, & dans un païs Barbare, comme Tite-Live semble en demeurer d'acord, s'il n'a voyagé. Ceux qui l'ont suivi en ont aparemment douté, puisqu'ils ont fait un Anachronisme pour rendre la sagesse de ce Roi plus vrai-semblable. Ils croyoient qu'il avoit été instruit par Pythagore, à ce que Tite-Live remarque; mais il les reprend avec de pitoiables raisons, pour un homme tel que lui, qu'on venoit chercher des païs les plus éloignez. Après avoir dit fort à propos que Pythagore, qui tenoit une école de Philosophie à Metapont, à Heraclée & à Crotone, n'a vécu qu'un siecle après, sous Servius Tullus, il ajoûte, *ces Villes sont à l'extrêmité de l'Italie, ainsi quand ce Prince & ce Philosophe auroient été de même tems, quelle reputation ce dernier auroit-il eu parmi les Sabins; feroit-ce le commerce, & l'uniformité de la langue qui auroit excité quelqu'un à l'aller trouver pour s'instruire; avec quel secours un homme seul a-t-il*

Consultissimus vir, ut in illa quisquam ætate esse poterat, omnis divini atque humani juris. *Dec.* 1.

In ultima Italiæ ora circa Metapontum, Heracleamque & Crotonem juvenum æmulan-

a-t-il pû aborder un païs si éloigné, parcourir tant de Nations differentes & de mœurs & de langage. Voilà ce qu'on lit au commencement de son histoire, & j'ai peine à croire qu'il ait fait reflexion sur ce raisonnement. Je ne sai même si l'on n'en pourroit point douter avec beaucoup de fondement, & si en ôtant 7 ou 8 lignes du texte, le sens n'en seroit point plus parfait & plus judicieux. En effet qu'a-t-il voulu dire par ces nations differentes de mœurs & de langage? Les mœurs des peuples voisins étoient-ils si étranges, que les Sabins n'osassent avoir de communication avec eux? Pouvoit-il croire que le Grec fût inconnu à Rome & à Cures, qui étant alliées & voisines, étoient dans les mêmes interêts politiques & naturels; lui qui a écrit, qu'en la 573 année de la fondation de cette ville, on trouva le tombeau de Numa, dont l'Epitaphe étoit Grecque & Latine, & dans lequel il y avoit encor 7 volumes Grecs & 7 volumes Latins. En verité je trouve l'anachronisme des autres plus suportable, en quelque façon, que les preuves dont Tite-Live se sert pour le combatre. Est-ce que Cures & Rome pouvoient se dispenser d'avoir commerce avec les Villes dont elles

tium studia cœtus habuisse constat. Ex quibus locis etsi ejusdem ætatis fuisset, quâ famâ in Sabinos, aut in quo linguæ commercio quemquam ad cupiditatem discendi excivisset? quove præsidio unus per tot gentes dissonas sermone moribusque perveniisset. *L. 1. p. 5.*

étoient environnées, & cette raison ne leve-t-elle pas les difficultez imaginaires qu'il raporte, de passer du païs Latin à des Republiques Grecques si voisines, si humaines & si polies.

Que devoit donc penser cét Historien, lors qu'un homme touché de sa reputation, à ce que rapporte Pline le jeune, partît des extrêmités de l'Espagne, & le vint chercher lui-même en Italie, pour le seul plaisir de le voir. De quelle exageration ne se seroit-il pas servi? La Province de Gades d'où étoit ce curieux étoit pour le moins quatre fois plus éloignée de lui, que ne l'étoit Metapont où Crotone des Sabins. Il y avoit plus de Mers à passer, plus de Provinces à courir, plus de perils à essuier, & moins de recompenses à recevoir. Ce n'étoit plus le tems où l'on choisissoit les Sages & les Philosophes pour gouverner les Empires, comme aux siecles des Solons, des Lycurgues, des Numas & des Pythagores. N'est-il pas enfin plus raisonnable de croire que celui qui regna sur les premiers Romains, voyagea pendant qu'il étoit homme privé. Qu'il aquit dans ses differentes courses ces lumieres touchant la divinité & la politique humaine, qui lui firent meriter la reputa-

L. 2. Ep. 3.

putation de Sage, & qui l'éleverent ensuite sur le Thrône.

VII.

C'est ainsi que tous ceux qui ont precedé Socrates ont été appellez, pour avoir fait tout au plus quelques Loix après leurs voyages. Je dis tout au plus, car je remarque dans Diogene Laërce, que Dicearchus parlant des 7. Sages, ne les estime pas même Philosophes, il ne les loüe que de quelque experience, de quelque merite, & d'avoir simplement fait des Loix. Et je vois dans T. Live qu'il ne faisoit pas grand cas de la doctrine de ces siecles-là, quoi que recompensé par tant d'Eloges: tant les Anciens croyoient, encore une fois, que voyager, étoit le seul moien d'aquerir des connoissances, & de meriter cette reputation glorieuse de sage ou de Heros. C'est ce qu'aparemment les Druydes croyoient au rapport de Cæsar, puisque pour avoir une plus parfaite connoissance de leurs mysteres, ils faisoient un voyage en Angleterre, d'où l'on disoit que leur institution venoit. Ils ne l'entreprenoient pas sans doute, que dans la vûë de ces avantages attachez à l'opinion des peuples pour ceux qui voyagent. Et ce qui confirme admirable-

Σωίτας τινὰς καὶ νομοθετικὰς. Septem Latini de jure Pontificio erant 7. Græci de disciplina & sapientia, quæ illius ætatis esse potuit. *Liv.* 6.

ment cette proposition, du tems de Trajan même, comme le témoigne Dion Chrysostome dans le discours qu'il fit à Rhodes, on honoroit si particulierement les voyageurs qu'on élevoit encor des statuës à ceux qui passoient la Mer.

Νῦν δὲ τὰς καθεστηκότας τιμὰς.

Ces sentimens, Monsieur, ne sont pas particuliers aux siecles qui n'étoient pas si éclairez. De nôtre tems même, il n'y a point d'opinion ni mieux reçûë ni plus aisée à persuader. On est si fort prevenu en faveur de ceux qui ont voyagé qu'on les estime & qu'on les reçoit non seulement avec empressement, parce qu'on s'imagine qu'ils ont acquis du merite dans leurs courses. Je pourrois vous en citer une infinité d'exemples. Mais je me contenterai de vous rapporter ce qu'a dit Casaubon sur ce sujet. Cét Auteur a tant de nom parmi les Sçavans que son autorité m'est d'un grand poids, & me fait une érudition merveilleuse. Il dit que de son tems Guillandin avoit une reputation extraordinaire parmi les gens de lettres, pour avoir voyagé en Asie & en Egypte. Et il ajoûte, qu'on juge presque toûjours avantageusement, de ceux qui ont penetré dans les terres éloignées, pourvû qu'ils ne soient pas tout-à-fait ignorans.

Tê-

Têmoin André Thevet. Mais, Monsieur, le passage est trop particulier pour n'en pas raporter les propres termes. *Lors que j'étois jeune*, dit-il, *Guillandin étoit estimé de la plûpart de ceux qui excelloient dans les sciences comme un homme d'une érudition particuliere. Il avoit eu cette reputation bien-heureuse, seulement, parce qu'il avoit voyagé en Asie & en Egypte. On s'imagine très souvent que les yeux sont les têmoins les plus dignes de foi: & vous remarquerez la plûpart du tems, si ces voyageurs ont quelque legere teinture des lettres, on leur donne d'autant plus de créance qu'ils ont plus parcouru de païs éloignez. André Thevet par exemple étoit un homme qui n'avoit ni lettres ni science, ni jugement, à peine encore avoit-il du sens commun. Cependant parce qu'il avoit couru l'un & l'autre Hemisphere, & qu'il avoit eu la temerité d'écrire une histoire, il imposa même à beaucoup d'habiles gens.* C'est encore ce que

Hic Guillandinus me adolescente, in magna fuit apud plerosque literarum exquisitæ ejusdem doctrinæ opinione & famâ, idque vel eo maximè, quòd per Ægyptum & Asiam dicebatur peregrinatus,

nam quia oculi creduntur esse μάρτυρες ἀξιοπιστότατοι: plerumque fieri videas, ut plurimum fidei iis habeatur, qui plurimum per remotas terras errârunt, si modò aliquam doctrinæ speciem præ se ferant. Exemplo sit Andreas Thevetus, homo nullarum litterarum, nullius doctrinæ, nullius judicii, denique, ne communis quidem sensûs satis particeps, qui per varias orbis utriusque partes circumlatus, ac deinde historias scribere aggressus, multis etiam eruditis viris imposuit.

Moni

Monsieur de Thou avoit dit avant lui à la fin de son livre XI. où parlant des voyages de ce même homme, il dit que la reputation qu'il en avoit aquise, lui donna la hardiesse d'écrire des livres pris & ramassez dans les ouvrages des autres. *

* Ex quibus famâ contractâ animum ad scribendos libros ineptâ ambitione applicuit.

Enfin, Monsieur, l'opinion que l'on a de ceux qui voyagent, panche tellement du côté de l'admiration, qu'on n'examine pas, selon la pensée de Casaubon, combien de lumieres ils ont aquises, mais combien ils ont vû de parties du monde. L'exemple & l'experience des Anciens prouve que c'étoit autrefois un préjugé raisonnable. Le retour glorieux des uns dans la Patrie excitoit les autres à en sortir pour meriter les mêmes avantages, & pour en recüeillir les mêmes recompenses. Aussi le grand Scaliger disoit-il dans une conversation, que s'il avoit bien de l'argent il l'emploieroit à voyager.

VIII.

Les premiers Sçavans donc que l'on connoisse ont été les premiers voyageurs. Et lors qu'ils ont eu de l'application pour les nouveautez qu'ils découvroient, ils sont devenus Astronomes, Theologiens, Medecins, Geographes, Historiens, ou Philosophes, & souvent tout cela en même tems. N'est-ce pas ce qu'on remarque,

& ce

& ce qui se justifie par le plus ancien des Auteurs profanes qui nous restent. Combien de Villes ont disputé entr'elles, & ont voulu s'attribuer la gloire qu'il étoit né dans leur sein. Par là, Monsieur, vous reconnoissez Homere, & vous demeurerez d'accord qu'il faloit au moins qu'il y eût voyagé, & qu'il y eût laissé, pour ainsi dire, quelques-uns de ses vestiges, pour donner sujet à cette loüable contestation; cela paroît assez dans ses Poësies, où l'on remarque qu'il s'est également servi des differens dialectes, qui partageoient la langue Grecque. Ce qui semble n'avoir pas été du goût de tout le monde, puisque Dion Chrysostome dans sa Troyenne & dans son Olympique l'appelle une hardiesse, & compare agreablement ce Poëte à un passant, qui ramasse avec avidité une ancienne monnoie d'un Threſor, qui n'a point de maître. Ce seroit peu de chose cependant, si nous n'avions des autoritez qui confirment ce que j'avance. Herodote dans la vie qu'il a fait de cét homme si celebre s'explique là-dessus en termes si precis qu'ils ne laissent aucun lieu d'en douter. *Melesigenes*, dit-il, car c'étoit le premier nom d'Homere, *aiant conçû le dessein de son Poëme, il crût qu'il étoit necessaire de voyager pendant* καὶ τὸ δεύτερον καὶ ὅτι χώρας καὶ πόλιας θεήσασθαι

sa

ἄξιον εἰπεῖν αὐτῷ ἔως νέῳ ἐστὶ, καὶ μᾶλλον ὀίομαι μᾶλλον τοῦτο τοῖς τοιούτοις προσήκειν. ἴσως δὲ καὶ τῇ ποιήσει τότε ἐπενόησε ἐπιδημεῖν.

sa jeuneſſe, & de fait cét Hiſtorien nous raporte enſuite tous ſes voyages; où, comme il dit, il aprit les ſciences & les faits que contiennent ſon Iliade, ſon Odyſſée, & ſes autres écrits. Ne peut-on pas dire que les manieres dont nous nous ſervons pour exprimer nos premieres études aux ſciences confirment cét uſage ancien de voyager. Je ne doute nullement qu'elles n'en ſoient tirées, & qu'elles n'inſinuent même cette eſpece de neceſſité, dont j'ai déjà parlé. Pourquoi diroit-on faire un cours de Philoſophie, de Medecine, & des autres ſciences, ſi l'exemple & la pratique de nos Peres n'avoit introduit ce langage: d'où vient qu'un ſçavant homme, nommé Gryllus, fit une harangue dans le dernier ſiecle, pour perſuader à ſes auditeurs que le voyage étoit abſolument neceſſaire à ceux qui vouloient aprendre la Medecine. Et les livres d'Hippocrate, intitulez Epidemiques, font voir qu'il avoit voyagé par toute la Grece pour obſerver les maladies populaires. Le Latin même, quand il s'exprime ſur ce ſujet, ſe ſert encore aujourd'huy de termes plus aprochans. Vous n'avez pas oublié le *ſtadium Philoſophicum*, *l'iter Mathematicum*, *l'iter Oratorium*, & tant d'autres expreſſions ſemblables, qui donnent toutes des preuves

ves certaines de leur origine. Ce qui fait que tant d'Auteurs ont donné de pareils tîtres à leurs Ouvrages, où ils conduiſent leurs lecteurs comme en autant de Provinces, que les Anciens en avoient vûës, pour devenir les maîtres du monde. C'eſt de là que les Grecs ont appellé une ſentence, qui contient un ſens ſpirituel ou ſçavant, παροιμία, comme qui diroit une inſtruction priſe ſur le chemin, ou recüeillie dans les voyages; je n'invente pas cette explication, c'eſt Heſychius qui la donne, * *c'eſt*, dit-il, *une ſentence utile & neceſſaire à la vie, qu'on a apriſe dans le chemin.*

* Παροιμία, βιωφελὴς λόγος ἀπὸ τῆς ὁδοῦ λεγόμενος. Et je ne ſai ſi le terme de *methode* n'en vient point encore.

IX.

Ne ſeroit-ce pas pour cela que les ſciences auroient été quelques fois appellées étrangeres en des certains lieux, ſoit qu'on ne les y admit pas, ou qu'il falût les aller aprendre ailleurs, comme chès les Lacedemoniens. Platon me fournit cette penſée dans ſon Hippias Major, où parlant de ces peuples, *il eſt vray*, dit-il, *que leur loi ne reçoit point chez eux de diſciplines étrangeres*, & pour preuve qu'Hippias entend parler des ſciences par ces termes, c'eſt qu'il dit enſuite que ceux de Sparte ne ſavoient ni Aſtronomie, ni Geometrie, ni Philoſo-

Οὐχῶς, ἀλλὰ ξενικὼν παιδεύσιν οὐ νόμιμον αὐτοῖς παιδεύειν.

Ἐπὶ δὲ ἀριθμὸν ἐκείνων γε (ὡς ἔπος εἰπεῖν) πολλοὶ ἐπίστανται.

losophie, ni Grammaire, & qu'ils ne savoient pas même compter, *car la plus part d'entre eux, pour ainsi dire, ne savent pas compter.* Tite-Live encore les designe de cette maniere dans sa premiere Decade. Il veut en cét endroit que Numa ne soit redevable qu'à lui-même de ses connoissances & de sa reputation; que sans être sorti de sa Province, il n'ait puisé que dans les mœurs & les exemples de ses ancêtres, ce merite qui le fit recevoir sans scrupule du peuple & du Senat pour leur Roi, quoi qu'il fût étranger, *pour moi*, dit-il, *je crois plûtôt qu'il s'est fait de lui-même, que son propre genie a formé les vertus dans son cœur, & qu'il n'a pas tant cultivé les sciences qu'on aprenoit chez les Etrangers, que la sagesse & les mœurs austeres des anciens Sabins.* J'ai dêjà répondu à cette vision, & je ne me sers de ce passage que pour montrer uniquement qu'en beaucoup de Païs, les sciences ont été apellées, du moins en de certains tems, *artes peregrinæ*, soit à l'égard des lieux, où on ne les cultivoit pas; soit de ceux qui n'en pratiquoient qu'une seule en particulier. J'en prens encore pour têmoin Philostrate dans une de ses Epîtres. En parlant des lettres & de la Theologie des

Suopte igitur ingenio temperatum animum virtutibus fuisse opinor magis instructum, quæ non tam peregrinis artibus, quàm disciplinâ tetricâ ac tristi veterum Sabinorum.

Ma-

Mages il les appelle Etrangeres, *on s'en sert*, dit-il, *& on les étudie avec plus de plaisir qu'on ne feroit, si elles étoient nées dans le païs.* οἷς πᾶσιν ἥδιον χρῶ-μεθα ἢ τοῖς ἐγχωρίοις.

N'eſt-ce pas même de l'admiration que cauſe ce qui eſt nouveau, & par conſequent ce qui eſt étranger, que les Grecs ont pris une façon de parler à peu près ſemblable, lors qu'ils ont voulu loüer quelque choſe comme agreable ou extraordinaire. Le ξένον ou ξενίζον, dont ils ſe ſervent pour exprimer ces mots, ne ſignifie dans le ſens propre que *peregrinum*, ou étranger; ξενίζεσθαι, qu'ils emploient lors qu'ils s'écrient touchez de ſurpriſe, & d'une admiration cauſée par la nouveauté des objets: comme il ne ſe dit que figurement, il ne peut avoir de raport qu'à ce que forme en nous l'idée des choſes qui nous ſont inconnuës, & qui nous viennent le plus ſouvent des Païs étrangers. Auſſi eſt-il tiré de là, puis qu'il ſignifie *ſe ſervir de langage ou de manieres étrangeres.* Il eſt ſans doute enfin que ces expreſſions ſont tirées originairement des avantages qu'on aqueroit dans les Païs étrangers, & que tout ce qui en venoit, & qui en avoit l'air excitoit naturellement de l'admiration, & attiroit de l'eſtime. D'où vient conſtamment l'opinion avantageuſe qu'on

a toû-

a toûjours euë des Voyages & des Voyageurs.

X.

Cela vient encor de ce que par cette voie les sciences se sont répanduës dans le monde. En effet, les premiers Ecrits que nous aions, soit en Vers, soit en Prose, & ceux qui s'y trouvent citez, ne sont la plûpart, que des Relations de Voyages. Je tire de l'Histoire la preuve ce cette verité, sur laquelle personne n'a, ce me semble, fait réflexion. Ce genre d'écrire est constamment le plus ancien, & ceux qui ont fait celle des differentes parties de la Terre, ont presque toûjours été des Etrangers, qui nous ont donné ce qu'ils avoient apris dans leurs Voyages des naturels de chaque Nation. Ce que j'avance, MONSIEUR, ne peut être un Paradoxe, puisque le terme d'Histoire, ἱστορία, tire son origine de là. Ne sait-on pas que chez les premiers Grecs, on entendoit par cette expression, une course, une visite de lieux, une recherche que l'on faisoit ou pour aprendre soi-même, ou pour instruire les autres. D'où vient, sans doute, qu'on a donné depuis le nom d'Histoire, aux Descriptions que chacun avoit faites, & de ses découvertes,

& de ſes Voyages. Herodote, Joſephe, & Euſebe, ſans parler des autres, ſont pleins d'une infinité d'exemples qui le juſtifient, on s'en ſouviendra aiſément pour peu qu'on ait lû ces Auteurs. On y trouve des Hiſtoires citées de tous états, & il y en a moins de faites par les originaires du Païs, que par les autres. Le premier dit qu'Homere, qui outre la Grece parcourût l'Eſpagne & l'Italie, remarquoit avec exactitude ce qu'il y avoit de ſingulier dans tous les lieux où il paſſoit; & qu'il y a beaucoup d'apparence, ou qu'il en a fait une relation, ou que ſes écrits ne ſont que des Commentaires de ſes Voyages. Cteſias étoit un Grec de Guide, & il a écrit l'Hiſtoire de l'Empire des Aſſyriens, & de celui des Perſes mêmes, ce qu'il n'a pû faire que par des Voyages. Joſephe parle d'un Hieronymus, qui avoit été élevé dans ſon Païs, & qui n'en dit rien dans ſes Ouvrages. Qu'Hecatée au contraire de la Ville d'Abdere, avoit fait une Hiſtoire particuliere de la Nation Juïve. Il attribuë le ſilence du premier à l'envie qu'on avoit contre les Juifs, ou à quelque autre ſemblable raiſon; mais cette raiſon, à mon ſens, eſt qu'aiant voyagé dans d'autres Roiaumes, l'occaſion qu'il

a euë d'en écrire l'Hiſtoire ne l'obligeoit pas de parler de la Paleſtine. C'eſt ce qui ſe remarque au contraire dans Hecatée. Il avoit apparemment ſuivi Alexandre en Judée. Cela paroît par la deſcription qu'il en fait, & dans les converſations qu'il eût avec les Juifs, comme le remarque Euſebe au Livre neuviéme de la Preparation Evangelique. Vous allez voir que le paſſage qu'il en cite confirme entierement ma Propoſition. * *Lors que j'allois*, dit Hecatée, *vers la Mer Rouge, j'étois entr'autres accompagné le plus ſouvent d'un Juif, nommé Moſollam, qui étoit un des Cavaliers de nôtre eſcorte.* Cét Auteur, comme vous voyez, parle aſſez clairement de ſon Voyage.

* Ἐμοὶ γὰρ ἐπὶ τὴν ἐρυθρὰν θάλασσαν βαδίζοντι συνηκολούθει τῶν ἄλλων τις παραπεμπόντων ὑμῖν ἱππέων Ἰουδαῖος ὄνομα Μοσόλλαμος. *Liv. 1. Guer. d. Ju.*

Il ſemble donc que ce qu'on ſait dans ſon Païs, ce qu'on y voit dès qu'on commence à diſcerner les objets, on ait moins envie de l'écrire, que ce qui s'aprend ailleurs, lors qu'on en eſt abſent. Et ſi ce n'étoit point en trop dire ſur une matiere que vous concevez peut-être mieux que moi, j'ajoûterois que les hommes ſont naturellement portez au bien de la Patrie; que cette inclination a produit l'Hiſtoire des Terres éloignées, comme plus utile & plus agreable aux lieux où ils ont pris naiſſance. Un

des

des plus grands hommes de nôtre Siecle le confirme, dans une Lettre écrite à Monsieur du Meurier Ambassadeur du Roi en Hollande. Il lui conseille pour mieux aprendre l'Histoire Romaine, de lire plûtôt les Historiens Grecs, que les Latins. *Vû*, dit-il, *que les Etrangers sont plus soigneux de remarquer, & de mettre par écrit les Mœurs, les Coûtumes, & les Ceremonies publiques, que ceux du Païs.* En effet, cette consideration a retenu anciennement beaucoup de gens d'écrire des choses dans leur Patrie, qu'on y savoit constamment de pere en fils, ou que la moindre experience pouvoit aprendre. Une des raisons mêmes, dont J. Godefroy se sert pour établir la Patrie du Geographe Anonyme, qu'il nous a donné, & pour montrer qu'il pourroit être de Commagene, ou d'Hierapolis, *est*, dit-il, *qu'il n'a point parlé de ces Villes si celebres, parce qu'il y a composé sans doute son Ouvrage.*

C'est ce qui se peut aisément remarquer, puisque les anciens Egyptiens, qui ont été les premiers Sages après les Chaldéens, & qui ne sortoient gueres de leur Païs, n'ont rien écrit eux-mêmes, comme je l'ai lû en quelque endroit, & qu'ils ne confioient seulement

qu'à la memoire de leurs Prêtres, & même sous des figures énigmatiques, les Mysteres de leur Religion, les secrets de leur Politique, & le détail de leur Histoire. Josephe semble prouver la même chose des Grecs, & il soûtient que du tems d'Homere ils n'avoient point encore l'usage des Lettres. En parlant dans la suite de son Poëme; Plusieurs croyent, dit-il, qu'il n'avoit point été écrit, & qu'il ne s'étoit conservé que dans la memoire de ceux qui l'avoient apris par cœur pour le chanter. Et Ciceron avoit dit avant lui dans l'Orateur que Lycurgue, qui vint après Homere, recüeillit ses vers dans l'Ionie de ceux qui les recitoient, & que ce fût Pisistrate longtems après qui les mit dans l'ordre que nous les avons. Tite-Live dit encore la même chose des Romains, l'usage des Lettres y étoit rare sous les premiers Consuls, & la memoire seulement des Peuples étoit la dépositaire fidelle de tout ce que la Republique avoit fait dans ces tems-là. Il en est de même de nos Druydes, qui ne confioient qu'à la memoire de leurs Disciples les Sciences & les Histoires qu'ils avoient aprises de leurs Maîtres, & meditées pendant leur vie, ou recitées dans leurs Assemblées.

Contre Appion, Liv. 1.

Liv. 3.

Perraræ per eadem tempora litteræ fuere, una custodia fidelis memoria rerum gestarum. *Dec. 1. liv. 1.*

XI.

XI.

A l'égard des Egyptiens, dont je viens de parler, je suis obligé, Monsieur, de faire une digression, pour répondre aux Objections qu'on m'a faites quelquefois, sur ce que j'ai dit qu'ils n'écrivoient rien chez eux, parce qu'ils ne voyageoient pas. Je sai bien que Josephe dans sa Réponse à Appion dit, que c'étoit chez eux un usage ancien d'écrire ce qui se passoit de plus memorable, aussi-bien que chez les Chaldéens; mais il est aisé de faire voir & par cét Auteur même, & par d'autres autoritez, que cela ne sauroit détruire cette Proposition que j'ai avancée, qu'on n'a commencé à écrire que lors qu'on a commencé à voyager. D'où vient que ces premiers ouvrages ne sont que des Relations ou des Histoires, comme Herodote l'a dit des écrits d'Homere. Premierement, les Auteurs que Josephe cite des Histoires Chaldéenes ou Phenicienes sont très-modernes, puisque les uns n'ont écrit que sur la fin de la Monarchie des Perses, comme Berose & les autres; mais ceux d'Egypte ne l'ont fait constament que du tems d'Alexandre, ou vers le commencement de l'Empire de ses successeurs, comme Manethon & Megastenes fort posterieurs

L. 1. chap. 2. *Ἐκ μακρο-τάτων ἀνω-θεν χρόνων.* Que Mr. d'Andilly traduit mal-à-propos *de tout tems*, au lieu qu'il y a *depuis longtems*.

Je doute même qu'ils fussent Egyptiens.

rieurs à Herodote, qu'ils critiquent. On ne sauroit mieux le prouver que par Diodore de Sicile. Il dit en termes exprés dans sa Preface, en parlant des Historiens, qu'aucun Auteur n'a devancé le Regne des Macedoniens; mais que tous n'ont commencé qu'à Philippe, à Alexandre & à ses successeurs. En second lieu, Josephe ajoûte que parmi ces Peuples les Prêtres seuls avoient ce pouvoir. Il y en a une raison assez probable, puisque les circonstances de leur Histoire, & les Ceremonies de leur Religion étoient tellement mêlées, qu'il étoit difficile de les séparer, sans s'ingerer dans le Ministere sacerdotal, dont les secrets étoient absolument ignorez du reste des Peuples, comme le dit Synesius. Cela étant, il faut demeurer d'accord, que les Prêtres n'étoient que les dépositaires & de l'Histoire du Païs, & des Sciences qu'ils avoient apriſes de leurs Predecesseurs pour les transmettre de la même maniere à leurs décendans. Herodote parlant de ces Peuples ne dit pas un seul mot de leurs Histoires; il paroît au contraire que ce qu'il en rapporte, il ne l'a apris que de la bouche des Prêtres. * *J'ai apris beaucoup de choses à Memphis*, dit-il, parlant de leur origine, *dans la*

Τῶν ὑ τὴν ἀπιθολλὼ καὶ τῆς τ πραγματείας πεποιημένον εἰδεὶς ωρεβιβασε τὴν ἱστορίαν καταπατῶν τ Μακεδονικῶν καιρῶν, αἱ μὴ ἢ ἐς τὰς Φιλίππε πράξεις, αἱ ὑ, &c. *Diod. praef.*

* Ἠκουσα ὑ καὶ ἀλλὰ ἐν Μέμφι, ἐλθὼν ἐς λόγους τοῖσι ἱερεῦσι τὰ Ἡφαίσε, καὶ δὴ καὶ ἐς Θήβας, καὶ ἐς ἡλίε πόλιν αὐτέων

conversation que j'ai euë avec les Prêtres de Vulcain, j'ai été même à Heliopolis pour voir si l'on m'y diroit la même chose, parce que ceux de cette derniere Ville ont la reputation d'avoir plus d'esprit & plus de MEMOIRE que les autres Egyptiens; cela paroît encore par un passage d'Appion dans Josephe même très-posterieur à Herodote, où cét Auteur assûre qu'il ne dit rien de Moïse que ce qu'il en a apris des Egyptiens, & sur le têmoignage des plus anciens d'entr'eux: que ne disoit-il plûtôt que ce qui étoit écrit dans les Histoires les plus anciennes & faites en tems non suspect, au lieu d'avoir recours à la memoire des Peuples, qui n'est pas une preuve convainquante, si ce n'avoit été l'usage de la Nation. *Aussi*, dit-il, *Moïse (comme je l'ai entendu rapporter aux plus anciens d'entre les Egyptiens) étoit d'Heliopolis, &c.*

εἵνεκεν ἔλεγε πέμψω, ἐθέλων εἰδέναι εἰ συμβήσεσθαι τοῖσι λόγοισι τοῖσι ἐν Μέμφι; οἳ δὲ Ἡλιοπολίτας λέγεται Αἰγυπτίων εἶναι λογιωτάτους. *Euterp.*

Μωσῆς ὡς ἤκουσα παρὰ τῶν πρεσβυτέρων τῶν Αἰγυπτίων, ὃς Ἡλιοπολίτης, &c.

Diodore de Sicile avoit écrit la même chose avant cét Auteur. Car quoi qu'il dise que les Prêtres d'Egypte avoient recüeilli l'histoire de tout ce qui s'étoit passé dans le païs, il faut remarquer que cela étoit inseré dans les livres sacrez, & ces livres n'étoient communiquez à personne, outre que n'étant composez que d'Hyeroglyphiques, ou

d'Enigmes ils ne pouvoient pas même être connûs de tous les Prêtres, cela étant reservé à un très-petit nombre que le souverain Prêtre, ou le Prince en vouloient gratifier selon l'interêt de leurs affaires. Aussi Diodore, lorsqu'il rapporte quelque fait, il dit toûjours *ces Prêtres disent.* Ce qui marque qu'il faloit aprendre de leur bouche ce qu'on desiroit savoir. Et lors qu'il veut décrire les faits de Sesostris, il dit qu'il en raportera ce qu'il jugera de plus vraisemblable, parce que ni les Historiens Grecs, ni les Prêtres d'Egypte qui les chantent, ne s'accordent point. Mais pour appuier cela davantage, je ne saurois, ce me semble, citer un meilleur têmoin que saint Clement d'Alexandrie. Sa naissance Egyptienne & son érudition universelle meritent assûrement beaucoup de foi. En parlant des Ceremonies du culte Egyptien, il décrit une espece de Procession qui s'y faisoit, où l'on remarque que les Prêtres, dont il décrit l'Ordre, devoient savoir par cœur ce qui étoit contenu dans un certain nombre de livres, qu'on feignoit avoir été faits par Mercure. Il est vrai cependant que ces livres de Mercure, dont il parle en cét endroit, renverseroient ma proposition, si tous

Liv. 2. p. 48.

Strom. liv. 6.

si tous les habiles ne convenoient pas qu'ils ne contenoient tout au plus que quelques loix prises de celles des Hebreux, & que ces écrits étoient très-posterieurs à tous les autres, jusque là même que de très-illustres personnages dans les lettres, comme Jean Henry Ursin dans ses exercitations familieres, & le sçavant Monsieur Arnold de Nuremberg, pretendent qu'ils ne sont que du second Siecle de nôtre Epoque Chrêtienne. A propos de ce Mercure que les Egyptiens appellent Theut dans leur langue, je me souviens d'une réponse que le Roi d'Egypte lui fait dans le Phedre de Platon, *ils deviendront*, dit-il, parlant des Egyptiens, *plus negligens, ils oublieront tout, s'ils aprennent les lettres; parce que se fiant*, a joûte-t-il, *là dessus ils ne s'attacheront ni à comprendre les choses ni à les mediter.* Cela confirme bien ce me semble l'usage de cette Nation, dont je parle.

Τῶν γὰρ τῶν μαθόντων λήθην μὲν ἐν ψυχαῖς παρέξει, μνήμης ἀμελετησίᾳ· ἅτε διὰ πίστιν γραφῆς ἔξωθεν ὑπ' ἀλλοτρίων τύπων, οὐκ ἔνδοθεν αὐτὺς ὑφ' αὑτῶν ἀναμιμνησκομένους.

La derniere raison est que ces Peuples n'ont commencé d'écrire leur histoire avec les sciences qu'ils avoient heritées de leurs Peres, s'il est vrai qu'ils les aient écrites, que lors que poussez d'ambition, ils ont voulu s'élever au dessus des autres nations, & disputer avec elles

de l'antiquité. Juſtin au livre ſecond de ſon hiſtoire raporte fort agreablement le demélé qu'ils eurent avec les Scythes, ſur ce ſujet. Herodote, Diodore de Sicile, & Strabon n'oublient pas non plus cette circonſtance ; & parce que ni le peuple ni les étrangers ne ſavoient point leurs ſecrets, il leur a été facile d'inventer une infinité de fables, d'établir l'éternité du monde, de pouſſer leur origine & de la faire monter même au delà de la connoiſſance des hommes. Voilà, Monſieur, le motif qui les a fait écrire, ce qu'ils n'ont fait neanmoins que fort tard, & depuis qu'ils ont eu commerce avec les autres nations. Mais ces peuples pour parler plus juſte, après avoir été ſoûmis par les armes des étrangers, ils ont voulu ſurmonter leurs vainqueurs par la nobleſſe & l'antiquité de leur Origine. Ce qui paroît viſiblement dans la contrarieté qui ſe trouve entre les Hiſtoriens d'Egypte, qui ne ſont que poſterieurs aux relations d'Herodote, ou les fables de ces premiers moins vrai-ſemblables & plus extravagantes, ſont faites à deſſein de démentir les particularitez de leur Hiſtoire, qu'on avoit dêjà publiées, & de ſe procurer dans le monde le merite de la preéminence. Ainſi cette contradiction

Liv. 1. pag. 48.

diction que tant d'Auteurs & Joſephe même ont reconnuë avant moi, me fait prejuger avec aſſez de fondement, & que les Egyptiens n'ont écrit que de memoire fort poſterieurement aux autres Peuples, & que leurs Regiſtres Sacrez, comme ils les apelloient, ne conſervoient rien de leur Hiſtoire en termes precis; autrement Manethon, Chœremon, & Lyſimaque n'auroient point ſemé dans leurs Ouvrages tant de viſions ſi peu concordantes, & qui ſe détruiſent entr'elles.

Quoi qu'il en ſoit pour revenir à mon ſujet, je ſoûtiens encor que ſans les Voyages, ces Auteurs, dont je viens de parler, n'auroient rien laiſſé à la poſterité. L'exemple & la reputation des autres Peuples a animé leur zele & excité leur émulation; ſi leur païs en a tiré quelque avantage, il le doit autant à leur abſence qu'à l'amour de la patrie; auſſi croyoit-on au ſiecle de Plaute, qui vivoit dans celui des Scipions, qu'un homme qui voyageoit deviendroit Hiſtorien. C'eſt ce que ce Poëte Comique fait dire ſpirituellement à un Acteur dans ſes Menechmes,

Pourquoi ne nous en retournons nous pas chez nous. Eſt-ce que nous avons deſſein d'écrire l'Hiſtoire?

Quin nos hinc domum redimus niſi hiſtoriam ſcripturi ſumus.

XII.

Cependant, Monsieur, les premiers Voyageurs que nous admirons ne nous auroient pas laissé des Ouvrages si sçavans & si agreables tout ensemble, s'ils n'avoient interrogé que les hommes du siecle & du lieu où ils passoient. Il n'ont pas trouvé que ce fût une chose indigne d'eux & de leurs soins, de consulter les pierres, les métaux & les écorces d'arbres, pour s'instruire, & pour nous apprendre une infinité de merveilles, que la memoire des Peuples n'avoit pû conserver. Lors que Palæphatus voulût faire son traité des Histoires incroiables, & restituër l'Histoire Ancienne, que les Poëtes & les faiseurs de contes, comme il le dit, avoient obscurci de fables; il voyagea en plusieurs endroits, & s'enquit des plus anciens, ce qu'ils pouvoient en avoir apris. *J'ai parcourû moi-même les lieux*, ajoûte-t-il, *je les ai examinez avec attention, pour en connoître la verité. J'ai écrit ces choses selon que je les ai remarquées moi-même sur les lieux, & non pas selon que le Peuple les debite.* Combien y a-t-il d'endroits dans Homere, Herodote, Diodore de Sicile, Strabon, Plutarque, Pausanias & les autres, qui nous font connoître qu'ils ont tiré des inscriptions

Ἀπλήθων ὁ τὰ τελείας χώρας, ἐπυθανόμην οὐκ πρεσβυτέρων, ὡς ἀκήκοεν τοῖς ἐνάσιν αὐτῶν: συγγράφω δὲ ἐπυθόμην τοῖς αὐτῶν.

tions & des monnoies, de l'Architecture, des Temples & des Palais, des Statuës des grands hommes, & enfin de tous les ouvrages publics, une infinité de connoissances, dont ils ont enrichi leurs écrits, & charmé la posterité.

Toutes ces choses autrefois n'ont pas moins contribué à l'étude & à la culture des sciences, que la meditation & le raisonnement l'avoient fait auparavant. En effet c'étoit dans ces monumens que les Anciens proposoient les secrets des Arts & des sciences, qu'ils avoient inventées pour exciter plûtôt par le mysterieux, que pour fatiguer l'esprit de ceux qui en étoient capables, & pour n'en profaner pas la connoissance aux indignes. *Ce que les Philosophes avoient inventé*, dit Bacon, *pour cacher les secrets de l'Art & de la Nature à ceux qui étoient plus capables d'en abuser que d'en profiter.* Ce qu'il a apris de Plutarque en plusieurs endroits, & d'Origene contre Celse, qui dit, *Que c'étoit l'usage des Egyptiens, qui sont les premiers Philosophes, de cacher leurs Mysteres, d'en reserver la connoissance à eux seuls, & de ne proposer au public que des symboles exterieurs de leurs découvertes. Ce qui a aussi été pratiqué par ceux de Syrie, par les Perses & par les Indiens.* Car les

καὶ τὰ χωρία αὐτὰς εἴδωλα ἐστὶν ἕκαστον ἔχον, καὶ γράφα τοῦτο ἄχ οἷα ὧν λέγομεν, ἀλλ' αὐτὸς ἐπλήθυν, καὶ ἱστόρησας.

Quæ Philosophi adinvenerant in operibus artis & naturæ ut secreta occultarent ab indignis. *Ch. 7. de sect. & nat.*

ὡς ἂν μήτε τῶν παλαιῶν ἱδρύσαντο συμβόλων μυθικῶν ἄνευ τὰ ἱερά.

Anciens, dit le Philosophe Porphyre son disciple, *ne consacroient point de Temples sans Mysteres & sans Symboles fabuleux en apparence:* vous savez ce qu'ils ont dit des Pyramides & des Obelisques d'Egypte, de la statuë de Memnon dans l'Ethiopie: la situation, les gestes, la figure, la matiere tout avoit sa raison, & tout conduisoit à quelque principe. Lucien dans sa Déesse de Syrie parlant de Semiramis dit que la statuë de cette Princesse étoit située d'une maniere dans le Temple d'Heliopolis, que par ses gestes, & par l'endroit où elle étoit placée, elle faisoit connoître qu'il ne falloit adorer que Junon, & non pas elle. Pline dit la même chose de celle de Janus, *la figure de ses doigts marquant la durée du tems avertissoit qu'il étoit Dieu.* Vous vous souvenez de ce Puis des Brachmanes, dont les eaux avoient des vertus, de ce Bassin plein de feu pour purifier les Indiens, de ces Vases de pierre noire, pour la pluie & pour les vents, d'où peut-être Homere à tiré ses deux Tonneaux, dont il parle dans le dernier Livre de l'Iliade.

Digitis ita figuratis ut 365 dierum nota per significationem anni, temporis & ævi se Deum indicaret.

Δοιοὶ γάρ τε πίθοι κατακείαται ἐν δόμῳ ἕδε

Car près de Jupiter on place deux Tonneaux,
D'où nous viennent sans cesse & les biens & les maux.

Tou-

Toutes ces choſes au reſte n'étoient-elles pas les Symboles des veritez, & des lumieres que l'étude nous procure aujourd'hui.

δώρον οἱ τὰ δῶρα, καὶ χῶν, ἔτερ@ ἰάσω.

Les Grecs mêmes, qui étudierent ſous ces premiers Sages, pour parler comme Philoſtrate, les imiterent dans leur Religion & dans leur Mythologie. Les ſtatuës de leurs Dieux, leurs Temples & les Trophées qu'on dreſſoit aux Heros, tout n'étoit que Philoſophie, & cachoit des Myſteres, qu'on ne réveloit qu'à peu de perſonnes, & qui n'étoient connûs que des Sçavans. C'eſt ce que Plutarque confirme admirablement dans un de ſes Opuſcules, en raportant le ſentiment des Theologiens, c'eſt-à-dire, d'Orphée, de Pythagore, d'Homere, d'Heſiode & des autres: il prouve que ce que l'on diſoit des Dieux ne devoit point être pris à la lettre. *N'aprenons nous pas*, dit-il, *des Theologiens, & par leurs Poëmes & leurs autres Ouvrages, qui nous reſtent, que Dieu qui n'a point de fin, & qui eſt éternel de ſa nature, ſe change lui même en toutes manieres, par un decret fatal & par un ordre merveilleux de ſa Sageſſe: comme lors que prenant la nature du feu, il reduit tout en un même état, ou que ſe transformant en toutes ſortes de figures,*

V. des ſoph. praf.

il devient susceptible de ces mouvemens, & des ces dispositions differentes, qui forment ce que nous apellons le monde, d'un nom si connû & si ordinaire. Les plus Sages neanmoins cachant ces veritez au vulgaire apellerent ou Appollon, ce changement en feu, parce qu'il reduit tout en un, ou Phebus, à cause de sa pureté exempte de soüillure; n'ont-ils pas encore expliqué d'une maniere envelopée, comment il se change en Air, en Eau, en Terre, en Astres, en Plantes & en Animaux: & partageant la disposition suprême & infinie, qui forme toutes ces choses, ils ont apellé Dieu Zagreus, Nictileus & Isodates, &c. Après un passage si formel, je ne veux point d'autre exemple que la statuë de Milon de Crotone qui étoit à Olympie. Quoi qu'elle ne renfermât aucuns Mysteres, cependant c'est une chose plaisante que de voir dans Philostrate la difference, entre les sentimens qu'en ont ceux d'Arcadie, & l'interpretation qu'en donne Apollonius. Ce qui fait voir encor que les Sçavans connoissent des choses comme Historiques & naturelles, que les Peuples reverent comme Divines & Mysterieuses. *Car je sai bien*, dit Palæphatus à ce sujet dans sa Præface, *que les choses ne sauroient être au pied de la lettre comme on les raconte.*

Κρυπτόμενοι ὑπὸ τῶν πολλῶν οἱ σοφώτεροι.

Ἐγὼ ὑπὸ γινώσκω, ὅτι οὐδαμῶς πω τοιαῦτα εἶναι οἷα ὑπὸ λέγεται.

XIII.

XIII.

C'eſt encor dans ce même état que ſont les Sciences chez les peuples que l'éducation groſſiere, la Religion & la Politique barbares ont reduit à l'ignorance des premiers hommes. De plus d'horribles tenebres ſont repanduës ſur toute la face de la Terre, où l'on adore les Idoles, ou l'on ſuit l'Alcoran; tout n'y conſpire même qu'à étouffer ces diſpoſitions, qui peuvent élever l'eſprit au deſſus du malheur de ſa naiſſance; & le nombre de ceux qui ſont formez d'un meilleur Limon, eſt ſi petit, que c'eſt une choſe prodigieuſe. S'ils ſont des progrez dans quelques Sciences, s'ils entrevoient quelques lumieres, ou ils ne les communiquent point, ou il les voilent comme les premiers Egyptiens, & ne s'en ſervent pas pour aquerir de la reputation, mais pour amaſſer des richeſſes; c'eſt ce que les Relations de l'Afrique & de l'Aſie ſont connoître; ces Châteaux Myſterieux bâtis par des Caliphes d'Egypte, la Tour nommée Alcaba, les Miracles de la Mecque, les obſervatoires de la Chine & les céremonies de leurs Religions, ſont reverées ſeulement par les peuples; voilà tout ce qu'ils en ſavent: quelques veritez naturelles cependant

Turrim Alcaba dictam, quam ab Iſmaële ædificatam putabant, venerabantur.

dant ſont cachées là déſſous; mais ceux qui les connoiſſent ne s'apliquent qu'à les obſcurcir, & n'ont d'autre ſoin qu'à les dérober aux autres, pour profiter de leur erreur, ou pour triompher de leur ignorance.

Quoi que dans les tems de l'ancien Paganiſme, un motif ſemblable ait fait ſuprimer tant d'importantes veritez, les Sciences neanmoins y étoient cultivées plus ſerieuſement, quoi qu'en ſecret, têmoin la Philoſophie de Pythagore qui n'étoit qu'Enigme, comme Jamblicus le raporte, & elles étoient enfin communiquées avec plus de ſincerité. Ce qui étoit expoſé aux yeux des hommes, tout n'étoit qu'Art, tout inſtruiſoit comme je l'ai déjà dit. Ce que Lactance ſemble confirmer dans le premier Livre de ſes Inſtitutions, où parlant de certaines Deitez chimeriques des Romains, il dit que les Egyptiens ſont moins ridicules, quoi qu'ils paroiſſent adorer des Monſtres, *qui ont neanmoins quelque image*. Comme s'il vouloit dire qu'au moins ces figures repreſentoient quelque choſe à l'imagination; que c'étoient des ſignes exterieurs, dont l'eſprit pouvoit aiſément expliquer le Myſtere.

Quæ tamen habent aliquam imaginem

Voilà ce qui fit entreprendre à nos an-

cê-

cêtres tant de voyages de si long cours. Non pas pour voir seulement des masses de pierre, & des Statuës de marbre; mais pour profiter par là des veilles & des travaux infinis des grands hommes, & decouvrir ainsi tous les chemins qui conduisent à la veritable sagesse. De tous les exemples que je pourois raportet je n'en trouve point de plus singuliers, que celui d'Alexandre, & celui de Germanicus. Le premier est de Q. Curce au Livre quatriéme, où l'on remarque que ce jeune vainqueur de l'Asie parmi les desseins surprenans de devenir le Maître du Monde, il y méloit souvent l'amour des lettres & de l'antiquité. Je dis de l'un & de l'autre, parce qu'il est difficile de les separer sans les aneantir, *Il lui avoit pris une envie*, dit l'Historien, *loüable à la verité, mais hors de saison, d'aller visiter les dernieres parties de l'Egypte, & même de donner jusques dans l'Ethiopie. La passion de connoître les merveilles celeva*, incesserat, non interiora modò Ægypti, sed etiam Æthiopiam visere, Memnonis Tithonique celebrata Regiæ cognoscendæ vetustatis avidum trahebat, penè extra terminos solis. Tum extrema Asiæ, Perinthumque ac Byzantium, Thracias urbes, mox Propontidis angustias & os Ponticum intrat, *cupidine veteres locos & famâ celebratos* noscendi. ******** Germanicus Ægyptum proficiscitur, *cognoscendæ antiquitatis causâ*, sed cura provinciæ prætendebatur. Cupido, haud injusta quidem, cæterum intempestiva.

brées

brées par l'antiquité lui agitoit l'esprit, & la curiosité de voir le fameux Palais de Memnon & de Tithon l'emporta presque au delà des bornes du Soleil.

Tacite au Livre second de ses Annales décrit les Voyages que fit Germanicus pour satisfaire seulement une semblable inclination. Ce Prince si sçavant, ce Heros si parfait ne passa, dit-il, dans les Provinces aussi bien que dans l'Egypte que pour en voir les antiquitez. Il parcourût une fois toute l'Asie pour voir ce que l'antiquité rendoit celebre. *Il alla une autre année à Thebes visiter curieusement les vestiges illustres de cette ancienne Ville, où il vit ces Obelisques chargez de Caracteres Egyptiens, qui marquoient sa grandeur passée. Et aiant commandé aux plus vieux Prêtres de lui expliquer cét ancien langage de leur Païs, il y aprit qu'il s'y étoit trouvé sept cens mille hommes propres à porter les armes.* La grandeur des Conquêtes du Prince qui conduisit cette Armée, les tributs que tant de Nations vaincuës lui payoient, *& qui ne cedoient en rien à la grandeur, & à la magnificence de ceux que les Parthes & les Romains exigoient de son tems dans leurs Empires.* Germanicus alla voir de là ces autres miracles si celebres dans le monde, dont les prin-

Mox visit veterum Thebarum magna vestigia, & manebant erutis molibus litteræ Ægyptiæ priorem opulentiam complexæ: jussusque è senioribus sacerdotum patrium sermonem

principaux furent, cette merveilleuſe Statuë de Memnon, & ces Pyramides, dont l'élevation, & l'étenduë reſſemble plûtôt à des montagnes qu'à des ouvrages de main d'hommes, & à des bâtimens ordinaires.

Je ne parle point, Monſieur, de la paſſion qu'avoit Hadrien pour l'antiquité, elle eſt trop connûë, & ſes Medailles ſont têmoins des voyages preſque continuels qu'il a faits pour la ſatisfaire. Nous en aurons bien-tôt une deſcription par les monumens anciens. Et cette Hiſtoire ne peut manquer d'être bien reçûë, puis qu'elle eſt de la main de Monſieur Rainſſant. Son diſcernement, & ſa politeſſe nous fera voir ce genre d'ouvrage qu'il faut mêler d'inſcriptions & de Medailles, dans un jour qui ſervira de modele; & vous devez vous perſuader que l'érudition & l'exactitude de ce galant homme ne nous fera rien perdre ni d'utile ni de neceſſaire.

Les Hiſtoriens, qui nous repreſentent Septime Severe comme un Prince habile, & qui aimoit les ſciences, lui donnent de la curioſité pour les païs éloignez. Spartien n'appelle pas autrement que du nom de *Voyage* les Expeditions que fit cét Empereur en Aſie & en Afrique, *Se-*

interpretari, referebat habitâſſe quondam ſeptingenta millia ætate militari: atque eo cum exercitu, &c... legebatur & indicta gentibus tributa: pondus argenti & auri, numerus armorum, equorum ve... quæque natio penderet, haud minùs magnifica, quàm nunc vi Parthorum, aut potentiâ Romanâ jubentur.

ve-

Jucundam sibi peregrinationem, hanc propter Religionem Dei Serapidis, & propter novitatem animalium & locorum fuisse Severus ipse postea ostendit: nam & Memphim, & Memnonem, & Pyramides, & Labyrinthum diligenter inspexit.

vere, dit-il, *fit assez connoître ensuite que ce voyage lui étoit agreable, non seulement à cause du Temple, & des Mysteres de Serapis, mais encore à cause de la nouveauté des animaux & des lieux; car il alla voir avec une attache & une curiosité merveilleuse la Ville de Memphis, la Statuë de Memnon, les Pyramides, & le Labyrinthe.*

XV.

Aujourd'hui, Monsieur, que les sciences sont sur le throne, & regnent si souverainement dans le monde Chrêtien, il n'est pas moins important encore de voyager. Tant de raïons sont échapez de cét éclat qu'elles avoient autrefois, qu'on ne sauroit aquerir plus de gloire qu'en cherchant à recüeillir ce qui manque à leur grandeur. La Barbarie des peuples nouveaux, & l'Empire tyrannique du tems leur ont causé de grandes pertes, il est vrai, mais il n'ont pas tout enseveli. Quel avantage n'est point mêlé au plaisir de visiter ces lieux, cette terre qui ne peut être qu'ancienne, pour me servir des termes de Platon, puis qu'elle a nourri les premiers hommes, qui ont cultivé les sciences nobles, & d'étudier ces monumens, qui leur ont servi, pour ainsi dire, de berceau aux uns & aux autres?

C'est

C'eſt ce qui reſte à nos ſoins & à nôtre devoir. En effet, Monſieur, quelles raiſons devoient avoir ces grands Princes, dont j'ai parlé, qui pouvoient eux-mêmes produire des merveilles auſſi éclatantes que celles qu'ils alloient voir, ſi ce n'eſt le deſir de s'inſtruire? Ce motif ſi loüable les porte même ſelon l'expreſſion de Quinte-Curce au delà des bornes du Soleil, pour venerer juſques aux premiers caracteres, juſques aux ſources de la premiere ſageſſe; pour recüeillir ces premiers traits que la nature encore éclairée avoit tracez; qui ſont d'autant plus parfaits, qu'ils ſont plus anciens; & que ſelon la penſée de Jamblichus *ce qui eſt plus ancien eſt plus naturel.* N'eſt-ce pas cette antiquité qu'un vieux marbre apelle BIEN-HEUREUSE, qui donne tant de poids & tant de merite à beaucoup de choſes. La Religion & la bonne foi tirent d'elle tous leurs avantages, *elle approche plus des Dieux*, dit Ciceron, *elle eſt comme contiguë à la Divinité.* Enfin, dit agreablement un ſçavant Hollandois, *comme la nouveauté a des graces qui touchent tant de gens, ce qui eſt ancien joüit d'une autorité qui n'eſt pas moins recommandable.*

ὡς τὸ παλαιὸν φυσικώτερον.

Ut novitati ſua gratia, ita antiquitati ſua authoritas. *Sam. Ten.*

Per-

Persuadez-vous donc, Monsieur, à l'exemple des Anciens, & de tant d'Illustres Modernes, que cette recherche est l'étude principalle à laquelle vous devez vous attacher dans vôtre voyage. Si vous vous en faites un exercice, & que vous l'aimiez, vous serez après cela comme un conquerant, qui vous soûmettrés tous les lieux que vous aurez vûs; tous vos pas vous feront autant de conquêtes; vous aquerrez une experience qui vous surprendra, & dans la suite il sera même de vos moindres démarches, ce qu'un Ancien dit, ce me semble, des songes du sage, qu'ils sont sçavans, & qu'ils nous instruisent: & ce que Xenophon dit des plaisirs des grands Hommes, *ce qu'ils font de plus serieux*, dit-il, *n'est pas seulement digne de memoire, mais leurs divertissemens même sont utiles & meritent d'être recüeillis.* Ce que Philostrate dans la vie de Polemon coppie presque mot pour mot. *Je ne veux pas manquer ici*, dit-il, *de rapporter les bons mots de Polemon, parce que l'on ne doit pas seulement estimer ce que ces esprits du premier ordre ont produit après une étude & une application serieuse; mais on ne doit rien laisser perdre de ce que les mouvemens de joie, & les occasions de plaisir leur ont fait faire, ou fait dire*

Οὐ μόνον τὰ μετὰ σπουδῆς πραττόμενα, ἀξιομνημόνευτα εἶναι, ἀλλὰ καὶ ἐν παιδιᾷς. ἐπεὶ ὅ γε ἀνδρῶν ἐλλογίμων ἀξιομνημόνευτα μόνον τὰ μετὰ σπουδῆς λεχθέντα, ἀλλὰ καὶ ἐν παιδιᾷς.

dire sur le champ. Formez-vous donc des desseins à vous même, & soiez exact à prendre les moiens pour en obtenir un succez avantageux. Le tems, l'occasion, & la facilité manquent à beaucoup de gens, mais ce n'est qu'à ceux qui ne les savent pas prendre, & qui ne les savent pas trouver. A quoi l'on peut appliquer fort à propos, ce que Valere-Maxime dit à peu près si spirituellement au sujet de Caton, qui ne laissoit pas perdre un moment sans s'occuper à quelque chose d'utile, puis qu'il lisoit même lors qu'il étoit au Senat. *Il montra*, dit-il, *par cette industrie que le tems manquoit aux uns pour profiter de leurs talens; & que les autres surpassoient par leur application, l'experience qu'on n'aquerroit que par les années.*

Quâ quidem industriâ ostendit aliis tempora deesse, alios temporibus superesse.

La Religion & l'histoire tant ancienne que moderne, toutes le Sciences enfin serviront de matiere à vos remarques. Pour peu que vous vous appliquiez aux Inscriptions, aux Edifices, aux Statuës, aux bas reliefs, aux Medailles, aux Pierres gravées, & aux Manuscrits, enfin à tout ce qui peut avoir l'air antique, ou qui a été consacré, pour mieux dire, par l'antiquité, & la Religion de quelque tems, & de quelque païs qu'el-

qu'elle soit, pour peu, dis-je, que vous vous appliquiez à tout cela, vous ferez des progrez inestimables d'érudition & des conquêtes infinies. Avec quel empressement Jules-Cesar n'a-t-il pas toûjours aquis toutes ces sortes d'antiquitez; quel soin Auguste ne prenoit-il pas a en enrichir ses Palais sans se mettre en peine d'y ajoûter d'autres parures; ornez en donc de même vôtre memoire & vos recüeils, si vous voulez joüir de ces thresors qui ont excité l'ambition des plus puissans même.

LA RECHERCHE des Medailles.

Vous trouverez dans les Medailles le nom de beaucoup de Princes que le mal-heur des tems, & la perte d'une infinité d'histoires nous ont dérobé. Vous y trouverez beaucoup d'évenemens qui les regardent, & beaucoup de leurs exploits ensevelis dans l'oubli jusqu'à present; la Chronologie soit de leur regne, soit de l'Epoque des Villes & des Empires; les differens habillemens de chaque tems, & de chaque Païs; les divinitez de tous les Peuples, leurs at-

attributs, les choſes qui leur étoient particulierement conſacrées, les ſacrifices qui leur étoient propres, leurs Temples & leurs Autels. Vous apprendrez le nom d'une infinité de Villes qui ne ſont plus, ou qui en ont changé, celui des Provinces, & les fruits qui y naiſſoient, celui des Peuples, & leurs occupations; le nom des Montagnes, des Fleuves, des Ports, & quelquefois la ſituation de tout cela.

C'eſt ainſi que ces Monnoies, qui n'étoient autrefois que les arres, les ſymboles du commerce & des premiers beſoins, puiſqu'elles n'étoient marquées que d'un bœuf ou d'un mouton, comme on le voit dans l'écriture ſelon l'opinion commune, & dans les Auteurs qui ont parlé des plus anciennes; c'eſt ainſi, dis-je, que ces Monnoies ont été les depoſitaires de ce que les Païs renfermoient de plus ſingulier, & de ce que les Peuples & les Princes avoient fait de plus conſiderable. D'où vient que tant de grands hommes, principalement ceux qui aimoient les ſciences & l'Hiſtoire, s'en ſont fait ſouvent une étude, & ont bien voulu ſe donner la peine de publier les remarques qu'ils en avoient faites. Ils ont montré par là qu'elles

Monetamque facis de noſtris temporibus futura ſæcula commonere. *Caſſiodore*

étoient utiles pour la gloire des lettres, & de ceux qui les ont cultivées ; puisqu'il est sans doute que Varron & Atticus ont tiré de ces Monnoies beaucoup de têtes naturelles pour composer le Trophée qu'ils ont consacré à la vertu des grands hommes. On les croioit sans doute autrefois fort utiles ; & lors que les Romains se sont attachez à la politesse, & à cultiver les sciences, ils en ont fait des Cabinets. Ne falóit-il pas qu'Auguste en eût fait un amas très-considerable, puis qu'aux Saturnalles, comme dit Suetone, il avoit accoûtumé de donner à ses amis non seulement des Monnoies de tout prix & d'expressions differentes, de celles même qui étoient frapées au coin des anciens Rois : mais encore des pieces étrangeres, qui n'avoient jamais eu de cours dans l'Empire. Au moins, Monsieur, par le mot d'étrangeres, j'entends toutes celles qui n'étoient ni Grecques ni Latines, mais qui néanmoins aiant été frapées chez des peuples civilisez, ne pouvoient manquer d'aprendre quelque chose du tems, du lieu, ou des Princes qui les ont gouvernez, comme les Gauloises, les Puniques, les Hetrusques, les Pheniciennes, sous lesquelles on a souvent compris les Hebraï-

Le dernier en avoit publié jusques à 7. cens, & y avoit joint un éloge en vers, à chaque.

Modò nummos omnis notæ, etiam veteres Regios ac peregrinos dividebat.

braïques, les Syriaques, les Assyriennes, ou les Chaldaïques, les Samaritaines, les Arabiques & celles d'Egypte, soit anciennes, soit Coptes. Il faloit cependant qu'elles entrassent dans le commerce, & qu'elles fussent en possession d'être utiles: car à quoi bon en leguer l'usufruit, comme parle Sextus Pomponius celebre Jurisconsulte sous Alexandre Severe, quel autre usage en pouvoit-on faire que pour l'histoire, & les belles lettres. Je ne nie pas néanmoins qu'on n'en ait pû faire un abus, & qu'on n'en ait amassé* *plûtôt par magnificence, & pour l'ornement des lieux où les Anciens faisoient leurs festins*, comme le dit Seneque, *que pour servir d'instrument & de matiere à leurs études.* L'Amour de l'étude n'en a pas toûjours été le motif, mais l'ambition & la volupté, * *la magnificence n'y avoit pas même part toute seule*, pour me servir encore de ses termes, *mais la vanité & le plaisir ridicule, qu'ont les Grands ou les riches de faire des excés en tout*: aussi se plaint-il que de son tems, on ne faisoit pas des Bibliotheques pour le besoin qu'on en avoit, mais par grandeur & pour l'ornement des Palais, *Nous voyons*, dit-il, *à present qu'on fait une Bibliotheque comme une Symmetrie necessaire &*

Numismatum aureorum vel argenteorum veterum, quibus pro gemmis uti solent, usus-fructus legari potest. *leg.* 23. *ff. de usufr.*

* Non ut studiorum instrumenta, sed cœnationum ornamenta.

* Non fuit elegantia illud aut cura, sed desidiosa luxuria. Jam enim inter balnearia &

thermas bibliothecaque, ut necessarium domus ornamentum expolitur.

un accompagnement à la maison, de même que les bains & les Thermes. Mais quelque abus qu'on ait pû faire autrefois des Monnoies, dont je parle, comme tant de gens que vous connoissez en font encore à present, c'est l'utilité qu'on en a tirée d'abord, qui en a fait connoître, qui en a introduit l'usage, qui les a fait rechercher avec empressement & qui en a procuré des amas assez considerables pour donner lieu aux Legislateurs d'en determiner la possession.

J'avouë cependant, Monsieur, de bonne-foi, que ce ne fût point ce motif-là qui m'en donna la connoissance : le seul dessein de réjoüir mon esprit & mon imagination au retour d'une maladie me les fit regarder avec ces yeux que l'on a d'ordinaire pour la nouveauté. Il est vrai qu'y trouvant quelque chose de plus à profiter, ou pour mieux dire le plaisir que j'y prenois étant accompagné de la seule utilité, dont l'objet est noble, j'y donnai tout le tems qu'on emploie aux divertissemens. La liaison qu'elles ont avec l'étude de l'antiquité excite assez ceux qui l'aiment, à les consulter. Ainsi, Monsieur, vous ne devez pas douter qu'aimant les livres & ce qui y a du rapport, comme je fais, je n'en aie assez appris

pris pour vous en faire quelque recit, & vous montrer au moins un chemin que tant de grands hommes ont suivi pour rétablir une infinité de choses, que le tems avoit, ou rüinées, ou ensevelies. Je vous donnerai dans la suite une description de leurs manieres, avec une liste de celles qui se peuvent rencontrer. Sur tout, Monsieur, il faut aquerir autant que vous pourrez toutes les Greques, ou dessigner celles que vous ne pourrez avoir. Il faut tâcher d'en copier exactement la legende, quand même il ne s'y trouveroit qu'une ou deux lettres ou du commencement, ou de la fin, ou de celles qui ne pouvans faire un sens, servent à marquer les Epoques, c'est-à-dire, les années ou du regne du Prince, ou de l'origine de la Ville, ou de la durée des Roiaumes. Il ne faut pas oublier encore de les copier dans la même situation qu'elles sont dans les Medailles, parce qu'on en devine ainsi beaucoup mieux le sens, & l'on a moins de peine à remplir ce qui peut y manquer.

LES INSCRIPTIONS.

IL en est de même des Inscriptions qu'il faut prendre avec un égal soin, & s'il

ſe peut, deſſigner le marbre, la pierre ou le métail ſur lequel elles ſont. On doit auſſi conſerver dans la même ſituation, les lettres, les mots, les lignes, & même juſqu'aux effaçüres, pour ainſi dire, car tout cela à ſa raiſon & ſon utilité. Tant de grands hommes anciens & nouveaux ont entrepris de longs voyages pour ce ſujet, que l'on peut ſe promettre quelque avantage à ſuivre leurs pas, & à les imiter. L'Hiſtoire a ſouvent ſi beſoin de ces preuves, que les plus ſçavans qui l'ont écrite ne les ont pas negligées. Elles doivent pretendre beaucoup au prix de l'antiquité ſur tout ce que nous avons de monumens. N'étoient-elles pas en uſage avant qu'on ſe ſervit de l'écorce des arbres pour écrire? nous ne voyons point en effet qu'on écrivit ailleurs que ſur la pierre, & ſur les métaux, vers le tems que ces premiers Sçavans graverent ſur les colonnes, dont parle Joſephe, ou les principes des ſciences, ou l'hiſtoire du monde. Ces Inſcriptions attachées à des colonnes que ceux de Crete conſervoient ſi particulierement, dit Porphyre, dans un des ſes Ouvrages qui nous reſte, marquent aſſez cét ancien uſage. On ne peut douter de leur antiquité puiſqu'elles décrivoient la ceremonie

L. 2. de abſt. anim.

nie des sacrifices des Corybantes; & que l'Auteur dont je parle se sert de ces Inscriptions, pour justifier par les plus anciens monumens qu'on n'offroit aux Dieux dans les premiers sacrifices que des fruits, ou d'autres victimes non sanglantes. Mais quoi que Pline dise qu'on se servit premierement de feüilles de Palmier pour écrire, & ensuite de l'écorce de certains arbres, ce n'a été que dans des tems posterieurs à ceux dont je parle; ce qui est indubitable: & outre cela il ne parle que de la matiere, dont les premiers livres ont été composez. * *Euhemerus*, au raport de Lactance, *avoit fait une Histoire de Jupiter & des autres Dieux pretendus, qu'il n'avoit tirée que des têtres & des inscriptions sacrées, qui se trouvoient dans les plus anciens Temples, & principalement dans celui de Jupiter Triphylien, où l'inscription d'une colonne d'or marquoit qu'elle avoit été élevée par le Dieu même.* Porphyre cité par Theodoret au Discours second contre les Grecs, dit la même chose de Sancho-

In palmarum foliis primò scriptitatum, deinde quarundam arborum libris.

* Antiquus autor Euhemerus, qui fuit ex civitate Messana, res gestas Jovis & cæterorum, qui Dii putantur, collegit, historiamque contexuit ex titulis & inscriptionibus sacris, quæ in antiquissimis templis habebantur, maximéque in fano Jovis Triphylii, ubi auream colomnam positam esse ab ipso Jove titulus indicabat.

choniathon, *il ramaſſa*, ſoûtient-il, *l'Hiſtoire ancienne des regiſtres de toutes les Villes, & des monumens des Temples*, qui ne pouvoient être que des Inſcriptions, comme c'étoit l'uſage de ces tems-là: & Pline lui-même au livre 7e. raporte que les Aſtrologues Babyloniens ſe ſervoient de briques pour conſerver leurs obſervations, *on trouve*, dit-il, *chez les Babyloniens, les obſervations des Aſtres de 720. ans gravées ſur des briques.* Ce qui ſe faiſoit ſans doute parce que l'écriture n'étant pas commune, ou plûtôt n'étant pas connûë des Peuples, il faloit ſe ſervir de matieres ſolides pour conſerver l'invention des Arts & des Sciences, & pour empêcher que l'ignorance & la Barbarie ne diſſipaſſent, & la gloire que les Auteurs meritoient ou avoient aquiſe par leurs travaux, & les avantages qu'une poſterité plus raiſonnable en devoit recüeillir.

Ἐκ τῆς πόλιν ὑπομνημάτων, καὶ ἐν τοῖς ἱεροῖς γεγραφῶν ξυναγαγὼν, καὶ ξυγγράψας. *Theod. ad G. Ser. 2. p. 28.*

Apud Babylonios DCC. XX. annorum obſervationes ſyderum coctilibus laterculis inſcriptas. *Chap. 52.*

Cét uſage, Monſieur, a long-tems duré, puiſqu'Arimneſtus fils de Pythagore au raport de Porphyre dedia au Temple de Junon une lame d'airain, ſur laquelle il avoit gravé les ſciences qu'il avoit apparemment ou redigées en principe, ou cultivées: * *Arimneſtus*, dit Malchus, *étant de retour chez lui attacha*

* Τὸν δὲ Ἀρίμνηστον

au

au Temple de Junon une table d'airain comme une offrande qu'il consacroit à la posterité ; ce monument avoit deux coudées de diametre, & portoit en tître ces vers,

καθελόντ' ἀπὸ τᾶ φυγᾶς, χαλκᾶν ἀνάθημα τῷ ἱερῷ τᾶ Ἥρας ἀναθεῖναι, τλῶ Δεκάμετρον ἔχον ἐγγὺς δύο πηχέων, καὶ ἐπίγραμμα τῶ ἐπιγεγραμμένον τόδε.

Arimnestus le Fils de Pythagore
Comme une offrande me voüa,
En ce Temple au Dieu qu'on adore.
En veillant maintes fois du couchant à l'aurore,
Plus d'une science il trouva.

Πυθαγορίω φίλος υἱὸς Ἀρίμνηστος μ' ἀνέθηκε. πολλὰς ἐξευρὼν εἰν λάγησι σοφίας. τὸν δ' ἀνελόντα Σῖμον τὰ μουσικὰν, καὶ τὸ κανόνα σφε πεπαισάμενον, ἐξενεγκεῖν ὡς ἴδιον.

Simus le Musicien qui l'ôta de ce lieu s'attribua une certaine regle qu'il en avoit tirée & la publia ainsi dans le monde comme venant de lui. Il est constant que les sciences qui y étoient écrites, étoient au nombre de sept. Mais Simus aiant retranché l'endroit qui en contenoit une, le larcin de celle-là fit aussi perdre les autres qui y étoient gravées.

Il paroît par là que les grands hommes n'ont eu long-tems d'autres moiens pour aquerir toutes ces grandes lumieres, qu'ils ont répanduës dans le monde; puisque selon l'opinion des plus sçavans, Py-

γεγραμμένας σοφίας. Δεκάμετρον τὸν μέσον, ἐν δὲ Σιμὸς ὑφείλετο, συναφανισθῆναι, καὶ τὰς ἄλλας τὰς ἐν τᾷ ἀναθήματι γεγραμμένας.

Pythagore & Platon n'ont appris la Philosophie que des Inscriptions gravées en Egypte sur les colonnes de Mercure. C'est aussi de cette maniere qu'ils ont voulu profiter aux autres : & de fait un Auteur Italien, qui nous a donné les antiquitez de la Calabre, dit que *Marc-Aurele conservoit parmi ce qu'il avoit de plus pretieux une pierre que Pythagore avoit fait mettre sur la Porte de son Academie & sur laquelle ce Philosophe avoit écrit de sa main cette sentence*, qui étant un peu étenduë, marque qu'elle étoit mise pour l'instruction selon ces tems-là, & non pas pour l'ornement. *Celui qui ne sait point ce qu'il doit savoir, est une brute parmi les brutes, & celui qui n'en sait point davantage, n'est qu'un homme parmi les brutes, mais celui-là est un Dieu parmi les hommes, qui sait tout ce qu'il peut savoir.* On peut voir en marge les termes de l'Italien, car je ne sai pas à la verité où il a pris cette circonstance de Pythagore;

Marco Aurelio Imperatore teneva come cosa à se carissima una pietra scritta dalla propria mano di Pittagora, laquale dall'istesso Pittagora era tenuta sù la porta della sua Academia, nella quale erano scritte queste parole. *Chi non sape quel che saper deve, è un bruto tra i bruti; chi non sà piu de quel saper deve, è un huomo tra i bruti, ma colui che sà ciò che saper puote, è un Dio tra g'huomini. Croniche di Calabria di Girol. Marafioti.*

gore, & de Marc-Aurele. On n'a point sans doute, encore à present, de moien plus sûr & plus efficace pour s'arracher à l'envie, au pouvoir du tems qui consume tout, pour preserver sa memoire de l'oubli, & pour éterniser son nom, ses études & ses avantures. C'est ce qu'Annibal fit proche d'un Temple de Junon Lacinia dans la Province où il passa l'été après la Bataille de Cannes. *Là*, dit Tite-Live, *il dédia un Autel avec un long discours gravé en langage Punique & en Grec, qui contenoit la description de ses heureux exploits.*

Ibique aram condidit dedicavitque cum ingenti rerum à se gestarum titulo Punicis, Græcisque litteris inscripto.

A propos, Monsieur, cét exemple peut beaucoup servir pour l'opinion qu'on a euë depuis peu de faire en langue vulgaire ces Inscriptions, qui regardent la gloire des Princes ou des grands hommes, & que Monsieur Charpentier a si agreablement défenduë. C'est ce que vous voyez que fit Annibal, qui aimoit la gloire & la reputation plus qu'aucun homme qu'on ait connû : lui qui étoit d'un païs, dont la politesse en savoit aussi bien menager les avantages que pas une nation de la terre. Les deux langues qu'il emploie au raport de l'Historien pour publier son éloge étoient constament les plus universelles du monde. La

Grecque étoit plus connûë, que dis-je, elle étoit la vulgaire dans les lieux où il érigeoit des monumens à sa fortune. Cependant je ne doute point que le langage Punique n'eût dans ce tître quelque honneur, & quelque privilege au dessus du Grec. Il regarda la langue des Peuples qu'il gouvernoit comme celle qui devoit seule contribuer à la grandeur de son nom: & s'il ajoûta celle du païs, où il érigea ce trophée, c'étoit moins par necessité, que pour faire dire ses loüanges à la langue des vaincus, & pour faire souvenir leurs neveux de sa valeur, & de leur défaite. Aussi Tive-Live semble-t-il le marquer, puis qu'il prepose l'un à l'autre, *avec un long discours gravé en langage Punique & en Grec*: parce que ce premier langage étoit le langage du Heros.

Titulo Punicis, Græcisque litteris inscripto.

Les Inscriptions qu'on trouve encore dans Herodote, Diodore de Sicile, Polyænus, Krantzius, Olaus Magnus, & les autres, la maniere dont ils les citent, & les autoritez qu'ils en tirent, sont des preuves suffisantes que ç'a été la premiere maniere de transmettre les choses à la posterité, & d'instruire les peuples. On aprend cela plus particulierement du Dialogue de Platon intitulé Hyparchus, où il est dit que le fils de Pisistrate de ce mê-

même nom, fit graver sur des colonnes de pierre & d'autre matiere, des preceptes utiles & necessaires pour les Laboureurs. Cét usage est aussi constant qu'il étoit universel; témoin cette expression de saint Gregoire de Nazianze, dans l'Oraison Funebre qu'il a faite de son frere, où parlant de sa science il dit, que l'Orient & l'Occident sont comme autant de colonnes qui la publient. Ainsi je conjecture avec beaucoup de fondement que les Archives des Villes & des Empires n'ont été long-tems composées que de tîtres de cette espece, c'est-à-dire, de pierres, de colonnes de marbre, & d'airain, de lames de cuivre, de plomb, ou d'autres métaux. *Ensuite*, dit Pline, *on commença à faire & à composer les monumens publics de lames ou de volumes de plomb.* Et l'on remarque dans les Machabées que l'Acte de la confederation faite entre les Romains & les Juifs fût écrit sur des lames de cuivre, *après l'avoir gravé sur des tables d'airain, ils envoierent, ainsi ce traité à Jerusalem, afin que les Juifs eussent chez eux de quoi les faire souvenir de la paix, & de l'alliance qu'ils avoient contractée ensemble.* Les Regîstres

Ἀλλ' ἐωὰ τὰ ὁμοῦ λαμπρὰ καὶ ἐπιφανῆ, καὶ ὅσα ἐκεῖνον ἐπήλθεν ὕστερον ἐπίσημοι σήλαι τὰ ἐχέγγυα πολιτείας.

Postea publica monumenta plumbeis voluminibus confici cœpta.

Quod rescripserunt in tabulis æreis, & miserunt in Jerusalem, ut esset apud eos ibi memoriale pacis & societatis.

de ceux de Lacedemone étoient aparemment d'airain, puis que ces lettres qu'ils écrivirent aux Juifs étoient de même matiere, comme on le voit encore dans le chapitre 14. des Machabées. Tacite le dit assez clairement de ceux de Messene, lors qu'il décrit la contestation qu'ils eurent avec les Lacedemoniens, touchant le Temple de Diane Limenetides. *Les Messeniens au contraire*, dit-il, *produisirent l'ancien partage du Peloponese fait entre les descendans d'Hercule, & montrerent que le champ, dans lequel le Temple en question avoit été bâti, étoit échû à leur Roi: que la preuve en avoit été gravée sur la pierre, & se conservoit encore sur d'anciennes lames de cuivre.* Les Ouvrages d'Hesiode ne furent d'abord écrits ou gravés que sur des lames de plomb, que l'on conservoit precieusement dans un Temple des Muses en Bœotie.

Contrà Messenii, veterem inter Herculis posteros divisionem Peloponnesi protulere, suoque Regi Denthe-liatem agrum, in quo id delubrum, cessisse: monimentaque ejus rei sculpta saxis, & ære prisco inanere. *An. l. 4. c. 43.* — Α'ν' ἰ-σχόμλω

On trouve dans cette espece de monumens les Loix anciennes des Nations, ce que Sophocles confirme par ce qu'il fait dire à Dejanire. J'ai, dit-elle, executé toutes choses aussi exactement qu'une loi immuable des tables d'airain;

J'ai tout fait, une Loi gravée

Sur

Sur des Tables d'airain n'eſt pas mieux observée.

Ces Tables étoient attachées à des colonnes, dans les lieux publics; témoin cette Loi, dont parle Andocides, qui étoit devant le lieu ou ſe tenoit le Senat, par laquelle il étoit permis de tuer le Magiſtrat, qui gouverneroit après le renverſement de la Republique. On lit ſouvent dans ces Inſcriptions une partie de l'hiſtoire des états. Polyænus raporte qu'Alexandre trouva dans le Palais des Rois de Perſe une colonne d'airain, ſur laquelle étoient gravées non ſeulement les Loix que Cyrus avoit faites, mais encore les magnificences de la table de ſes ſucceſſeurs. Ce Prince aparemment ne s'étoit pas encore accoûtumé à cette grandeur Aſiatique, comme il fit depuis; car en faiſant ôter cette colonne, il dit à ces amis, qu'il n'étoit pas à propos que les Rois apriſſent à faire des repas avec tant d'intemperance. On lit encore dans ce même Auteur une Inſcription curieuſe, qui, ce me ſemble, eſt échapée à Reineſius, comme beaucoup d'autres que j'ai remarquées ailleurs, quoi qu'il ait ramaſſé celles qui ſe trouvent dans les livres anciens. Elle étoit gravée ſur la colonne, ou ſur la baſe d'une Statuë de

χαλκᾶς ὅπως δύνωνται ἐκ δέλτου γεγράφω. Trach. v. 692.

de Semiramis, & l'on y voit avec plaisir la description des faits heroïques de cette Princesse.

Ce sont aussi ces mêmes Inscriptions, qui ont empêché de perir la plûpart des faits, que les Historiens ont recüeillis. Comme ce que dit Pausanias dans les Attiques p. 57. qu'à l'entrée de l'Academie d'Athenes il y a un Autel dedié à l'Amour, dont l'Inscription fait voir que *Charmus* avoit le premier donné des marques de sa veneration & de sa reconnoissance envers l'Amour par la Dedicace de ce Monument CHARMUS A ÉTÉ LE PREMIER DES ATHENIENS, QUI A CONSACRÉ CET AUTEL A L'AMOUR.

Πρὸ δὲ τῆς ἐσόδου τῆς ἐς Ἀκαδημίαν ἔστι βωμὸς Ἔρωτος ἔχων ἐπίγραμμα, ὡς Χάρμος Ἀθηναίων πρῶτος Ἔρωτι ἀνάθοιτο.

On leur a confié les traitez des Princes & des Rois, les confederations des Peuples, les societez des Villes les unes avec les autres. Nous leur devons les Epitaphes des grands hommes, & leur Genealogies, principalement aux Grecques. Ne nous ont-elles pas conservé (ce qui est admirable) ces premieres & ces plus pures Loix que Dieu grava dans le cœur de l'homme, têmoin les preceptes de cette colonne du Temple de Delphes, dont j'ai parlé. Les vœux faits aux divinitez Payennes pour toutes sortes de besoins

soins n'y sont pas moins frequens, non plus que les actions de grace pour des gueriſons miraculeuſes, des ſaiſons fertiles, des victoires remportées ou aux jeux, ou à la guerre. On y aprend avec plaiſir les uſages anciens dans les donations pieuſes ou ordinaires, dans les teſtamens, dans les traitez pour le commerce. Enfin l'on peut encore remarquer dans ces monumens la difference des lettres alphabetiques, ou numeralles ſelon la difference des tems. Et l'on y trouve le plus ſouvent de ces tables votives, qui étoient toûjours accompagnées d'un tître en vers, ce que prouve celle d'Arimneſtus que j'ai raportée, & cét endroit des Metamorphoſes,

..... Ils vont aux Temples,
Et mêlant des preſens à leur devotion,
Ils y joignent un tître, ou quelque Inſcription,
De peu de Vers.

-- Dant munera templis. Addunt & titulos, titulus breve carmen habebat. *liv.* 8.

D'où vient que la plûpart des anciennes Inſcriptions Latines miſes dans les Temples étoient en vers, ce qu'on n'a pas encore remarqué, & ces Vers s'appeloient Saturniens ſelon Fortunatianus, qui cite pour exemple, l'Inſcription raportée par Tive-Live au ſujet du vœu qu'Æ- *Liv.* 40.

qu'Æmilius avoit fait d'une Chappelle aux Lares permarins. Et pour vous faire connoître en un mot de quelle autorité elles sont parmi les Sçavans : C'est qu'autrefois chez les Grecs & chez les Romains une infinité des plus habiles les ont jugées dignes de leurs recherches ; & que dans les derniers tems, Joseph Scaliger s'est bien voulu donner la peine de reduire en tables celles qu'on avoit ramassées de son siecle. L'Ordre qu'il y a donné, est encore celui qu'on a suivi dans les recüeils posterieurs, tant il est judicieux & methodique. Le nom & la peine de cette illustre personnage suffisent, ce me semble, pour autoriser le soin qu'on se donnera à les recüeillir. Au reste pour ne point perdre l'occasion de les copier en quelque endroit qu'elles soient, il faut se precautionner d'une lunette d'aproche, il arrive souvent qu'elles sont si élevées que la vûë n'a pas assez d'étenduë pour les lire sans secours. Il faut dessigner celles qui seront à la portée, si les lettres sont fugitives, ou laver la pierre avec de l'eau, & répandre quelque matiere de differente couleur dans les creux, afin de ne rien perdre ou du sens, de l'ortographe, des ponctuations, ou de la forme des caracteres ; parce que

de

de toutes ces choſes on tire ordinairement des conjectures du tems, du lieu, & des perſonnes pour qui & par qui elles ont été faites. En effet par la figure, & par la prononciation de certaines lettres, comme de *l'Omicron*, O, & de *l'Omega*, Ω, dit Terentianus, on connoît plûtôt l'uſage des tems, que l'origine du ſon de ces lettres. Et Platon, dans ſon Cratyle, témoigne qu'on ne ſe ſervoit point d'*Ita*, H, autrefois, mais ſeulement d'*Epſilon*, E; comme on le voit dans ces colonnes Farneſes, où il y a ΔΕΜΕΤΡΟΣ au lieu de ΔΗΜΗΤΡΟΣ, & ainſi des autres. Monſieur Scaliger remarque auſſi que dans les anciennes Inſcriptions, l'*Iota*, I, eſt ſouvent mis pour l'*ita*, H, & OI, celles du Palais Farneſe, que je viens de citer, en ſont témoins. Ce qui peut ſervir à nous aprendre en quelque façon, & la prononciation du Grec, & l'âge à peu-près de l'Inſcription. Ainſi vous voyez bien qu'on peut faire beaucoup d'autres reflections auſſi utiles.

Temporum momenta dictant non ſonitas. Οὐ γὰρ Η' ἰ-χεώμεθα, Ε' τὸ παλαιόν.

J'avois deſſein de ramaſſer toutes les Inſcriptions, qui ſe trouvent dans les Livres anciens, dont j'en ai déjà un bon nombre. Mais puiſque Mr. Morhofius a déjà fait ce Recüeil, à ce que je remarque dans les nouvelles de la Republique

Juin 1685. p. 616.

que des lettres, je me contenterai de faire des souhaits pour voir cét Ouvrage, qui venant d'un si sçavant homme, ne sçauroit manquer de nous apporter beaucoup d'utilité.

Si vous avez, Monsieur, de l'inclination pour les antiques & pour ce qu'elles nous aprennent, vous y aporterez encore plus de diligence à les ramasser, vous encherirez sur les manieres que je vous propose. Si vous lisez cependant le voyage de Monsieur Spon, la relation d'Egypte du P. Vansleb, & celles de Monsieur Patin aux Princes d'Allemagne vous ne tirerez pas peu de lumieres pour ce que je viens de vous dire, ou que je vous dirai dans la suitte. Ce sont de petits livres aisez à porter; outre cela les Auteurs étoient habiles & fins voyageurs, ils étoient éclairez, & n'ont quitté leurs foyers que pour la recherche sçavante, dont je vous parle. Sur tout, Monsieur, n'oubliez pas parmi les lectures que je vous propose la relation d'Angleterre de nôtre ami, quoi qu'il n'ait pas voyagé dans le même dessein que les autres il n'a pas laissé néanmoins de faire d'aussi curieuses remarques, mais ce n'est pas pour cela que je vous la recommande, c'est pour l'ordre, la manie-

re

re & l'exactitude qu'il a eüe, & une certaine penetration à decouvrir ce qu'il faloit precisement remarquer.

Vous ne devez rien negliger de tous les Ouvrages publics, s'ils ont quelque chose de considerable, d'ancien, de nouveau ou de merveilleux. Le dessein pour cela est absolument necessaire, il s'y faut stiler de bonne heure, ce que vous avez fait apparemment. Il se rencontre en effet tant de chefs d'œuvres à ramasser, qu'un Voyageur manqueroit à son but principal, s'il n'avoit pas apris, ou s'il ne se pouvoit servir du crayon.

LES STATUES.

Que n'admire-t-on point dans les Statuës des grands hommes, des Princes, ou des Deïtez : dans ces monumens, dont Cassiodore dans ses mêlanges fait une si agreable & une si éloquente description ; & dont Callistrates dit si spirituellement, que *les arts ne paroissent pas seulement animez par la voix des Poëtes & la langue des Orateurs, lors qu'ils sont agitez de l'inspiration Divine; mais même que la main des ouvriers n'é-* *Liv. 7.*

Οὐ πειθῶ ἢ κὴ λογοποιῶν μόνον πνέον ἢ τέχνας ἐπὶ τὰς χλῶτ-

prou-

τας, ὁκ θεῶν θειασμῶ πιστὸν· ἀλλὰ τῇ τῶν δημιουργῶν αἰ χεῖρες θειοτέρων πνευμάτων ἐμφορεῖς ληφθεῖσαι, κάτοχα ἐ μετὰ μανίας ἀποφαίνουσι τὰ ποιήματα. *Anbach. ft.*

prouve pas moins ces secours du Ciel, ces émotions surnaturelles, & qu'elle fait également remarquer dans l'expression de ses Ouvrages de l'Entousiasme & de la fureur divine. Ces Statuës, Monsieur, ne sont-elles pas faites le plus souvent des amans, des sujets, ou de adorateurs. Ephese & Argos, sans parler de tant d'autres Villes, n'ont eu pendant long-tems d'autres Souverains sans doute que leurs Déesses, & leurs Temples: & que la derniere même ne distinguoit ses années que par le nom des Prêtres de sa Junon. L'amour de ce jeune Perinthien pour la Venus de Gnide est si celebre qu'il n'est pas besoin d'en raporter les circonstances. Il y en eût encore un autre du tems de Domitien, comme on le voit dans Philostrate, qui fit des presens de la plus grande partie de son bien au Temple, dans l'esperance qu'il avoit d'en épouser la Déesse. Les Magistrats même & les habitans de Gnide souffroient cette prodigieuse manie, pour rendre leur Ville & leur Deïté plus fameuses, ou pour quelque autre raison, qui n'est pas venuë jusques à nous. Cette admirable Statuë néanmoins n'étoit pas la seule qui excitoit de ces desirs extraordinaires. Celle de la bonne fortune, qui étoit à Athenes dans

Vie d'Apoll.

le

le Prytanée, eût un amant d'une des meilleures familles de cette Ville. Le jeune Athenien, qui en étoit éperdu, ne pouvant obtenir des Magistrats qu'il l'achetât, au rapport d'Elian, il se donna la mort, après avoir fait des sacrifices & des offrandes magnifiques à cette maîtresse inaccessible & inalienable. Enfin outre une infinité d'autres ce Cupidon de Thespies qu'on alloit voir de tous côtez, *& pourquoi l'on alloit seulement à Thespies*, dit Ciceron ; & celui de la Ville de Pare, qu'Alchidas Rhodien rendit celebre par sa fureur; aussi selon Pline ne cedoit-il pas à la Déesse de Gnide, ni en beauté, ni en avantures.

Hist. div.

Propter quod unum visuntur Thespiæ.

Par Veneri Gnidiæ nobilitate & injuriâ.

Si ces effets sont surprenans, il n'est pas moins constant que les premieres Statuës ont fait abandonner le culte du premier Etre, & ont formé les premieres Divinitez, que les Payens ont adorées pendant tant de siécles. Le quatriéme Chapitre de la Sageſſe l'explique si particulierement, qu'on ne le peut guere davantage. Numa sans doute avoit prevû ce penchant des peuples, & l'impression que les Statuës faisoient sur leurs esprits, puis qu'il deffendit à ses sujets de croire que Dieu eût une figure humaine. C'est ce que Varron nous avoit apris,

Vie de Num. & Plutarque, qui l'a aparemment suivi, le confirme avec la plus belle reflexion du monde; & il ajoûte ensuite que depuis les Romains ont été 170. ans sans avoir ni de Statuës, ni de Peintures; ce que les Allemans, les Perses, les Scythes, & les Lacedemoniens ont observé de même pendant long-tems.

Liv. 7. Nous voyons dans Herodote que les Cartaginois avoient en veneration une image d'Amilcar qui étoit chez eux. Ceux de Methymne même au raport *P. 102.* d'Oenomaus cité par Eusebe rendirent des honneurs divins à une tête de bois de figure humaine, que des pêcheurs avoient tirée de la mer dans leurs filets. Et de fait c'est l'usage & la liberté de faire des Statuës, qui a multiplié les Temples & les Divinitez. Nous ne tenons, dit Ciceron, la connoissance du visage des Dieux que des desseins & du caprice des Peintres & des Sculpteurs; *Nous ne connoissons les Dieux par le visage, que parce qu'il a plû aux Peintres & aux Sculpteurs de nous les representer ainsi.* Et Josephe dans son livre second contre Appion tient même que *les Peintres & les Sculpteurs y ont aussi beaucoup contribüé parmi les Grecs en representant ces Divinitez selon leur caprice, & particulierement ceux*

Deos eâ facie novimus, quâ pictores & fictores voluerunt. *de Nat. Deor. 1.* Εἰσὶ δὲ οἱ μὲν ἀφ' ἑτέρου τὸν παρ' ἡμῖν

des

des plus excellens artisans, qui employoient pour ce sujet l'or & l'ivoire. Il arriva même que l'on cessa de reverer les plus anciennes de ces Divinitez, pour en adorer de nouvelles. C'étoit sans doute de celles qui se trouvoient faites avec plus d'Art, comme celles de Dædale, qu'on disoit être mouvantes, au rapport de Paiæphatus, parce qu'il fût le premier à quitter la maniere que ses devanciers avoient imitée des Egyptiens, & qu'en separant les pieds dans les Statuës, il suivit la nature de plus prez. Lysander Chef des Lacedemoniens, qui connoissoit le respect, que les Statuës s'attiroient, en voulût profiter. Son ambition, que Plutarque décrit, lui suggera de dedier au Temple de Delphes une Statuë d'airain, qui lui ressemblât. Ce qui ne manqua pas de faire son effet, parce que ses Statuës étoient d'un art, & d'une beauté singuliere: il fût le premier des Grecs, dit Plutarque, qu'on revera comme un Dieu de son vivant. Et Duris, qu'il cite, ajoûte que plusieurs Villes éleverent des Autels à ce General, immolerent des victimes, & chanterent des hymnes en son honneur. Ceux de Samos ordonnerent même que les jeux ou les Fêtes, qui étoient chez eux dediées à Junon, seroient dans la

ἀκμάσαν τες θεοὶ γεγονέναι. οἱ δ' ὑπαναμάζοντες τὸ πρῶτον δαίδαλα τὰ ξόανα ὑπερβάλλειν δ' ὕστερον λέγουσιν ἄλλοι δ' καινοὶ τινες εἰσαγόμενοι θρησκείας τυγχάνουσιν.

suite consacrées, & porteroient le nom de Lysander. Je ne doute point non plus que Phidias n'eût en vûë cette veneration qu'on rendoit aux Statuës en gravant son portrait & celui de Periclés son Mecenas sur le bouclier de Minerve. Aussi Hesiode fait-il monter le nombre des Dieux sur la Terre à 30000. voulant moins constament désigner par là un nombre determiné, qu'un nombre infini: comme on le peut remarquer par ce qu'en dit Porphyre, dans son commentaire sur l'atre des Nymphes. *Le monde*, dit-il, *est plein d'hommes & de Dieux.* Et ce que rapporte Maxime de Tyr du Poëte Grec: *Il n'y a point de lieu dans Homere, qui soit sans genie & sans divinité.* Cette raison sans doute fait qu'Aristophane apelle les Sculpteurs Θεοποιὸς *faiseurs de Dieux*; & Callistrates aparemment dans ses Statuës faisoit attention à cette idée, lorsqu'il apelle sacrez, ἱερὰ, les ouvrages de leur art, & qu'il s'en fait même une Religion; *car je ne crois pas*, dit-il, *qu'il me soit permis d'apeller autrement ce que cét art a toûjours produit de divin.* Aussi Julius Pollux nomme-t-il la statuaire, Θεοποιητικὴ, *fabricatrice de Dieux*; quoi qu'il veüille distinguer cette expression d'avec celle de Θεοποιία, comme

Ἀνθρώπων γὰρ θεῶν τε πᾶς μὲν οὐρανὸς κόσμος. Οὐτὸς δὲ οὐδεὶς μέρος ὁ μὴ θεῖον ἄνδρα.

Οὐ γὰρ μοὶ θεμιτὸν μὴ καλεῖν ἱερὰ τέχνης μνήματα.

qui

qui diroit *Deifique*, par une delicateſſe de Religion, que la ſuperſtition ſeulement & la politique font valoir, ce qui n'eſt que trop commun parmi nous; ou en tout cas, l'ignorance de l'hiſtoire & de la verité.

Ne ſeroit-ce point à cauſe de cét inconvenient, que les Peintres n'ont pas toûjours eu la liberté de faire des figures humaines, comme je le conjecture par le mot Grec ζωγραφία, dont leur art eſt apellé. Car pourquoi les nommer *deſſignateurs d'animaux*. Quoi qu'il en ſoit, ce nom leur eſt demeuré depuis même que la credulité des peuples, & la politique de ceux qui les gouvernoient, leur a permis à eux & aux Sculpteurs de faire des Divinitez à leur mode; comme on le voit dans l'endroit de Joſephe, que j'ai cité. De là vient aparemment que dans Plutarque des tableaux & des Statuës de figure humaine ſont apellées Dieux par la veneration qu'elles s'attiroient ordinairement dans le monde. * *On raconte* (dit-il dans la vie de Fabius Maximus) *que ſon Secretaire lui adreſſant la parole, lors qu'on tranſportoit les dépoüilles des Tarentins, que fera-t-on demanda-t-il de ces Dieux? car c'eſt ainſi qu'il apelloit les tableaux & les Statuës.* Et je me ſouviens

* Πάντων ἢ ἄλλων ἀναθημάτων καὶ φορημάτων λέγεται τὰ γραμματεῖα πυθέσθαι τὸν Φαβίου παῖδα τὸν ἡγεμόνα κελεύσαντος γραφὰς ἄγειν τῶν θεῶν προϋπαντῶντας καὶ τὰς ἀνδριάντας.

à ce propos d'avoir lû en quelque endroit qu'un Sculpteur aiant exposé en public une Statuë qu'il avoit faite, le peuple qui la trouva merveilleuse l'adora aussitôt, tant il est vrai qu'on avoit du respect & de l'admiration non seulement pour tout ce qui étoit parfait en son genre, sans examiner ce que c'étoit, mais que le peuple en general avoit peine à retenir sa veneration pour cette espece d'ouvrage, que la coûtume & l'exemple consacroient plûtôt que la raison. On le voit par cette exclamation de Maxime de Tyr : *ô combien l'on a consacré de differentes Statuës, que l'art, l'usage, l'utilité ou l'admiration ont renduës augustes ou venerables. La grandeur Majestueuse de beaucoup les ont mises au nombre des Dieux, & la beauté des autres les ont élevées à ce degré d'honneur.* Ce qui fit sans doute que Constantin, au rapport d'Eusebe, deffendit de mettre ses Statuës dans les Temples des Payens, de crainte que l'erreur de sa representation & de leur beauté ne leur attirât des honneurs deffendus. Ne sait-t-on pas en effet qu'à Rome & ailleurs, comme j'en ai déjà raporté quelque preuve, que des figures inconnuës trouvées dans la terre, ou dans les eaux, ont obtenu les honneurs di-

ὦ πολλῶν τῶν παντοδαπῶν ἀγαλμάτων, ὧν τὰ μὲν τέχνης ἐνέκεν· τὰ δὲ μεγέθους ἠγάπηται· τὰ δὲ τοῦ ὠφελείας ἕνεκεν ἐπιμήθη· τὰ δὲ ἐκπλήξεως ἐσεβάσθη· τὰ δὲ μέγεθος ἐθαύμασε· τὰ δὲ κάλλος ἐκτήσατο.

Dissert. 38. n. 226.

divins. *Tatius*, dit Lactance, *consacra le simulacre de la Déesse Cloacina, qu'on avoit tiré d'un grand égoût, & parce qu'il ne savoit pas de qui étoit cette Statuë, il lui donna le nom du lieu où on l'avoit trouvée.* Qui ne sait encore qu'une infinité de peuples même des plus polis ont élevé des Autels à des Rois, à des Princesses & à d'autres hommes, parce qu'ils en avoient des Statuës ou d'un art excellent ou d'une matiere pretieuse. * *Ils ont dedié même*, dit Lactance, *& consacré les Statuës des Rois après leur mort, qu'ils avoient representez à leur fantaisie; parce que ces Statuës étoient d'une beauté exquise & avoient des ornemens singuliers.* Et Valere Maxime raporte que les Rhodiens rendirent aux Statuës d Harmodius & d'Aristogiton, qu'Alexandre renvoioit en Grece, les mêmes honneurs qu'aux Dieux.† *Les Statuës*, dit-il, *étans aussi arrivées à Rhodes, ceux de la Ville les reçûrent en corps, & les aiant placées dans un hospice, ils les mirent encore sur des coussins ou sur des lits sacrez. Rien ne pouvoit être plus avantageux*

Cloacinæ simulacrum, in cloaca maxima repertum, Tatius consecravit, & quia cujus esset effigies ignorabat, ex loco illi nomen imposuit. Minutius Felix *dit la même chose*, Cloacinam invenit Tatius, & coluit.

* Fictos mortuorum regum vultus & ornatus exquisita pulchritudine statui consecrarique fecerunt. *Lact. liv. 2.*

† Rhodii quoque eas urbi suæ oppulsas cùm in hospitium publicè invitâssent, sacris etiam pulvinaribus collocaverunt; nihil hâc memoriâ felicius, quæ tantum venerationis in tam parvulo ære possedit. *Val. Max.*

geux à ceux qu'elles repreſentoient; puiſque chez les étrangers même, *le ſouvenir de leur vertu attira tant de veneration pour des figures ſi petites.* Cette reflection néanmoins n'eſt pas juſte entierement, il n'y avoit rien d'extraordinaire dans l'honneur que ces Inſulaires defererent à des Statuës: ils ſuivirent en cela la Theologie de leur tems. *Auſſi étoit-ce une opinion & une coûtume établie chez les Grecs, principalement*, dit Ciceron dans ſa quatriéme Verrine, *de croire que l'honneur qu'on avoit rendu aux hommes par cette eſpece de monumens, étoit conſacré & devenoit un genre de Religion, par la raiſon qu'on rendoit un honneur ſemblable aux Dieux.* Et que de là il avoit paſſé aux hommes, comme on le voit dans Pline. Ciceron remarque enſuite que ceux de la Ville de Rhodes étant aſſiegez par Mithradate, conſerverent la Statuë de ce Prince, qui étoit dans le plus bel endroit de leur Ville, pendant même les aſſauts les plus redoutables, & les aprehenſions du dernier peril. Cependant les Egyptiens ſont les premiers, qui ont introduit cette eſpece de Religion; puis qu'il eſt certain que leurs premiers Dieux ſont leurs premiers Rois. La beauté des ouvrages & cette perfection miraculeuſe, qui s'eſt trouvée dans

Propterea quod apud omnes Græcos hic mos eſt, ut honorem hominibus habitum in monumentis hujuſmodi non nulla religione deorum conſecrari arbitrentur.

dans plusieurs, a néanmoins autant contribué à ce respect qui a degeneré en Religion,& à ce culte qu'on a rendu aux Statuës, que la politique des Princes ou la soûmission des peuples. *Dont la beauté,* dit Quintilien parlant des ouvrages de Phidias, *semble avoir ajoûté quelque chose à la veneration que la religion inspire, tant la majesté de l'ouvrage aprochoit de celle de Dieu.* La Statuë de Marius, que Plutarque avoit vûë à Rome, étoit à peu prez de ce genre; puis qu'elle marquoit, à ce qu'il dit, son humeur & ses inclinations. Ce qui fait qu'en de certains lieux au rapport de Dion de Prusse, on punissoit de mort, du suplice même de la roüe, ceux qui les avoient mutilées. Il est vrai aussi qu'on observoit de certaines regles, quand on les posoit en quelque endroit, & des ceremonies particulieres, qui leur attribuoient le privilege d'inviolables & de religion. Celles des Princes, qui étoient les plus communes, étoient de cette sorte la plûpart du tems. Les Empereurs selon Marcian faisoient beaucoup de difference entre leurs Statuës consacrées, & celles qui ne l'étoient pas. *Les mêmes,* dit ce Jurisconsulte, *ont decidé dans un rescrit qu'ils adressent à Pontius, que ce n'étoit pas un crime de leze-*

Cujus pulchritudo, adjecisse aliquid etiam receptæ religioni videtur, adeò majestas operis Deum æquavit.

Iidem Pontio rescripserunt non

videri contra Majestatem fieri ob imagines Cæsaris nondum consecratas venditas. *Leg. 5. ff ad Leg. Jul. M.*

Majesté, de frapper sans dessein, ou de commercer des Statuës de l'Empereur, lors qu'elles n'avoient pas été consacrées. Ce qui a fait distinguer sans doute à des Jurisconsultes, & à des Antiquaires comme Gutthier, de trois sortes de Statuës; des particulieres, des honoraires & des consacrées. Ces Empereurs au reste, dont parle l'ancien Jurisconsulte, sont Septime Severe & Caracalle son fils aîné, à qui il semble que les peuples aient pris plaisir d'élever plus de monumens, qu'à tous les autres. En effet on peut dire en passant, qu'il n'y a point d'Empereurs pour qui l'on ait tant fait de vœux: comme on le voit dans la quantité d'Inscriptions que nous en avons, & de qui par consequent il y ait eu tant de Statuës. Ainsi le nombre que les ouvriers en faisoient, parce que le commerce en étoit grand, a donné occasion sans doute à cette loi.

Je crois outre cela que dans nos imprimez le nom du Magistrat, qui les avoit consultez, y est corrompu. Je ne trouve point en effet de *Pontius* sous ces regnes, mais plûtôt un *Ponticus* selon cette Medaille, que je tiens de Mr. Vaillant. On y voit que c'étoit un Magistrat de Byzance, qui gouvernoit peut-être dans la Ville, lors qu'elle tenoit encore le parti

ti de Pescennius Niger. Je fonde cette derniere conjecture sur ce qu'il n'y a point de tête d'Empereur, ce que cette Ville n'auroit pas osé faire après sa disgrace. Si les Empereurs adressent une loi à ce *Ponticus*, & si son nom se trouve dans les Medailles de Caracalle frappées à Byzance, ce ne peut être qu'après que cette Ville fût rentrée en grace par le moien de cét Empereur, qui la fit retablir dans ses droits.

Enfin pour revenir aux Statuës sous le Christianisme même, l'on n'avoit guere moins de respect pour elles, quelque ennemi qu'on fût dans ce tems-là des honneurs qu'on leur avoit autrefois rendus. Cassiodore appelle encore sacrileges, ceux qui les enlevoient, parce que le tems & leur beauté singuliere les avoient en quelque façon consacrées.

Spondens etiam centum aureos, si quis hæc sacrilega prodere furta maluerit. *Var. l. 2.*

C'est aussi ce qui a tant fait estimer les

* Ἔτι δὲ καὶ τὰ τῶν ἀρχαίων δημιουργῶν ἀγάλματα τῆς παλαιᾶς ἐρχήσεως λείψανα. * ******* καὶ τὰ σχήματα μετέφερον ὀλίγου εἰς τὰς χορὰς, ἐκ δὲ τῶν χορῶν εἰς τὰ παλαίστρας, καὶ ἦν ἐν τῇ μουσικῇ καὶ τῇ τῶν σωμάτων ἐπιμελείᾳ πέδε ἐποιεῖντο τὴν ἀνδρείαν. L. 14. p. 629.

Arts, lors qu'ils étoient mis en usage par des Genies delicats & des mains savantes: & en effet quel soin les Anciens ne prenoient-ils pas à les cultiver. Maxime de Tyr dans son discours trente-huitiéme semble vouloir insinuer que les Grecs sont auteurs des premieres & des plus belles Statuës. Ce qui n'est pas sans apparence, s'il est vrai, comme le dit Athenée, que les Sculpteurs devoient savoir jusqu'aux regles de la danse. * *Les Statuës*, dit il, *des anciens ouvriers sont encore des vestiges des danses antiques. D'où vient*, ajoûte-t-il un peu après, *que l'attitude, que le contour de leurs ouvrages étoient admirables, parce qu'ils les prenoient des mouvemens reglez de la danse, & qu'ils s'attachoient davantage à representer ce que les jeux, la musique & les exercices du corps leur pouvoient faire concevoir des mouvemens & des élevations de l'ame.*

C'est encore cette beauté surprenante, cette perfection extraordinaire, ce fin, pour ainsi dire, qu'on remarquoit dans leurs Ouvrages, qui les a tant fait aimer de ceux que la Profession ou le genie élevoit au dessus du commun, & qui les a fait rechercher de tous avec cette passion que Seneque & Pline décrivent. Quelle passion Ciceron ne têmoigne-t-il pas

pour

pour cette espece de monumens. On voit souvent dans ses lettres qu'il presse Atticus son ami & son allié, de lui envoier ceux qu'il avoit achetez pour lui, & le prie de lui en chercher beaucoup d'autres pour orner sa Bibliotheque. *C'est pourquoi*, dit-il, *je vous conjure d'employer toûjours vos soins pour orner ma maison de toutes ces autres raretez, dont vous me parlez.* Et il se promet * *d'en remplir la maison de campagne qu'il avoit à Cajette, lors qu'il en auroit amassé un grand nombre.* Il conjure son ami dans un autre endroit de ne rien épargner pour satisfaire ce genre de plaisir qu'il goûtoit par dessus tous les autres, parce qu'il regardoit les lettres. † *J'attens*, dit-il, *avec impatience les Statuës de Megare, & les Hermes dont vous m'écrivites la derniere fois, envoiez moi je vous prie tout ce que vous aurez dans ce genre, ou que vous jugerez propre pour mon Academie, & soiez sûr que l'argent sera toûjours prêt. Vous savez que je me fais un plaisir singulier, & que je cherche avec passion ce qui a du rapport aux lettres, & qui peut orner ma Bibliotheque*

Quare velim ut scribis cæteris quoque rebus quàm plurimis eum locum ornes.

* Cajetam, si quando abundare cœpero, implebo.

† Signa Megarica & Hermas, de quibus ad me scripsisti, vehementer expecto; quidquid ejusdem generis habebis dignum Academiâ tibi quod videbitur ne dubitaris mittere & arcæ nostræ confidito. Genus hoc est voluptatis meæ, quæ γυμνασώδη maximè sunt ea quæro.

que. C'eſt pourquoi, &c. Auſſi dit-il en un autre endroit, qu'il avoit fait donner 4400 ſexterces pour les figures, dont il vient de parler, & *qu'il avoit tant de manie pour ce genre de curioſité, qu'il avoit autant beſoin de l'indulgence & de l'affection de ſon ami, pour la ſatisfaire, qu'il avoit à apprehender le reproche des autres.* Et il dit, ce me ſemble, dans un de ſes diſcours contre Verrés que Heius avoit donné 120000 ſexterces pour une ſeule petite figure.

Nam in eo genere ſic ſtudio efferimur, ut abs te adjuvandi ab aliis prope reprehendendi ſimus.

Cette paſſion étoit ſi commune dans ce tems-là qu'Horace décrivant les manies & les erreurs vulgaires de ſon ſiecle commence par celle ci,

Damaſippe ſe met au rang des phreneti-
ques,
D'acheter, comme il fait, tant de mar-
bres antiques.

Inſanit veteres ſtatuas Damaſippus emendo.

On y emploioit aparemment des ſommes immenſes du tems de Seneque encore, puis qu'il apelle les ſtatuaires *les Miniſtres des vains excez.*

Luxuriæ miniſtros.

EXPLICATION D'UN PASSAGE DE SENEQUE.

Ce Philoſophe néanmoins n'y étoit pas ſans doute plus retenu que les autres, d'autant plus qu'on l'accuſoit d'avoir chez lui 500. tables de cedre ou d'ivoire: combien à plus forte raiſon devoit-il avoir de ces monumens qui conviennent

tant

tant aux lettres, & à l'eſtime qu'on a pour ceux qui ont excellé, ou qui ont merité cette eſpece d'immortalité par leur vertu, pour les miracles que la nature a faits en eux, ou ceux qu'ils ont faits dans la nature. Auſſi je trouve qu'il eſt plus indulgent pour ceux qui en faiſoient amas, que pour la plûpart des faiſeurs de Biblioteques. Je tire cette conjecture d'un endroit de ſes Ouvrages aſſez obſcur, pour ne pas dire corrompu, que Lipſe & Daléchamp n'ont point entendu, puis qu'ils l'expliquent differemment; mais qui étant reſtitué fait un ſens parfait & ſuivi. Je raporterai une partie de ce qui precede, afin que vous entendiez mieux la difficulté, & que vous jugiez plus aiſément ſi ma correction eſt bonne, & ſi je n'ai pas raiſon de croire que Seneque aimoit les Statuës, & les autres monumens anciens, comme tous les autres Savans de ſon tems: c'eſt au Chapitre neuviéme de la tranquilité de l'ame, ou après avoir dit, "qu'il faut de "la moderation non ſeulement dans ce "qu'on fait au dehors & pour le public, "mais même dans le particulier. Que la "dépenſe dans l'étude & pour les ſciences, quelque honnête qu'elle ſoit, n'eſt "pas cependant raiſonnable, qu'autant

" qu'elle se fait avec jugement & avec re-
" gle. A quoi bon ce nombre infini de
" Bibliotheques & de livres, dont à pei-
" ne on peut lire le catalogue en toute sa
" vie, la multitude des choses accable
" plus un esprit qui veut aprendre, qu'el-
" le ne l'instruit. Et n'est-il pas plus à pro-
" pos de s'attacher à peu d'Auteurs, que
" d'errer, pour ainsi dire, parmi un
" grand nombre. La Bibliotheque d'A-
" lexandrie qui fût brûlée étoit compo-
" sée de 400000 Volumes. Quelqu'un
" sans doute loüera ce merveilleux amas,
" qui montre les richesses & la magnifi-
" cence des Rois qui l'avoient faite; com-
" me Tite-Live, qui dit, que c'étoit une
" têmoignage éclatant de la grandeur d'a-
" me des Ptolemées, & de l'inclination
" qu'ils avoient pour les lettres. Mais
" c'est une erreur, c'étoit moins une
" preuve de la sublimité d'esprit de ces
" Princes ou de l'affection qu'ils eussent
" aux sciences, qu'une profusion effre-
" née que le desir de savoir avoit causée.
" Que dis-je de savoir, les lettres n'ont
" aucune part à ces dépenses qui n'ont
" été faites que pour la pompe & pour
" l'exterieur : il en est de même de ceux
" qui savent à peine les premiers élemens,
" les livres ne sont pas les instrumens de
" leurs

Elegantiæ regum, curæque egregium id opus. *T. Live.* Et tuæ elegantiæ videbantur. *Cic. ad Att. liv. 1. Ep. 6.*

"leurs études, mais l'ornement de leurs "salles & de leurs festins. Qu'on ait des "livres donc autant qu'on en aura be- "soin, & non pour la montre. Mais ma "dépense direz-vous ne sera-t-elle pas "plus suportable en cela qu'en Statuës, "ou en vases de cuivre de Corinthe & en "tableaux ? je vous répons que non : ce "qui est outré, quoi que ce soit, est toû- "jours mauvais. *Au contraire il y a lieu plûtôt d'excuser un homme, qui fait gloire des Statuës de marbre & d'ivoire, dont il a rempli son palais, que celui, qui après avoir cherché des ouvrages d'Auteurs, qu'il ne connoît point, ou qu'il ne peut entendre, baaille pour ainsi dire au milieu de tant de milliers de livres, &c.*

C'est cette derniere periode, dont la premiere partie à mon sens est corrompuë, & que j'ai traduite ainsi, après l'avoir restituée, pour entrer davantage dans la pensée de l'Auteur. Il y a au texte, *Quid habes cur minus ignoscas nomen marmore atque ebore captanti quàm opera conquirenti aut ignotorum Autorum aut improbatorum, & inter tot librorum oscitanti. Pour-* "*quoi voulez vous moins pardonner à un* "*homme qui fait gloire d'avoir des Statuës* "*de marbre & d'ivoire, qu'à celui, qui* "*après avoir cherché des ouvrages d'Au-*

"*teurs,*

" teurs, qu'il ne connoit point, ou qu'il ne " peut entendre, baaille pour ainsi dire au " milieu de tant de milliers de livres. Il n'y a personne qui ne voie que ce passage expliqué ainsi feroit un galimatias: parce que les dernieres paroles n'ont aucune suite avec celles qui precedent, elles sont au contraire opposées au sens qui se presente naturellement à l'esprit; & en effet c'est si peu la bonne lecture, que Lipse & Daléchamp n'en conviennent point, puis qu'ils en substitüent chacun une differente: ils ont presenti que le passage, comme il est dans nos Editions, est corrompu, & que ce n'est point la pensée de l'Auteur. Ils appuïent leur soupçon de plusieurs bons Manuscrits, où le mot de *Minus*, qui fait une partie de la difficulté, parce qu'il change le sens, ne s'y trouve point. *Valde aliter ista,* dit Lipse, *prisci libri quidam, cur ignoscas homini armario atque ebore captanti, corpora conquirenti:* alii, ut bonus ille meus, *cur ignoscas homini armarium cedro atque ebore captanti corpora; ex quo bellissimè lego. Quid est cur ignoscas armaria cedro atque ebore aptanti corpora conquirenti.* Et c'est de cette derniere façon selon lui qu'il faut corriger le passage. A l'égard de Daléchamp il y a bien connû de la difficulté, mais

mais au lieu de reformer l'endroit comme Lipse, il s'efforce d'en expliquer le sens, *quid habes cur minus ignoscas. Sensus est*, dit-il, *æquè ignoscendum est iis, qui marmoreas statuas, signa ex ebore, vasa Corinthia, Tabulas pictas, & alia id genus luxuriæ ornamenta comparant: ac Ptolemæo, qui libros omnes, sive bonos, sive malos, sine delectu immensâ pecuniâ coëmit.* Vous voïez, Monsieur, que celui-ci, quoi qu'il entre un peu dans mon sens, a pris une route toute opposée pour éclaircir nôtre passage; mais elle n'est pas plus hûreuse que l'autre. Et moi plus hardi qu'eux & plus témeraire, voici comme je crois qu'il y avoit dans l'Original. Après s'être fort élevé contre ces dépenses immenses & superfluës, qu'on faisoit de son tems en livres sans but & sans utilité, sans le dessein, ni le pouvoir de s'en servir; après n'avoir pas même pardonné à celle des Rois d'Egypte qui étoient les Princes du monde les plus magnifiques, témoin Philon Juif, qui donne l'avantage à leur maison d'avoir éclatté par dessus toutes en grandeur d'ame & en profusions genereuses, comme on en voit quelques échantillons dans Athenée, & à qui par consequent ce devoit être moins un deffaut qu'une vertu, il se fait cette ob-

objection, *Si une dépense emploiée en livres n'est pas plus honnête qu'en vases de Corinthe, en Statuës & en Tableaux; Honestiùs, inquis, in hos impensas quàm in Corinthia, pictasque Tabulas effuderim.* Il y répond en sa maniere qui est très-concise, *vitiosum est ubique quod nimium est; Ce qui va dans l'excez est toûjours un desordre*; il ajoûte après, en suivant sa pensée, qui est de montrer qu'il n'y a rien de si impertinent que de faire des dépenses en livres, si grandes & si inutiles, qu'un homme qui recherche d'autres raretez, & qui en fait parade, est moins blâmable, puis qu'il s'en sert selon leur usage naturel, qui est de les voir ou de les montrer; comme ce Heïuis Mamertin, dont parle Ciceron dans sa quatriéme Verrine: la maison de ce curieux étoit ouverte à tout le monde pour la voir; & les raretés qu'on y admiroit ne contribüoient pas moins à la gloire de celui qui les possedoit qu'à l'ornement de la Ville de Messine. Pline, à propos de ceux qui aiment l'antiquité, décrit encore avec éloge l'inclination & l'ardeur qu'avoit Asinius Pollio à faire voir ses statuës, & ses autres antiques. Aussi les Loix ont elles reconnû dans les statuës une espece d'utilité, puisqu'elles decident qu'il étoit raison-

Pollio Asinius; ut fuit acris vehementiæ, sic quoque spectari monumenta sua voluit.

sonnable d'en leguer l'usufruit : & la maniere, dont parle la XLIe. *au ff. de usufructu*, me sert beaucoup pour éclaircir ma conjecture. *On peut d'autant plus*, dit-elle, *laisser l'usufruit des images & des statuës, qu'elles ont une utilité singuliere, lors qu'on les place sur tout dans un lieu avantageux.* Voici donc comme je pretens corriger le passage, au lieu de *Quid habes cur minus ignoscas* de nôtre Edition, il faut mettre *Quin habes cur potiùs ignoscas, nomen marmore atque ebore captanti, quàm opera*: ou de cette maniere *Quid? habes cur ignoscas*, en ôtant le *minus*, & mettant un interrogant après le *quid*, *&c.* *Au contraire il y a lieu plûtôt d'excuser un homme, qui fait gloire des figures de marbre & d'ivoire, dont il a rempli son Palais, que celui qui*, *&c.* à moins qu'on ne veüille prendre les leçons de Lipse en y laissant le *minus* de cette maniere. *Quid, habes cur minus ignoscas homini armaria cedro atque ebore aptanti, corpora conquirenti, &c. Tout au contraire vous devez moins pardonner à un homme qui remplit des armoires ornées de cedre & d'ivoire d'une infinité d'Auteurs qu'il ne connoît*, *&c.* Et cette lecture en tout cas reviendroit au même sens que je donne au passage, ce qui montre encore que c'est le veritable. Se-

Statuæ & imaginis ructum posse relinqui magis est, quia & ipsæ habent aliquam utilitatem, si quo loco opportuno ponantur.

ne-

neque trouve plus excusables ceux qui amassent des Statuës que ceux qui achetent tant de livres, car il n'en parle qu'en ce seul endroit, & il ne s'éleve pas le moins du monde contre eux, quoi que dans son siecle on eût pour ces monumens autant & plus de passion qu'en aucun autre, & qu'on y fit peut-être plus d'excés. Ce n'étoit pas aussi son dessein, comme je croi l'avoir assez prouvé. Je ne vous dissimulerai pas néanmoins que parlant un jour de ce passage à un des plus savans de l'Europe, il s'efforca de me persuader qu'il n'y avoit rien à changer, je sai avec tous les gens d'étude le droit qu'il a de decider dans leur Republique, & je fais gloire de me soûmettre à ses jugemens : mais il me pardonnera, s'il lui plaît, si l'interêt, comme il me le dit lui-même fort agreablement, l'emporte sur son autorité. Je vous avouë en effet que j'eus de la peine à abandonner une preuve, qui favorise si puissamment ma conjecture, & l'estime qu'on a toûjours fait de la recherche des choses pretieuses, ou les lettres & leurs Heros pouvoient avoir quelque part.

Monſ. Petit.

Quoi que cette digression m'ait emporté un peu loin, elle ne m'a pas néanmoins fait sortir de mon sujet, excu-

cusez la, Monsieur, en tous cas j'ai crû la devoir faire pour justifier ma conjecture, & pour montrer que Seneque tout Philosophe qu'il étoit d'une secte severe & critique, ne blâmoit pas entierement la recherche qu'on faisoit de son tems des Statuës, & qu'il en avoit sans doute lui-même, puisqu'elles contribüent tant à l'admiration & au plaisir de ceux qui aiment les arts & les sciences, comme il faisoit. Peut-être qu'à son exemple l'Empereur Neron son disciple a conçû tant d'ardeur pour ces sortes de monumens, puis qu'il fit enlever pour cette raison, à ce que nous aprend Dion Chrysostome, toutes les Statuës d'Olympie, celles de Delphes, les plus belles du Temple de Minerve dans la citadelle d'Athenes, & des autres lieux. Aussi a-t-on toûjours remarqué de l'inclination pour les marbres dans ceux qui avoient du nom & du merite parmi les gens de lettres; têmoin l'Empereur Tacite, à qui Vopiscus attribuë cette curiosité, *& marmorum cupidus.*

Enfin, Monsieur, le Passage de Pline, qui est si commun, & ce qu'en dit Dion Chrysostome fait assès connoître qu'il y avoit long-tems que cette passion regnoit; puis qu'Alexandre même, comme

Ὅπερ καὶ Νέρων ποιεῖν ἐπεθύμει καὶ ἀπεδίδου τῷ ἔχειν. ὥστε μηδὲ τὰ ἐξ Ὀλυμπίας ἀποκεῖσθαι, &c.

Neron qui eût tant de passion & de manie pour ces sortes de monumens n'épargnoit pas même celles d'Olympie, *& le reste.*

me on le voit dans Arrian, voulût bien se donner le soin de faire reporter en Grece toutes les Statuës des Dieux & des grands hommes que Xerxés en avoit enlevées, pour en orner ses Palais de Babylone, de Suze & de Pazargarde. Ainsi il renvoia à Athenes les Statuës d'airain d'Harmodius & d'Aristogiton, avec celle de la Diane Cercée, que ceux de cette Ville redemanderent avec empressement; tant les Grecs & les Barbares faisoient cas de ces ouvrages. Herodote en effet dit que le resouvenir d'une injure faite à des Statuës excita une guerre entre les Atheniens & les Æginetes. De même qu'à Rome, au raport de Verrius Flaccus, les Aruspices qu'on avoit fait venir d'Hetrurie furent assommez par le peuple, parce qu'ils vouloient persuader au Senat d'ôter la Statuë d'Horace du lieu où elle étoit, pour la mettre dans un endroit obscur. Il est constant au reste, que les Anciens croyoient faire honneur aux Dieux de leur offrir des Statuës; d'autant plus, comme je l'ai remarqué, qu'elles s'attiroient elles-mêmes de la veneration & pour elles, & pour ceux qu'elles representoient: car pourquoi Cresus auroit-il envoié à Delphes celle de sa boulangére de trois coudées de haut,

com-

comme Herodote le décrit. Mais pour confirmer ma conjecture, Pline le jeune me fournit à propos une autorité qui doit être de quelque poids; il écrit à Severe qu'il lui envoie une petite Statuë d'airain: dans la description qu'il en fait l'antiquité n'y tient pas le dernier lieu. Il lui mande ensuite qu'il ne l'a achetée que pour l'offrir au Temple de son païs, parce que c'étoit un present digne de Dieu, *Je ne l'ai pas achetée*, dit cét Auteur, *pour en orner ma maison (car je n'ai encore chez moi aucune Statuë de Corinthe) mais pour la mettre en quelque lieu celebre de mon païs, comme pourroit être le Temple de Jupiter. Elle me paroît si belle que je la crois digne d'être placée dans un Temple, & d'être offerte à Dieu.* Combien voit on dans Pausanias de pareilles offrandes faites aux Temples, que les peuples & les Princes y avoient envoiées, ou après des victoires ou après d'autres graces obtenuës.

Emi autem, non ut haberem domi (neque enim ullum adhuc Corinthium domi habeo) verùm ut in patria nostrâ celebri loco ponerem; ac potissimum in Jovis Templo. Videtur enim dignum Templo, dignum deo donum.

Ainsi, Monsieur, la plûpart du tems, lors que les Oracles ordonnoient d'élever des Statuës à quelques particuliers, c'étoit comme un commandement de leur rendre des honneurs divins. On en lit entr'autres un exemple dans la 5e. Muse d'Herodote. La Pythie du Temple de Delphes étant consultée par les Epidauriens

riens sur la sterilité de leur Province, elle leur commanda d'élever des Statuës à Damias & à Auxesias. Ces peuples obeirent à cét ordre; Ils érigerent des Statuës & leur établirent une espece de culte: dix femmes devoient danser au tour à de certaines fêtes, & dix hommes devoient presider aux sacrifices.

Les Statuës, qui devoient être placées dans les lieux publics, étoient de quatre sortes de grandeurs. Les plus grandes, qui étoient les Colossales, n'étoient destinées qu'aux Dieux. Les Heros en avoient de moindres. Les Princes & les Rois un peu au dessus de la grandeur naturelle. Et les autres hommes, à quil'on accordoit cét honneur ou pour leur merite, ou pour quelque belle action, se contentoient de la grandeur que la nature leur avoit donnée, & s'en tenoient fort distinguez, comme le dit un Orateur, *Car les grands hommes ont crû que c'étoit un honneur très-considerable que d'être representé en Bronze au naturel avec un vêtement & une inscription avantageuse.* Les Romains apelloient les dernieres *pariles*, & les Grecs ἰσομετρήτας ἀνδριάντας, dont ils commettoient le soin à des Magistrats, qu'ils apelloient ἐπανωδίνας; comme on le voit dans Lucien. Aussi n'en accordoit-on

Ἡ γὰρ πολὺ, καὶ τὸ ἐπίγραμμα καὶ τὸ χαλκῆν ἑστάναι, μέγα δοκεῖ τοῖς γενναίοις ἀνδράσι. *Dio Chrif.*

on pas anciennement à tous ceux qui étoient morts même, ou qui avoient rendu quelque service à la Republique; mais à ceux-là seulement qui les avoient marquez de quelque action éclatante & merveilleuse. Quels efforts, Monsieur, n'a point fait faire le desir & l'espoir de cette recompense, que Pline appelle une *ambition très-humaine.* A combien de perils ne s'exposoit-on pas. Rien ne paroissoit impossible; & la mort n'étoit pas un obstacle;

Αἴτιον δὲ μὴ τὸ ὑπερφόβως ἀνθρώπινον πρόξενον.

Humanissimam ambitionem.

Pour consacrer leurs noms, pour avoir des Statuës,
Ils meurent la plûpart.

Intereunt partim statuai & nominis ergo. *Lucrece.*

Les Athletes suportoient volontairement toute leur vie des travaux horribles pour y parvenir. C'est aussi ce qui les a tant fait multiplier en beaucoup de lieux, puisque dans l'Isle de Rhodes, *Alexander ab Alexandro* raporte, je ne sai pas néanmoins sur quelle autorité, qu'il y en avoit sept cens trois mille. Quoi qu'il en soit, Pline dit que dans la Ville seule de cette Isle, il y avoit 3000. Statuës, & 100. Colosses; & que Cassiodore, *qui après lui en attribuë l'origine aux Toscans, dit que la posterité, qui les a imitez dans l'Italie, a presque donné un nouveau peuple à l'Empire.

* Has primùm in Italia Tusci invenisse referuntur, quas amplexa posteritas, penè parem populum dedit quem natura procreavit.

Dion Chrysostome, dans son discours de l'ornement du corps, croit que la maniere des Statuës chez les Barbares étoit differente de celle des Grecs. *Les Egytiens*, dit-il, *& quelques autres Barbares n'observent pas, selon mon sens, dans leurs Statuës, la même maniere & la même disposition que les Grecs; ici au contraire elle est toûjours la même.* Quoi que les Regles, que la Religion & la Politique avoient faites sur cette matiere, ne fussent pas inviolables; on n'a jamais passé néanmoins dans les Statuës ces differents degrez, dont je viens de parler, pour les personnes à qui elles étoient dediées, que lors que la phrenesie des Princes ou l'indigne flaterie des peuples, pour me servir de ce terme, l'a introduit. On a vû cependant les Grecs si jaloux de leur liberté, & les Atheniens principalement, bâtir des Temples à quelques Princes, comme à Demetrius, ainsi qu'on le voit dans Plutarque, & dedier par consequent des Statuës conformes à cét honneur qu'ils lui rendoient. Avant lui encore il y a beaucoup d'aparence qu'on avoit aussi consacré de semblables Statuës d'Alexandre dans tout l'Orient. * *Parmenion*, au rapport de Justin, *fit abattre les Temples qu'on avoit bâtis aux Heros, afin que ceux d'A-*

Οὐχ ὁ αὐτὸς τύπος ἀγαλμάτων (ὥσπερ οἶμαι) περὶ τοὺς Ἕλληνάς, ἀλλὰ πολὺ διαφέρων· ἐνταῦθα δὲ ὁ αὐτὸς ἐστί.

* Quæ Parmenion Dux Alexandri magni post multos annos dirui jussit, ne cujusquam nomen in Oriente venerabilius quàm Alexandri

d'Alexandre fussent plus celebres, & que son nom seul fût plus venerable. magni esset.

Trebellius Pollio Auteur du bas Empire parle d'une maniere de Statuë inconnuë jusqu'à present. Vous ne serez pas fâché, Monsieur, que je vous en dise quelque chose pour exciter vôtre critique à resoudre cette difficulté, que les habiles selon mon sens n'ont pas encore expliquée. Treb. Pollio dans la vie de Titus, faisant l'éloge de Calphurnia femme de ce Tyran, dit *qu'on voioit encore de son tems la Statuë de cette Princesse dans le Temple de Venus, Cujus statuam in Templo Veneris adhuc videmus Argolicam, sed auratam*; ce sont ces mots *Argolicam, sed auratam* qu'on a peine à comprendre, parce qu'il n'est parlé nulle part de cette espece de Statuës. Casaubon sur cét endroit dit que quelques Manuscrits ont *acrolicam*, ce qu'il n'entend point, ajoûte-t-il; mais que peut-être le mot *d'Argolicam statuam* se doit prendre pour une figure vêtuë comme les Heroïnes d'Argos, ou d'une maniere en usage aux statuaires de cette Province. Cette interpretation néanmoins n'aporte point de lumiere au passage. Aussi Monsieur de Saumaise n'en admet-il point la conjecture: & en effet s'il étoit question de l'expli-

EXPLICATION D'UN PASSAGE DE TREBELLIUS POLLIO.

quer ainſi ſans autre autorité; on pourroit auſſi bien croire, que l'Auteur auroit voulu dire par l'épithete *d'Argolicam, ſed auratam*, que la Statuë de l'Imperatrice avoit des ornemens lugubres, quoique dorez ſans doute aux extrêmitez; comme des vêtemens noirs & une couronne d'Ache, par raport aux jeux qui ſe célebroient dans l'Argie, en memoire de la mort d'Archemorus.

Vous ſavez, Monſieur, qu'aux jeux Némées inſtitués en l'honneur de ce Heros preſque tout y portoit des marques de deüil. Les Juges qui étoient Argiens & qui y preſidoient n'y étoient-ils pas vêtus de noir, & équipez d'ornemens lugubres pour conſerver l'origine de cette fête? n'y couronnoit-on pas encore les victorieux *d'Apium* ou d'Ache? *Honos ipſi in Achaia*, dit Pline de cette plante, *coronare victores ſacri certaminis Nemæa. Cette plante dans l'Achaie a l'honneur de couronner ceux qui ont vaincu aux ſacrez combats de Némée.* Ce qui le fait apeller par Maxime de Tyr καὶ σελίνῳ Ἀργολίκῳ, *l'Ache Argolic*; ou par Suidas καὶ Νεμέας σέλινα, *l'Ache des jeux Némées*. Cette plante étoit de celles que les Anciens mettoient entre les funebres ou fatales, puis qu'ils en repandoient dans les Se-

Apii Argolici. *Diſſert.* 37.

Apia Nemæa.

pul-

pulchres; témoin ce proverbe, lors qu'ils parloient d'un homme proche de la mort, *ils ne lui faut plus*, disoient-ils, *que de l'Ache.* Ainsi une couronne de cette herbe étoit une couronne triste & funebre, qu'on donnoit dans les jeux, dont je parle, pour honorer la mort d'Archemorus, à qui ils étoient dediez. Je conjecture donc que les Statuës qu'on élevoit aux victorieux dans ces exercices, portoient des marques de l'institution de ces jeux, qui n'étoient qu'une pompe funébre, & qu'elles étoient & vêtuës de noir, & couronnées *d'Apium.* Que ces Statuës comme plus anciennes ont pû faire une maniere qui a servi de modele, *Antiqui*, dit Pline, *pingebant eas bitumine*, *les Anciens les peignoient de bitume.* Et cela n'a pas peu de raport à ce que j'avance. En effet il est assez vrai-semblable que l'honneur qui se rendoit aux Dieux par les Statuës aiant passé aux hommes, les premieres qui leur ont été faites les ont representées selon les motifs & les raisons publiques, à l'occasion desquelles il les avoient obtenuës; sur cela il est trivial que les Athletes étoient representez d'une certaine maniere. Or je remarque dans Pline qu'on accorda cét honneur, premierement à ceux (cela s'entend par-

Σελίνε δὲ-
τῳ ὁ νεσσῶν.

mi les Grecs) qui remportoient le prix des jeux sacrez, voilà ce qu'en dit mon Auteur, *L'honneur que l'on rendoit aux Dieux de leur ériger des statuës passa ensuite aux hommes en differentes manieres. Les Anciens les peignoient de bitume: ce qui me fait étonner comment on les a dorées depuis, je ne sai à la verité si c'est une invention Romaine. Il est certain au reste que l'usage n'en est pas ancien dans Rome. Transivit & ab Diis ad homines statuas atque imagines, multis modis. Antiqui pingebant eas bitumine, quo magis mirum est placuisse auro integere. Hoc nescio an Romanum fuit inventum. Certè etiam Romæ non habet vetustatem*; & un peu après, *Primo sacrorum certaminum victoriæ, maximéque Olympiæ, ubi omnium qui vicissent statuas dicari mos erat.* Enfin si le geste & la figure representoit le genre d'exercice dans lequel on avoit vaincu; pourquoi la couleur de l'habillement ne pouvoit-elle pas aussi marquer dans les Statuës, & le lieu, ou l'institution, ou la parure observée dans les jeux, dont on avoit remporté le prix. De tous les jeux ceux de Némée sont les plus anciens: puisque Hercule, qui passe pour avoir institué les autres, n'a fait qu'ajoûter quelque chose à ceux-ci. C'est pour cela sans dou-

te

te que dans une Inscription antique on l'apelle seulement,

Hercule Vainqueur
aux jeux d'Argos, &c.
ARGIVE VICTOR
HERCULES
DONUM HOC
TIBI URBANUS
PRAETOR
VELDUMNIANUS
JUNIUS, *&c.*

Ainsi les Statuës qu'on y aura dressées aux vainqueurs étant les plus anciennes pouvoient bien avoir été entenduës par Pline sous ces paroles, *Antiqui pingebant eas bitumine*; *Les Anciens les peignoient de bitume*, qui étoit une couleur brune & noire, comme aiant rapport à l'origine & à l'institution des jeux. Et cette maniere de Statuë est une de ces *multi modi*, *manieres differentes*, dont il parle, qui a pû être appellée *Argolic* par Trebellius Pollio en décrivant la Statuë de Calphurnia, avec cette difference néanmoins qu'elle étoit dorée *Argolicam, sed auratam*, cela veut dire aux extrêmités, pour distinguer une Imperatrice d'avec une femme du commun; parce que, ou la couleur des vêtemens, ou les gestes de sa figure marquoient qu'elle avoit toû-

jours conſervé la memoire de ſon mari, qui eſt le plus grand honneur d'une Veuve. Et ce qui ſert de fondement à cette conjecture c'eſt que l'Hiſtorien repreſente cette Princeſſe comme une femme très-ſainte, & qui n'avoit eu qu'un mari, *univiriam*. Les regrets ſans doute qu'elle fît paroître de la perte de ſon Epoux, lui attirerent juſqu'à l'adoration des Peuples, & meritérent qu'on donnât dans ſes Statuës des têmoignages de ſon deüil, comme autant de marques de ſa vertu pour les conſacrer à la poſterité. Ce qui me donne quelque lieu à former cette conjecture, c'eſt que chez les Romains l'uſage de dorer les Statuës étoit dêjà ancien, comme on le voit dans Ciceron. * *On a ordonné*, dit-il, ce me ſemble, dans une de ſes lettres, *qu'on lui erigeât dans la place publique une Statuë equeſtre dorée.* Et dans Catulle.

* Eique ſtatuam equeſtrem inauratam in roſtris ſtatui placet. *Ad Attic.*

Plus pâle & plus deffait que figure dorée. Et qu'ainſi *l'Argolicam*, *ſed auratam* de l'Hiſtorien marque un genre de Statuë que l'habillement, la couleur & l'ornement diſtingue des ordinaires & des communes. Au reſte ce n'eſt qu'une conjecture, je ſai que l'illuſtre Monſieur de Saumaiſe en ſubſtituë une autre fondée ſur une correction que je ne trouve pas mieux

Inauratâ pallidior ſtatuâ.

mieux établie, qui n'explique point le paſſage. Il pretend qu'il faut ſubſtitüer *acrolitham* au lieu *d'Argolicam*, ſur ce que quelques Manuſcrits, comme dit Caſaubon, ont *acrolicam*; & que cela voudroit dire que la Statuë de Calphurnia étoit de pierre, *Unam litteram mutes licet, & veram habebis lectionem, quæ eſt acrolitham ſtatuam, hoc eſt*, ἀκρόλιθον ἀνδριάντα: *acrolitha autem ſtatua eſt lapidea: Changez une ſeule lettre & vous trouverez conſtament ce qu'il y faut lire, il y avoit dans l'original une Statuë ACROLITHE: or cela veut dire une Statuë de pierre.* Cependant le mot d'ἀκρόλιθον veut dire quelque choſe de plus, & il eſt difficile de n'en pas juger ainſi, dans l'exemple même de l'Epigramme manuſcrite qu'il aporte pour appuïer ſa correction. Il ajoûte là-deſſus, qu'on ne doit pas trouver étrange qu'un mot Grec ait été Latiniſé, & qu'il étoit impoſſible de reſtituer plus hûreuſement ce paſſage.

Néanmoins, Monſieur, je n'ai pû m'en tenir à ſa deciſion, mon eſprit ne s'en eſt point trouvé ſatisfait, quelque prevention que j'aie d'ailleurs pour ce grand homme, qui a ſi univerſellement merité des lettres, & qui nous a laiſſé dans ſa famille des heritiers de ſon genie. J'ai donc

crû qu'on pourroit auſſi-tôt lire dans le paſſage, *Argolitham ſtatuam, ſed auratam.* *La Statuë de pierre blanche, quoi que dorée,* d'ἄργος & de λίθος. On voit ces expreſſions dans les Laconiques de Pauſanias, *Environ à trois ſtades de Gytheon eſt la pierre blanche.* Sur quoi je trouve que la Verſion Latine n'eſt pas juſte, *La pierre,* dit-elle, *qu'on apelle oiſive, eſt éloignée de trois ſtades de Gytheon.* On pourroit auſſi entendre par ἄργος λίθος une maſſe de pierre, d'ἄργος, qui veut dire, *poids, maſſe;* comme on le trouve dans un ancien Lexicon Grec. Cette Verſion d'ailleurs n'eſt pas ſans aparence; car Pauſanias dit enſuite qu'Oreſte s'y étant aſſis il fût delivré de ſa fureur, & que cette pierre à cauſe de cela fût apellée, *Jupiter Cappotés* en langage Dorien. Or il eſt conſtant que les Anciens n'avoient point accoûtumé de conſacrer des pierres mediocres ſans forme. Il n'y avoit que les montagnes, les rochers & les grandes maſſes de pierre qui euſſent ce privilege. Et de là vient ſans doute l'origine des Coloſſes; des maſſes divines informes, qui ont été changées en Divinités figurées. L'imagination de Dinocrate Sculpteur Macedonien peut, ce me ſemble, confirmer ce que j'avance. Ce flateur propoſa à Alexan-

Γυθείου δ' ἐς μάλιστα ἀπέχει σταδίους ἄργος λίθος. p. 105.

A Gytheo ſtadia tria diſtat lapis, qui otioſus dicitur.

xandre de faire sa Statuë du mont Athos; parce que cette montagne étant sans doute reverée comme un Dieu & comme Jupiter, selon l'opinion de Maxime de Tyr, l'ouvrier ne croyoit pas pouvoir faire une Statuë qui répondit davantage à l'ambition de ce Prince, qu'avec une masse déjà consacrée au Dieu, dont il se disoit fils: c'est pourquoi il faudroit lire ainsi cét endroit des Laconiques. *A trois stades de Gytheon il y a une masse de pierre, on dit qu'Oreste s'y étant assis*, &c. Cela ne vient pas mal non plus pour éclaircir nôtre difficulté, en prenant *Argolitham* dans ce sens, *De qui nous voions encore à present dans le Temple de Venus une grande masse de statuë, ou une grande statuë, quoique dorée.* Au reste, quand on voudroit corriger *l'Argolicam* du texte en *Acrolitham*, cela ne voudroit pas dire simplement *une statuë de pierre*, comme le veut Monsieur de Saumaise. Vitruve fait entendre ce terme d'une autre maniere, c'est au Chapitre troisiéme du livre second, où décrivant le Palais que Mausolle Roi de Carie fit bâtir à Halycarnasse il dit, * *Qu'au haut du Château, qui est dans le milieu de la ville, il y avoit dans le Temple de Mars une Statuë colossalle, que les gens du Païs apellent Acroliton.* Si l'on

Cujus statuam in Templo Veneris adhuc videmus argolitham, sed auratam. Lapideam statuam. *Insumma arce mediâ, Martis fanum habens statuam colossi, quam ἀκρόλιθον dicunt.

l'on vouloit ainſi ſubſtituer ce mot *acrolitham* au lieu *d'argolitham* ou *Argolicam*, on ne doit pas prendre nûment cette Statuë, pour une Statuë de pierre, ni pour une Statuë miſe en un lieu élevé, ſelon Barbaro; mais pour une grande Statuë, qui tient du Coloſſe, comme le dit même celui qui nous a donné le Lexicon de Vitruve dans l'édition de Hollande. En quoi, ce me ſemble, le paſſage de Vitruve ſerviroit plus hûreuſement à reſtituer l'endroit de Trebellius Pollio, que les deux vers manuſcrits de Monſieur de Saumaiſe.

Nomen puto inditum non à ſumma arce, ſed ab altitudine ipſius Coloſſi.

Cependant quelque choſe m'arrête encore, & le *ſed auratam* ne ſe trouve pas ſelon mon ſens aſſez expliqué. Cette expreſſion, *mais qui eſt dorée*, têmoigne une difference d'avec une maniere de Statuë en general; ou tout au moins, d'avec une Statuë particuliere: ainſi puis que je ſuis en train d'entaſſer des conjectures, vous me permettrez bien d'en ajoûter une, qui me paroît plus aprochante de la verité. Je crois donc que ſans rien changer au texte de l'Auteur, il faut entendre ce mot *Argolicam*, comme s'il y avoit, *Junoni Argivæ ſimilem*, une *Statuë ſemblable à celle de la Junon d'Argos*. Si ce n'eſt qu'en ſuppoſant la cor-

corruption du texte, on y veüille substituer *Argolicæ Junoni similem, sed Auratam*, au lieu *d'Argolicam*; mais l'un vaut l'autre, & il n'est pas besoin d'exemples, pour montrer que le premier se peut soûtenir, & se doit entendre pour une Statuë semblable à celle d'Argos. Celle de Junon qui y étoit dans une situation, d'une grandeur particuliere, d'une matiere precieuse, & de la main d'un grand Maître, comme on le voit dans Pausanias, y recevoit de si grands honneurs même, que les Fastes de la Ville n'étoient marquez que par le nom de ses Prêtres. Ainsi cette Statuë devoit être très-celebre, & donner occasion d'en faire pour les grandes Princesses qui lui ressemblassent, & de lui comparer ces dernieres par un seul mot, comme celui *d'Argolicam*. En effet c'étoit un usage dans le tems du Paganisme de tailler les Statuës des Princes & des Princesses, sur celles des Dieux qui étoient les plus celebres, & qui étoient faites par les plus excellens ouvriers. Jusque-là même qu'Herode, quoi que d'une Religion fort éloignée de toute espece d'Idolatrie, ne laissa pas de dedier un Colosse à Auguste semblable au Jupiter Olympien, & un autre à Rome aussi grand &

Τὸ δ' ἄγαλμα Ἥρας ἐπὶ θρόνου κάθηται, μέγα μὲν καὶ τοῦτο καὶ χρυσοῦ καὶ ἐλέφαντος πεποιημένον, Πολυκλείτου δὲ ἔργον.

La Statuë de Junon faite par Polyclete est assise dans un thrône, elle est d'or & d'ivoire, & d'une grandeur extraordinaire.

de la même maniere que la Junon d'Argos ; ce que Joſephe & Egeſippe raportent. Caligule, ſelon Pauſanias, fit ériger une Statuë en l'honneur de ſa ſœur Druſille dans le Temple de Venus Genitrice *ſemblable à celle de la Déeſſe*, & à Mantinée les Statuës d'Antinous étoient ſemblables à celle du Dieu Bacchus que ces Peuples adoroient. Cela donc me donne occaſion de croire que l'on doit interpreter ainſi *l'Argolicam ſtatuam, ſed auratam*, que c'étoit une Statuë ſemblable à celle de la Junon d'Argos avec cette difference néanmoins, qu'elle n'étoit point d'or & d'ivoire, mais qu'elle n'étoit que dorée.

Κατὰ τὴν τῆς θεᾶς.

Vous trouverez ſans doute dans vôtre voyage des figures de toutes ces grandeurs, & de toutes les manieres; ſelon la proportion de leurs parties; vous pourrez aiſément juger à quel endroit des Temples, des places publiques, ou des Palais elles ont été placées. Car vous en trouverez, dont la moitié du corps ſera ſouvent plus grande trois fois que le reſte; & vous n'en blâmerez pas les deffauts, lors que vous y admettrez les regles de la perſpective. A propos de quoi, Monſieur, je ne crois point que ces differentes grandeurs, dont j'ai parlé, aient

un

un motif, ou tiré de la Religion, ou ordonné par la Politique. Il n'en faut pas, à mon sens, puiser la cause ailleurs que dans l'art de la perspective, qui prepare les objets, & qui les dispose selon le lieu où ils doivent être placez. Et comme le respect que l'on rendoit aux Dieux faisoit mettre leurs images, soit dans les Temples, soit dans les places publiques, aux endroits les plus éminens & les plus élevez, il a fallu necessairement augmenter la Statuë, pour ne les pas rendre mépriſables aux Peuples grossiers, par la diminution que l'éloignement leur causeroit, ou de trois fois plus que la grandeur ordinaire, comme quelques-uns le veulent, ou bien au delà, comme on en a des exemples qui sont communs. Ainsi cette determination de trois fois plus & au dessus, ou au dessous, jusqu'à la naturelle, me fait juger qu'une raison purement Physique a reglé cette difference, ce que dit Maxime de Tyr là-dessus convient fort à ma pensée, *Ces images*, dit-il, *qu'on consacre aux Dieux, n'ont pas toutes une même mesure, une même figure, un même art, ni une même matiere.* Ἀγαλμάτων ἀχ εἷς νόμος, οὐδὲ εἷς τρόπος, οὐδὲ τέχνη μία, οὐδὲ ὕλη μία. *diſſ.* 38.

La grandeur de l'une étoit la proportion de l'autre, selon les tems, selon les lieux ;

300. *ans néanmoins avant la Conquête de l'Asie il y eût à Rome une Statuë d'airain de Cerés, Pli. l. 34. c. 7.*

lieux; car il peut être qu'à Rome, lors qu'on juroit encore par les Dieux de Terre, comme le dit Seneque, lors que les richesses n'y avoient pas encore tout corrompu, les Temples n'y étans ni si grands, ni si magnifiques, les Statuës, qui n'ont été que de bois ou de terre jusqu'à la Conquête de l'Asie, ne l'étoient pas non plus, comme on le voit par ces vers de Tibulle,

Tunc melius tenuere fidem, cum paupere cultu,
Stabat in exiguâ ligneus æde Deus.

Le Peuple simple alors fût de meilleure foi,
Il réveroit le Ciel, il observoit la loi,
Quand sous un toît modique, une modique offrande.
S'offroit aux Dieux de bois.

Ele 10. l. 1.

Puisque celles qu'on élevoit aux grands hommes de cette maniere n'étoient que de trois pieds; & qu'au tems de Plaute celles des Heros n'en avoient encore que sept, têmoin sa Comedie de *Curculio*, où il fait dire au Parasite, qu'il nomme ainsi, que son Patron vouloit s'ériger une Statuë d'or de 7. pieds de haut, pour servir de monument à ses faits Heroïques,

Nunc statuam volt dare auream
Solidam faciun-

Il veut même dès à present
S'ériger un beau monument
D'or massif, de cét or, dont on fit la monnoie,

De

De Philippe jadis, le meilleur or qu'on voie,
Et pour consacrer sa valeur.
Pour se faire adorer dans la plus belle ruë,
La mesure qu'il veut les sept pieds de hauteur,
Doivent de ce Heros élever la statuë.

dam ex auro Philippæo, quæ siet Septempedalis, factis mouumentum suis?

Mais cela a changé depuis, & on y prit les manieres des Grecs, dont les richesses plus anciennes aiant grossi le luxe, leur avoit aussi élevé l'esprit, augmenté leur politesse, agrandi leur magnificence. Tout y répondoit à leur grandeur, comme on l'a vû depuis dans l'Empire Romain. Ainsi pour revenir à ma proposition, les Heros qui n'avoient merité ce nom que par leurs belles actions, ou des secours miraculeux donnez aux hommes, comme ils n'ont executé l'un & l'autre la plûpart du tems qu'à cheval ou sur un Char; ils étoient d'ordinaire representez de cette maniere, & cela leur donnant de l'élevation, il faloit en donner à leurs figures pour les rendre plus regulieres aux yeux. Il en est de même des Princes & des Rois, qui n'étans pas dans le commencement les objets de la veneration & de l'Idolatrie publique, n'avoient de preéminence dans cét honneur

neur qu'on leur rendoit, qu'autant qu'il en falloit pour marquer qu'ils n'étoient au dessus des autres hommes que par leur dignité. A l'égard des particuliers, ils étoient assez distinguez par cette récompense, lors qu'ils l'avoient meritée. Comme la situation & la figure de leurs Statuës n'excedoient point la grandeur naturelle, elles furent peut-être à Rome apelées *Pedestres*, à cause de cela, ou parce qu'elles l'étoient effectivement, ou pour une autre raison: d'où vient que depuis quelques gens plus vains & plus ambitieux ajoûterent des Colonnes à leurs Statuës, ou pour mieux dire des pieds d'estaux pour s'élever au dessus des autres, *Le desir*, dit Pline, *qu'ont eu les Anciens de s'élever au dessus des autres mortels, les a portez à mettre leurs Statuës sur des Colonnes. Ce que les Arts d'une invention nouvelle*, ajoûte-t-il, *témoignent encore.* En quoi la grandeur de la Statuë devoit être fort differente de celles qu'on dressoit auparavant à rez de chaussée, ce qui prouve assez que la difference des situations a fait originairement la difference des grandeurs.

Columnarum ratio erat attolli supra cæteros mortales. Quod & arcus significant novitio invento.

Ainsi je crois qu'il n'y avoit guere de régles certaines là-dessus, ni de mesure determinée, comme quelques-uns l'ont écrit.

écrit. Ce que je puis justifier par deux endroits de Plutarque dans la vie de Luculle, il apelle *Colosse* une Statuë de Mithradate, qui n'avoit que six pieds de haut; *On vit ensuite*, dit-il, *un Colosse d'or de Mithradate de six pieds de haut*; & dans ses Apophtegmes, il raporte qu'Alexandre *aiant vû dans la Ville de Millet beaucoup de statuës de ceux qui avoient vaincu aux jeux Pythiques, & à ceux d'Olympie, il fit cette plaisante question aux habitans. Et où étoient donc ces grands corps*, leur demanda-t-il, *lors que les Barbares s'emparerent de vôtre patrie.* Ce qu'il n'auroit pas dit sans doute, si ces Statuës n'avoient eu que la hauteur naturelle.

Αὐτῷ τε Μιθραδάτου χρύσεος ἑξάπους κολοσσός. Ἐν ᾗ τῇ Μιλήτῳ πολλὰς ἀνδριάντας ἀθλητῶν θεασάμενος Ὀλύμπια καὶ Πύθια νενικηκότων, καὶ πρὸς τοὺς πολίτας ἐπεροίσεις. καῦτα ἰδὼν σώματα (ἔφη) ὅτε οἱ βάρβαροι, ὑμῶν τὴν πόλιν ἐπολιόρκουν.

LES DIEUX LARES.

Toutes les figures, Monsieur, qui sont au dessous de la grandeur naturelle, jusques à celles d'un pouce ou de deux, n'ont pû servir que d'ornement d'architecture aux ouvrages publics, ou aux maisons privées. Ciceron *mandoit à un de ses amis*, qui étoit en Grece, *de lui en*

Præterea typos tibi

mando, quos in tectorio atrioli possim includere. Et lubet archetypos pluteum servare Cleantas.

* *Ce que Frigelius a fort bien remarqué, où il faut mettre* Plutealia sigilla duo, *au lieu de* Plutealia sigillata *qu'on y lit.*

† Vel candelabro sigillum *leg. 23. ff. de rei vindicat.*

envoyer pour orner le lambris de son antisalle. La magnificence en faisoit mettre même sur les pupîtres dans les Bibliotheques, comme on le voit dans Juvenal,

Il veut voir son Pupître orné d'originaux
De Cleante.

* Dont le vers sert beaucoup à corriger un endroit du texte de Ciceron, qui precede celui que j'ai cité. On voit aussi dans le Droit que les † chandeliers en étoient ornez. On en garnissoit encore les lits, d'où Mercure & Hercule ont eu sans doute le nom de *somniales*, *compagnons du sommeil*: têmoin cette Inscription,

CULTORES HERCULIS SOMNIALIS, &c.

Ceux qui ont soin du culte d'Hercule, qui preside au Sommeil.

de la section troisiéme des mêlanges de Monsieur Spon, qu'il faut expliquer ainsi selon mon sens. Ces figures étoient encore ou les instrumens de quelque passion particuliere, ou les objets de la devotion domestique, consacrée dans les Oratoires des Anciens. Ils nommoient ces lieux *Lararia*, à cause que les Dieux LARES protecteurs des Maisons y presidoient.

Ces

Ces LARES, Monsieur, n'étoient que de certains Dieux choisis & adoptez pour patrons, comme Pline me le suggere par ces paroles. * *Puisque tous les particuliers se font eux-mêmes autant de Dieux qu'ils veulent, & qu'ils adoptent autant de Junons, & de Genies qu'il leur plaît.* D'où vient cette expression de Juvenal,

† *Et de l'esclave encor la molesse affectée,*
Ateste la Junon par son Maître adoptée.

En effet pour marque de cette adoption, il est certain que les Anciens portoient souvent quelques-unes de ces Statuës par tout où ils alloient, comme faisoit Apulée, à ce qu'il raporte dans son Apologie. *En quelque endroit que j'aille*, dit cét Auteur, *c'est ma coûtume de porter toûjours parmi mes hardes, la figure de quelque Dieu.* Et c'étoit de ces Statuës, qui avoient été placées, & mises au nombre des Dieux LARES. Témoin celle de Neptune, dont parle Tryphæna dans Petrone, à qui, étant à Bayes, elle avoit offert des vœux par trois fois. † *Car j'ai une Statuë de Neptune*, dit-elle, *au bas de laquelle étant à Bayes, j'ai écrit par trois fois de suite les vœux que j'avois faits.* Au reste cette expression de marquer des vœux avec un stile, *parce que cela, remplit mieux le sens.*

* Cùm singuli quoque ex semetipsis totidem Deos faciant, Junones Genioſque adoptando sibi.

† Et per Junonem Domini jurante ministro.

Nam morem mihi habeo quoquo eam simulacrum inter loculos conditum gestare *p.* 72. *J'ai mis loculos selon la correction de Pricæus ; parce que*

† Nam & mihi simulacrum Neptuni, quod Baiis ter stylo notaveram.

stile, est une preuve que c'étoit un Dieu LARE; ce que j'expliquerai dans la suite. Vous ne serez peut-être pas fâché que je dise ici quelque chose de ces Dieux pour confirmer ce que je viens d'avancer.

Soit que le terme de *Lar* vienne de l'Hetrusque *Lars* ou *Lartes*, dont parle T. Live, qui veut dire Chef ou Conducteur; ou bien d'une autre origine, il n'importe: je pretens que les Anciens ont donné ce nom à toutes les Divinitez, qui presidoient singulierement à quelque chose, & qui pouvoient être adoptées indifferemment par tout le monde, selon sa devotion particuliere, & selon l'usage & la Theologie du Païs.

Ces Dieux en effet sont les Dieux protecteurs des Empires, des villes, des chemins, des maisons & des particuliers. Ainsi ce n'est pas une question s'ils étoient un genre de Dieux differens de ceux qu'on appelle *des grandes Nations*, mais s'ils étoient originairement ou Jupiter, ou Junon, ou Vulcain, ou Mars, ou Mercure, ou Venus. Supposé enfin que ç'ait été autrefois quelques-uns de ceux-là, il y a bien de l'aparence qu'on les a confondus depuis, témoin cette Inscription,

Dii majorum Gentium.

DIIS

DIIS. DEABUS. QUE.
PENATIBUS.
FAMILIARIBUS.
ET. JOVI. CAETERIS.
VE. DIBUS.

Aux Dieux & Déesses, Penates familiers, à Jupiter & à tout le reste des Dieux, &c.

Et que souvent les Dieux de differens Païs n'étoient qu'une même Divinité adorée sous plusieurs noms, sous plusieurs attributs, selon les besoins des Peuples & selon les lieux. Ce que Macrobe raporte d'Apollon, & ce que Monsieur Cuperus a dit dans son agreable dissertation de l'Harpocrate en sont d'assez bonnos preuves. Aussi voit-on dans Eschyle, que ce Poëte ne sait ni qui est Jupiter, ni comment l'apeller,

Jupiter entre les Dieux,
Quel qu'il soit, s'il aime mieux
Ce nom, ainsi je l'apelle.

Ce qui est encore trivial dans les autres, qui l'ont suivi, comme Plaute, Catulle, Ovide, Servius & le reste. Et ce que cette formule de devotion, qui se trouve dans Macrobe, justifie. DISPATER, VEJOVIS, MANES, SIVE VOS QUO ALIO NOMINE, FAS EST APPELLARE. *DISPATER, VEJOVE,*

Ξεὺς, ὅστις ποτ' ἐστὶν, εἰ τὸ ζῆν οὕτω φίλον κεκλημένῳ, τοῦτον νιν ἀνθρώπων ἔπος.

VE, MANES, OU DE TOUT AUTRE NOM QUI VOUS PLAIT. Cela fait donc voir que les Anciens donnoient plusieurs noms aux mêmes Divinitez, dans l'incertitude où ils étoient, & de leur nombre & de leur essence, comme je le juge, par ce que Varron en avoit écrit, [a] *qu'on ne savoit ni leur nombre ni leur nom*, au raport d'Arnobe. [b] *Car de croire tout de bon*, dit si excellemment Pline, *qu'il y en ait un si grand nombre, c'est tomber dans la derniere stupidité.* Ainsi [c] *l'humanité fragile & accablée de travaux, ne pouvant vaincre sa foiblesse, a partagé la Divinité, en sorte que chacun en a adoré la partie, & invoqué celle, dont il avoit le plus besoin. C'est pourquoi*, ajoute-t-il, *il y a tant de noms differens de la Divinité parmi les nations.* On peut entr'autres remarquer cela dans ce bel endroit de Varron, [d] *Les premiers Dieux*, dit-il, *sont le Ciel & la Terre. Et ces Dieux sont les mêmes qu'on adore en Egypte sous le nom de Serapis & d'Isis*; *comme Harpocrate avec son doit l'insinuë mysterieusement: Tautes & Astarte sont encore la même chose chez les Pheniciens, aussi-bien que Saturne*

a Nec eorum numerum, nec nomina sciri.

b Innumeros quidem credere ** magis ad socordiam accedit.

c Fragilis & laboriosa mortalitas in partes ista digessit infirmitatis suæ memor, ut portionibus quisque coleret, quo maximè indigeret. Itaque nomina alia aliis gentibus.

d Principes Dei Cœlum & Terra. Hi Dei eidem qui in Ægypto Serapis & Isis; & iste Harpocrates digito significat: qui

ne & Ops dans le Latium. C'eſt ce que la plûpart des Sçavans avoient apris des Egyptiens, qui donnoient à l'eſſence Divine, dit Jamblichus, des denominations differentes, à cauſe de l'infinité de ſon pouvoir, & de la varieté de ſes operations. D'où vient qu'Athenagoras fait dire aux Sacrificateurs du Temple d'Ammon, qu'il n'y avoit *qu'un ſeul Etre Souverain, dont les Sçavans dans chaque Païs, voulans faire connoître l'eſſence aux Peuples, ont inventé differentes images, qui toutes ne repreſentent * qu'une même Divinité.*

Ainſi tous les Dieux qu'on adoptoit, pour quelque choſe, & qu'on reveroit dans la maiſon de quelque ſexe & de quelque païs qu'ils fuſſent, s'apelloient LARES ou PENATES, comme on le voit dans Ciceron, qui apelle les PENATES, *Patrios.* † *Il vous redemande,* dit-il à Verrés, *les Dieux Penates de ſes Peres, de ſa famille.* Et dans Servius, parce qu'ils en étoient eſtimez les protecteurs, & que ſelon Varron les noms ont été donnez aux Dieux, conformément aux biens & aux ſecours qu'ils procuroient aux hommes, & aux lieux même où ils les leur procuroient. Ce que Feſte confirme par une coûtume, que les Anciens obſervoient, *de ſacrifier aux* LARES

ſunt Tautes & Aſtarte apud Phœnices, ut idem principes in Latio Saturnus & Ops. Terra enim & Cœlum, ut Samothracum initia docent, ſunt Dei magni, & hi quos dixi multis nominibus. *De Ling. Lat.*

* Κατοικιδίοι θεοί.

† Deos Penates à te patrios repoſcit.

Hostiliis Laribus immolabant, quòd ab his hostes arceri putabant.

Hostiliens, parce qu'ils croyoient par le moien de ce culte, & de cette ceremonie pouvoir chasser leurs ennemis. Comme ils croyoient que ces Dieux ainsi adoptez que les LARES ou les PENATES, prenoient un soin plus particulier des lieux & des personnes qui leur étoient soûmises. Ils donnoient même ce nom, ils apelloient LARES ou PENATES les Dieux choisis pour presider aux états, aux chemins, aux forêts & aux autres choses, parce qu'ils s'imaginoient que ce nom leur étoit agreable, & qu'ils s'étudioient à meriter les faveurs du Ciel par le choix des noms qu'ils donnoient aux Dieux.

* Nigidius Figulus Lares vocat modò Curetes, modò Indigetes Samothracios.

Quoi qu'il soit fort incertain quels ont été en premier lieu les LARES & les PENATES, comme tous les Anciens le têmoignent, il est constant néanmoins que dans la suite la Theologie Payenne les a toûjours confondus. **Nigidius Figulus*, dit Arnobe, *apelle les LARES tantôt Curetes, & tantôt Indigetes Samothraciens.* Or il est de fait que les Dieux de Samothrace sont les Penates dans la plûpart des Anciens. Macrobe cite entr'autres pour autorités Dardanus, Tarquin l'ancien, Cassius Hemina, & Virgile; mais sur tout les deux derniers selon cét Au-

Cassius verò Hemina dicit Samothracas Deos eosdem-

teur

teur prouvent que les Dieux *de Samothrace*, qui sont les PENATES des Romains, sont proprement les grands Dieux des Anciens. Aussi Asconius Pædianus explique-t-il ainsi le *Diis magnis* de Virgile, & pretend *que ces grands Dieux *sont les LARES de la Ville de Rome*, ce que cette Inscription confirme,

D. M.
GENIO. AUGG. LAR. FAM.
FORTUNATUS.
AUG. LIB.

qu'il faut expliquer ainsi, *Au grand Dieu, au Genie des Empereurs, au Lare familier, &c.* qui ne sont qu'une même chose, comme je le dis ensuite : c'est de là que les Sabins, qui adoroient les PENATES, furent apellez ainsi, disent Varron & Festus, parce qu'ils étoient parfaits adorateurs des Dieux.

Ainsi les LARES étant la même chose parmi les Payens ; de là sont venuës ces expressions si frequentes chez eux de *LARES PUBLICS, LARES DES CHESNES, LARES PERMARINS, ou de la Mer, LARES DES CHEMINS, LARES DES CHAMPS, DES ENNEMIS, PENATES FAMILIERS ET PATERNELS.* Qui assû-

que Romanorum Penates propriè dici θεὸς μεγάλως: noster hæc sciens ait, *Penatibus & magnis Diis*, quod exprimit θεὸς μεγάλως.

* *Et Diis magnis*, id est, Laribus urbis Romæ.

Sabini à cultura Deorum dicti, id est, ἀπὸ σέβεσθαι. *Paul. D.*

* *Lares* publici, *Lares* querquelani, *Lares* permarini, *Lares* vi-

tales, *Lares* rurales, *Lares* hostiles, &c.

assûrement n'étoient point autres que les Dieux connûs, comme Jupiter, Apollon, Neptune, Junon, Mercure, Minerve, Venus, Pan & les autres. *Apollon & Neptune,* selon Nigidius, *étoient particulierement de ces Dieux.* Beaucoup d'Auteurs, dit encore Arnobe, ont écrit que Jupiter, Junon, & Minerve en étoient; & Vesta y est aussi ajoûtée par Macrobe.

Nigidius Penates Deos Neptunum esse atque Apollinem prodidit.

Nigidius Figulus fait quatre ordres de PENATES, qui renferment tous ces Dieux de quelque nature qu'ils soient: en voici le passage, qui confirme admirablement l'opinion que je soûtiens ici, que les LARES & les PENATES sont non seulement la même chose, mais que les autres Divinitez sont compriſes sous ces noms-là.* *Nigidius qui suit la Theologie des Hetrusques*, dit Arnobe en citant cét Auteur, *explique encore au livre 6. & 10. qu'il y a quatre genres de PENATES. Que les uns sont du rang & de la nature de Jupiter, les autres de Neptune, que ceux du troisiéme ordre commandent aux enfers, & que le quatriéme est composé d'hommes mortels.* Ce passage ne sauroit faire d'équivoque après les têmoignages precis que j'ai raportés des autres Auteurs. Car si les Dieux de Samothrace, les Penates, les grands Dieux & les Lares sont la même

* Idem rursus libro VI. exponit & X. disciplinas sequens Hetruscas, genera esse PENATIUM quatuor, & esse Jovis ex his alios, alios Neptuni, inferorum tertios, mortalium hominum quartos.

me

me choſe, ces Dieux-ci de Nigidius ne ſeront pas d'une autre eſpece. Le quatriéme genre même, dont il parle, qui eſt des hommes mortels, juſtifie encore ma propoſition. Il eſt certain que les Anciens mettoient au nombre de leurs LARES la plûpart du tems toutes les petites figures qu'ils avoient & de leurs Ancêtres, & des autres; lors principalement que ceux, dont ils avoient des Statuës, avoient excellé dans quelque vertu. Et dans la ſuite tout devenoit chez eux indifferemment *Lare* protecteur, à cauſe de l'aſſociation qu'ils avoient faite de ces Statuës avec celles des autres Dieux connûs. Comme on le voit dans cét endroit d'Apulée, dont voici le ſens; car je crois le paſſage broüillé & corrompu: * *Ils les appellent Dieux*, parlant des Manes, qui ſont la même choſe chez lui que les Lares, * *parce qu'aiant merité la veneration des hommes pour s'être conduits avec prudence pendant leur vie ils ont été admis dans les Temples aux ceremonies & au culte qu'on rend aux autres Dieux.* C'eſt dans ce ſens qu'il faut entendre ce que dit Pline au livre ſecond, lors qu'il parle de cét uſage ancien de mettre au rang des Divinitez ceux de qui on avoit reçû des bienfaits. *Cette coûtume eſt très-ancienne*, dit-

* Quippe cùm eos Deos appellent, qui ex eorum numero juſtè ac prudenter vitæ curriculo gubernato, pro numine poſtea hominibus præditi fanis & cæremoniis vulgò admittuntur. *De Deo ſoc.*

Hic eſt

vetuſtiſſimus referendi benè merentibus gratiam mos, ut tales numinibus adſcribantur. c. 7.

il, *de deifier ceux de qui on a reçû des faveurs conſiderables, & de leur têmoigner ſa gratitude par ce degré d'honneur où on les éleve.* On ne doit pas s'imaginer en effet que ce ſoit dans les Temples publics qu'ait commencé cét uſage, il eſt conſtant au contraire que ç'a été dans les maiſons privées. Car les particuliers n'avoient pas le droit de propoſer à la veneration publique les objets de leur reconnoiſſance perſonnelle. Je puis dire ici néanmoins que c'eſt en general la veneration qu'on avoit pour les Statuës, qui a fait faire un genre de Dieux des hommes mortels, lors qu'on leur en avoit érigé. Et en effet, Monſieur, ne ſeroit-ce point dans ce ſens qu'il faudroit entendre les derniers vers d'une Ode de Pindare. Ce Poëte après avoir chanté l'honneur & l'utilité que Pſaumis reçoit de ſes Victoires aux jeux Olympiques, il les trouve ſi conſiderables qu'il exhorte ce Sicilien à s'en contenter. Celui, dit-il, qui a de la ſanté, du bien & de la reputation, il doit être ſatisfait de ces avantages, & *ne pas ſe ſoucier* après cela *de devenir Dieu,*

Olymp. Od. 5.

--- μὴ μαλδα-
σῆ θεὸς γενέσθαι

Le Poëte ſans doute a voulu dire par cette expreſſion que ce Pſaumis ne devoit

pas

pas se mettre en peine d'avoir des Statuës. Que cét honneur qui faisoit des Dieux de ceux à qui on le rendoit n'étoit dû qu'à ceux qui l'étoient veritablement. Que possedant tous les avantages, dont un homme raisonnable peut joüir, il en devoit être content & laisser aux immortels ce qui leur apartient. Car les mortels, dit-il ailleurs, ne doivent chercher que ce qui est conforme à leur nature; θνατὰ θνατοῖσι πρέπει, *les choses mortelles conviennent aux mortels*, pour me servir de cette expression litteralle; ce qui fait voir que c'est son sentiment. Et qui ne voit que ce seroit une maniere de parler outrée & badine que de dire à un particulier qui avoit aquis quelque peu de gloire à sa patrie & quelques immunitez de tributs à sa famille, qu'il ne devoit plus souhaiter après cela de devenir Dieu. C'est tout ce qu'on auroit pû dire à un Prince, qui auroit subjugué toute la terre. Je crois donc qu'il faut interpreter cét endroit de l'honneur des Statuës, qui ne se rendoit qu'aux Dieux d'abord. Qui passa, dit Pline, à ceux qui avoient vaincu aux jeux des Grecs; & qui a fait dans la suite des Dieux même de tous ceux à qui on en érigeoit; parce qu'on rendoit aux Statuës un espece de culte, comme je l'ai montré ailleurs.

Isthm. Od. 5.

Primo sacrorum certaminum victoriæ maximéque Olympiæ, &c.

Au reſte, Monſieur, de quelque eſpece & de quelque païs que les Dieux fuſſent, les Anciens apeloient *LARES* ceux qu'ils avoient choiſis & adoptez pour quelque choſe en particulier. Plaute fait invoquer par un de ſes Acteurs ceux qu'on croyoit preſider aux chemins,

* --Invoco vos *Lares* viales ut me benè juvetis. *Mercator.*

* ....*J'implore vos ſecours LARES, Dieux des chemins, protegez moi toûjours.*

Quos arbitratur vulgus vicorum atque itinerum Deos eſſe.

Auſſi le Peuple, ſelon Arnobe, croyoit-il les LARES particulierement occupez à cette fonction, lors qu'ils étoient choiſis pour cela. Macrobe raporte que Janus étoit un de ces Dieux, *parce qu'il étoit repreſenté tenant dans ſes mains une clef & une verge, comme gardien de toutes les portes, & gouverneur des chemins. Apollon lui même*, dit-il encore au même endroit, *étoit auſſi apellé chez les Grecs* ἀγυιεὺς, *comme preſidant aux coins des ruës de la ville.* Diane ſans doute en étoit auſſi bien que Mercure, puis qu'elle eſt appellée ἐνόδια dans Athenée, **preſente aux chemins* ou *miſe dans les chemins*, & une des LARES qui y preſidoient. Ce qui fait voir que les grands Dieux étoient indiferemment adoptez pour toutes ſortes de fonctions, & principalement pour cel-

Nam & cum clavi & virga figuratus, quaſi omnium & portarum cuſtos, & rector viarum. Idem Apollo apud illos & ἀγυιεὺς nuncupatur, quaſi viis præpoſitus urbanis. *Arn.* * Ἄρτεμις ἐνόδια. *Ath.*

celles des LARES, dont la protection avoit une idée particuliere dans la Theologie de ce tems-là, comme je l'ai déjà dit. Ciceron pour cét effet avoit une Minerve chez lui qu'il dedia ensuite au Capitole, lors qu'il s'en alla en exil. Celle de Domitien, & la fortune d'or des Empereurs qui lui ont succedé, n'avoient pas assûrement dans leurs chambres d'autre fonction que celle de Dieux Tutelaires. Et en effet si les LARES n'avoient été que des Dieux incertains & inconnûs, au moins de nom, on ne leur auroit pas consacré ces jeux si celebres appellez, *Compitalitii*, comme qui diroit, *la Fête des Carfours*, qu'on solennisoit selon la Loi du Preteur le 9. jour d'après les Calendes de Janvier, & qui ne se celebroient pas seulement en leur honneur, *parce qu'ils étoient les gardes des chemins & des Carfours*; mais parce qu'ils étoient crûs presider à la garde des Empires & veiller à la conservation des particuliers; puis que dans cette solennité on y faisoit des Sacrifices à ces Dieux pour le maintien de la Republique, & le salut des familles. Ce qui prouve assez clairement, ce me semble, que ces Dieux n'étoient pas seulement des Dieux topiques, mais des Dieux universels. L'invocation de

Die nono post Kalendas Januarias, Quiritibus Compitalitia erunt. Quòd vias & compitalitia servarent.

Decius raportée par Tite-Live le confirme encore, lors que ce Consul dans la guerre contre les Latins se devoüa pour le salut de Rome. JANE, JUPITER, MARS PATER, QUIRINE, BELLONA, LARES, DIVI NOVENSILES, DII INDIGETES. ô *JANUS, JUPITER, MARS PERE, QUIRINUS, BELLONE, LARES, DIEUX NOVENSILES, DIEUX INDIGETES.* Ou l'on voit qu'après avoir nommé quatre ou cinq Divinitez, il les comprend tous ensuite sous les noms de *LARES*, *Novensiles*, & *Indigetes*, qui sont la même chose selon Arnobe; & qu'il reconnoît leur pouvoir universel; puis qu'il dit après, *Dieux sous la puissance de qui nous sommes, & nous & nos ennemis.*

Divi, quorum est potestas nostrorum hostiumque. *T. Liv. l. 8.*

Saint Augustin demande quel étoit le motif qui faisoit mettre tant de Dieux dans les maisons; en y ajoûtant le reproche que Venus y presidoit la plûpart du tems plus que les autres; *Pourquoi remplit-on les chambres*, dit-il dans la Cité de Dieu, *d'une troupe de Divinitez.* Les Inscriptions nous font voir que les Anciens les choisissoient indifferemment pour être leurs Genies & leurs Tutelaires, comme celle-ci le prouve de Jupiter, qui y est apellé Genie, GE-

Quid impletur cubiculum turbâ Numinum.

GENIO
JOVI STYGIO SANCTO
SACRUM.

Consacré à Jupiter GENIE Stygien Saint.

En voici une autre, qui montre que Sylvain ou Pan étoit de ces Dieux gardiens qu'on consacroit dans la maison, aussi est-il appellé dans Virgile *Tuguri custos,*

Est tuguri custos armatus falce saligna, sed non & vasto est inguine terribilis.

SILVANO
SANCTO SACRO
LARUM CAESARIS NOSTRI ET COLLEGI
MAGNI CN. TURPILIUS
TROPHIMUS VOTO SUSCEPTO
ARAM DE SUO
D. D.

A Silvain Saint & Sacré Presidant *des Lares de nôtre Prince & du grand College Cn. Turpilius Trophimus aiant fait vœu a dedié cét Autel à ses dépens.*

Ce que cette autre Inscription explique merveilleusement,

SILVANO
DOMES.
SACRUM

Dédié à Silvain domestique.

De même que celle-ci trouvée à Nimegue en 1637. & raportée par Monsieur Smith, qui fait voir qu'on adoptoit in-

Ant. Nemag. p. 96.

differemment toutes sortes de Dieux entre les Lares de la maison, & qu'on en choisissoit toûjours quelqu'un, comme celui à qui l'on avoit plus de devotion, pour être son principal protecteur; & que de certains Dieux n'avoient point en cela plus de prerogative que les autres, puis que Jupiter ne l'est ici d'une certaine maison que par le choix d'un particulier,

J. O. M.
DOMES-
TICO
BRATO
VETERA-
NUS. L. M.

A Jupiter domestique très-bon & très-grand Brato Veteran s'est acquité de son devoir fort volontiers.

La plûpart des Inscriptions font foi de cette verité, témoin celle-ci au dessous d'un Jupiter nud & assis,

A Jupiter Roi & GENIE de la maison d'Isidore Larinas. L.... Castor a dedié cét Autel en aiant fait le vœu.

JOVI REGI
GENIO DOMUS
ISIDORI
LARINATIS
ARAM

EX VOTO
L..... CASTOR
D. D.

Par où il paroît que Jupiter étoit le protecteur adopté de la maison de cét *Isidore*, à qui *L. Castor* dedioit un Autel, & que dans ce Marbre une figure seule est apellée *Jupiter Roi & Genie* de la maison.

Vous ne devez pas douter, Monsieur, de cette explication, car le GENIE & les LARES sont la même chose. *Beaucoup d'Auteurs anciens*, dit Censorinus, *ont écrit que le GENIE est le même que le Dieu LARE.* Quoi qu'une Loi du Code Theodosien semble les distinguer par les differens sacrifices qu'elle deffend de leur faire, ce passage de Censorinus néanmoins doit lever une partie de la difficulté; & ceux qui entendent l'antiquité ne manquent jamais de supléer à la lettre. Qui ne sait en effet que ces differens sacrifices se faisoient indifferemment aux uns ou aux autres, parce que c'étoit la même chose. Il y avoit seulement des jours distinguez, comme par exemple aux Calendes, aux Ides, & aux Nones on sacrifioit aux *LARES* domestiques dit Caton dans son agriculture, sans limiter même la matiere des sacrifices. *Si les Calendes*, dit-il, *les Ides & les Nones*

Eundem esse Genium & Larem, multi Veteres memoriæ prodiderunt.

Larem igne, mero genium, Penates nidore *l. 16. tit. x. leg. xii.*

Kal. Id. Non. se-

stus dies cùm erit, coronam in focum indat, per eosque dies Lari familiari pro copia suplicet. Cùm die natali munus annale Genio solverent, manum à cæde ac sanguine abstinerent, ne die quâ ipsi lucem accepissent aliis demerent.

viennent un jour de fête, on doit couronner le Foyer, & sacrifier ces jours-là aux LARES *familiers, chacun selon son pouvoir.* Quand quelqu'un sacrifioit le jour de sa naissance à son Genie particulier, il ne tuoit point d'animaux & n'offroit au contraire que du vin, parce que dit Censorinus, ils ne croyoit pas qu'il lui fût permis *d'ôter la vie à des animaux le jour qu'il l'avoir reçûë.* Ce qui fait voir qu'on faisoit aussi d'autres Sacrifices aux LARES, aux GENIES & aux PENATES. Le Genie étant donc la même chose avec le Dieu Protecteur, j'estime que par tout où il y a GENIO LOCI, *au Genie du lieu*; GENIO CENTURIÆ, *au Genie de la Centurie*; GENIO EXERCITUS, *au Genie de l'Armée*; ce sont des vœux ou des dedicaces faites aux Dieux LARES protecteurs, qui ne sont jamais que les Dieux du Païs, ou les Princes à qui la flaterie donnoit ce tître, comme je le puis prouver par une infinité d'Inscriptions, & fort à propos par cette pierre precieuse, dans laquelle Pescennius Niger est representé en Serapis avec une Inscription, qui marque que celui qui la possedoit tenoit ce Prince pour le Genie & le Tutelaire de l'Armée, GENIO EXERCITUS NOSTRI, *au Genie de nôtre Armée.*

Ce

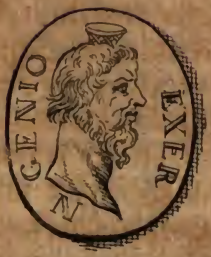

Ce vers de Stace parlant de l'Empereur qui regnoit, justifie encore ce que je viens d'avancer touchant les Princes.

Vous adorez sur tout le tranquille Genie de l'Empereur present.

Et mitem Genium Domini præsentis adoras.

Ainsi le Dieu qu'on adoroit principalement dans un lieu en étoit le Tutelaire, & par consequent le Genie, comme dans cette Medaille que Fulvius Ursinus prend pour une Isis, & que la Medaille apelle par ces trois lettres G. T. A. le GENIE *Tutelaire de l'Egypte.*

Et

Et comme cette Medaille repreſente encore un Pantheon des deux côtez, elle revient fort à mon ſentiment, que c'eſt un Dieu LARE, ce que je dirai enſuite. Cette Inſcription le prouve encore,

GENIO PLUT.
M. FABIUS PHILEROS
EX S. ARAM. F. C.

A Pluton Genie M. Fab. Phileros a pris ſoin de faire élever cét Autel à ſes dépens.

Ce que j'explique de même, que l'Inſcription ci-deſſus, & les deux ſuivantes

DEO TUTELAE
GENIO LOCI

Au Dieu Tutelaire GENIE du lieu.

DEO TUTELAE
GENIO
MENTES

Au Dieu Tutelaire GENIE de Mentes.

Si vous doutez après cela que ces GENIES ne fuſſent les Dieux LARES, voici des Inſcriptions nouvelles, qui doivent lever toutes vos difficultez,

GENIO LARUM
HORREI PUPPIENI, &c.

Au GENIE, c'eſt-à-dire, à la Divinité *des LARES du Magazin de Puppienus*, &c.

Un autre au deſſus de deux Princes, ce me

me ſemble, repreſentez en Bacchus & en Apollon, comme on le peut juger par le marbre que Boiſſard en a donné. Devant ces deux figures il y a un palmier & un trepié, ſur lequel on voit un ſerpent entortillé qui repreſente aſſûrement Eſculape, avec ces Caracteres,

D. M.
GENIO AUGG. LAR. FAM.
FORTUNATUS
AUG. LIB.

qui veulent dire,

Au grand Dieu, au GENIE des Empereurs, au LARE familier, Fortunatus affranchi d'Auguſte.

Ce ſerpent, ou pour mieux dire Eſculape, eſt ſans doute le Dieu à qui la dedicace eſt faite. Ainſi je conjecturerois volontiers en paſſant que cette Inſcription ſeroit du tems de Septime Severe, qui avoit une devotion particuliere à cette Divinité, & qu'elle auroit été faite lors que Caracalle ſon aîné fût admis à l'Empire.

Et lors qu'on voit dans d'autres Inſcriptions LARES AUGUSTOS DE SUO FIERI CURAVERUNT. *Qui ont eu ſoin de faire faire à leurs dépens les Lares Auguſtes.* Ces LARES ſont ou les Dieux du païs comme ceux de Rome qu'Ovide apelle ainſi, *Et*

Et vigilant noſtrâ ſemper in urbe LARES.

Et les LARES *toûjours veillent pour nôtre ville.*

ou ceux pour qui les Princes avoient de la devotion, ou les Princes mêmes, ce qui a été ſans doute plus frequent dans un certain tems de l'Empire.

Les grands Seigneurs même, auſſi-bien que les Empereurs, avoient des Officiers qui prenoient ſoin des lieux où on les plaçoit, & qui avoient la garde des LARES, tant la ſuperſtition les multiplioit quelquefois. Les monumens qui nous reſtent en ſont têmoins.

HYMNUS. CAESARIS. AUG.
VOLUSIANUS.
DECURIO. LARIUM. VOLUSIANORUM.
M. FABIO. ASIATICO. SEVIRO.
MAG. DARUM. AUG.

Hymnus Voluſien affranchi de l'Empereur, Decurion des LARES *Voluſiens. M. Fabius Aſiaticus Sextumvir & maître des* LARES *de l'Empereur.*

Voici encore une Inſcription, qui ſemble avoir été faite exprès pour mon ſujet. Le marbre, comme Boiſſard l'a donné, repreſente deux hommes nuds aſſis ſous un arbre, dont l'un eſt barbu & l'autre jeune; auprès d'eux il y a deux femmes debout, une deſquelles conduit un enfant nud, & cét enfant tient dans ſa droi-

6. *part.* *p.* 32.

droite comme une bourse. Derriere ces figures on voit un Autel allumé, un simpule, une patere, un autre vase, & ces mots au dessous,

LARIBUS AUGG. SACRUM
C. SEMPRONIUS PISO.

Dedié aux LARES Augustes par C. Sempronius Piso.

On juge aisément par la description de ces figures que ce sont ou Jupiter, ou Apollon, ou Venus, ou l'Amour, ou Mercure, ou Isis & Orus, ou Vesta. Ce qui fait voir que ce *Sempronius Piso* met au nombre des LARES indifferemment ces Divinitez Publiques, & qu'il dédioit ce marbre à ceux qu'il croyoit être les Protecteurs des Princes, dont il vouloit gagner les bonnes graces. Cette autre dedicace faite à la Paix du tems de Vespasien, sans doute, ou dans son Palais, ou dans une autre maison ne le prouve pas mal encore. On sait que cét Empereur fit bâtir un Temple qu'il consacra à la Paix. Ses sujets, & principalement ses Officiers, pour lui plaire ne manquerent pas de mettre cette Déesse au nombre de leurs Tutelaires domestiques, ce que je juge de ces paroles,

PACI AETERNAE
DOMUS

VES-

VESPASIANI, &c.

A la paix éternelle de la maison de Vespasien, &c.

Il est constant enfin que les Dieux, qui presidoient à toutes les parties du monde, & à ce qui s'y faisoit, ou qui étoient choisis pour patrons par les particuliers, étoient appellez LARES par tout, comme je l'ai déjà dit; d'où vient que les Auteurs & les monumens anciens les distinguent en tant d'endroits; mais dont la distinction n'est prise néanmoins que des circonstances des lieux, des tems, ou des personnes. Il est parlé en une infinité d'endroits de LARES *publics*; & voici une Inscription des domestiques, qui supose les premiers,

LARIBUS
DOMEST.
SAC.
V. S. L. M.

Dedié aux LARES domestiques. Le vœu a été accompli librement, comme on l'avoit promis.

C'est encore ainsi que Tibulle apelloit les Dieux des champs dans ses vers, *custodes LARES, Lares gardiens.*

Vos quoque felicis quondam nunc pauperis agri,

Vous qui gardez nos champs autrefois trop heureux,

Que

Que vos soins aujourd'hui répondent à nos vœux,
LARES.

Custodes fertis munera vestra LARES.

Ce que confirme une Inscription, qui se voit dans Rome au Capitole, VICO LARIUM RURALIUM *ruë des* LARES *Ruraux*, & des champs, raportée par Gruter & par Tomassin.

De Donar. Vet.

Tite-Live dit que L. Æmilius voüa une Chapelle aux Dieux de la mer à cause d'une Victoire qu'il avoit remportée sur les vaisseaux d'Antiochus, comme cela se lisoit dans une Inscription qu'il raporte, elle apelle ces Dieux LARES PERMARINS, sans les designer autrement, *C'est pour cela*, dit l'Historien, *qu'il fit vœu de bâtir une chapelle aux* LARES *Permarins.* Glareanus sur cét endroit témoigne qu'il ne sait ce que c'est que ces LARES *Permarins.* Cependant il est bien aisé de voir que ce ne sont point d'autres Dieux que les Dieux ordinaires de la Mer, sous la categorie de Neptune selon Nigidius, à qui Æmilius croyoit devoir l'avantage qu'il avoit eu, comme aux Tutelaires de sa fortune, & aux Protecteurs de son parti.

Ejus rei ergo ædem Laribus Permarinis vovit.

Tous ces Dieux au reste étoient apellez LARES ou PENATES par la maniere & l'espece de protection que les peu-

peuples en attendoient, par raport à la consecration qu'on en faisoit dans les maisons pour un usage particulier, & au choix que des familles en avoient fait pour être leurs gardiens, & leurs conducteurs assidus: ajoûtez encore la difference du culte qu'on leur rendoit, & que les Statuës n'en étoient pas ordinairement de grand volume. Suetone, qui en possedoit une d'Auguste de ce dernier genre, la donna à l'Empereur Hadrien, & ce Prince la mit au nombre des LARES. L'Historien l'apelle, *une petite image*, de même qu'Apulée dans son Apologie apelle, *un petit Mercure*, une Statuë qu'il avoit dans son cabinet, ce qui marque assûrement que c'étoit un Dieu LARE.

Quæ dono à me Principi data, inter cubiculares colitur. Imagunculam. Mercurialum.

Ces figures avoient encore la plûpart du tems des attributs conformes à leur ministere particulier, ou à la maniere du culte qu'on leur rendoit; comme des Lampes, ce que j'expliquerai dans la suite, des vêtemens de peaux de chien, ou des chiens même auprès d'eux. On en voit la preuve dans les Questions Romaines de Plutarque, où il apelle ces Dieux *PRÆSTITES. Pourquoi met-on un chien auprès des* LARES *qu'on apelle* PRÆSTITES, *& pourquoi sont-ils eux-mêmes couverts de peaux de chien.*

Διὰ τί τῶν Λαρήτων δὲς ἰδίως περι-

Com-

Comme on trouve beaucoup de petites figures des Dieux ordinaires avec les attributs, ou les accompagnemens, dont je viens de parler, cela montre que les Statuës des Dieux LARES n'étoient pas toûjours prises absolument pour les Genies individuels de chaque lieu ou de chaque maison. Cette verité est justifiée par le commerce qu'on en faisoit. On les vendoit le plus souvent, & elles faisoient partie de cette marchandise qu'on debitoit entr'autres à Rome, dans la ruë *Sigillaria*. Tertulien m'est un assez bon garent de ce que j'avance, dans le reproche ironique qu'il fait aux Nations.* *Vous autres*, dit-il, *qui réverez des Dieux particuliers que vous vous êtes choisis, qui en faites des* LARES *& des* PENATES *par une consécration Domestique, vous les deshonorez de même par une liberté criminelle qui vous est familiere, en les vendant & en les engageant selon vos desirs ou vos besoins.*

Non seulement, Monsieur, les LARES ou les PENATES étoient toutes sortes de Dieux indistinctement; mais encore je crois que toutes les petites figures étoient elles-mêmes apelées des LARES. Ce qui me donne lieu de le conjecturer, c'est que la Fête des Dieux LARES,

πάντας καλέσι, τούτοις κύων παρέσηκεν, αὐτὸ δὲ κυνῶν ἀφθέγκτως ἀμπέχον.

* Privatos enim Deos, quos *Lares* & *Penates* domestică consecratione perhibetis, domesticâ & licentiâ inculcatis, venditando, pignerando, pro necessitate & voluntate. *L. 1. ad Nat.*

RES, qui arrivoit le XI. avant les Calendes de Janvier, est apellée par Macrobe *la solennité des petites statuës.* Cét Auteur parlant du jour auquel les Saturnalles se celebroient anciennement il dit qu'elles finissoient le 14 de Janvier ; mais que la solennité arrivant dans laquelle on se faisoit des presens reciproques de petites statuës, cette Fête fût ajoûtée aux Saturnalles. Or il est constant que cette Fête n'est autre que celle des LARES, dont Macrobe avoit dit plus haut, * *Le onziéme avant les Calendes de Janvier est le jour des feries dediées aux LARES.* Il explique ensuite les differentes opinions de l'origine & du jour des Saturnalles, & il conclût en décrivant pourquoi elles ont duré sept jours entiers depuis. † *Les Saturnalles aiant donc commencé au seiziéme, elles finissent au quatorsiéme, qui est le jour seul auquel elles avoient autrefois acoûtumé d'être celebrées : mais quand on y ajoûta* LA SOLENNITE' DES PETITES STATUES *cela fût cause qu'on continua sept jours de suite les divertissemens & les Fêtes que la Religion inspiroit.* Ce qui fait voir que les petites figures étoient apelées LARES indiferemment, & par consequent toutes sortes de Dieux : d'où vient peut-être que le Secretaire de Fabius

Sigillariorum celebritas.

*Undecimo autem Kalen. feriæ sunt Laribus dedicatæ.

† A XVI. igitur cœpta in XIX. desinunt, quo solo fieri ante consueverant: *sigillariorum adjecta celebritas* in septem dies discursum publicum & lætitiam religionis extendit.

bius Maximus, dont j'ai déjà parlé, donnoit le nom de Dieux à des images & à des ſtatuës. Et que Pindare, qui voyoit par experience les honneurs divins qu'on rendoit aux ſtatuës, ne pût s'empêcher de dire qu'un homme raiſonnable qui poſſedoit tous les honneurs humains, ne devoit pas deſirer celui des ſtatuës qui faiſoit des Dieux, & qui n'appartenoit qu'à ceux qui l'étoient.

Ici, Monſieur, il n'eſt pas mal à propos de remarquer que M. Z. Boxhornius s'eſt fort trompé, lors qu'il a pretendu dans ſes queſtions Romaines; premierement que les LARES, ſoit publics, ſoit particuliers, n'étoient rien autre choſe que les ames de ceux qui avoient bien vécu dans leur famille, ou qui avoient gouverné les Etats avec ſuccez. En ſecond lieu que cette figure

étoit celle des uns & des autres. Il ne le prouve par aucune autorité, non plus que ceux qui l'ont suivi. Quand je n'aurois point d'autres autoritez que celles que j'ai déjà raportées pour la combattre, ces vers de Tibulle l'a renverseroient entierement. Voilà ce qu'ils disent parlant du GENIE ou du Dieu LARE,

Illius è nitido stillent unguenta capillo,
Et capite & collo mollia serta gerat.

Qu'aux premieres Calendes,
Un precieux parfum embaûme ses cheveux,
Et pour satisfaire mes vœux,
Que sa tête & son cou soient ornez de guirlandes.

Or on voit bien que le Marmousct de Boxhorne n'a point de cheveux, qu'il n'en sauroit avoir, & qu'il ne revient point à la description de Tibulle. A l'égard du premier que les LARES ne sont que les ames des deffunts, j'ai, ce me semble, assez prouvé le contraire. Boxhorne au reste a tiré cette opinion d'Apulée, mais je soûtiens encore que l'endroit bien entendu ne sauroit faire de difficulté. Lors qu'Apulée dit, qu'on apelle LARE *familier* l'ame de celui des ancêtres, qui prend soin de la maison & qui la possede en paix, il ne dit pas que cette

Dans le traité du Dieu de Socrate.

espe-

espece de Dieux se nomme LARE à l'exclusion des autres. Et quoi que je sois persuadé qu'il y a beaucoup de corruption & de renversement dans le lieu où il est parlé de ces Dieux, je ne laisse pas de pretendre néanmoins qu'il sert à mon sentiment: puisque parmi ces Dieux qu'il prend pour MANES & pour LARES il y met Osiris & Esculape, qui étoient en Egypte & ailleurs des Dieux du premier rang comme les autres. Apulée outre cela paroît separer le *Genie* d'avec les *Demons*, dont les Anciens croyoient être accompagnez assidûment. Ce qui est un Systeme nouveau dans toute la Theologie Payenne. Et ce qu'il dit enfin de ces Demons convient uniquement avec ce qu'on a toûjours crû des GENIES & des LARES.

Il est donc constant que les grands Dieux entroient dans le Ministere des LARES indifferemment, & qu'ils l'étoient eux-mêmes, puisqu'on trouve de leurs statuës qui en ont les attributs; c'est-à-dire, ou qui ont un chien près d'elles, ou qui en sont vêtuës de la peau, & ces figures enfin détruisent la seconde pretention de Boxhorne, comme on le voit par une figure d'Hercule avec un chien à ses pieds, rapportée dans le *Museo Cos.*

piano, pag. 494. & par celles-ci que j'ai tirées de figures anciennes,

Ce deſſein tiré du traitté des Lampes anciennes de Licetus le prouve encore mieux. On y voit Serapis & Iſis, au milieu de qui il y a un chien qui ſemble flatter le premier, de la même maniere qu'on le voit dans les Medailles de la famille Cæſia, dont je parlerai enſuite. Devant ces deux figures, il y en a une qui a trois pieds en triangle ſur leſquels elle eſt poſée droite. Elle tient outre cela

dans

dans ses deux mains situées en equilibre, comme deux manieres de Lampes.

Au reste, Monsieur, je prens cette figure elle-même pour une Lampe. Licetus, qui l'a raportée, & qui la tient de Tomassin, n'est pas de ce sentiment, mais je n'ai pû me rendre à son opinion, & toute sa Mythologie ne m'a pû convaincre. Je crois d'abord que ce type n'est point celui d'une pierre precieuse, mais d'une Lampe, parce que l'endroit de ce dessein, que Licetus prend pour un œil, n'en est point un, mais le trou de la Lampe. En effet, on voit bien qu'il est hors d'un

certain cordon, qui regne au tour, & qui enferme les figures du dessein; ce qui me fait dire que ce ne peut être une figure qui ait du raport avec les autres. Je soûtiens donc que cette Lampe est une de celles qu'on dedioit aux LARES. Que le chien qui est entre les deux figures vêtuës le prouve. Que celle qui est nuë n'est point Mercure, & n'y peut convenir; mais que c'est une maniere de Lampe posée devant les deux Divinitez, qui doivent être prises constament pour des LARES. Je n'en dirai pas davantage pour ne me pas écarter; outre que la chose est assez claire d'elle-même. Mais ce qui renverse entierement l'opinion de Boxhorne & des autres, c'est la Medaille que nous avons de la famille *Cæsia*, dans laquelle je trouve mon sentiment assez bien établi;

on

on y voit d'un côté le Vejove de la maniere qu'Aulu-Gelle dit qu'il étoit à Rome proche du Capitole. Il y a dans le revers deux figures nuës & assises, avec des hastes dans leurs mains, un chien au milieu d'elles qui les caresse, & au dessus Vulcain en buste. Fulvius Vrsinus & les autres demeurent d'accord que les deux figures assises sont les Dieux LARES; soit que l'inscription du revers, ou le chien qui s'y rencontre, les en ait persuadez. Pour moi je soûtiens que les quatre Deïtez, qui sont dans les deux côtez, sont toutes des LARES, c'est-à-dire, des Protecteurs choisis par la famille *Cæsia*, ou par ce *Lucius Cæsius* en particulier, qui a fait frapper la Medaille: de même que la Venus avec ses attributs d'une Medaille de la famille Julia, l'étoit de *Lucius Julius Bursio*, qui avoit fait frapper cette monnoie. Peut-être avec le tems en pourroit-on trouver les raisons historiques, mais à present la seule inspection de la Medaille me suffit. Du côté du Vejove le nom de LAR y est marqué ainsi en abregé ΛR; ce qui me fait dire que le Vejove étoit un Dieu choisi pour LARE ou pour Protecteur particulier de *L. Cæsius*, comme les trois autres du revers étoient les Patrons

de sa famille en commun. Ce que Juvenal, parlant des Sacrifices qu'il va faire chez lui, illustre merveilleusement par ces vers,

Hîc nostrum placabo Jovem, Laribusque paternis
Thura dabo.
Là j'offrirai des vœux à mon Jupiter, & aux LARES paternels, & je ferai des Sacrifices en leur honneur.

Il semble que ce Poëte ait voulu expliquer nôtre Medaille, & marquer qu'outre les Lares de sa famille, il avoit encore choisi en son particulier Jupiter pour le sien, comme avoit fait sans doute *Lucius Cæsius :* car il ne faut pas s'imaginer que ces vers de Juvenal distinguent Jupiter d'avec les Lares, ils marquent seulement qu'il fera d'abord des sacrifices à sa Divinité tutelaire, & en suite à celles de sa famille ; & en effet c'est chez lui qu'il doit l'executer. Cette Inscription le confirme,

JOVI PRAESTITI.
HERCULES. VICTOR. DICAVIT.
BLANDUS. PR. RESTITUIT.

A Jupiter Præstite, c'est-à-dire, Lare, *Hercule vainqueur lui a dedié* ce Marbre, & *Blandus Pr. l'a restituë.*

Jupiter y est designé par le nom que les Ro-

Romains donnoient aux Lares, comme on le peut voir dans un paſſage de Plutarque, que j'ai raporté un peu auparavant, & dans le cinquiéme des Faſtes d'Ovide, ou ce Poëte met encore le Genie d'Auguſte pour un de ces LARES. Voici donc un Jupiter nommé LARE comme dans la Medaille de *L. Caſius*.

Mais, Monſieur, ce n'eſt pas ſeulement chez les Romains que Jupiter avoit un ſurnom, qui marquoit la fonction particuliere qu'il avoit dans les maiſons. Les Grecs lui en donnoient pour le moins trois ou quatre; & ceux de leurs Auteurs, comme Harpocration, Athenée & Suidas, qui ont expliqué ces denominations, s'expriment en termes ſi clairs qu'ils ne peuvent laiſſer aucun doute. Hyperides dans le premier appelle ce Dieu ΚΤΗΣΙΟΣ *Cteſius*, parce qu'on le plaçoit, dit le Commentateur, dans les Celliers. Et le dernier dit qu'on l'appelloit ainſi, parce qu'il étoit le Preſident des choſes qu'on poſſedoit dans la maiſon, d'où vient qu'on mettoit ſa Statuë dans le lieu où l'on ſerroit les tîtres & l'argent de la famille. Auſſi Denis d'Halicarnaſſe dit-il que les Dieux Penates ſont appellez par les Grecs κτησίους. Il eſt encore appellé dans Sophocle & dans Lucien L. 1.

cien ἐφέστιος *Epheſtius*, comme qui diroit *domeſtique*. Et Heſychius rapporte que les Ioniens le reveroient chez eux ſous le nom d'ἑστιάχος, parce qu'il étoit celui qu'ils choiſiſſoient plus volontiers pour le Protecteur de leur maiſon & de leur famille, comme en aiant un ſoin particulier; ce qui convient aux Dieux Lares, & ce qui eſt confirmé par la Medaille de la famille *Caſia*. Quelques Auteurs croyent néanmoins qu'au lieu du terme de LAR, que je lis dans cette abreviation, il faut l'expliquer par celui de ROMA: mais il n'y a pas d'apparence, & je n'ai vû en aucun endroit des Medailles Conſulaires où le nom de Rome fût ainſi exprimé. A l'égard des autres figures, ce qui me perſuade que Vulcain étoit auſſi-bien un Dieu LARE que les deux figures aſſiſes, c'eſt que n'étant pas un Dieu médiocre ni inferieur aux LARES en general il eſt compris ſous cette Inſcription LARES AR.

Elles ſont de Pyrro Ligori.

La Medaille ainſi abregée, qu'on lit dans ces deux nouvelles Medailles, que j'ai tirées du commentaire de Riccobon ſur la famille *Caſia*, ne viennent pas mal à propos pour juſtifier ce que j'avance: les LARES y ſont repreſentez dans une ſituation differente, & avec des ſymbo-

les

les nouveaux comme des boucliers, qui étans joints avec les haſtes qu'ils tiennent, font juger aiſément que ces Dieux ſont des Divinitez guerrieres. Et comme l'Inſcription de la Medaille d'Urſinus les apelle LARES, quelle peine aura-t-on de croire que le Vulcain qui eſt au deſſus, ne ſoit compris dans l'Inſcrition, & qu'il ne ſoit quelque Dieu nouvellement adopté par ce *L. Caſius*, & aſſocié aux autres de ſa famille, de même que le Vejove? Auſſi ces deux derniers ſont-ils repreſentez ſeuls dans ces Medailles pour marquer que c'étoit des Protecteurs que *L. Caſius* avoit choiſis en ſon particulier. Enfin je ne doute point non plus qu'il ne faille joindre l'Inſcription du champ de la Medaille avec celle de l'exergue de cette maniere, LARES L. CÆSII, comme dans les autres, & que les deux figures nuës ne ſoient les

Dieux ordinaires, comme le Vejove & le Vulcain, & non pas des Divinitez incertaines, & connûës seulement sous le nom de LARES.

Je dis la même chose des Penates de la famille *Sulpicia:*

je n'entens parler que des figures du revers, car pour ce qui est des deux têtes couronnées de Laurier, je ne saurois demeurer d'accord avec Ortelius qu'elles representent ces Dieux. Je crois au contraire que ce sont deux têtes naturelles, quoi que dans un des côtez de la deusiéme Medaille de la famille *Antia*, on remarque deux têtes semblables, mais couronnées differemment, avec cette Inscription DEI PENATES: peut-être sont-ce des Princes ou du tems du Triumvirat ou depuis. Je ne veux pourtant rien affirmer là-dessus. Qu'on les

les prenne au reſte pour les veritables *Penates*, cela ne change rien à ce que je ſoûtiens. Les LARES donc n'ont point été repreſentez en grotéſques, comme les types de ces Medailles le juſtifient: autrement on n'auroit pas dû leur donner ce tître magnifique de *LARES AUGUSTES*, AUGUSTIS LARIBUS, qui ſe trouve dans Tomaſſin. Sur quoi ce ſçavant homme s'eſt auſſi trompé, comme je le juge par l'induction qu'il en tire, puis qu'il ſemble mettre les LARES au deſſous de Sylvain, & les croire inferieurs à ce Dieu par l'erreur que je refute. *De Donat. p. 160.*

Ainſi, Monſieur, je ne ſaurois aſſez m'étonner qu'un Auteur moderne ait avancé ſur ce ſujet deux choſes les plus abſurdes du monde. Il pretend dans ſes antiquitez Romaines que *les figures des LARES étoient faites de cire, & qu'elles* *Kipping. Ant. Rom.* Statuæ eorum erant com-

pactæ de cera, & figuram capitis Canini imitabantur.

imitoient, ou qu'elles étoient faites en *tête de chien*. Il n'aporte point d'autre preuve de cette derniere vision, que l'autorité de Chifflet dans la description de Besançon, où je n'ai pas remarqué cependant qu'il y en ait un seul mot. Quoi que j'y aie déjà assez bien répondu; j'ajoûterai encore cependant ce que dit Ciceron dans une de ses oraisons contre Verrés en parlant du Lararie de Hejus avec éloge. *Hejus*, dit-il, *avoit chez lui comme un Sanctuaire qu'il possedoit de Pere en fils, & que l'antiquité rendoit venerable. Il y avoit dans ce lieu de très-belles statuës.* Or on ne peut pas dire que Ciceron ait entendu par ce terme, *figures, statuës*, des Marmousets ou des têtes de chien.

Erat apud Hejum sacrarium magnâ cum dignitate in ædibus à majoribus traditum perantiquum, in quo signa pulcherrima. Te multa prece, te prosequitur mero Diffuso pateris: & Laribus tuum Miscet numen, uti Græcia

Horace n'entendoit pas parler non plus de Divinitez Grotesques, lorsqu'il dit dans une des ses Odes que les Romains mettoient Auguste parmi leurs Dieux Lares, comme les Grecs avoient fait Castor & Hercule,

Chaque Romain faisant des vœux,
La Patere de vin remplie,
Parmi ses Lares bienheureux
Et vous place & vous sacrifie:
Ainsi le Grec au siecle d'or
En fit autant chez soi d'Hercule & de Castor.

Cela

Castoris, Et magni memor Herculis. *l.4.Od.5.*

Cela ne devoit pas échaper à ceux qui font plûtôt des tables de matieres que des Ouvrages, & qui ne grossissent leurs écrits de leur propre fond, qu'en entassant des calomnies contre la Religion dont ils se tiennent separez. Pardonnez-moi, Monsieur, cette petite interruption. Je ne saurois m'empêcher ici de faire remarquer, en répondant à ce nouvel Auteur du Nort, qu'il a la hardiesse de nous accuser, d'introduire dans nôtre Religion les fables que les Payens contoient du Dieu Sylvain. Il paroît bien en cela qu'il n'a fait que copier sans discernement, ce que la fureur a fait dire à quelques Theologiens de sa croyance, de même que dans le reste il n'a fait que compiler les Philologues modernes. Et s'il sort un peu de son stile ordinaire de citations toutes nuës, ce n'est que pour debiter des calomnies. Ce genie-là regne dans le reste de son Ouvrage, où il avance des faussetez qui ne viennent aucunement à son sujet; & les reproches qu'il fait aux Catholiques vont même jusqu'à l'extravagance. Vous savez, Monsieur, que cela est fort éloigné des manieres de tous les habiles de son parti. Tous ceux que nous connoissons méprisent assûrement cét air pedantesque de par-

Il ne faut pas oublier ce qu'Eucrates dans l'incredule de Lucien dit de son Laraire, où il y avoit des Statuës à qui on rendoit un culte comme à celles des Temples faites par Myron, Polyclete & Demetrius.

parler des choſes qui regardent la Religion. Et ils n'ont garde de mêler des controverſes ſi pueriles dans des Ouvrages qui n'en ſont pas ſuſceptibles. Mais revenons à l'autre Chimere qu'il forge ſur nos LARES, il dit que leurs Statuës étoient faites de cire, & il employe Juvenal pour l'établir. Je ne ſai pas ſi vous l'y trouverez auſſi-bien que lui. Voici les vers qu'il en cite, & qu'il donne pour preuve,

Inde domum repetam graciles ubi parva coronas
Accipient fragili ſimulacra nitentia cerâ.

Et de là pour orner de couronnes jolies,
Les figures que j'ai, par la cire polies,
J'irai droit au logis; là je dois m'aquiter
Des vœux & des devoirs qu'exige Jupiter,
J'offrirai de l'encens pour me rendre propices
Les LARES paternels.

où vous voyez néanmoins qu'il eſt ſeulement dit que les petites figures des LARES reluiſoient, parce qu'elles étoient frottées de cire, ce que Prudence dit aſſez nettement,

Hic noſtrum placabo Jovem, Laribuſque paternis
Thura dabo.

* *Ils ont vû les Autels qu'on enduiſoit de cire*
Pour y graver les vœux dans le ſecret formez.
Qu'on frottoit de parfum les LARES enfumez.

qui eſt proprement ce que Juvenal à voulu

Je remarque en paſſant, qu'il doit y avoir accipient *dans le ſecond*

lu dire, comme le vers qui suit le prouve invinciblement,

CUNCTA NITENT, longos erexit janua ramos.

& qui ne peut être expliqué que de cette maniere, le Lare est preparé, on a fait la ceremonie de l'onction des Statuës; *elles brillent toutes par la cire, dont on les a frottées*, & le baûme precieux qu'on a répandu sur elles. Il est certain au contraire qu'on faisoit des LARES de toutes sortes de matieres solides. Ce que beaucoup d'Inscriptions confirment. Ceux de Trimalcion étoient d'argent, selon Petrone. Timée, qui décrit la figure & la matiere des LARES au raport de Denis d'Halicarnasse, dit, qu'ils étoient de fer & d'airain. Jugez après cela sur quoi s'est fondé Kipping, pour interpreter les vers de Juvenal comme il a fait.

Il n'en a donc aucun garent non plus que de son opinion touchant la figure des *Penates*. En effet, voici encore un passage d'une ancienne Comedie intitulée *Querolus* attribuée à Plaute; mais qui n'est que du 3. ou 4. siecle de nôtre Epoque vers les Constantins, qui détruit visiblement les visions de ce moderne. Le Dieu Lare protecteur d'une maison n'y est pas repre-

vers comme je l'ai mis, & non pas accipiunt de nos imprimez.

* -- Saxa illita ceris Viderat unguentoque LARES humescere gros....

sen-

senté en figure monstrueuse, mais comme les autres Dieux à l'ordinaire. L'on y remarque encore qu'il étoit à demi nud, & qu'aiant été frotté de quelque matiere luisante il ne paroissoit plus noir & enfumé comme auparavant. Sur quoi le *Querolus* Misantrope prend occasion de railler, & de lui dire. " Je croiois que " tu ne sortois point du Charbonnier; " mais à ce que je vois, tu viens du moulin. Quoi que ce Passage soit fort corrompu, il ne l'est pas néanmoins dans les endroits qui servent à mon sujet. QUER. *Atat, vero similem esse hunc nescio, quem de aliquibus vel Geniis vel Ministris: iste seminudus dealbatusque incedit, toto splendet corpore. Euge Lar familiaris procesisti hodie pulchrè: sed non totum intellego. Quod seminudus es, recognosco: unde dealbatus, nescio.* " *Egomet jam dudum apud* " *Carbonarias agere te putabam. Tu de Pi-* " *strinis venis.*

Act. 1. sc. 2.

Quoi que Timée, que je citois presentement, en ait fait une description aussi bizarre que lui, elle n'a cependant aucun raport avec la sienne, & le passage que nous en avons dans Denis d'Halicarnasse ou peut s'interpreter, ou peut avoir été corrompu. On sait avec quelle Religion ces Dieux étoient reverez dans le temple qu'ils

qu'ils avoient à Lavinium, & quelle defsence il y avoit d'en reveler les Myſteres. Ainſi Timée, qui têmoigne luimême l'apprehention qu'il avoit d'être ſacrilege, pouvoit bien n'avoir décrit qu'Enigmatiquement, ce qu'il en avoit vû, en diſant que ces Dieux étoient des Caducées de fer & d'airain. Je ne m'en tiens pas là néanmoins, & le terme de κηρύκια *Caducée*, dont il ſe ſert pour exprimer leur figure, merite ſans doute quelque reflection. J'ai de la peine à croire en effet que ces Dieux ſi celebres dans l'Antiquité, puiſque ſous leur nom tous les autres ont été ſous-entendus, ne fuſſent repreſentez & décrits dans la Theologie de ces ſiecles-là, que ſous la figure & le nom de Caducée. Eſt-ce que les peuples auroient eu une ſi grande veneration pour des idées ſi chetives, qui ne pouvoient renfermer rien d'aſſez myſterieux pour captiver l'eſprit des habiles. N'y auroit-il pas plus de raiſon de croire que le paſſage a été corrompu. Ces *Penates* étoient peut-être repreſentez en jeunes hommes avec des Caducées, que l'Hiſtorien auroit nommez κηρυκιόφορα, ſupoſe, ἀγάλματα, *des ſtatuës qui portoient des Caducées*, ou quelqu'autre terme aprochant. Mais peut-être ne les a-t-on re-

L. Gyraldus traduit mal à propos ce terme par celui de Lituus, *qui étoit un bâton ſacerdotal fait comme les croſſes anciennes de nos Evêques, qui n'a point de raport avec la figure des Caducées.*

repreſentez ainſi, que parce qu'ils étoient fils de Mercure. Ou bien on les a faits fils de Mercure, parce que leurs ſtatuës portoient des Caducées. Athenagoras, parlant de ces Dieux, dit que c'étoit des figures qui repreſentoient de jeunes hommes. J'employe ſur tout d'autant plus volontiers l'autorité de ce petit Roman, que je ſuis preſque convaincu qu'il eſt ancien, & que ſon Auteur l'a puiſé dans les ſources que nous n'avons plus. Mais l'endroit où il parle des *Penates* vient trop à mon ſujet pour ne le pas raporter tout entier, parce qu'il éclaircit beaucoup de choſes touchant la difficulté que je traite, & confirme pluſieurs propoſitions que j'ai avancées. *C'étoit l'heure du ſoir*, dit la Traduction Françoiſe, & le ſeul original qui nous reſte de cét Auteur Grec, *& voulant le Polete mener ſon hôteſſe à ſa chambre pour ſe repoſer, elle le pria de la conduire premierement vers le lieu où étoient les Dieux tutelaires, pour les remercier du bon apport, & de la bonne rencontre qu'elle avoit faite, & rendre grace auſſi par même moien à Neptune pour la navigation ſûre, douce & tranquille qu'il avoit plû à ſa Divinité lui donner, ſans avoir eſſuïé aucune fortune, ni aucun vent contraire. A ſa priere le Polete la*

mena étant ſuivie de l'une de ſes ſervantes en un cabinet, après avoir paſſé une longue allée qui ſervoit de paſſage & d'entrée à deux ou trois chambres conſecutives l'une l'autre. Ce lieu étoit ſpacieux de douze pieds ſeulement en quarré, & voûté de pierre, & étoit fort obſcur, tellement qu'à grande peine ſe pouvoit reconnoître la forme de ces Dieux Penates, leſquels étoient faits de bois hauts de deux pieds, & poſez dans deux niches. Iceux repreſentoient deux jeunes jouvenceaux, & étoient revêtus de peaux de chien. Au devant d'eux il y avoit un petit Autel élevé de terre de deux pieds. Icelui étoit creux au milieu, en façon du dedans de la main, & y avoit du charbon, lequel rendoit encore de la chaleur, comme s'il n'y eût eu gueres qu'on l'eût allumé. A côté de cét Autel, & un peu plus au deça, étoit la figure d'un chien taillé en pierre, aiant la queuë relevée, le cou alongé, & le nez levé, avec la gueule ouverte, les pieds de devant & les jambes un peu avancées, ſe roidiſſant ſur icelles. Le Polete prit alors une petite verge de fer avec laquelle remuant le charbon de l'Autel le raluma, & bailla à Charides des têtes de pavot pour jetter ſur ce feu, &c.

Ce paſſage n'a pas beſoin de Commentaire, puis qu'il en ſert à ce que j'ai ſoû-

soûtenu, que les LARES n'étoient point figurez par des Grotesques, & que les Anciens choisissoient indifféremment toutes sortes de Dieux pour cette fonction.

Ils en joignoient souvent plusieurs ensemble, lors qu'ils les adoptoient pour leur protection particuliere, & qu'ils les consacroient dans leurs maisons. *Ils en reveroient quelques fois*, dit Casaubon sur Athenée, *plusieurs sous une même figure, comme les Hermathenes & les Hermeracles de Ciceron.* On trouve beaucoup de Medailles, où l'on voit de ces mélanges de Dieux. La huitiéme de la famille *Rubria* a une figure à deux têtes, qui represente Hercule & Mercure. La 2e. de la p. 136. de la famille *JULIA* a une Venus (qui étoit regardée dans cette famille comme l'Auteur de son origine) à qui l'on a joint les attributs du Genie de Rome, de Mars, de Neptune & d'Apollon;

Nam interdum Veteres duo numina in uno signo coluerunt, unde illa nomina apud M. Tullium Hermathena Hermeraclas.

ce

ce qui fait voir que ces Deïtez étoient les LARES & les Tutelaires de ces familles. La plûpart des Inſcriptions ſervent de preuves à cette propoſition, comme celle-ci,

HERCULI MERCURIO
ET SYLVANO
SACRUM ET
DIVO PANTHEO. EX. V.

A Hercule, à Mercure & à Sylvain & au Divin Panthée pour ſatisfaire au vœu qu'on en avoit fait.

par où l'on voit que les trois Deïtez ne compoſoient qu'une même figure ſur une ſeule baſe. Cette autre Inſcription le fait encore aſſez conjecturer,

SIGNUM
SYLVANI ET HERCULIS
CUM BASI IMPENSA SUA
POSUIT DEDICAVIT QUE
VII. K. IVL. SURA. III. COS.

Sura qui a été trois fois Conſul, a mis & dedié à ſes dépens cette Statuë de Sylvain & d'Hercule le 8e. des Kal. de Juillet.

puiſque pour deux Divinitez, il n'y a qu'un ſigne, ou une figure unique avec une ſeule baſe. Auſſi ces deux Divinitez étoient-elles particulierement reverées

dans

dans la maison, ce que j'ai déjà remarqué, & jointes par consequent le plus souvent ensemble, comme dans cette Inscription,

HERCULI SYLVANO
EX VOTO
TROPHIMIANUS AUG. LIB. PROC.
SUMMI CHORAGI,

A Hercule Sylvain à cause d'un vœu, Trophimianus affranchi de l'Empereur, & Thresorier du lieu où se donnent les grands jeux, ou du Magazin, qui en conservoit les instrumens & l'équipage.

Quand ils en mettoient un plus grand nombre, ils conservoient la figure principale de celui à qui ils avoient plus de devotion. Témoin la Junon que Lucien décrit dans sa Déesse de Syrie. Elle étoit jointe à plusieurs, & néanmoins cét Auteur l'a reconnoît pour une Junon. Il en est de même de celle-ci de mon Cabinet,

où

où le timon de la Fortune, joint à la corne d'abondance de Cerés, & le boisseau de Serapis n'empêche point de remarquer quelle est la Divinité à laquelle celui qui la possedoit avoit plus de devotion. Parmi celles-là l'Harpocrate Dieu du silence, gardien des mysteres de la maison aussi-bien que des secrets des Temples, n'étoit pas des derniers. Je remarque qu'il est peu sans compagnon. Il y a bien de l'apparence qu'il étoit un des principaux à qui l'on sacrifioit chez soi la plûpart du tems. D'autant plus qu'il

étoit presque lui seul un Dieu universel, ce qu'on peut voir dans la savante dissertation de Monsieur Cuperus. Ainsi les antiques composées, qui nous en restent, comme celles que j'ai, n'ont assûrément pas eu d'autres Temples que les Maisons Prophanes, ce que ce savant homme n'a pas, ce me semble, remarqué, non plus que les autres Auteurs qui en ont parlé. Ce n'étoit pas en effet à cause des differentes opinions qu'on avoit de sa nature & de son essence, que l'on joignoit à ses statuës plusieurs attributs de Deïtez; mais parce que les Anciens avoient de la devotion à plusieurs Dieux, qu'ils les avoient choisis pour protecteurs de leurs personnes & de leurs interêts, qu'ils confioient au secret & à la fidelité de celui-ci, lors qu'ils gravoient leurs vœux sur ses bases, comme je l'expliquerai ensuite, ou qu'ils faisoient des Sacrifices domestiques pour obtenir les faveurs des autres. Je ne sai si ce ne seroit point à cause qu'Harpocrate étoit plus generalement mis parmi les LARES, qu'on a souvent representé ces Dieux sous une figure jeune. On trouve en effet beaucoup plus d'Harpocrates avec les Symboles des LARES & les attributs de plusieurs Divinitez, que les figures des au-

autres Dieux. Et il falloit que le Peintre, dont parle Nœvius, eût choisi cette figure pour les representer, puis qu'il les avoit peints, dit ce Poëte, qui joüoient & qui folâtroient entr'eux. Voici les vers de cét Ancien, où il en est parlé. Festus nous les a conservez un peu broüillez, & le grand Scaliger les a remis en cét ordre,

Theodorum compella qui aris compitalibus,
Sedens in cella circumtecta tegetibus
Lares ludentes peni pinxit bubulo.

——*Interrogez encore*
Si vous voulez le Peintre Theodore,
Qui d'un peinceau de poil de bœuf
Assis dans un endroit environné de Nattes,
Vient de representer sur l'Autel des Penates
Les Lares folâtrans.

Quelquefois Cella *veut dire l'interieur du Temple; mais je ne crois pas qu'on le puisse prendre ici de cette maniere.* *Page* 754.

Et peut-être que cette Lampe de Licetus est queique copie de ces Peintures. Cét Auteur croit qu'elle represente un sacrifice à Bacchus Ægobolus. La preuve qu'il en tire de Pausanias est fort ingenieuse, mais je crois que l'application que j'en fais ici aproche plus de la verité. Les jeux apellez *Compitalitii* furent instituez en l'honneur des LARES. Autre-

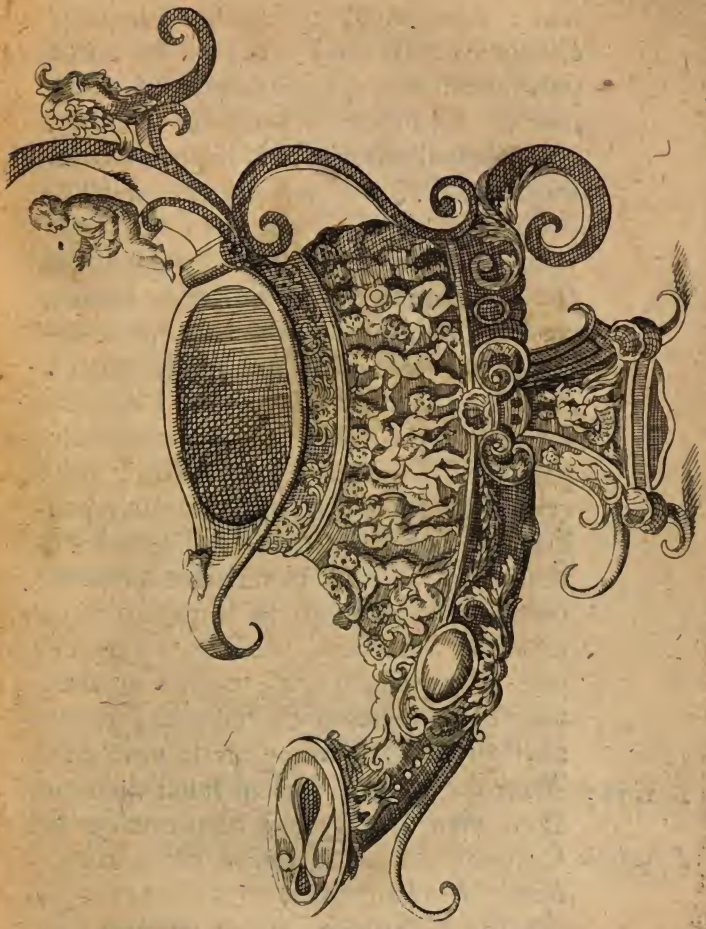

fois les Romains leur sacrifioient des enfans : & Brutus, qui chassa Tarquin, changea ce sacrifice cruel en un autre plus raisonnable. Ce jour devint donc un jour de rejoüissance pour les peuples, & principalement pour les enfans qui étoient delivrez d'une coûtume si inhumaine, d'où vient que ces fêtes & ces jeux peut-être étoient apellez *popularia sacra*, comme on le voit dans Festus, parce qu'ils étoient plus volontiers celebrez par les enfans que par les autres. Ainsi on a representé les Dieux LARES, sous la figure des enfans qui prenoient part à cette joye publique, car on y peut remarquer Harpocrate, l'Amour, Apollon, & ainsi des autres. A l'égard des figures 1 & 2, elles pourroient bien être celles de Mania, qu'on suspendoit aux portes des maisons, aussi-bien que ces têtes d'hommes 3 & 4, car ils en mettoient de mâles & de femelles, qu'on apelloit *Pilæ*, comme on le voit dans
L. 1. ch. 7. Macrobe, & elles étoient faites de laine. D'où vient que Varron dans une de ses
Sesquiuiis. Comedies les apelle *Molles, douces* ou *delicates*. Les Festons me paroissent composez d'ail & de pavot, qu'on sait être consacrez aux LARES. Le Triton & la Nereide ne sont point, ce me semble, hors

hors du dessein principal. Une Nereide d'un côté tient sans doute un jeune Triton, & de l'autre un Triton tient une jeune Nereide. On peut encore, si on le veut, raporter ces figures de Dieux Marins à Neptune, qui étoit peut-être le Dieu president du Laraire de celui à qui apartenoit la Lampe, soit qu'il fût de profession de mer, ou que pour quelqu'autre sujet, il eût de la devotion aux *Lares Permarins*, comme les Conques Marines, qui ornent encore cette Lampe, me le font penser.

Pour revenir, Monsieur, aux Harpocrates & aux autres statuës composées, dont je parle, on apelloit ces figures des Pantheons. Je crois encore qu'on les nommoit *Lares* particulierement, comme je le conjecture par ces termes d'une Inscription, que je donnerai en suite, PRYTANEO. STATUAM. ÆREAM. MERCURI. TRULLAM. ARGENTEAM. ANAGLYPTAM. P. II. S. LARES ARGENTEOS SEPTEM. &c. *UNE STATUE D'AIRAIN DE MERCURE, UNE FIOLLE D'ARGENT CISELEE DU POIDS DE DEUX ONCES, ET SEPT LARES D'ARGENT*; &c. où l'on voit bien que Mercure étant dedié

au Prytanée devenoit un Dieu LARE auſſi-bien que les autres; mais qu'on n'a apellé les ſept derniers du nom propre qui leur convenoit à tous, que parce qu'ils étoient Pantheons, ou compoſez de toutes ſortes de Dieux, cette maniere de LARE étant ſans doute plus ordinaire. Et en effet ſi les ſimples figures étoient apellées des LARES, parce qu'elles repreſentoient les Dieux, dont on avoit choiſi la protection, & dont on eſperoit des faveurs particulieres; il eſt bien vraiſemblable que les petites ſtatuës, qui renfermoient les Symboles de pluſieurs Divinitez, devoient auſſi porter ce nom par excellence. J'ai montré que les premieres étoient en poſſeſſion de ce tître, ce qu'on peut voir encore par cét endroit d'Arnobe, qui fait voir nettement qu'on les reveroit comme des Dieux. *Ne penſez-vous pas même*, dit-il aux Nations, *que toutes les petites figures ſont des Dieux.* Or on voit bien que l'expreſſion, dont il ſe ſert, ne peut s'entendre que des figures qu'on portoit ſur ſoi, ou qu'on avoit dans la maiſon. Et il y a aſſez de preuves que les Pantheons étoient de l'un & de l'autre uſage.

Quin immò Deos eſſe figillaria ipſa cenſetis. *L.* 7.

Monſieur Spon dans ſes agreables mêlanges en donne le type de quelques-uns.

uns. Je ne sache personne au reste qui ait remarqué ce que je viens de dire, & qui ait soûtenu avant moi que les Idoles Pantheons étoient des Dieux domestiques, que la superstition ou quelqu'autre motif assembloit ainsi. Je puis justifier, Monsieur, ce que j'avance par plusieurs figures que j'ai. Elles ont presque toutes une peau de chien, qui est le vêtement des LARES, comme vous le remarquerez dans celle-ci des miennes,

& principalement dans le Pantheon de Mr. Bellori, que Mr. Spon nous a donné, où cét attribut se voit mieux, parce qu'elle est plus grande;

ou elles sont accompagnées d'un chien, Symbole qu'on ne sauroit disputer aux LARES comme ces figures que je remets encore ici ; parce que ce sont de veritables Pantheons.

Je pretens encore que l'on reconnoît dans les figures, dans les Medailles, ou dans les autres monumens que les Pantheons sont des LARES & des PENATES, à de certaines Lampes qu'ils tiennent d'ordinaire, ou qui les accompagnent le plus souvent, voici un revers d'Hadrien,

qui eſt conſtamment un Pantheon compoſé des Symboles de Cerés, d'Eſculape & de Mercure, qui fait voir une Lampe ſur la tête du Serpent. Voici un revers de Claude qui s'explique davantage :

la figure qui repreſente & Mercure & Apollon, le boiſſeau de Serapis, la corne

ne d'abondance de Cerés, ou de la Fortune font voir que c'eſt un Pantheon: mais la Lampe, & cette legende GENIUS EXERCITUS, *le Genie de l'armée*, ne laiſſent aucun doute que ce ne ſoit un Dieu LARE. Et l'on peut dire ici en paſſant, que toutes les Medailles où il y a *au Genie d'Auguſte*, *au Genie du Senat*, *au Genie du Peuple Romain*, ou des Pantheons, avec les autres Symboles des Lares, ce ſont ou les Princes, que la flaterie faiſoit repreſenter ainſi, ou les Dieux protecteurs des Magiſtrats, ou des Villes qui les avoient fait fraper.

Il eſt conſtant au reſte que les Lampes ſont auſſi des attributs des LARES, puis qu'elles entroient dans le culte qu'on leur rendoit, & qu'elles étoient neceſſaires pour celebrer les Fêtes qui leur étoient dediées. Juvenal qui marque ſpirituellement dans ſa douziéme Satyre de quelle maniere il têmoignera ſa joye deſintereſſée pour le retour de ſon ami, après avoir décrit les ordres qu'il donne pour les ſacrifices domeſtiques, il dit que tout eſt preparé pour la Fête, & il ajoûte des Lampes à cette ſolennité,

Déjà chaque ſtatuë à mon ordre eſt brillante,
La Porte de rameaux ou de feüilles d'Acbante

Cuncta nitent, longos erexit janua ramos,

Et matutinis operatur festa lucernis.

Est parée, & mes soins veulent que du matin,
S'opere le mystere aux Lampes. --

En effet ce qui peut beaucoup confirmer cét usage & la remarque que je fais, c'est que j'en trouve l'origine dans la description que Timée fait des *Penates*. Denis d'Halicarnasse dit encore sur le raport de Timée que ces Dieux étoient aussi *representez par une Lampe Troyenne de terre*, κέραμον Τρωϊκὸν εἶναι ; ce qui fortifie beaucoup ma proposition, & fait assez voir que j'ai quelque sujet de prendre encore les Lampes pour un Symbole des LARES. Je remarquerai ici en passant que l'Interprete Latin s'est fort trompé, lors qu'il a traduit le terme de κέραμος par celui de *tuile*, *testam fictilem*, au lieu de *lucernam*, *une Lampe*. Je crois d'ailleurs mon interpretation d'autant plus certaine qu'Hesychius apelle κεραμεύς, un *faiseur de Lampe*, κεραμεὺς ὁ λυχνοποιός ; comme l'a fort bien corrigé nôtre ami Monsieur Petit, au lieu de λυχνοργός des Imprimez.

Licetus raporte plusieurs Lampes avec des dedicaces, qui n'ont pû être consacrées qu'à des Divinitez familieres, comme l'Inscription & la figure le prouvent la plûpart du tems. Celle de la page 848 est

eſt ſans doute une de celles-là. Elle eſt ſurmontée d'une Pallas vêtuë avec un caſque en tête, poſée droite dans une eſpece de niche, qui repreſente un portique de Temple en demi cercle ſoûtenu ſur deux colonnes. Cette figure outre cela tient une épée de ſa main droite, & de l'autre un lifteau, ſur lequel aparemment celui qui l'avoit dediée aiant écrit quelques vœux croyoit avoir été exaucé, puis qu'il y joignit cette Inſcription,

A Pallas Victorieuſe.

Celle de la page 897 revient encore davantage à ce que je pretens. L'Aigle employé,

ployé, qui est au dessus, marque que Jupiter étoit celui qui presidoit aux LARES du particulier qui l'avoit dediée, ce que l'Inscription attachée aux chaînes qui la suspendent fait juger aisément,

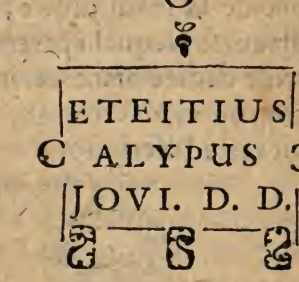

Eteitius Alypus a dedié cette Lampe à Jupiter Domestique.

Je ne crois pas effectivement que ce fût un usage ordinaire de dedier des Lampes dans les Temples publics, quoi qu'il semble que Pline le veüille dire par ces paroles, *placuere & lychnuchi pensiles in delubris arborum modo mala ferentium.* L. 34. c. 3. Mais je répons à cela que cét Auteur, qui ne parle dans tout le Chapitre que des Chandeliers & des ornemens des Temples, ne veut pas dire en cét endroit, qu'on y dediât des Lampes; car le terme de *Lychnuchi* ne se prend pas pour une

une Lampe abſolûment, mais pour le ſoûtien d'une Lampe; comme R. Eſtienne même le remarque dans ſon Gloſſaire; auſſi veut-il dire en Grec un *Chandelier* auſſi-bien que *Lychnidium*, ſelon Pollux dans l'interpretation d'un endroit d'Ariſtophane. J'expliquerois donc ainſi ce paſſage de Pline, *Les chandeliers ſuſpendus à des arbres en guiſe de pommes furent auſſi en uſage dans les Temples.* Je ne trouve pas même d'autres exemples de ces dedicaces de chandeliers que celui qu'il raporte d'Alexandre. Ce Prince trouvant un de ces chandeliers fait en arbre chargé de ſon fruit, parmi les depoüilles de Thebes, qu'il avoit priſe, il le dedia au Temple d'Apollon Palatin de la Ville de Cyme. Mais on voit bien qu'Alexandre ne choiſit cette piece plûtôt qu'une autre pour l'offrir aux Dieux, qu'à cauſe de ſa beauté ſinguliere, & de la nouveauté du travail & de ſa figure. Euphorion raporte à la verité, que Denis le jeune Roi de Syracuſe dedia au Prytanée de Tarente un chandelier, qui ſoûtenoit autant de Lampes qu'il y a de jours en l'an. Là-deſſus, Monſieur, il faut néanmoins remarquer que le Prytanée n'étoit qu'une maiſon particuliere, & que ſi elle eſt miſe au rang des lieux ſa-

L. x. c. 27.

Athenée l. 15.

sacrez des villes de Grece, par Dion Chrysostome, ce n'est pas qu'on y rendit un culte public, mais parce que ce lieu étoit comme le depositaire des Dieux protecteurs, des Dieux LARES de la ville. Les termes, dont les Romains se servent pour definir ce lieu, le prouvent merveilleusement. T. Live parlant des dons que Persée dernier Roi de Macedoine fit au Prytanée de Cyzique l'explique ainsi, *Cyzici in Prytaneum, id est, Penetrale urbis, dans la Prytanée de Cyzique, c'est-à-dire, le lieu où l'on reveroit les Dieux Penates.* Or il est certain que chez les Romains l'endroit de la maison, où les Dieux LARES étoient placez, s'appelloit ainsi, comme on le voit dans Festus, aussi-bien que les Dieux mêmes, témoin Jupiter tout des premiers, *Hercens Jupiter*, dit-il, *étoit reveré dans le secret de chaque maison par les particuliers, d'où vient qu'ils l'apellerent aussi le Dieu Penate* ou le Dieu LARE *Penetralem.* Ce qui fait que Ciceron apelle encore les sacrifices domestiques qu'on leur faisoit * *Penetrale beneficium.* Mais voici une Inscription, qui ne laisse aucun doute là-dessus, &

Or. 50. de l'ad. dans le Sent.

Dec. 5. l. 1.

Penetralia sunt Penatium Deorum sacraria. *Fest.*

Dii Penetrales.

Hercens Jupiter intra conseptum domûs cujusque colebatur, quem etiam Deum Penetralem apellabant. Harpocration raporte presque les mêmes termes en expliquant l'ἑρκεῖος Ζεύς d'un Plaidoyé de Dinarchus. *P.* 88. * *In Ver. acc.* 6.

& qui marque ces dedicaces de Dieux Lares dans le Prytanée,

T. TARFENIUS. T. F. SABINUS AED. POT.
II. TESTAMENTO. LEGAV. † MUNICIPIB.
RHEGINIS. JULI. IN PRYTANEO. STATUAM.
ÆREAM. MERCURI. TRULLAM. ARGENTEAM.
ANAGLYPTAM. P. II. S. LARES. ARGENTEOS. SEPTEM. P. II. S. L. PELVEM.
ÆREAM. CORINTHIAM. ITEM IN TEMPLO APOLLINIS. &c.

T. *Tarfenius Sabinus fils de Titus, qui a été deux fois Edile, a legué par son testament aux habitans de Rhege Julien, premierement, dans le Prytanée une statuë d'Airain de Mercure, une fiole d'argent ciselée du poids de deux onces, sept Lares d'argent du poids de deux onces & demi chaque, & un Bassin d'airain de Corinthe, &c.*

Il y avoit des Lampes d'airain dit Pausanias devant les statuës de Mercure & de Vesta qui étoient dans le Forum ou pour mieux

mieux dire dans le Prytanée de Phare en Achaie, parce que l'une étoit le Dieu LARE de la Ville, & l'autre étoit le Dieu Protecteur du lieu particulier.

C'eſt pour cela ſeulement que cette Lampe, qui s'éteignit à Athenes ſous Ariſtion, eſt apellée *ſacrée* par Plutarque dans la vie de Numa ; parce qu'elle étoit dediée à Veſta dans le Prytanée : ce ne peut être au reſte que celle-là, dont il a entendu parler, puiſqu'il la nomme au ſingulier ἱερὸν λυχνὸν, quoi qu'il y en eût pluſieurs, comme le veut Licetus & quelques autres. Il n'en eſt pas de même en effet de celle qui étoit devant la Minerve de la Citadelle, non plus que de celle de Munichia dans un Temple de la même Déeſſe, dont parle Strabon, ni de celles de Jupiter Ammon, & du Temple de Delphes dans Plutarque, ou du Temple de Venus dans la Cité de Dieu de Saint Auguſtin, parce que les Lampes, qui étoient perpetuelles, n'ont point de rapport avec celles, dont je parle, & qu'elles n'y avoient point été dediées par des particuliers, ni miſes en ces lieux comme une offrande. De là vient ſans doute que Veſta eſt repreſentée ſouvent dans les Medailles & dans les Statuës avec une Lampe à la main ou auprès, parce que cette

P. 66. 8.

cette Déesse étant selon Ciceron *la gardienne des choses les plus particulieres & les plus secrettes*, elle étoit adoptée comme les autres au nombre des Lares dans les maisons privées; têmoin ces vers de Virgile,

O vous Dieux Paternels souverains Indigetes,
Romule que pour nous une Louve alaita
Par l'ordre du destin, & vous Mere Vesta
LARE du Tibre Hetrusque & des Palais de Rome.

Di patrii Indigetes, & Romule Vestaque Mater, Quæ Tuscum Tyberim, & Romana Palatia servas.

& s'il est parlé dans Herodote d'une Lampe à l'endroit où cét Historien dit que les Atheniens bâtirent un Temple en l'honneur de Pan, au dessous de la Citadelle ou de *l'Acropolis*; il ne faut pas s'imaginer que ç'ait été une Lampe dediée comme celles, dont je parle: mais seulement une ceremonie observée dans les sacrifices, ou dans le culte qu'on rendoit à ce Dieu. Je crois en effet que c'est de cette maniere que Monsieur Spanheim l'entend aussi dans sa savante & curieuse dissertation jointe au Seguin: outre que le mot de λαμπὰς, dont se sert Herodote, signifie plûtôt un flambeau qu'une Lampe.

Ardente lampade, seu lampadum certamine eundem Pana cultum. *De num. Smyr.*

Je

Je ne vois point en effet de ces offrandes & de ces dedicaces dans les temples publics, & Gutthier même, qui a traité des choſes qui apartenoient aux temples, n'en a point parlé. Elles ſont communes au contraire aux Dieux Lares dans les maiſons particulieres: en voici une que je reconnois au chien qui eſt aux pieds de Jupiter. Ce qui fait voir que celui qui l'avoit dediée avoit choiſi ce Dieu pour le Preſident des Lares de ſa maiſon.

P. 595. Jovis cuſtodis.

Licetus, qui la raporte, n'a point remarqué que ce fût une Lampe dediée aux LARES, il l'apelle ſeulement *la Lampe de Jupiter Gardien.*

Duchoul avoit celle-ci, qui fût trouvée à Lion de son tems, & qui lui fût donnée par un de ses amis.

L'Inscription DEDIE'E AUX LARES PAR.P.R.F. ROMANUS fait assez voir que c'étoit un usage de consacrer chez soi des Lampes à ces Dieux. Licetus en donne encore une, sur laquelle on voit

Pag.890.

un

un homme nud & assis, qui tient dans ses deux mains un espece d'entonnoir vis-à-vis le trou, par lequel on mettoit l'huile. Je crois pouvoir dire que cette figure represente ou l'assiduité, ou la vigilence, ou la sageſſe, qui étoit aparemment la Divinité LARE, qui presidoit aux autres Dieux adoptez de celui qui l'avoit consacrée chez lui; & l'Inscription attachée aux chaînes, que voici,

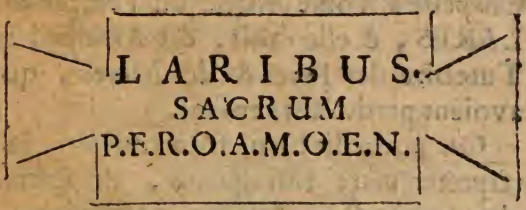

me fait assûrer que c'étoit à un Pantheon qu'elle étoit dediée, car vrai-semblablement, on ne peut expliquer comme il faut la derniere ligne de l'Inscription qu'en partageant chaque lettre; & en les prenant toutes pour le commencement du nom de plusieurs Divinitez. Ce seroit se gêner l'esprit sans fin que de la vouloir expliquer autrement, quelque contorsion qu'on voulût donner à l'arrangement des lettres, comme fait Licetus. Il y a donc peût-être

PIETATI FORTUNÆ ROMULO OPI ÆSCULAPIO MANIÆ ORBONÆ EGERIÆ NEMESI

Dedié aux Lares, à Romulus, à Ops, Esculape, Mania, Orbona, Egerie & Nemesis.

J'ai traduit le second, O, par Orbona, parce qu'une Déesse de ce nom avoit une Chapelle à Rome proche du Temple des LARES, & elle étoit, dit Arnobe, la Tutelaire des Peres & des Meres, qui avoient perdu leurs enfans.

On pourroit bien, si on vouloit, interpreter cette Inscription, de Dieux plus particuliers & plus domestiques, pour ainsi dire, comme *Pertunda, Fessona, Rumina, Ossleago, Averruncus, Meditrina, Orbona, Eduſa ou Eventus, & Nania.* Ou bien des Dieux superieurs comme *Pluton*, la *Fortune*, *Rome*, *Apollon*, *Mercure*, & ainsi des autres. Cette Lampe au reste me feroit soupçonner qu'elle seroit du même Auteur que celle de du Choul. La maniere de l'Inscription & les trois premieres lettres sont semblables, ce qui me donne lieu de croire que la derniere contient plûtôt les noms de quelques Divinitez que de celui qui l'a de-

dédiée, parce que cela étoit moins necessaire.

Ainsi, Monsieur, lors qu'on trouve des figures avec les Symboles, dont je viens de parler, il est certain qu'elles étoient des Dieux LARES, & qu'elles n'ont point été revérées que dans les maisons particulieres. L'Harpocrate, qui a donné sujet à Monsieur Cuperus de dire tant de belles choses, n'est assûrement qu'un Pantheon dédié dans le Lararire d'un particulier.

Outre les differens attributs de Dieux qui me le persuadent, il y a encore un chien à sa droite, & non pas un lievre, en quoi le dessinateur a trompé Monsieur Cuperus. Cette figure est aussi couverte

de la peau de chien qui lui passe sur le côté gauche, de la maniere que Probus ancien Grammairien remarque que les Lares en étoient couverts. Et je pretens que cét Harpocrate tient une Lampe à son bras droit, & non pas un Vase simplement.

C'est pour cela sans doute que le Genie ou le Dieu Lare est apellé *Phosphore* ou *Porte lumiere* par un certain ITALICUS dans Gruter,

P. 82.

BONO DEO PUERO
PHOSPHORO
T. FL. ITALICUS
PRIMUS IIII.
VIR M. A. A.
CUM STATILIA
LUCINA CONIUGE ET
SUIS EX VOTO.

Cette Inscription convient fort à nôtre Harpocrate, puisque la Divinité, à qui on la dédie, y est apellée *enfant* & *Phosphore*. Le BONO DEO surtout ne peut être pris constamment que pour le Dieu LARE, comme les Grecs l'apelloient ΑΓΑΘΟΣ ΔΑΙΜΩΝ ou *le Genie*, qui est la même chose. Cette Medaille du Cabinet du Roi, publiée par Mr.

Mr. Seguin, le confirme merveilleuſement.

C'eſt un revers de Neron, à qui la flaterie donnoit le titre glorieux de *nouveau Genie* ou *nouveau Dieu Lare*, & en effet je pretens que le dragon porte une lampe ſur ſa tête, & que c'eſt un Pantheon de même que l'Harpocrate, dont je parle.

Comme ce Dieu eſt Originaire d'Egypte, & qu'il eſt mis plus frequemment au nombre des LARES que les autres, je ne doute point que l'uſage de celebrer les Dieux domeſtiques par des lampes, & de leur en dédier ne vienne de cette Province. On y faiſoit tous les ans, comme on fait une Fête apellée ACCENSIO LUCERNARUM, *l'allumement*, pour ainſi dire, *des lampes* en l'honneur de la

Déesse Protectrice & Tutelaire de l'Egypte, ou du signe Celeste qui procure le debordement du Nil. C'est ce qu'on a voulu representer sans doute par cette Medaille que je remets encore ici, & qui me paroît en quelque façon tenir une Lampe dans sa main droite, où un Sistre & le signe du Cancre sur sa tête, auquel tems le Nil commence à se deborder.

Mais à propos de cette figure, comme il n'est pas bien certain qu'elle tienne un Sistre dans sa main droite, ce qui la feroit prendre pour une Isis, ne seroit-elle point quelqu'un de ces LARES particuliers d'Egypte. Macrobe dit qu'il y en avoit quatre principaux, je ne sai pas sur quelle autorité. Il ajoûte qu'ils étoient apellez dans cette Province Dymon, Tychis,

chis, Heros & Anachis. Mais L. Gyraldus croit & avec beaucoup d'aparence que ces noms ſont corrompus & ont été pris ſur ceux-ci, Dynamys, Tyche, Eros & Ananche, qui veulent dire *force, fortune, amour & neceſſité.* Je n'ajoûte rien à cela & je laiſſe aux autres à en faire l'application.

Cette Lampe donc que tient Harpocrate y a été jointe & en memoire de la Fête, qui ſe celebre en Egypte, & de l'honneur qu'on rend aux LARES par ce moien. Iſis au reſte eſt ſouvent repreſentée ainſi, puis qu'Apulée au commencement du livre XI. de ſa Metamorphoſe, la décrit avec ce Vaſe, de la même maniere qu'elle eſt dans le deſſein, que j'ai donné à la page 173. Tout ce qu'il y a, Monſieur, c'eſt que la figure de cette Lampe eſt differente des autres, parce qu'elle eſt à la mode du païs, où cette ceremonie eſt née. Je ne crois pas que ce ſoit une conjecture legere, car Apulée tout à propos pour moi ſemble en faire la deſcription dans l'endroit où il décrit une Pompe d'Iſis. On y voit que les Lampes étoient un ſymbole de certains Dieux, puiſqu'elles étoient une de ces marques particulieres des Divinitez, & qui ſervoient à la magnificence de

Læva verò cymbium dependebat aureum: cujus anſula, parte conſpicua eſt, inſurgebat aſpis caput extollens arduum, &c.

cette Fête. *Ils portoient d'abord*, parlant des Prêtres, *les remarquables Symboles des plus puissans Dieux.* Et afin que vous ne m'en croyez pas sur ma parole, Beroalde dit qu'Apulée par ce mot *de dépoüilles*, comme le Latin s'explique, a entendu parler des Symboles particuliers, & des choses qu'ils avoient ordinairement en main, comme une Lampe, & le reste. En effet, Apulée ajoûte ensuite. **Le premier de ces Prêtres*, dit-il, *portoit une Lampe magnifique, qui répandoit sa lumiere par tout. Cette lampe étoit d'or, & ne ressembloit point à celles, dont nous nous servons le soir pour nous éclairer à prendre nos repas. Elle est au contraire comme un bâteau profond, dont l'ouverture étant large fait que la flamme, qui se rassemble dans le milieu, devient plus forte & plus étenduë.* Ce passage me sert pour répondre à ce qu'on me pourroit objecter de Servius, qui dit que ce Vase, qu'Isis tient de la main gauche, *est pour marquer le cours de toutes les lacunes*, **Ostendit fluentiam omnium lacunarum*; ce que je ne saurois comprendre, parce que je ne vois pas quel raport il peut y avoir entre un Vase simple, supposé que

Potentissimorum Deûm proferebant insignes exuvias. *Ap. l.* XI. Exuviarum autem nomine Symbola quædam peculiaria & gestamina divina hoc in loco significantur, ut lucerna, Caduceus, &c. *Beroald.*

*Quorum primus lucernam præmicantem porrigebat lumen; non adeò nostris illis

consimilem, quæ vespertinas illuminant epulas, sed auream. Cymbium in medio sui patore flammulam suscitans largiorem. *l.* XI. * *Æn. l.* 8.

que c'en soit un, & *le cours des lacunes*, ou si vous voulez des bouches du Nil. On ne trouve pas seulement Isis representée de cette maniere, comme on le voit dans Pignorius, & entr'autre dans le dessein qu'il a donné de cette pierre, où elle tient une lampe de la main droite, *Tab.* 1.

mais encore Osiris & Serapis, & les autres Divinitez d'Egypte. Monsieur Cuperus dans son Harpocrate donne l'ectipe d'un autre cachet presque semblable avec cette difference néanmoins que Serapis tient aussi une de ces lampes, qu'Harpocrate tient un Sceptre surmonté d'un Canar, & que tous trois ont un boisseau sur la tête. Dans une antiquité Egyptienne, que Pignorius a donné dans l'explication

de sa table d'Isis, on y voit Mercure avec une de ces lampes & un Sistre. Anubis est aussi figuré de même dans l'Abra-
Tab. XIII. xas de Monsieur Chiflet. Ce sçavant homme nous donne encore à la table VIII. le type d'une pierre qu'il prend pour un Abraxas, mais que je crois plûtôt *un Pantheon Lare*, fabriqué ainsi par un Egyptien;

non seulement le Vase que tient cette figure me le fait juger, mais l'inscription du revers, dont le premier mot ΘΩΥΘ est le nom de Mercure en Egyptien. Si j'avois vû la pierre en original peut-être trouverois-je que le caractere tireroit sur le Copte. Ces figures enfin reviennent à ce que je soûtiens, qu'Isis n'est pas la

seu-

seule, qui tienne de ces vases à la main, & que la raison qu'en donne Servius n'est point la veritable, par consequent. Mais comme on la trouve souvent en Pantheon c'est une marque qu'elle étoit adoptée parmi les Dieux Domestiques, aussi-bien qu'Harpocrate. Voici une Inscription, qui peut illustrer beaucoup ce que j'ai dit des *Lares* Pantheons, des choses qui les accompagnent, & des Lampes particulierement que je viens de décrire,

FORTUNÆ PRIMIGENIÆ
SIGNUM LIBERI PATRIS
PANTHEI CUM SUIS PARERGEIS
ET CUPIDINES DUO CUM SUIS LYCHNUCHIS ET LUCERNA LARUM
M. POPILIUS. M. F. TROPHIMUS CUM
POPILIA. CHRESTE. LIB. ET. ATTILIO.
FILIO. &c.

A la Fortune Primigenie

M. Popilius Trophimus fils de M. avec Popilia Chreste affranchie & Attilius son fils, ont dedié cette statuë de Bacchus Panthée avec ses accompagnemens ou ses attributs, & les deux Cupidons avec leurs soûtiens, & LA LAMPE DES LARES.

Ou bien *ses ornemens*, comme ce terme est expliqué dans Vitruve, *l. 9.*

L'Harpocrate de Monſieur Cuperus eſt peut-être quelque figure ſemblable à celles de cette Inſcription, car il a ſur la tête les ornemens d'Iſis, que les Inſcriptions confondent avec la Fortune; il tient un Tyrſe d'une main, & il y a des colombes au bas, ou peut-être des hirondelles, car ces oyſeaux étoient dédiez aux Lares. Celle-ci de mon Cabinet ne revient pas mal non plus à la ſtatuë de Bacchus Panthée,

puis qu'il repreſente la Fortune, Cerés, Iſis, Harpocrate. Il y a outre cela à remarquer dans cette Inſcription, qu'on ajoûtoit ſouvent à ces offrandes, qu'on fai-

faisoit aux Penates, de certaines utensiles : car c'est le sens que je donne encore au mot de *Parergeis*, outre celui d'attributs & de Symbole des autres Divinitez qu'il signifie ; si ce n'est qu'on le voulût prendre pour des ornemens, comme des peaux de chien & des couronnes. Je suis néanmoins pour le premier sens, parce que je le trouve dans les Inscriptions, comme dans celle que j'ai donnée en parlant des Prytanées, où l'on voit des fioles d'argent & des bassins. Et dans celle-ci, qui est la dédicace d'un Pantheon Lare, dont Venus est le corps principal & la Divinité dominante,

VENEREM AUG. CUM PARERGO
ITEM PHIALAM
ARGENTEAM ÆMIL. RUST. F. ITEM
TABULAM AR-
GENT. M. ANNIUS CELSITAN. TEST.
SUO POST MORTEM
ÆMILIÆ ARTEMISIÆ UXORI ET
HEREDI SUÆ PONI JUS.
ÆMILIA ARTEMISIA TIRA POS
EADEM q.
DE SUO ANNULUM AUR. GEMMA
MELIORE.

Æmilius fils de Rusticus a ordonné qu'on dédiât une Venus Auguste avec ses accompagnemens ou ses attributs, item une fiole d'argent. Outre cela M. Annius Celsitanus a encore ordonné par son testament à Æmilia Artemisia sa femme & son heritiere de consacrer un Tableau d'argent ou des Tablettes, dont on se servoit quelquefois pour y écrire des vœux.

Æmilia Artemisia Tira a executé le Testament; & a même ajoûté du sien un anneau d'or avec une pierre plus pretieuse.

Comme l'onction des statuës étoit du culte des LARES, c'est pour cela qu'on leur leguoit des Trulles ou des fioles pour conserver les liqueurs & les parfums, que les Anciens employoient dans cette ceremonie. Je ne sai si Apulée, en décrivant les preparatifs & les mouvemens religieux de la populace à la fête d'Isis, n'a point entendu parler de ce parfum. Il dit quelque part que la joye des Peuples leur faisoit répandre non seulement toutes sortes de parfums, mais encore du baûme destiné pour la ceremonie des Lares & des Genies; car c'est ain-

Illæ etiam, quæ cæteris unguentis & geniali Balsamo guttatim excusso conspergebant plateas. *l.* XI.

ainſi que j'expliquerois le *geniale Balſamum*, dont il ſe ſert, & qu'il diſtingue des autres, dans le paſſage.

A l'égard de l'anneau, dont il eſt parlé dans l'Inſcription, je ne ſai pourquoi on leur en dédioit. Il s'en trouve pourtant encore ailleurs, comme celui-ci, qui apartenoit à Welſer, & que Raderus nous a donné dans ſon Martial, ſur lequel on voit cette Inſcription dans le Cercle, GENIO CASSI SIGNIF. *Au Genie de Caſſius, &c.* qui marque ſa dédicace aux LARES. Je crois néanmoins qu'on leur dédioit ces anneaux, qui avoient quelque vertu Tutelaire & conſervatrice, comme ayant quelque raport avec leur fonction, lors principalement qu'on croyoit en avoir obtenu du ſecours: ce que je remarquerai enſuite. Quelques anneaux dans Trallian doivent avoir 8. angles, & celui-ci en a autant. J'y joins en même tems la figure de ces Trulles, que Monſieur Spon nous donne dans ſes mêlanges curieux, il l'a miſe dans la planche des meſures, mais comme il ne l'y a point expliquée, c'eſt une marque qu'il ne l'a pas crûë du genre des autres;

Je ſai bien que Genia*le s'explique auſſi par* Voluptueux, *mais en cét endroit, il y a plus d'aparence qu'il veut dire autre choſe, & que mon interpretation eſt fort vrai-ſemblable.*

L'onction des LARES *étant une ceremonie ordinaire. Il ſe peut faire qu'il y avoit une liqueur particuliere & faite exprès, de la même maniere qu'il y avoit dans*

voit de ſept ou huit ſortes de Moles, *comme on le Arnobe, & dans les Anciens.*

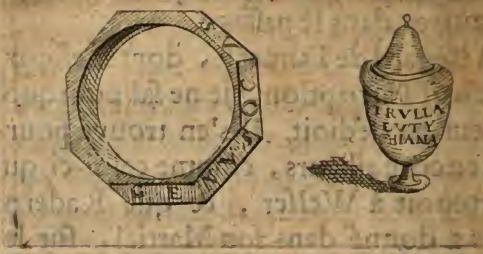

aussi n'en a-t-elle pas la figure, non plus que de ces vases, qu'on apelloit de même, mais qui étoient larges & évasez, & qui servoient à tout. Son Inscription, TRULLA EUTYCHIANA, me feroit croire volontiers qu'elle étoit dans quelque Lararire, où la bonne Fortune étoit la Divinité dominante. Enfin, Monsieur, sa figure ne convient pas mal, aux anses prez, à ces vases nommez *Cadisques*, dont les Grecs, au rapport d'Anticlides dans Athenée, se servoient pour mettre leur *Jupiter Cresius*. En effet, ces vases devoient avoir un couvercle comme celui-ci, dont les anses ont été perduës: sur cela Casaubon convient que *Jupiter Cresius* étoit un Dieu Lare, & l'illustre Mr. de Vallois remarque que c'é-

L. XI. *p.* 473.

In Harp. p. 120.

c'étoit l'usage des Anciens de placer les Dieux Penates sur de certains vaisseaux comme sur des vases. Mais l'endroit d'Athenée, d'où je tire cette observation, est si curieux que je ne puis m'empêcher de le rapporter. Non seulement il vient fort à l'endroit que je traite presentement, mais il doit servir de preuve lui seul à beaucoup de remarques que j'ai faites sur la matiere des Lares.

Le Cadisque, dit un Deipnosophiste, *est un vase sur lequel on place le* Jupiter Ctesius, *comme le dit Anticlides ainsi dans ses explications. Il faut placer de cette maniere les Statuës de Jupiter Ctesius, sur le couvercle d'un Cadisque neuf à deux anses. Mettez ensuite des couronnes de laine blanche aux oreilles de la Statuë, & attachez en un morceau de couleur jaune sur l'épaule droite, couvrez l'en même entierement, si vous le trouvez à propos. Après cela répandez dessus de l'ambroisie*, ou faites-en un sacrifice, *l'ambroisie au reste est de l'eau pure; versez de l'huile, offrez toutes sortes de fruits, & joignez tout cela avec l'ambroisie.* Ces vases étoient ciselez comme

Ἀγγεῖον δ' ἐστὶν ἐν ᾧ τὸν Κτησίου Διὸς ἐγκαθίζουσι, ὡς Ἀντικλείδης φησὶν ἐν τῷ ἐξηγητικῷ γεγραφώς. Διὸς Κτησίου σημεῖα ἱδρύεσθαι χρὴ ὧδε· καδίσκον καινὸν δίωθεν ἐπιθήματα στέψαντα ὅπερ ἐλίῳ λευκῷ, καὶ

ἐπὶ τῷ ὤμῳ τῷ δεξιῷ αὐτοῦ καὶ ἐπὶ τῷ μετώπῳ ἄωτον κρόκινον κρεμάνυναι· καὶ ἔπειτα ὅπῃ ἂν δόξῃ· εἰ δὲ οἱ χέαι ἀμβροσίαν. ἢ δ' ἀμβροσία ὕδωρ ἀκραιφνὲς, ἔλαιον, παγκάρπια ἄπερ ἐμβαλε.

me on l'a vû dans une Inſcription, auſſi-bien que les Patelles qu'on dédioit encore aux Lares; ce que je remarque du reproche que Ciceron fait à Verrés, dans ſa 9e. accuſation. *Ce Sicilien*, dit-il, *plus hardi que ſes compatriotes* (parlant d'un homme qui donnoit à ſouper à Verrés dans une maiſon de campagne,) *expoſa ſa patelle enrichie de figures merveilleuſes, & Verrés ne l'eût pas plûtôt aperçûë qu'il enleva ſans honte & ſans ſcrupule ce ſingulier ornement, ce meuble prétieux conſacré aux Penates & aux Dieux hoſpitaliers.* Il falloit que ces vaſes fuſſent bien grands, & bien magnifiques, puiſque Verrés ſe contentoit en d'autres endroits de faire ôter, & de prendre les figures qui étoient deſſus. En verité, Monſieur, cela me feroit ſoupçonner que ce beau monument d'argent de Monſieur Mey, décrit ſi agreablement par Monſieur Spon en pluſieurs endroits de ſes Ouvrages, ſeroit plûtôt une de ces Patelles qu'un bouclier votif. Premierement la forme ne reſſemble pas tout-à-fait à celle des boucliers; les figures, en ſecond lieu, ſont repreſentées dans le convexe, & non pas deſſus, comme elles devoient l'être aux boucliers votifs. Ces monumens d'ailleurs ne ſe conſacroient que par l'ordre du Se-

Appoſuit patellam, in qua ſigilla erant egregia. Iſte continuo ut vidit, non dubitavit illud inſigne Penatium hoſpitalium que deorum ex hoſpitali menſa tollere.

Num. 48. *Dans les antiq. de Lyon. Dans Leſ. Mel. Latins. Dans les recherches curieuſes d'an.*

Senat, du Souverain, ou du Magistrat, qu'on y marquoit toûjours avec l'époque; & cela ne se trouve point dans celui-ci. Voilà les premieres difficultez, qui m'ont fait imaginer l'opinion que j'en ai. Je ne saurois outre cela convenir de l'interpretation historique qu'on lui donne. La figure du milieu qui est en Divinité, cét homme nud & couché vis-à-vis, la forme des habillemens semblable, & cette femme qui porte sa main vers sa bouche, comme ces Deïtez d'une Medaille de Mytilene de Monsieur Seguin, m'en donnent une autre idée. Je crois enfin qu'il faudroit avoir recours à la Mythologie pour l'expliquer. Peut-être a-t-on representé quelque histoire de Thetis, d'Amphitrite ou de Neptune. Le Triton & la Nereide en sont quelques indices, & Neptune sur tout étoit un Dieu que les Anciens adoptoient parmi les LARES & les PENATES, comme je l'ai montré.

Je trouve encore un exemple de ces Pateres, qui peut fortifier ce que j'ai avancé. On sait qu'Alexandre étoit le Heros Futelaire de la famille des Macrians, & par consequent un de ses Dieux Lares. Comme elle mettoit la figure de ce Prince à toutes sortes d'usages, elle

n'y

n'y oublioit pas sans doute les instrumens des sacrifices domestiques; & en effet Trebellius Pollio, qui le rapporte, ajoûte ceci: *Lorsque Cornelius Macer, qui est de cette famille, donnoit à souper il y a quelque tems dans le Temple d'Hercule, je remarquai qu'il presenta au Pontife une Patere d'Electre, où le Portrait au naturel d'Alexandre étoit dans le milieu, & sur les bords toute l'Histoire de ce Prince en petites figures de relief.*

Vidimus proximè Cornelium Macrum, in eadem familia virum, cùm cœnam in templo Herculis daret, Pateram Electrinam, quæ in medio vultum Alexandri haberet, & in circuitu omnem Historiam contineret, signis brevibus & minutatis, Pontifici propinare. *Trebell. Poll. in Quiet.*

Au reste, Monsieur, comme on trouve des Pantheons la plûpart du tems avec des Symboles ordinaires aux LARES, cela me fait dire que ces figures, qu'on en trouve, n'ont été reverées qu'en secret, & que les dédicaces, qui nous en restent n'ont été faites que dans les maisons particulieres, ou par les maîtres mêmes, ou par les étrangers selon differens motifs. Celle-ci paroît avoir été faite par un particulier pour laisser quelque monument chez lui de la participation qu'il avoit euë au bâtiment d'un Temple de la Fortune (qui étoit en quelque façon le LARE PRIMIGENIE universel) ou de quelque liberalité qu'il avoit faite, car le terme *d'assignation* dont elle se sert, ne s'entend pas bien.

L. VE-

L. VESTORIUS. ZELOTUS.
POST. ADSIGNATIONEM. ÆDIS.
FORTUNÆ.
SIGNUM PANTHEUM
SUA PECUNIA D. D.

L. Vestorius Zelotus a dédié de son argent une statuë Panthée, après avoir assigné le lieu d'une chapelle à la Fortune.

Je crois donc encore cette Inscription de ce genre,

DIVO.
PANTHEO.
SALVIS. ASTERIS. CASSIUS.
INGENUUS.
V. S. L. M.

Au divin Panthée, Cassius ingenuus a accompli librement & avec Justice le vœu qu'il avoit fait pour le salut & l'incolumité *des Asteriens.*

On en trouve beaucoup d'autres de même stile à peu près, que la flaterie & l'interêt, sans doute, faisoient dédier aux LARES des Patrons dans leurs Palais, ou ériger en l'honneur de quelques Princes, comme pourroit être entr'autre Ca-

Caligule qui s'attribua tous les honneurs Divins, & qui prenoit à chaque moment la figure de tous les Dieux. Cette Inscription en est têmoin, car elle pourroit bien avoir été faite pour lui par quelque lâche semblable à ces miserables Senateurs, qui tuerent de leurs propres mains en plein Senat Proculus leur confrere, & qui decernerent un Thrône d'or à l'Empereur, parce qu'il avoit aprouvé cette action,

PANTHEO AUG.

SACRUM

L. LICINIUS ADAMAS

LIB. FAUST. II VIR. AUG.

Dedié au Panthée Auguste

L. Licinius Adamas affranchi de Faustus Duumvir Augustal.

quoique j'aye expliqué les mots de cette Inscription LIB. FAUST. par ceux-ci *affranchi de Faustus*, je crois néanmoins qu'on peut dire ici que la condition d'affranchi, ne convient point avec l'emploi de *Duumvir Augustal*, qui ne se devoit donner qu'à des Ingenus. J'estime donc qu'il faudroit expliquer ces termes LIB. FAUST. par LIBELLENSIS FAUSTI, dont la charge ressembloit assez

ou à nos Assesseurs ou à nos Greffiers. Ils avoient encore outre cela une principale fonction dans les arbitrages, comme on le voit dans la Loy 32. *du Code des apellations.* Il paroît encore par cette Loi qu'il y en avoit de deux sortes. Les premiers s'apelloient aparemment *libellenses Principis*, puis qu'elle dit *nostri autem libellenses*, ce qui veut dire ceux qui assistoient aux Preteurs & aux Questeurs dans les jugemens. Et les autres exerçoient leur fonction auprès des Juges particuliers, dont ce *Licinius Adamas* étoit peut-être sous Caligule.

Ce Prince encore, qui affectoit tant les honneurs des Dieux, les fît rendre même à sa sœur Drusille, qu'il avoit debauchée comme les autres, & qu'il aimoit davantage. Aussi fût-elle apellée PANTHEA, comme le dit Dion Cassius. Il est constant, Monsieur, qu'on ne lui donna pas seulement ce nom fastueux, parce qu'on lui rendoit les honneurs divins par toutes les villes de l'Empire, mais plûtôt parce que Caligule vouloit que les hommes & les femmes lui têmoignassent leur veneration par des statuës sacrées, ce qui ne se pût faire sans doute que dans les maisons particulieres, en joignant à la figure de cette Princesse, qui de-

devoit être representée en Venus, les attributs des autres Divinitez, comme c'étoit l'usage de le faire aux figures des LARES, ou pour faire sa cour à l'Empereur, ou pour éviter les effets de sa brutalité. Le Pantheon de Monsieur Bellori, que j'ai donné après Monsieur Spon, pourroit bien être quelqu'une de ces figures, car je n'en ai point vû de plus composites; je ne doute point non plus qu'on ne la representât dans les bagues, comme dans cette sardoine que Monsieur Spon donne encore, où je trouve une tête de pavot, qui étoit dédié aux LARES, aussi-bien que l'ail & le platane, & cette tête est justement au dessous du caducée, ce qui a sa raison.

On

On peut remarquer auſſi que dans cette figure les attributs des Déeſſes dominent principalement: & c'eſt ainſi ſelon mon ſens que s'executerent les ordres du Senat, & qu'il faut entendre cét endroit de l'hiſtoire. Car Dion ne dit qu'elle fût apellée Panthée, qu'après avoir raporté cét ordre de l'honorer par des ſtatuës ſacrées, ce qui fait beaucoup pour ma conjecture.

Καὶ ἱερᾶς εἰκόσιν ἔχ ὅτι ἄνδρες ἀλλὰ καὶ γυναῖκας ἐμίρων. D. Caſſ. l. 59. a. v. c. 791.

On ne dédioit donc les Pantheons que parmi les LARES, & en effet les Inſcriptions ne les apellent ſouvent que par le terme de *Genie*, qui eſt la même choſe, comme celle-ci, qui comprend trois Divinitez ſous ce nom,

JOVI
JUNONI
MINERVAE
Q. V. G. V. S.
L. M.

A Jupiter, Junon, Minerve le vœu qu'on avoit fait avec juſtice AU GENIE a été executé avec liberté.

car je prétens qu'on doit expliquer ainſi cette Inſcription, où il faut lire QUOD VOVERAT GENIO VOTUM

L SO-

SOLVIT LIBENTER MERITO, & non pas comme Sertorius Urſatus QUÆ VIRGINI VOTUM SOLVIT LIBENS MERITO, ce qui n'a point de ſens raiſonnable.

Il eſt certain encore que pour honorer ceux de qui on eſperoit quelque choſe, ou de qui on avoit reçû des bienfaits, on dédioit dans leurs Laraires de ces ſtatuës Panthées que l'on compoſoit des Dieux, qui y avoient été admis, comme je l'expliquerai enſuite. Quelquefois la dédicace s'adreſſoit à tous pour marquer qu'on ſouhaittoit à ceux à qui on rendoit cét honneur toutes les graces que les Dieux pouvoient faire, comme par celle-ci de Monſieur Spon, que je crois de ce genre, par l'Epoque de la dédicace, ce qui n'auroit pas été neceſſaire, ſi l'Auteur l'avoit conſacrée chez lui.

DIS. DEABUS.
C. IULIUS. C. F. ARN.
AFFRICANUS. BRIXEL-
LO. OPTIO. EQUIT.
COH. VIII. P. R. 7. IULI.
SIGNUN AEREUM.
PANTHEUM.
D. D. V. L. L. M.
DEDICATUS. X. K.
AUG. BARBARO ET.
REGULO. COSS.

A l'honneur des Dieux & des Déesses. Cajus Julius Affricanus fils de Cajus de la tribu Arniene natif de la Ville de Brixellum, Lieutenant de la Cavallerie de la huitiéme Cohorte Pretorienne de la Centurie de Julius, a donné une statuë PANTHE'E de Bronze, pour satisfaire au vœu qu'il avoit fait d'en honorer les LARES. Dédié le dixiéme des Calendes d'Août sous le Consulat de Barbarus & de Regulus. Brissello.

J'ai expliqué un peu differemment, que n'a fait nôtre sçavant Antiquaire, les lettres singulieres de la huitiéme ligne, je ne vois pas en effet que ce soit tout-à-fait

l'usage que de dire DONO DEDIT VOTO LIBENTI, &c. & je crois au contraire que le sens en est meilleur de cette maniere, DONO DARE VOVERAT LARIBUS LIBERAVIT MERITO, &c. ou de cette maniere, DONO DARE VOVIT LARIBUS VOTUM SUSCEPTUM, &c. comme l'Inscription suivante, qui a été faite à même dessein, me le suggere,

PRO SALUTE ITU ET
REDITU BUTRÆ N.
SYLVANO ET DIIS
OMNIBUS *H V*.
NICEPHORUS LIB.
ARAM EX VOTO POST
VOTUM SUSCEPTUM
III NON. DECEMB.
VETTIO PROCLO
JULIO LUPO COS.

**Hospitalibus* *vovit.*

Nicephorus affranchi a fait un vœu pour le salut, le voyage & le retour de nôtre Butra à Sylvain, & à tous les autres Dieux hospitaliers, il a érigé l'Autel comme il l'avoit promis, & le vœu a été executé le 3. des Nones de Decembre

sous

sous le Consulat de Vettius Proclus, & de Julius Lupus.

cette Inscription n'a pas besoin de commentaire, on voit bien que le Sylvain, dont il y est parlé, étoit le corps principal d'un Pantheon, & qu'un affranchi fait ce vœu aux LARES de son Patron.

Ce sont aparemment toutes ces dédicaces qui firent établir des Officiers pour en avoir soin, lors que les personnes pour qui on les dédioit étoient assez puissantes pour cela. Il y en avoit de plusieurs étages, j'ai déjà raporté des Decurions. Suetone parle d'un garçon qui ne quitoit point le lieu où les LARES étoient, aussi-bien que Pline. Voici des Maîtres, *In Domit.*

MARTI AUGUSTO
L. JUNIUS MAURUS LARUM AUG.
MAGISTER DEDIT
Julia MAURINA F. DEDICAVIT

A Mars Auguste, L. Junius Maurus Maître des Lares de l'Empereur a donné sans doute quelque Pantheon, ou quelques utensiles des Lares, & *Julia Maurina sa fille l'a dédiée.*

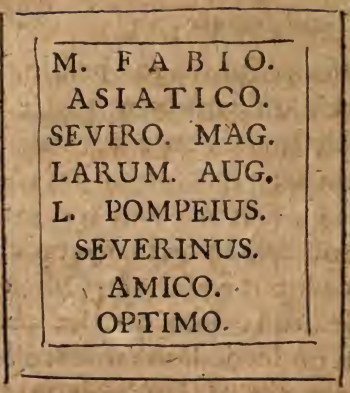
M. FABIO.
ASIATICO.
SEVIRO. MAG.
LARUM. AUG.
L. POMPEIUS.
SEVERINUS.
AMICO.
OPTIMO.

Lucius Pompejus Severinus consacre ce Marbre, ou ce titre, en l'honneur de son meilleur ami Asiaticus Sextumvir & Maître des Lares de l'Empereur.

Ceux-ci, qui s'apellent CULTORES, font voir encore une autre espece de fonction, comme l'Inscription le marque.

AE-

AESCULAPIO.
AUG.
SACRUM CUL-
TORES LARUM
MALIAE MALIOLI
M. COSSUTIUS
ET MACRINUS
DONAVIT.

A Esculape Auguste M. Cossutius & Macrin, qui ont soin des Lares de Malia Malioli, ont donné, &c.

c'est la dédicace sans doute d'un Pantheon dans un Laraire où Esculape presidoit; ou bien d'une figure composite, dont le corps principal étoit Esculape.

Voici encore quelques Inscriptions, qui constamment n'ont pû être attachées qu'à ces Pantheons, dont je viens de parler,

FORTUNÆ REDUCI.
ET. JOVI. SERENO.
DIIS. DEABUS. Q.
SUB. QUORUM. TUTELA.
AUGG. MILITAVIT.

C. STATIUS. PLAUTIANUS. D. D.

Dedié & offert à la Fortune de retour, à Jupiter ſerain, aux Dieux & aux Déeſſes, ſous la tutele de qui C. Statius Plautianus a ſervi les Empereurs à l'armée.

FORTUNÆ.
REDUCI. LARI.
VIALI. ROMÆ.
ÆTERNÆ.
Q. AXIUS. ÆLIANUS. VE. PROC.
JONI.

A la Fortune de retour, au Lare du chemin, à Rome éternelle Q. Axius Ælianus Veteran & procurateur d'Auguſte.

Cette qualité revient à peu près à celle de nos Intendans, de nos Threſoriers de France, ou de nos Elûs. Monſieur Spon en donne encore de ſemblables en beaucoup d'endroits de ſes recherches Latines & Françoiſes, page 50. & 54. de l'une & de l'autre. En voici d'autres, ſur leſquelles il eſt bon de faire reflexion. Je crois donc que les Anciens n'ont pas formé tout d'un coup les Pantheons

pour

pour les adorer, mais que ſucceſſivement en joignant quelques attributs de Divinitez aux ſtatuës qu'ils avoient chez eux, il s'eſt trouvé que ces figures ſont devenuës Pantheons, & que l'uſage a été depuis d'en faire & d'en reverer de cette ſorte. J'expliquerois donc celles-ci de cette maniere,

FORTUNÆ PRIMIG. SIGNUM. ÆQUITATIS.

A la Fortune Primigenie, à qui N. a joint la repreſentation de la Déeſſe Equité.

Cette ſtatuë étoit peut-être repreſentée comme dans cette Medaille de la famille *Cordia*,

FORTUNAE
PRIMIGENIAE
SIGNUM APOLLIN.
TUTEL.

A la Fortune primigenie, à qui N. a joint les attributs d'Apollon Tutelaire.

Cette Inſcription prouve encore admirablement ce que je viens d'avancer,

VENERI ET
FORTUN. PRIM.
SACR.
CALVIUS L. F. PAL.
VARIUS.
AR. ET CUPIDINES II.
D. D.
L. D. D. D.

qu'il faut expliquer ainſi, ce me ſemble,

A Venus & à la Fortune primigenie Lucius Calvius Varius fils de Lucius de la Tribu Palatine a honoré volontiers ſes DIEUX DOMESTIQUES d'un Autel, & y a joint les deux Cupidons.

Venus & la Fortune primigenie étoient conſtamment des LARES. St. Auguſtin le dit de la premiere, & Prudence y met particulierement la ſeconde. Il y avoit deux Cupidons, comme deux Venus,

nus, qui avoient sans doute ce privilege aussi souvent qu'elles. Je ne crois pas enfin que cette Inscription ait besoin d'un plus grand commentaire ; sur tout les cinq D. qui sont à la fin, ne sauroient exprimer tous cette dédicace de Varius, ce qui me fait croire que les deux premiers doivent s'interpreter, comme j'ai fait, des Dieux Domestiques.

Cette Inscription marque aussi que Venus & la Fortune étoient les deux principales Divinitez que ce *Calvius Varius* avoit choisies pour ses LARES. Car il est certain qu'il avoit dans châque maison un Dieu, & souvent deux, qui presidoient aux autres, & qui faisoit le corps principal du Pantheon qu'on y dédioit. On trouve beaucoup d'Inscriptions qui nous le marquent. Comme celle-ci entr'autres, que j'ai déjà donnée,

SYLVANO
SANCTO SACRO
LARUM CAESARIS NOSTRI ET COLLEGI MAGNI, &c.

à qui constamment on ne peut pas donner un autre sens que celui-ci,

A Sylvain saint & sacré, qui preside aux LARES de l'Empereur & du grand College, &c.

& c'eſt pour cela ſans doute, que la Fortune étoit apellée *Primigenie*, parce qu'elle étoit la premiere qu'on choiſiſſoit aparemment pour LARE, & de qui l'on croyoit par conſequent que les premiers avantages venoient. *Car par toutes les nations*, dit Pline, *en tous lieux & à toute heure, la Fortune eſt invoquée.* D'où vient qu'Hercule, qui étoit de même le premier des LARES en quelque endroit, eſt apellé *primigenius* dans cette Inſcription,

Toto quippe mundo & locis omnibus, omnibuſque horis, omnium vocibus Fortuna ſola invocatur. *l.* 2.

P. SÆNIUS
P. Ↄ. L. ARSACES
MENESTRATOR AB.
HERCUL. PRIMIG. &c.

à quoi ce me ſemble cette Sardoine, que nous a donnée Monſieur Spon, peut aporter quelque éclairciſſement. Hercule y eſt apellé *la grande Fortune du lieu où l'on celebre les jeux*, parce qu'il en étoit le Dieu LARE & le Tutelaire, comme on le voit dans le VI. des Faſtes d'Ovide, & il eſt repreſenté en Pantheon, ce qui eſt une marque, qu'il étoit le Dieu LARE de l'Athlete, qui portoit cette pierre,

je

je croirois encore que quand on voit de ces offrandes de Dieux à d'autres Divinitez, c'eſt que la figure qu'on dédioit avoit des ſymboles de celle pour qui on avoit une principale devotion chez ſoi, & qui preſidoit aux LARES, ce que j'ai déjà inſinué, comme pouroit être encore cette dédicace,

ISIDI.
SIGNUM HARPOCRATIS
C. DIDIUS
ACUTIANUS
DON. DED.

C. Didius Acutianus a fait preſent à Iſis d'un Harpocrate.

qui pourroit bien être celle d'un LARE ſemblable à celui du R. P. du Moulinet, dont la fabrique fait aiſément concevoir de quelle maniere on plaçoit ces Dieux dans les endroits de la maiſon qui leur étoient deſtinez,

Cette figure, comme vous le voyez, a beaucoup de notices des LARES. Elle eſt couverte d'une peau de chien, elle en a une tête à ſes pieds, & outre cela elle eſt compoſite.

On

On peut ajoûter encore qu'elle a comme une gousse d'ail sur la tête, selon la remarque ingenieuse du R. P. Jobert, & l'ail étoit consacré aux Lares. Les figures que j'ai données à la page 172. 228. en ont de même sans doute; sur quoi je n'avois point encore fait de reflexion.

Vous ne devez pas trouver étrange, Monsieur, que je vous parle d'Inscriptions faites dans les maisons particulieres. C'étoit un usage chez les peuples riches & polis, comme les Grecs & les Romains, d'en avoir chez eux, ou d'en graver chez les Grands, dont ils esperoient des graces, ou dont ils redoutoient le pouvoir, de même qu'ils érigoient des statuës dans l'un & dans l'autre endroit. Pline dit que les Cliens honoroient ainsi leurs Patrons, & qu'on gardoit en cela si peu de moderation, que les maisons particulieres & les vestibules étoient devenus comme des places publiques. *On fait dêjà*, dit-il, *une place publique des maisons privées, & c'est presentement un devoir des Cliens d'honorer ainsi leurs patrons dans les premieres sales de leurs palais.* Il y a bien de l'apparence qu'ils y joignoient des Inscriptions, & que si l'interêt ou l'amitié les a si fort multipliées dans les maisons étrangeres, la Religion sans doute,

Mox forum & in domibus privatis factum, atque in atriis honos clientum instituit, sic colere patronos *l.* 35.

te, & la magnificence ont produit celles qu'on faisoit chez soi.

Il y á beaucoup d'Inscriptions que le passage de Pline doit expliquer, & entr'autres celle de L. CASTOR, que j'ai rapportée, où il paroit qu'un particulier Client d'Isidore Larinas dédie un Autel au Genie de son Patron. En effet peut-on entendre autrement celle-ci,

I. O. M. D.
PRO SALUTE. AUGUS. N. N.
SEPTIMI. SEVERI. PII.
PERTINACIS.
ET M. AURELII. ANTONINI.
PII. FELICIS. AUGUSTI. ET.
JULIÆ. AUGUS. ET S. P. Q. R.
SENNIUS. AUGUS. N. N.
OPTIO TABELLIORUM
STATIONIS MARMORUM
ARAM POSUIT.

A Jupiter Domestique, très-bon, très-grand, pour le salut & la conservation de nos Empereurs Septime Severe, Pertinax Pieux, & de Marc-Aurele Antonin pieux, hûreux Auguste, de Julie Au-

Auguſte, du Senat & du Peuple Romain, Sennius affranchi de nos Empereurs, Agent, ou pour mieux dire Quaiſſier *des Receveurs de l'Academie des Marbres.*

En voici une nouvelle qui n'a point été publiée, & à qui je ne crois pas encore qu'on puiſſe donner une autre explication. Elle eſt gravée ſur un cuivre argenté long & large à peu près d'un pied en ovale, Monſieur de Monjeux, à qui elle apartient, l'a euë d'un de ſes amis, qui la vit tirer d'un puis dans Autun. Elle étoit attachée ſans doute à une baſe, comme on le voit par ſa figure, & elle a été dédiée par un *Pacatus*, Client de *P. Caprius*, qui avoit fait un vœu à la Déeſſe LARE ou *Tutelaire* de ſon Patron.

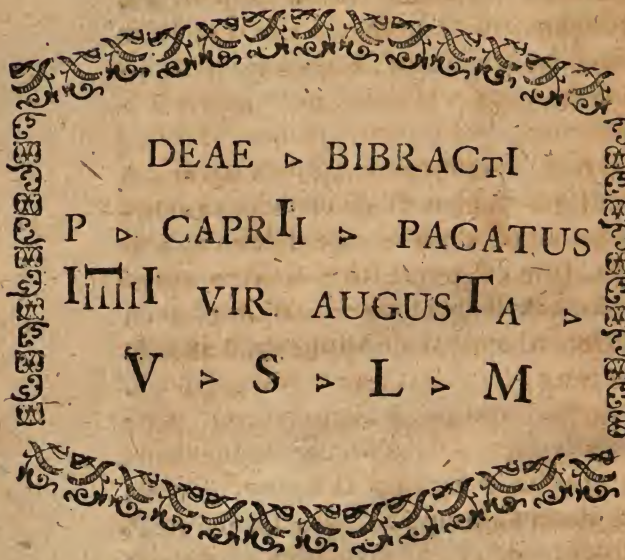

A la Déesse Bibractienne LARE *de P. Caprius. Pacatus Sextumvir Augustal a accompli avec joye le vœu qu'il avoit fait en faveur de son Patron.*

Je ne sai point ce que c'est que cette Déesse, mais je puis ajoûter ici en passant une reflexion que j'ai faite il y a long-tems, touchant ces Dieux Topiques. Je crois donc que ce sont les mêmes que les Dieux connûs par les noms communs, mais que les uns étant reverez plus particulierement dans de certains endroits, on leur a donné des noms Topiques, & on les a reverez sous ces noms selon qu'on s'imaginoit qu'ils avoient plus d'affection pour ces lieux. Souvent on suprimoit le nom propre dans le lieu, parce qu'il y étoit sû: & depuis l'ignorance de ce fait a fait prendre ces Dieux de noms Topiques pour des Dieux differens. Il en est de même des noms de familles qu'on leur a donnez, parce que les uns ou les autres en étoient choisis pour en être les Tutelaires, & c'est ainsi que j'expliquerois la plûpart de tous les noms des Dieux qui nous sont inconnûs, ce qui n'a pas besoin de nouveaux exemples.

Voici néanmoins une Inscription, qui fût trouvée à Bezançon en 1679. que j'ajoûterai ici d'autant plus volontiers qu'elle n'a point été publiée entierement correcte, & qu'elle appartient à une personne, dont le merite singulier fait honneur à sa patrie & à la Republique des Let-

Lettres. La generosité de Mr. L'Abbé Boisot, qui est connû par tout, sauva cette belle Inscription du néant, où les ouvriers l'auroient infailliblement plongée, & elle ne doit pas tenir un rang mediocre parmi les raretez, dont ce sçavant Homme remplit tous les jours son Cabinet & sa Bibliotheque. Le Mercure *Cissonien*, dont il est parlé dans ce Monument n'est assûrément qu'un Patron de famille, à qui une Cliente ou une affranchie rebâtit un Temple,

DEO MERCURIO CISSONIO DVBETRATIA CASTVLA NATIONE SYRIA TEMPLVM ET PORTICVS VETVSTATE CONLAPSVM DENUO DE SUO RESTITUIT.

Au Dieu Mercure Cissonien Dubetratia Castula Syrienne de Nation a rétabli à ses dépens ce Temple & ses portiques, que le tems avoit abbatus.

Cette famille est connûë par plusieurs autres Inscriptions de Gruter, comme on le voit dans celle-ci de la p. 388, qui jointe à la precedente fortifie beaucoup mon sentiment,

D.

D. M.
C. CISSONII. C. L.
CAPRIOLI
IIIII VIR AUG.
ET CISSONIÆ
C. LIB. IONICÆ
PARENTIB. IN EXEM.
PIISSIM. CASTA. FIL.

Aux Dieux Manes de C. Ciſſonius Capriolus fils de C. Sextumvir Auguſtal, & de Ciſſonia Ionice affanchie de C. Caſta leur fille très-pieuſe envers ſes parens a conſacré, &c.

Il eſt aiſé de voir que cette *Dubetratia Caſtula* de l'Inſcription de Bezançon eſt l'affranchie de *Caſta* fille de *Ciſſonius*, dont parle l'Inſcription de Gruter; *Caſtula* eſt un diminutif de *Caſta*, car l'on ſait fort bien que c'étoit l'ordinaire d'appeller ainſi les affranchis du nom de leurs Patrons, & peut-être que le *Ciſſonius* de cette Inſcription deſcendoit de celui qui avoit été Architecte des Empereurs ſous quelques Antonins, & Veteran de la 2 Compagnie des Pretoriens; ce que nous apprend cette Inſcription,

D.

D. M.
Q. CISSONIO Q. F.
HOR-APRILI
VETERANO. COH. II PR.
ARCHITECTO AUGUSTOR.
PATRICIA TROPHIME
VIRO BENEMERENTI.

Aux Dieux Manes Patricia Trophime femme de Q. Cissonius Hor-Aprilis fils de Q. Veteran de la seconde Cohorte des Pretoriens, & Architecte des Empereurs, a élevé ce Monument à la memoire de son mari, de qui elle a reçû toutes sortes de satisfactions.

Cét homme qui paroît avoir été puissant, a pû bâtir un Temple à Mercure son Dieu Lare & son Patron, que le tems a ruïné, & qu'une affranchie de ses descendans a relevé. Junon étoit encore une des Lares de cette famille, en l'honneur de qui il paroît par une Inscription des mêlanges de Mr. Spon, qu'un Client a dédié un marbre, où on lit entr'autres cette expression.

ET

ET JUNONI
CISSONIÆ APHRODITE
EJUS, &c.

On ne doit pas douter non plus que les Princes n'aient eu bien souvent cét honneur dans l'un & dans l'autre endroit, & que la grandeur de leurs Palais ne le fît faire plus commodement. Cette Inscription est peut-être une de celles-là,

PIETATI.
FORTUNÆ. PRIMIG.
VOTIS. SUSCEPTIS.
SALVIS. AUGUSTIS.
N. AURELIO. ANTONINO. ET
L. ÆLIO. AURELIO.
FORTUNATUS. VERNA.
DISP. EORUM.
ET AURELIA. SUSCEPTA. LIB.
D. D. D.

A la Pieté, à la Fortune Primigenie. Les Empereurs M. Aurelius Antoninus & L. Ælius Aurelius étant en parfaite santé, ou hors de danger, *Fortunatus Verna leur Maître d'Hôtel, & Aurelia Suscepta affranchie, ont dédié ceci après les vœux qu'ils avoient faits.*

&

& cette Medaille même eſt peut-être la repreſentation de la ſtatuë domeſtique,

Enfin cette figure que Tomaſſin a tirée d'un Palais de Rome, eſt une preuve viſible de ce que j'ai avancé. Elle eſt ſeule, & l'Inſcription de la Baſe fait mention de Sylvain & de Bacchus, auſſi a-t-elle pluſieurs attributs, comme une Maſſuë, des fruits du Raiſin, & peut-être tenoit-elle un Sceptre ou un Foudre dans ſa droite.

Il est vrai que cét Auteur dit qu'elle est grande, mais l'Inscription marque qu'elle a été érigée par l'ordre du Ciel, ainsi cela ne fait point de consequence pour ce que j'ai dit, que ces Dieux domestiques étoient plus petits ordinairement que les autres. Voici encore une Inscription, qui n'a pas été publiée, à ce que je crois, parce que je l'ai prise des manuscrits d'un voyageur. Elle a sans doute été dédiée comme les autres dans une maison particuliere, à cause qu'elle est selon mon sens au dessous d'un Pantheon. C'est un Apollon debout à demi nud, couronné de rayons, apuïé du coude gauche sur une colonne quarrée, il tient une lyre de la main droite, & un caducée de l'autre, & met le pied gauche sur une boule avec ces mots dans un bouclier,

GENIO PACIFERO
SACRUM
L. VIVASSIUS. L. FIL.
STEL. POMPEIANUS
MIL. COH. IIII BRACAR.
EX VOTO L. M.

Dédiée au Genie qui porte la paix, &c.

Vous voyez bien, Monsieur, que cette

colonne, ce caducée, ces rayons, cette lyre, ce bouclier, & cette boule sont des attributs de differens Dieux, & que cela joint avec l'Inscription, est la marque d'un Pantheon Domestique, & d'un Dieu LARE.

Je ne trouve pas en effet qu'il y ait un autre exemple que celui de Lucien, de Pantheons, qui aient été dans les Temples l'objet de l'adoration publique, sur quoi l'on pourroit faire plusieurs reflections. Cela étoit si fort contre la Theologie ancienne, qu'il n'étoit pas même permis de proposer à la veneration des peuples deux Divinitez dans une même Chapelle: Plutarque en raporte un exemple dans la vie de Marcellus qui justifie beaucoup mon observation. Ce General avoit fait bâtir des depoüilles de la Sicile une Chapelle qu'il avoit voüée à L'HONNEUR & à la VERTU. *Mais quand il fut question de la dédier, les Prêtres s'y opposerent, & soûtinrent qu'il étoit contre les regles de consacrer un même Temple à deux Divinitez. C'est pourquoi il fût obligé d'en faire bâtir encore une*, pour satisfaire à son vœu. Je sai que Pausanias dans ses Laconiques parle d'une ancienne statuë de bois, qui étoit dans le Temple de Junon Hyperchirie, & que les Ha-

Ἐπὶ τῷ ναῷ τῆς Σικελικῶν λαφύρων ὠκοδομημένῳ ὑπ' αὐτοῦ Δόξης καὶ Ἀρετῆς καθιερῶσαι βουλομένου, καὶ κωλυθεὶς ὑπὸ τῶν ἱερέων, οὐκ ἀξιώσαντων ἐν ναῷ

p. 264.

SYLVANO
SANC. SACR.
ET. LIBERO PAT
A. CAEDICIVS
THEOPHILVS
EX VISO. D. POS

Habitans du païs apelloient la * *Venus-Junon.* Mais il eſt aiſé de juger que cette ſtatuë étant ancienne, les Peuples ne ſavoient pas ce que c'étoit, & ils l'apelloient des deux noms qui lui convenoient le mieux; car comme j'ai dit les Payens étoient fort embarraſſez à donner des noms aux Divinitez, ne ſachant pas ſi ceux qu'ils leur donnoient leur étoient agréables: outre que cette figure dont Pauſanias fait mention étoit vieille, comme il le dit, & qu'il étoit difficile ſans doute de diſcerner ce que c'étoit.

δύο θεὰς συνέχεσθαι, πάλαι ξέσαι συμπεφορημένον ἕτερον.

p. 314.

* ξόανον δὲ ἀρχαῖον ἡ καλουμένη Ἀφροδίτης Ἥρας.

Il eſt parlé encore à la verité dans Athenée d'un Temple, dont la ſtatuë ſemble avoir été compoſée de deux Divinitez, Ζωοποιδῶν, de Jupiter & de Neptune; mais la raillerie, qui eſt jointe à ce recit, marque aſſez que c'étoit une choſe extraordinaire, quoi que dans l'Egypte, où étoit ſitué ce Temple, on fût en poſſeſſion de ſe faire des monſtres pour les adorer. *Un jour,* dit le comique Machon, *Dorion Muſicien paſſant par la ville de Mylon, ne pût trouver d'hôtellerie pour ſe retirer. Comme il ſe repoſoit dans un bois ſacré, qui étoit devant les portes de la ville, il aperçût l'Officier d'un Temple, qui mangeoit les reſtes d'un Sacrifice, & s'adreſſant à lui, par Minerve, & tous les Dieux! dites-*

L. 8. p. 337.

moi je vous prie mon bon homme de qui eſt ce Temple que je vois ? à quoi l'autre répondit, c'eſt ô Voyageur le Temple de Jupiter-Neptune. Ho ho ! repliqua Dorion, comment pourra-t-on trouver de quoi ſe loger ici, où l'on dit que les Dieux ſont deux à deux. Quoi qu'on trouve des Medailles d'Egypte, comme celle de Seguin, & celle-ci du Cabinet du Roi,

qui reviennent un peu à ce que raporte Athenée, s'il eſt vrai qu'on ne puiſſe point donner d'interpretation à cét endroit, on peut douter néanmoins que la ſtatuë de ce Temple fût compoſite; & il peut être vrai-ſembable qu'il y avoit deux ſtatuës differentes & ſeparées de Jupiter & de Neptune. Quoi qu'il en ſoit néanmoins cette plaiſanterie, ce bon

mot

mot fait connoître assûrément que ce n'étoit pas l'usage de joindre ainsi les Divinitez dans les statuës qu'on exposoit dans les Temples à l'adoration publique. On voit bien des Autels dédiez à plusieurs Dieux, dont les six qu'Hercule dédia à douze Divinitez sont le plus ancien exemple. Le Scholiaste de Pindare, qui le raporte, dit que le premier Autel étoit consacré à Jupiter & à Neptune, ce qui peut aporter quelque éclaircissement à ce que je viens de citer d'Athenée, où il y avoit peut-être βωμὸς, au lieu de νεὼς, *de qui est cét Autel que je vois ?* au lieu *de qui est ce Temple ?* Trois de ces Autels subsistoient encore du tems de Pausanias, au temple d'Olympie. *In Olymp. Ode 5.*

Il y a outre cela un sçavant homme, qui a insinué dans quelqu'un de ses Ouvrages que la statuë de Serapis d'Alexandrie étoit composée de toutes sortes d'attributs des Dieux, *ex omnibus generibus signorum.* Ce sentiment renverseroit ma proposition, si l'on pouvoit admettre l'autorité dont il se sert. Ruffin qu'il cite ne le dit point, & il faut que son exemplaire soit corrompu en cét endroit. On lit constamment dans le mien, *Quod monstrum ex omnibus generibus metallorum lignorumque compositum ferebatur.* On *L. 11. c. 24. hist. Eccl.*

disoit que ce monstre étoit composé de tous les genres de mêtaux & de toutes les especes de bois. Et la suite du chapitre fait voir qu'on ne peut faire d'équivoque entre le terme de *lignorum* & celui de *signorum*, qui se trouve substitué dans l'exemplaire de celui qui l'employe. Je n'ai pû passer cét endroit sous silence. Le merite & l'autorité de l'Auteur, qui est pour moi d'un très-grand poids en toutes choses, emporteroit sur cela, & avec justice, le suffrage des autres contre ma proposition, si je n'avois raporté le passage correct de Ruffin.

Au reste, Monsieur, ces Inscriptions, que j'ai raportées, ces statuës, ces Pantheons font voir qu'on rendoit aux LARES un culte aussi regulier dans les maisons que dans les temples, on avoit pour cela des Trepieds, qui leur étoient propres, comme celui-ci, que le R. P. du Moulinet m'a genereusement communiqué, où l'on voit que les têtes de chien prouvent suffisemment ce que je dis de cette antique.

On

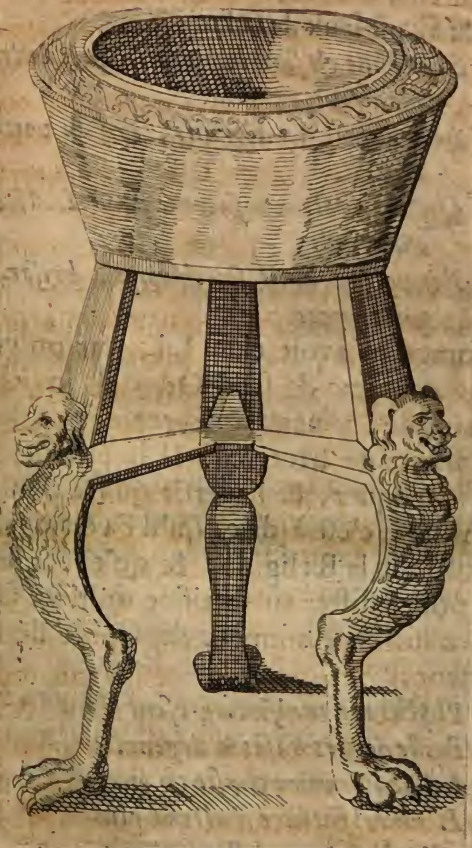

On leur dédioit auſſi des Autels; témoin ce fragment d'un Poëte, que Ciceron raporte dans ſes Tuſculanes, par lequel une Princeſſe aparemment ſe plaint du renverſement de la capitale de ſes Etats, *Lib.* 3.

& même des Autels de son Palais consacrez aux Dieux de sa famille,

---Arce & urbe orba sum, quo applicem, Cui nec ARÆ PATRIÆ domi stant fractæ & dejectæ jacent.

Sans Ville & sans retraite en quel endroit fuirai-je?
Mes Palais son détruits, & j'en vois les Autels,
Qu'on avoit consacrez aux LARES Paternels,
Renversez dans ses champs, brisez en mille pieces.

Horace en avoit chez lui, car on voit que dans une de ses * Odes il invite sa maîtresse à y venir celebrer le jour de la naissance de Mecenas. Il la prie de n'y pas manquer, & l'avertit qu'il a preparé l'Autel, c'est-à-dire, qu'il l'a orné selon l'usage de la Religion, & qu'elle se presse pour assister au sacrifice qu'il va faire chez lui en l'honneur du Genie de son Patron,

* *Od.* 11. *l.* 4.

Ridet argento domus; ara, castis Vincta verbenis, avet immolato Spargier agno, *Relig. des Anc. Tr. des lampes ant.*

Phyllis ma maison à present
Brille de mes vases d'argent,
Là de Verveine chaste & pure
L'Autel entouré n'attend plus
Que l'Agneau destiné, &c.

J'ai déjà raporté des Inscriptions, qui font mention de ces Autels, mais en voici une que je crois pouvoir ajoûter, parce qu'elle sert à illustrer un monument raporté par du Choul & par Licetus.

GE-

GENIO PATR.

VALERIANÆ.

FAMILIÆ.

L. VALERIANUS.

C. F.....

ARAM CUM OR.

L. M. P.....

Au Genie Domeſtique ou des ancêtres de la famille Valeriane, Lucius Valerianus fils de Cajus..... a poſé cét Autel avec ſes ornemens librement; & à ſes dépens.

Ces Autels avoient ſans doute une maniere particuliere, ce qu'on peut voir dans ce marbre, qui eſt à mon ſens la répreſentation d'un ſacrifice aux LARES, à qui l'on offroit plus volontiers & plus commodement des fruits, comme dans Athenagoras; où Charides répand dans le foyer des têtes de Pavots.

Je ne doute point en effet que l'Autel, qui y eſt répreſenté avec ſes ornemens, n'en ſoit un ſemblable à celui que Valerianus conſacre à ſes LARES, puis qu'on voit des têtes de chien en deux endroits de cét Autel, & au bas une de ces lampes, dont j'ai parlé.

On leur faiſoit encore des ſacrifices ſanglans, comme on le voit dans Tibulle, qui fait immoler une brebis aux LARES Champêtres avec une eſpece de ceremonie,

Vous qui gardez nos champs autrefois trop hûreux,
Que vos soins aujourd'hui répondent à nos vœux
LARES; pour nos troupeaux on sait qu'une geniſſe,
Quand ils étoient nombreux s'offroit en sacrifice:
La Brebis maintenant eſt aux jours ſolennels
La plus groſſe victime offerte à vos Autels.
Pour honnorer vos soins, vôtre garde fidelle,
Je promets d'immoler une brebis nouvelle,
Et qu'au tour la jeuneſſe invoquant vos ſecours,
Vous dira dans ſes chants accordez-nous toûjours,
Et de pleines moiſſons, & de bonnes vendanges.

Vos quoque felicis quondam nunc pauperis agri, Cuſtodes fertis munera veſtra LARES. Tunc vitula innumeros luſtrabat cæſa juvencos: Nunc agna exigui eſt hoſtia magna ſoli. Agna cadet vobis quam circum ruſtica pubes Clamet jo meſſes & bona vina date.

Apulée dit auſſi dans ſon Apologie qu'il avoit accoûtumé de ſacrifier aux Dieux qu'il portoit avec lui, c'eſt-à-dire, aux Dieux LARES qu'il avoit choiſis pour Protecteurs & pour Tutelaires, *avec de l'encens, du vin & quelquefois avec des victimes.* Ce que Prudence confirme merveilleuſement par ces vers, qui ex-

Thure & mero & aliquando victimis ſuplicare.

pliquent la plûpart des choſes que j'ai rapportées touchant les manieres & le culte de nos Dieux Lares,

Puerorum infantia primo
Errorem cum lacte bibit, guſtaverat ante
Vagitus de farre molas; ſaxa illita ceris
Viderat, unguentoque LARES humeſcere nigros.
Formatum fortunæ habitum cum divite cornu,
Sacratumque domi lapidem conſiſtere parvus
Spectarat matremque illic pallere precantem.
*Inſulſum tenuit ſed credulus uſum, Privatos celebrans ſanguine divos.

—— *Les hommes dés l'enfance*
Sucent avec le lait l'erreur & l'ignorance,
Ils goûtent en pouſſant chez eux leurs premiers cris,
De la mole ſalée; ainſi dans leurs eſprits,
Le mal naît auſſi-tôt que chacun d'eux reſpire.
Ils ont vû les Autels qu'on enduiſoit de cire,
Pour y graver les vœux dans le ſecret formez
Qu'on frottoit de parfum les LARES enfumez,
Ou la Fortune à rang avec ſon Amalthée.
Et là prez de l'Autel leur mére épouventée,
Trembler même à l'aſpect de ces Dieux impuiſſans.

& un peu plus bas,

**Trop credules qu'ils ſont, ils obſervent ſans peine,*
L'uſage impertinent de répandre chez eux Le

Le sang de leurs agneaux pour honorer les Dieux,
Par leurs ayeux choisis.

Il y avoit même un jour dans l'année particulierement destiné à celebrer leur Fête. On leur immoloit aussi un Porc, dont l'institution venoit d'Enée, au rapport de Denis d'Halicarnasse. C'est de ce sacrifice sans doute que Martial a voulu parler, lors qu'il a dit

Pour satisfaire aux Loix, aux regles principales,
Immolez ce pourceau, dont je vous fais present;
Il doit vous procurer d'heureuses Saturnales,
Parmi les Sangliers il a vêcu de gland.

Iste tibi faciet bona SATURNALIA porcus,
Inter spumantes ilice pastus apros.
l. 14.

& non pas des presens seulement, qu'on se faisoit aux Saturnales, comme Raderus l'explique. J'ai déjà dit qu'on celebroit la Fête des LARES pendant les Saturnales. Or les sacrifices qu'on faisoit à ces Dieux, étoient des sacrifices de propitiation, & non pas d'expiation, ou pour recouvrer la raison, selon Laurentius de Luques. Autrement Martial auroit fait un mauvais compliment à son ami. Ainsi le Poëte en lui envoiant un porc, il lui mande que cette victime a toutes les conditions necessaires pour

être immolée, & que le sacrifice qu'il en fera aux LARES étant bien reçû, doit lui procurer toutes sortes d'avantages pendant les Saturnales. Ce tems étoit regardé par les Anciens, comme celui pendant lequel tout le monde devoit joüir d'un plus grand bonheur, & d'une felicité plus tranquille. C'est pour cela qu'ils faisoient des sacrifices aux LARES, sous lesquels ils comprenoient tous les Dieux jusques à ceux des Enfers. Ils s'étudioient donc à se les rendre tous favorables, particulierement dans ce tems, où la liberté universelle & l'égalité presque de toutes choses, sembloit faire voir que les Dieux unis ensemble avoient accordé les mêmes graces à tous les hommes. D'où vient qu'Horace veut qu'on têmoigne sa réconnoissance aux Dieux LARES, en leur sacrifiant un porc, lors qu'on en a reçû les plus precieux avantages,

—— *Aux LARES favorables*
Qu'il immole un pourceau ——

par raport sans doute à l'institution des Saturnales. Aussi ces jours étoient-ils estimez les meilleurs de toute la vie, comme on le voit dans Catulle, qui les apelle ainsi,

—— *Afin*

-- Immolet æquis Hic porcum LARIBUS. *l. 2. Sat. 3.*

——Afin qu'au jour
Des Saturnales on l'oublie,
A ce jour qui remplit nos vœux,
Ce jour charmant, le plus hûreux
Des plus beaux jours de nôtre vie.

-- Continuo ut die periret Saturnalibus optimo dierum.

Il y avoit encore certains jours dans les mois pour faire aux LARES des sacrifices qui leur étoient propres. Sur quoi je ne m'étendrai pas, parce que j'en ai raporté assez d'autoritez. Il y en avoit qui leur en faisoient aussi tous les jours, comme l'exemple de Neron le prouve. Ce Prince en offroit jusqu'à trois fois à une petite figure qu'il avoit dans son Palais; & pour laquelle, disent les Auteurs, il négligeoit le culte des autres Dieux, parce qu'il la regardoit comme son unique Dieu LARE ou Tutelaire.

Il n'y a point de doute non plus, qu'on ne leur fît des vœux comme aux Divinitez publiques. Toute la difference qu'il y avoit est à mon sens qu'on ne les écrivoit pas dans les Tablettes, & qu'on ne les cachetoit pas comme aux autres, mais qu'une partie du corps, que les bases de ces petites figures étoient enduites & frottées de cire pour donner la commodité aux particuliers d'offrir leurs vœux, & de les marquer avec une espece de ceremonie. Cette expression

de

de Prudence, *saxa illita ceris*, *les pierres enduites de cire*, me le confirme, & cét endroit de Petrone, que j'ai déjà cité, établit entierement ma decouverte. *J'ai une petite statuë de Neptune, à qui j'ai fait des vœux par trois fois, que j'ai marquez* sur la base, *lors que j'étois à Bayes*; dit Triphæna fort intelligiblement. D'où vient que Pline le jeune dans quelqu'une de ses lettres fait cette priere, *Que les Dieux engagent incessamment tous les hommes à faire des vœux* pour le salut de Trajan, *à les acomplir, & à les marquer de même*: ce qui se doit entendre ainsi; que non seulement les Magistrats executent les vœux publics dans les Temples pour le salut de l'Empereur, mais que les particuliers en fassent même chez eux & les marquent aux pieds de leurs Dieux domestiques. Philostrate m'est encore un meilleur garent de ma remarque, puis qu'il parle dans ses heroïques de cette maniere d'enduire les bases ou les statuës, & d'y imprimer des vœux. Ce Sophiste fait parler un Vilageois, qui lui décrit une statuë de Protheſilaus. Ce bon homme qui la réveroit dans sa maison ajoûte après plusieurs choses, que je ne rapporte point, *Le tems*, dit-il, *a beaucoup gâté cette figure: il est vrai encore que ceux qui*

Est mihi simulacrum Neptuni, quod Baiis ter stilo notaveram.

Precati Deos ut velint ea semper solvi, semperque signari.

Περιτέψας ὁ χρόνος, ἀλλὰ

la

la frottent de parfums & de cire *pour y graver leurs vœux en ont un peu changé la bonne grace*, & l'ont usée en quelque façon. On ne peut pas dire au reste, qu'il soit parlé en cét endroit d'une statuë publique. Philostrate têmoigne à cét homme qu'il étoit hûreux dans la rencontre & dans le choix qu'il avoit fait de ce Protecteur, *Vous avez rencontré*, dit-il, *un merveilleux Protecteur, un excellent Gardien de vôtre Maison.* Qui n'étoit autre qu'un Dieu LARE, puis qu'il y avoit un chien contre cette statuë, comme on le voit dans la suitte du discours, & que celui qui la possedoit lui presentoit à midi des viandes dans une patelle, ou du lait dans un vase, qui étoit auprès, en quoi il lui rendoit le culte ordinaire aux LARES. Lucien dit aussi quelque chose d'aprochant dans son *Incredule*, d'une statuë de *Pelichus*, qu'un certain Eucrates avoit dans son Lararire. Cette figure avoit la cuisse enduite de cire, en sorte qu'on y avoit pû même attacher des pieces d'argent; & je ne sai si ce ne seroit point pour cela qu'on trouve beaucoup de figures avec des Inscriptions sur la cuisse. Il y est parlé encore en cét endroit de lames d'argent, ce que je trouve particulier aux statuës domestiques.

νὴ Δί' οἱ ἀλείφοντές τε, καὶ ἐπιφερόμενοι τὰς εὐχὰς, ἐξηλλάχασι τὸ εἶδος. *p.* 644.

ἀγαθὸν γε τῇ οἰκίᾳ φύλακα ἐκτήσω.

Un petit plat.

Tyran de Corinthe.

On

On leur consacroit enfin les premices de toutes choses, & les hirondelles, l'ail, & le pavot leur étoient dédiez.

Après, Monsieur, ce que je viens de dire des Dieux LARES, je ne crois pas qu'il reste encore quelque doute entier, ou quelque difficulté que je n'aie pas prevûë. Non seulement on avoit une liberté sans bornes d'adopter pour sa protection domestique toutes sortes de Dieux, qu'on alla même jusques à s'en faire de ceux qui ne l'avoient jamais été. La bassesse des peuples, & la flatterie servile des courtisans, y ajoûta souvent, comme je l'ai déjà dit, la representation des Empereurs, des Princes, des Princesses: Aussi-bien que les Passions dereglées, celles des objets qui les fomentoient. La superstition y a eu sa part, de même que la réconnoissance de quelques particuliers.

Laodamia femme de Protheſilaus, & Polla femme de Lucain, honoroient la figure de leurs Maris dans leurs Oratoires. Cette Matrone d'Epheſe, dont parle Apulée, avoit fait repreſenter le ſien en Bacchus, & lui rendoit chez elle des honneurs divins. Brutus avoit aparemment la figure d'un garçon qu'il aimoit, témoin cette Epigramme de Martial,

La

La gloire de cette figure
Quoi qu'en petit n'eſt pas obſcure
Et n'a pas moins de nom
Brutus aimoit ce beau garçon.

Βεβτε μυ-
σιον.
Gloria tam parvi non eſt obſcura ſigilli, Iſtius pueri Brutus amator erat.

Auguſte, dit Appian, n'avoit encore que 28 ans, lors qu'il fût mis au rang des Dieux Tutelaires, dans toutes le Villes de l'Empire. Ce n'étoit pas une choſe extraordinaire aux Princes, puiſque leurs favoris avoient même cét honneur. L. Vitellius pere de l'Empereur du même nom, *honora*, dit Suetone, *parmi ſes Dieux LARES, les images d'or de Narciſſe & de Pallas.* Marc-Aurele, au raport de Capitolin, rendit le même honneur à ceux qui avoient été ſes Maîtres. Ce Prince lui-même avoit encore ce privilege du tems de Conſtantin, ſelon le même Auteur, & il étoit veneré dans les maiſons particulieres avec les PENATES. Il eſt ſi vrai que c'étoit l'uſage de ce tems-là, qu'on donnoit même à ces nouveaux Dieux les Symboles des LARES, pour marque qu'ils en étoient du nombre. On le voit dans une Epître des Heroïnes d'Ovide. Sichée étant conſacré parmi les Divinitez Do-

Narciſſi quoque & Pallantis imagines aureas inter LARES coluit. *Sueton.*

Tantum autem honoris magiſtris ſuis detulit, ut imagines aureas in Lario haberet. *Capitol.*

Denique hodiéque in multis domibus *M.* Antonini ſtatuæ conſiſtunt inter Deos Penates. *Idem.*

meſtiques, ſa ſtatuë eſt couronnée premierement de fleurs, & couverte de branches d'arbres, ou pour mieux dire de feſtons, ce qui étoit ordinaire aux LARES, comme on le voit dans ces endroits de Plaute,

Larem coronâ noſtrum decorari volo. *Trinummus.*

Selon l'uſage ancien que la Loi nous ordonne
Je veux orner de fleurs & mettre une couronne
A nôtre Lare.

& entr'autres dans celui-ci, où il parle de Feſtons,

Tum ſi coronas, ſerta, unguenta. juſſerit, Ancillam ferre ſuam Veneri aut Cupidini. *Aſin. Act.* 4.

——*Mais lors qu'à ſon eſclave un jour*
Elle aura commandé de porter à l'Amour
Auſſi bien qu'à Venus des Feſtons, des couronnes
Et des parfums.

d'où vient ſans doute que Feſtus dit, que les couronnes qu'on mettoit aux LARES étoient d'une grandeur extraordinaire, ce qui doit ſuffire, parce que cela eſt trivial. Secondement, elle eſt couverte d'une peau de chien, car c'eſt ainſi qu'il faut entendre l'expreſſion poëtique de ce vers

Quali amplitudine fiunt cùm LARES coronantur.

——*Velleraque alba tegunt.*

Eſt mihi marmorea. *Je revere Sichée en un Temple de Marbre,*

Que

Que j'ai bâti dans mon triſte Palais ;
Une peau blanche & nette avec des branches d'arbre
Couvrent l'objet de mes tendres ſouhaits.

ſacratus in æde Sicheus Oppoſitæ frondes vellera-que alba tegunt.

en quoi il n'y a point d'inconvenient, puiſqu'il apelle ailleurs des feüilles d'arbres *Vellera*,

——— *Au retour de la belle ſaiſon,*
Après avoir repris une nouvelle vie,
Et vêtu nos rameaux de leur verte toiſon.

At ſimul induimus noſtris ſua vellera ramis.

& que Petrone apelle de même les Ouvrages de la Chine & des Indes,

On va chercher de là le Marbre en Numidie,
Pour incruſter chez nous nos Palais, nos maiſons.
De là viennent encor ces nouvelles toiſons,
Cette ſoye inconnûë & que produit la Chine.

Hinc Numidæ cruſtas, illinc nova vellera Seres.

dans un lieu, où faiſant donner par un de ſes acteurs des leçons ſur la Poëſie, il dit entr' autre, *il faut éviter ſur tout la baſſeſſe & l'impropriété, pour ainſi dire, des mots.* Or il auroit parlé improprement dans le vers que j'ai raporté, ſi le mot de *Vellera* ne ſe pouvoit pas prendre en Poëſie, pour toutes ſortes de peaux ou de Toiſons.

Effugiendum eſt ab omni verborum, ut ita dicam, vilitate.

Auſſi

Auſſi Porphyre dans ſon traitté de l'abſtinence de la chair, s'en ſert-il dans ce ſens. *Les premiers ſacrifices*, dit-il, *ne ſe faiſoient pas même autrefois avec des aromates, mais avec du Gazon, que les Anciens prenoient dans leurs mains, & qu'ils offroient comme une eſpece de Toiſon de la nature feconde.* Et je crois par conſequent qu'on peut appeller *Vellus* la peau de chien, dont les Dieux LARES ſont la plûpart du tems couverts. D'où vient que Perſe apelle ces Dieux particulierement *ſuccinctos deos*, *Dieux couverts de peaux*,

Οὐ τῶν ἐνόντων ἄθυτον ἀρχαῖον, ἀλλὰ χλόης, οἷον εἴ τινα τὴν χθονίμου φύσεως χνοῦν ταῖς χερσὶν ἀφαμῶντο.

Bullaque ſuccinctis Laribus donata pependit.

Lors qu'on attache au cou des LARES familiers
Vêtus de peaux de chien, ſa bulle & ſes colliers
Au ſortir de l'enfance.

Ce vers explique encore merveilleuſement nos Harpocrates Pantheons, que j'apelle des Dieux LARES, parce qu'on y voit ſouvent de ces Bulles, pour ainſi parler, que les enfans portoient ou cou, & qu'ils conſacroient aux LARES, lors qu'ils ſortoient d'un certain âge: ces figures tirées des mêlanges d'un illuſtre Antiquaire le juſtifient. Cela m'étoit échappé dans les preuves que j'ai rapportées touchant les Pantheons LARES, & ce

vers

vers de Perſe me le ſuggere à propos,

Il ſe voit peu en effet de ces figures, à qui on ne trouve de ces colliers, d'où pend je ne ſai quoi en ovale ou en rond. Ce qui doit faire encore un attribut des LARES pour les diſtinguer d'avec les autres figures, qui n'avoient pas été conſacrées dans la maiſon. Il n'y avoit que les enfans mâles qui portaſſent de ces Bulles; car les filles en avoient d'une autre façon. C'étoit des petites figures couſuës dans du linge avec ceremonie, qu'elles quittoient de même en ſortant de l'enfance, & qu'elles attachoient aux

LA-

LARES, & à ceux le plus souvent qui convenoient à leur sexe. Je trouve dans les Anciens qu'elles suspendoient encore d'autres choses à ces Dieux, & je ne sai pourquoi. Il y a de l'aparence que Varron entend parler d'elles, lors qu'il dit dans une de ses pieces, *Suspendit Laribus Marinis molles Pilas, reticula, strophia. Elle suspendit aux* statuës ou aux Autels des *LARES Marins des Piles*, c'est-à-dire, des figures mâles ou femelles comme des poupées, *molles & delicatas, des coëffures de tête, des ceintures ou des mouchoirs.*

Ce que j'ai dit de l'honneur qu'on rendoit aux Princes, à leurs favoris, & aux grands hommes parmi les LARES fait qu'on trouve beaucoup de ces petites statuës de pierres precieuses, & de tous métaux, telle que j'en ai une d'argent de Commode sur un pied d'estal d'agathe, dont voici le dessein & la grandeur,

Il eſt en Hercule, car ce Prince aimoit à être repreſenté ſous cette figure, puiſqu'il ſe montroit même ainſi en public aux ſolennitez du Cirque, & des autres fêtes, comme le diſent Dion Caſſius, & Lampride.

On en trouve auſſi, qui n'ont peut-être été que des bijoux de cabinet, lors que la matiere principalement en étoit precieuſe; comme cette image de Pompée,

qui étoit de Perles, & qui fût portée dans son triomphe. Enfin quoique dans ce dernier genre, elles ne soient pas toutes d'un goût si parfait, cependant il s'en peut trouver qui nous aprennent quelque chose. L'illustre Monsieur Spanheim, Monsieur Spon, & tout ce que nous avons de sçavans Antiquaires imprimez le prouvent assez; outre que l'Antiquité leur a donné un certain caractere venerable, & ce caractere n'excite pas moins cette estime qui les fait rechercher avec soin par les habiles, qu'il procure souvent aux lettres une utilité merveilleuse.

LES PEINTURES ANCIENNES ET LES BAS-RELIEFS.

Que n'aprendroit-on pas, Monsieur, dans les peintures anciennes, si elles s'étoient pû conserver jusqu'à nous; puisque nous admirons tant de choses dans les Mosaïques & les Bas-Reliefs, qui en sont comme des copies. Quels merveilleux effets n'ont point causé l'excellence des premieres, & la science des ouvriers: n'ont-elles pas transformé le culte des peuples, comme je le disois tantôt, n'ont-elles pas attiré la veneration de tout un Empire pour des choses à qui elle n'étoit

pas

pas dûë naturellement. Ces ouvrages ont merité des échanges avec des Villes. Ils ont arrêté des Conquêtes, & vaincu l'Antipathie des Rivaux, jusqu'à voir un amour recompensé par un Rival même. C'est d'Alexandre que je veux parler ici. Il donna la plus belle de ses Maîtresses à Apellés, parce qu'il en étoit devenu amoureux. * Le Senat & le Peuple Romain, dit Pline, regarda avec respect pendant plusieurs siecles Glaucion & Aristipe son fils, parce qu'ils étoient peints de la main de Philochare. En quoi il admire la puissance de cét art, qui attira si long tems sur des gens de rien des regards si glorieux. Aussi Monsieur Petit dit il dans cette dissertation de la fureur Poëtique, qui paroît depuis quelque tems, † que les Anciens attribuoient à une fureur Divine, à un entousiasme, les ouvrages des grands Maîtres. Ce qu'il justifie par un endroit de Plutarque, ou cét Auteur dit qu'un certain Tableau d'Euphranor, qui representoit la bataille de Mantinée contre Epaminondas, n'avoit pas été peint sans fureur Divine.

Et ces idées qu'ils en avoient leurs inspiroient de merveilleux égards pour les ouvrages de cét art. Demetrius *Poliorcetes*, ou le preneur de Villes, n'eût-

* Immensa, vel unam si quis tantùm hanc tabulam æstimet, potentia artis, cùm propter Philocharem ignobilissimos alioquin Glauconem filiumque ejus Aristippum Senatus populusque Romanus tot sæculis spectet.

† Quamobrem & laudatu opera magnorum opificum tabulas scilicet & simulachra non

furore Divino perfectæ dicebant, ut Plutarchus tabulam quamdam Euphranoris pictoris in lib. de Athenienſium præſtantia. γέγραφε δ' τὴν ἐν Μαντινείᾳ πρὸς Ἐπαμινώνδαν ἱππομαχίαν σὺν μανίᾳ θεσπεσίᾳ. Pinxit verò & pugnam equeſtrem, quâ ad Mantineam conflictum eſt contra Epaminondam, non ſine afflatu divino.

il pas un reſpect ſurprenant pour cét art, & ceux qui y excelloient. Il abandonna le ſiege de Rhodes, parce que Protogenés travailloit à cét illuſtre tableau du Heros de Jalyſſus, au ſeul endroit par où on pouvoit prendre la Ville. Le Prince n'admira pas moins l'application qu'il avoit à ſon ouvrage, pendant le trouble, qu'il eût de complaiſance, pour la flatteuſe & ſpirituelle réponſe que ce peintre lui fit, lors qu'il lui en demanda la raiſon. Le ſçavant & agreable Auteur des entretiens ſur la vie & les ouvrages des peintres rapporte l'exemple d'un Diſciple preſque ſemblable à l'humeur de Protogenés. C'eſt le Mazuoli de Parme. Ce peintre n'avoit que 23 ans, & quelque reputation dans Rome, lors que Charles-Quint la prit. Cependant malgré les horribles deſordres & le bruit affreux que font les Victorieux & les vaincus dans une Ville abandonnée, ce jeune homme travailloit avec une ſi grande tranquillité, que les Allemans qui le trouverent en furent ſurpris comme d'un prodige. Ils n'épargnerent pas ſeulement ſa perſonne & ſes ouvrages, mais ils le deffendirent & le protegerent autant qu'ils pûrent contre les autres. Il y eût encore des Rois qui offri-

offrirent d'acquiter les dettes immenſes d'une Province, pour un Tableau. Et j'ai lû quelque part qu'on quitta la poſſeſſion de pluſieurs Villes, pour acquerir celle d'une ſeule peinture. Les Moſaïques & les Bas-Reliefs ont ſans doute été copiés ſur ces divins modeles. Et peut-être que ſi on les examinoit avec les livres qui nous ont décrit les Tableaux des grands Maîtres, on y reconnoîtroit non ſeulement leurs manieres, mais on y trouveroit encore beaucoup de leurs ouvrages. On y apprendroit de quelle maniere ils repreſentoient ſous une figure les choſes qui n'avoient pas de corps non ſeulement, mais qui dependoient des circonſtances de lieu, & des actions humaines, tel qu'étoit aparemment ce Tableau que Gracchus fît peindre dans le Temple de la Liberté apres un avantage qu'il avoit remporté ſur les troupes d'Annibal. Tite-Live, qui raporte ce fait, dit que Gracchus aiant conduit dans une Ville le Corps qu'il commandoit, permit à ſes Soldats d'accepter le regal que les habitans leur offroient. Il décrit enſuite l'agreable confuſion de ce feſtin; & ce jour ainſi celebré toucha ſi fort l'eſprit du Conſul, qu'il en fît peindre le Simulacre après ſon retour dans Rome.

Digna res viſa eſt ut ſimulachrum celebrati ejus diei Gracchus poſtquam Romam rediit pingi juberet.

On peut joindre auſſi ce que diſent Minucius Felix & ſaint Jerôme des Egyptiens. C'étoit une fort plaiſante imagination chez ces peuples que de repreſenter un Pet, & de l'expoſer à la veneration publique. *Ils ne craignent pas plus Serapis*, dit le premier, *que les vents qui ſortent du corps repreſentez par la partie honteuſe.* On marque même l'endroit où ce culte avoit lieu : *C'étoit la devotion des Habitans de Pelouſe*, ſelon le dernier, & il dit que le Pet étoit figuré par *un ventre enflé.* Ces ſortes de monumens que Mr. Spon comprend ſous la Toreumatographie ne ſont pas peu conſiderables, ou pour la curioſité toute ſeule, ou pour l'érudition. On y voit en un plus grand volume & plus en détail, ce que les medailles ne repreſentent qu'en abregé, & ce que les inſcriptions ne peuvent ſouvent faire qu'imparfaitement aux yeux de l'eſprit. Ils ſupléent outre cela une infinité de choſes que les autres antiques n'ont point, ou ne ſauroient décrire. La Colonne Trajane & l'Antonine, que j'ai vû gravée depuis peu, dans laquelle le Simulacre volant de Jupiter *pluvius*, qui ſe fond tout en pluye ſur l'armée des Romains, & qui foudroye les ennemis, eſt une des plus notables choſes & des plus

Nec Serapidem magis quàm ſtrepitus per pudenda corporis expreſſos contremiſcunt. *p.* 279.

Et crepitu ventris inflati quæ Peluſiaca religio eſt. *In Iſai. l.* 13. *c.* 46.

plus curieuſes, dit Monſieur Peireſch dans une lettre à Monſieur Scaliger, qu'il ait pû remarquer dans toutes les antiquitez de Rome. C'eſt peut-être pour cela que Pollux parlant de Jupiter joint aux autres noms, qu'il ne lui donne ſeulement qu'en paſſant, celui de *pluvieux, & deſcendant du Ciel.* Les arcs de Triomphe qui nous reſtent, & ce que les Palais d'Italie en conſervent, ſont des preuves de ce que j'avance. Pyrro Ligorio & Pietre Sante en ont fait des recüeils conſiderables. Boiſſard a donné ceux de Rome, mais ſans explication, & les inſcriptions mal copiées. Monſieur Spon antiquaire experimenté en a ramaſſé pluſieurs. On en trouve auſſi quelques-uns de deſignés dans les Archaiographes des Villes ou des Provinces. J'en donnerai quelque jour un recüeil, auquel je joindrai, ou les remarques des Sçavans, qui les auront vûs, ou les miennes à leur deffaut. Je ne juge pas, Monſieur, ce deſſein inutile pour beaucoup de gens. Il ne ſauroit déplaire, je m'aſſûre, qu'à ceux de qui les vûës trop bornées négligent ce que les arts, qui nous ont conſervé tant de treſors, & qui ont donné l'immortalité à tant de choſes, peuvent nous aprendre : ou qui poſſedez

L. 1. Ep. 76.

Ὁ ὁπάϊος ὁ ὑέτιος, καὶ ὁ καταιβάτης.

Car ce Grammairien vivoit du tems qu'on l'a érigée.

de leur propre sens, ou de leur interêt, n'estiment que ce qui les touche dans le moment, ou ce qui peut leur apporter quelque profit.

CONTRE CEUX QUI BLAMENT LA RECHERCHE DE L'ANTIQUITÉ.

A propos de quoi je ne saurois m'empêcher ici de me plaindre de l'injustice de ceux qui blâment la Recherche de l'Antiquité sur des prejugez, & sur des exemples de quelques ignorans oisifs, qui en ont plûtôt fait un commerce qu'un plaisir & une occupation agreable. Je dis la recherche, car pour l'étude, je ne les accuse pas de la condamner. Autrement il faudroit avoir perdu le sens & ne savoir pas juger des choses. Que trouvera-t-on en effet d'utile dans les lettres, si la connoissance de l'Antiquité ne l'est pas.* *Personne*, dit un sçavant Auteur, *n'en sauroit blâmer l'étude, qu'il ne fasse voir de l'ignorance, de même que ceux qui l'estiment comme elle le doit être, témoignent avoir de l'élevation d'esprit. Et en un mot pour expliquer tous les avantages de cette aplication, il n'y a rien d'utile dans les lettres, si la connoissance de l'antiquité est inutile.* Je ne saurois non plus assez témoigner combien on doit mépriser les autres, qui hors du commerce des lettres & des ouvrages des Anciens à peine ont vû les Muses peintes, & veulent juger de leurs be-

* Cujus studium nemo nisi rudis insectatur, nemo nisi benignâ usûs Minervâ dignè æstimet, ut vim totam ejus rei explicâsse videatur, qui vidit nihil utile esse in litteris, si Antiquitatis co-

besoins, & decider de leur conduite, comme cét ancien Fat le vouloit faire du courage des Atheniens sur un tableau. De ceux-là, dis-je, que le genie, l'éducation, ou la fortune ayant releguez dans la vie populaire, & rendu tout-à-fait mercenaires leurs emplois, n'ont jamais approché des sciences nobles, ni connû leur étenduë, *numquam eruditum pulverem attigerunt*, comme parle Ciceron, & dont par consequent l'opinion ne peut être qu'insensée. D'autant plus qu'il n'y a rien de si injuste, dit Mition dans Terence, qu'un homme ignorant & mal-habile, parce qu'il ne croit rien de bien fait que ce qu'il fait lui-même, & de raisonnable que ce qui répond à ses inclinations, ou à sa portée,

gnitio inutilis judicanda foret. *Figrelius.*

Plutarque dans ses Apophthegmes Laced.

N'ont jamais touché ou aproché la poudre savante. De Nat. l. 2.

——*D'un ignorant, l'injustice est extrême,*
Il ne trouve bien fait, que ce qu'il fait lui-même.

Homine imperito numquam quidquam injustius, Qui, nisi quod ipse facit, nihil rectum putat. *Adelph. Act. 1. Scen. 2.*

Je n'ai pû retenir, Monsieur, ce petit mouvement, contre ceux qui jugent mal à propos des occupations d'autrui, qu'ils ne sont capables ni de connoître ni d'embrasser. L'étude & la recherche, dont je parle, est trop ancienne, pour qu'elle en puisse recevoir quelque atteinte. Assez de grands hommes, assez de Sçavans

la justifient par l'utilité qu'ils en ont tirée; & vous ne risquez rien à suivre une route, que leurs découvertes, & leurs ouvrages ont renduë glorieuse. Monsieur de Saumaise en est un bon garent, son nom & sa critique ont assez de reputation, pour donner du poids à ce que j'avance; & il s'explique en termes assez clairs dans une de ses lettres, sur les avantages de la recherche qu'on fait de l'Antiquité. Voici comme il en parle à Monsieur de Peyresc. *Il faut avoüer que vous dominez sur tous les autres hommes du monde, en cette recherche de l'Antiquité, d'autant que vous avez joint la pratique avec la theorie. La plûpart de nos Sçavans n'aiant exercé que l'une des parties, s'étant contenté de savoir ce que les livres leur en pouvoient aprendre, qui n'est rien au prix de ce que les choses mêmes nous enseignent, lors que nous venons à les mettre sous nôtre vûë, les tenir & manier dans nos mains. Par exemple nous n'eussions jamais compris la façon de calculer des Anciens, si nous n'eussions vû l'Abacq sur lequel ils calculoient, & la forme de leur jetton. Cependant y a-t-il rien dont les Auteurs fassent plus de mention en leurs écrits, tant les Grecs que les Latins. Ainsi de tout le reste, & principalement des habits antiques, TO-*

L. 1. Cap. 12.

GÆ;

GÆ, PALLIA, CHLAMIDES, SAGA. Combien me suis-je de fois rompu la tête; & travaillé en vain, à expliquer & éclaircir ce que j'en rencontrois chez les Anciens, & je n'en fusse jamais venu à bout, sans avoir vû de mes yeux le portrait des choses que je ne pouvois me figurer telles par la lecture seule des livres; témoin encore la Fibulle des Anciens, que je ne me fusse jamais imaginée telle, si vous ne me l'eussiez fait voir par les desseins que vous m'en avez envoyez, &c. Monsieur Patin ajoûte beaucoup d'agreables choses à cette matiere dans ses petites Relations aux Princes d'Allemagne; aussi-bien que Monsieur Spon, dans le troisiéme volume de ses voyages, & dans ses curieuses réponses à Guillet, qui meritent la peine d'être vûës par ceux qui aiment les bonnes choses, & qui veulent prendre la connoissance de l'Antiquité pour guide de leurs études, comme la plus infaillible & la plus courte.

L'ARCHITECTURE, OU LES OUVRAGES PUBLICS.

Ce qui nous reste des anciens monumens n'a pas moins de merite que ceux que je vous ai déjà décris, & ne conduit pas à de moindres utilitez. L'exemple

illustre des Voyages d'Alexandre & de Germanicus, que j'ai raportez, doit, ce me semble, persuader cette verité suffisament; aussi-bien que ce que dit Spartian de Septime Severe : *Ensuite*, dit cét Auteur, *il alla à Athenes pour y étudier les sciences & la Religion, & pour voir les beaux ouvrages & les Antiquitez curieuses de cette Ville.* En effet que de beautez instructives trouve-t-on dans l'Architecture des Temples, des Sepulchres, des Pyramides, des Gymnases ; dans la structure des Autels, des Theatres, des Obelisques, des Arcs de Triomphe, des Bibliotheques, des Bains, des Aqueducs; dans la disposition des Ports, des Termes, ou des Statuës & des Colonnes militaires. Il ne faut pas oublier ces Termes ou ces Colonnes, que l'on mettoit dans certains lieux, & qui servoient à marquer que le Champ, la Terre, où la Maison étoit engagée & hypotequée à quelques creanciers: il y avoit une Pierre, dit Pollux, ou une maniere de Colonne, qui marquoit que le lieu étoit engagé par les dettes du Possesseur; d'où vient cette façon de parler, *c'est un lieu marqué.* Et il falloit que ces Colonnes eussent une figure & un ordre particulier. Les ordres differens qui sont observez

Post hoc Athenas petiit studiorum sacrorumque causâ & operum ac vetustatum.

vez dans les monumens, leurs figures, leurs situations, nous aprennent mille belles choses; & combien ces découvertes éclairciſſent-elles de paſſages d'Auteurs, qui nous ont parû juſqu à preſent inexplicables? Car de même que les métaux, les pierres precieuſes, que châque arbre, châque plante, châque animal, châque partie du monde, & toutes celles même de l'homme ſelon Servius, étoient devoüées à differentes Divinitez, auſſi les cinq ordres de l'Architecture étoient conſacrez particulierement à de certains ordres de Dieux, ou de Déeſſes, comme on le voit dans Vitruve, *En effet*, dit-il, *il ne faut pas faire des Temples à tous les Dieux d'un même ordre, ni d'une même ſymmetrie :* car tous les Dieux n'étoient pas de même nature, de même genre, de même famille & de même païs. Les Egyptiens & puis les Grecs en ſeparoient douze qu'ils apelloient μεγάλοι, que les Romains après eux adopterent, comme on le voit ſur la fin du 7e. livre de Denis d'Halicarnaſſe, d'où viennent les *Dieux des grandes nations*, & les *choiſis*, ou *des petits peuples*. Les Autels même de tous ces Dieux, dit Vitruve, devoient avoir une grandeur differente *ſelon la bienſeance & la proportion*

Eneid. l. 3.

Non enim omnibus Diis, iiſdem rationibus ædes ſunt faciendæ.

Dii majorum gentium, Selecti, *ou* minorum gentium. Diſparibus

altitudinibus ad sui cujusque Dei decorem componantur.

du culte, qui est dû à chaque Dieu. Et cela, parce qu'ils partageoient encore les Divinitez en trois especes. D'où vient que, selon Porphyre dans son antre des Nymphes, les lieux, les Temples, les Autels, dont on honoroit les Dieux, avoient differens noms, à cause sans doute de la differente figure, & de la distinction que l'on faisoit des Dieux celestes, des terrestres, & des soûterrains. C'est ce que cét Auteur rapporte au sujet de l'intelligence du monde, à qui les Anciens dédioient les antres & les cavernes, comme les temples les plus anciens, ce qui depuis a été particulier à cette espece de Divinité. Voici le passage que je ne rapporterai qu'en Latin, parce que le Grec seroit generalement moins facile à entendre, & que nous n'avons point de termes François, qui puissent convenir ou avec les Grecs ou avec les Latins. *Diis cœlestibus*, dit Porphyre, comme le traduit Holstenius, *Templa, delubra, altaria ponebant. Terrestribus & Heroibus aras. Subterraneis scrobes & ædiculas. Ita mundo antra & specus.* Ce qui ne donne pas peu de lumiere pour l'intelligence de l'histoire & de la Theologie des Anciens.

ὡς γὰρ μὲν τοῖς ὀλυμπίοις θεοῖς νάους τε, καὶ ἕδη, καὶ ἕως μὲς, ἱδρύσαντο. χθονίοις δὲ καὶ ἥρωσιν ἐχάρας. ὑποχθονίοις δὲ

Autrefois les Architectes étoient souvent

vent les premiers hommes du monde ; & leur art a été pendant 10 ou 12 siecles dans une plus haute perfection qu'il ne sera jamais. Cette connoissance en supposoit beaucoup d'autres selon Vitruve, comme elle le devroit faire encore aujourd'hui. C'est ce qu'on verra admirablement dans l'ouvrage, auquel Monsieur Felibien le fils travaille : il a fait un amas très-curieux & très-considerable, de tout ce qu'on peut trouver dans les livres & sur les medailles touchant l'Architecture. Je doute après cela qu'on puisse ajoûter plus d'agrement que lui sur cette matiere, en parlant de la vie & des ouvrages des Architectes. Cette science comme vous le voyez n'est pas releguée parmi le corps des artisans. Une infinité d'illustres personnages avec lui, de Princes, de Savans s'en sont fait honneur ; & ce n'est point s'abaisser soi-même, ou ses études, ni employer son tems mal-à-propos, que d'en aprendre les principes. Auguste ne s'offença pas contre Vitruve de la dédicace de ses Ouvrages, où cét Auteur comme on le voit dans son prologue semble moins vouloir instruire le public des regles de son art, que donner des leçons à l'Empereur. Monsieur Auzout nous en promet un com-

βάθρας καὶ μέχανας. ὅτε καὶ τὰ κόσμῳ αὐτῶν τε καὶ σπήλαια.

commentaire, qui ne peut manquer d'ajoûter beaucoup de lumieres aux lettres. Le merite & la reputation de ce savant homme sont les garands de ma conjecture & de nos esperances. S'il nous vouloit encore donner le Frontin de sa façon, je m'assûre après cela que les arts & nôtre siecle n'en recevroient pas un mediocre avantage. Ainsi, Monsieur, je ne puis deviner ce qu'a voulu dire Martial dans une Epigramme de son 5e. liv. qu'il adresse à Lupus. Dans les avis qu'il donne à cét ami sur l'éducation de son fils, il ne juge pas à propos qu'il s'atache ni à Ciceron, ni à Virgile. Qu'il aprenne plûtôt, dit-il, à joüer de la lyre ou de la flute, s'il veut embrasser des emplois lucratifs. Mais s'il se trouvoit que ce jeune homme eût l'esprit lourd, faites-en un Crieur public, ou un Architecte,

Ep. 57.

* Artes discere vult pecuniosas, Fac discat citharœdus aut choraules.

* *Vôtre fils veut apprendre un métier lucratif,*
Faites qu'il soit joüeur ou de flute ou de lyre;
Si d'un esprit lourd & retif
Il paroît être, & qu'il desire
Un prompt bonheur,
Qu'il devienne Architecte ou faites le Crieur.

Si duripuer ingenii videtur, Præconem facias, vel Architectum.

L'idée, que ces vers semblent donner

des

des Architectes, répond mal à ce que j'en viens de dire; & j'ai peine à croire même qu'elle réponde à celle qu'on en avoit du tems de Martial. Si ce n'eſt que par là le Poëte ait voulu railler la Fortune de quelque celebre Architecte de ſon tems, que la ſcience ni le merite n'avoient pas élevé. C'eſt pourquoi, Monſieur, pour avoir une teinture agreable de cette ſcience, ayez le traitté de Savot. Et ſi vous voulez avoir au moins quelque idée des arts & des autres ſciences, je vous conſeille de vous munir du livre de François René, intitulé *l'eſſay des merveilles de nature*, &c. & le *Florilegium liberalium artium & ſcientiarum* de l'Abbé Foreſt du Cheſne, qui vous aprendront en peu de mots non ſeulement les principes de l'Architecture, dont je viens de vous parler, mais meme des autres arts. Le premier ſur tout de ces deux derniers vous inſtruira d'une infinité d'exercices mechaniques, il eſt vrai, mais qu'il faut ſavoir néanmoins pour juger facilement de toutes choſes par ſoi-même; & pour faire de ces découvertes, qui ont ſouvent procuré tant d'avantages aux lettres.

LES PIERRES PRETIEUSES GRAVE'ES.

Il ne faut pas oublier, Monsieur, que les pierres precieuses gravées doivent avoir une part dans vôtre curiosité. C'est là qu'on peut dire comme Pline, que la beauté de la nature est renfermée en petit. On y trouve non seulement de tout ce qui se rencontre & dans les Inscriptions & sur les Medailles, mais encore une infinité de têtes naturelles de grands hommes de tous états, des Divinitez, des sacrifices, & des histoires representées, dont les livres & les autres monumens ne nous marquent rien. Elles n'ont pas été moins du goût des Anciens que du nôtre. Pline le grand, qui les aimoit, rapporte que Scaurus beau fils de Sylla, Pompée le grand, Mithradate Roi de Pont, & Jule Cæsar en ont eu des Cabinets: & même que ce dernier en consacra six dans le Temple de Venus. Luculle avant ceux-ci ne les estimoit pas moins, puisque nous savons qu'il conservoit une pierre, où étoit gravé le portrait du Roi Ptolomée. Pline le jeune apparemment ne croyoit pas que ce fût un mediocre present, qu'il pût envoyer à l'Empereur, que cette Emeraude, dont il

Et in arctum coacta rerum naturæ majestas.

Sex Dactiliothecas in æde Veneris genitricis consecravit.

il lui parle dans une de ſes lettres, ſur laquelle étoit repreſenté Pacorus Roi des Parthes avec ſa thiare ou ſon diademe. On lit dans Thucydide que les Rois de Perſe avoient dans leurs bagues & dans leurs cachets, le portrait de Cyrus & de Darius: & dans Polyænus, on remarque que de ſon tems, ſous Marc-Aurele, ces mêmes Souverains portoient celui de Rodogune les cheveux épars, en memoire du ſerment qu'elle fît & qu'elle executa, de ne point accommoder ſes cheveux qu'elle n'eût vaincû les rebelles. *Et depuis*, dit-il, *le cachet des Rois de Perſe a pour emprainte l'image de Rodogune avec ſes cheveux denoüés.*

Et quibus inſignibus ornatus. *Que l'on pourroit entendre auſſi*, & avec les habits dont il étoit paré, *ou*, avec les armes qu'il portoit. Τοῖς Περσῶν βασιλεῦσι σφραγὶς βασιλικὴ εἰκὼν ἐστὶν, ἀναλελυμμένας τὰς τρίχας ἔχουσα Ῥοδογούνης.

Je ſerois trop long, Monſieur, ſi je voulois vous raporter tous les têmoignages que nous avons dans nos livres des raretez qu'on peut trouver ſur les pierres gravées, ou de la recherche que les Anciens en ont faite. Varron & Atticus n'auroient executé leur deſſein que fort imparfaitement, s'ils ne les avoient conſultées. Beaucoup de ces grands hommes, dont nous ſavons qu'ils ont ramaſſé les portraits, n'avoient pas le droit de faire battre Monnoie. Ils ne vivoient pas tous dans des tems exemts d'envie & de jalouſie pour qu'on leur dreſ-

dressât des statuës. La patrie des grands hommes ne s'est pas toûjours fait un merite du leur, & les Etats ne se sont pas interessez en tout tems à la grandeur & à la gloire de leurs sujets. Je puis dire même en passant, sans m'écarter beaucoup de mon sujet, que s'ils ont vécu dans des Republiques, ce n'est pas le Gouvernement, quoi qu'on en dise, où le merite soit plus recompensé, bien qu'il y soit plus reconnû. Ce malheur n'arrive sans doute que parce qu'il y est remarqué d'avantage; & l'on y est d'autant plus exposé à perdre le fruit de sa vertu que dans ces Timocraties, comme les apelle Salustе le Philosophe; tout ne s'y fait que par brigue & par cupidité. Que les graces qui coulent sur ceux qui les meritent partent plûtôt d'un torrent que d'une source reglée, judicieuse, & éternelle. Les Atheniens pour preuve de cela éleverent une fois 365 statuës à Demetrius Phalereus, qu'ils briserent avant que le nombre des jours égalât celui des statuës. Les Romains en dresserent aussi dans toutes les ruës de la Ville à Gratidianus, & les renverserent peu de tems après. Il y a longtems que cela est reconnû. Valere Maxime a fait un chapitre entier de l'ingratitude des Republiques,

Ὅπου γὰρ ἐπιθυμίαν πολίτου, καὶ πρᾶγμα τοῦ χρήματα κτᾶσθαι, προκοπὴ ἡ τοιαύτη πολιτεία καλεῖται.

ques, où on trouve que la plûpart du tems ceux qui avoient rendu de plus grands ſervices à l'Etat, étoient ceux qui en étoient non ſeulement moins recompenſez, mais même qui éprouvoient des traittemens indignes de leur vertu particuliere & de leurs travaux publics. Et de nos jours, Monſieur, n'en pourroit-on pas citer des exemples ſemblables.

Mais ſi ces grands hommes ont vécu ſous la Monarchie, il eſt vrai & il faut demeurer d'accord que le merite y eſt plus en ſûreté; moins de gens auſſi peuvent s'y faire connoître & eſperer ou parvenir à la recompenſe. On n'y peut pas dire dans tous les âges, ce que Symmache diſoit du ſien, *Nous avons un ſiecle ami de la Vertu, où, ſi les habiles n'y acquierent pas de la gloire, c'eſt plûtôt leur faute que celle du tems.* Si donc à ces grands hommes, dont je parle, on n'a point élevé de ſtatuës, ou ſi la fureur a détruit, comme cela n'étoit que trop ordinaire, ce qu'un motif, peut-être peu different, quoi que juſte, avoit élevé; ſi la nature enfin ne les a point fait naître ſur le trône pour pouvoir honorer les métaux de leurs viſages; comment ont fait ceux qui en avoient publié les

Habemus ſæculum Virtutis amicum, quo, niſi optimus quiſque gloriam parit, hominis eſt culpa, non temporis.

portraits, d'où avoit-on recüeilli les peintures & les ſtatuës, dont les Bibliotheques anciennes étoient remplies; comme on le voit dans Seneque & dans Pline. *Preſentement*, dit le premier, *on n'amaſſe que pour orner les murailles d'une Bibliotheque ce grand nombre de volumes rares, où avec les ouvrages de ces divins genies, les portraits des Auteurs y ſont auſſi dépeints.* C'eſt pourquoi * *on ne repreſente pas dans les Bibliotheques*, dit le Naturaliſte, parlant des ſtatuës: *on ne conſacre pas ſeulement en or, en argent, ou au moins en bronze, l'image de ceux dont les ames immortelles agiſſent & parlent toûjours dans ces lieux: mais on invente même & l'on dreſſe des ſtatuës à ceux qui n'ont jamais été.* Où avoit-on pris encore une fois les modelles du grand nombre de ſtatuës que les Anciens en avoient ramaſſées? ce ne peut être aſſûrément que des pierres gravées, ſur leſquelles non ſeulement les illuſtres ou leurs amis, mais même le vulgaire de quelque état & de quelque condition qu'il fût, avoit la liberté de faire graver ſon image ou celle des autres, comme on le remarque dans le *Pſeudolus* de Plaute, *Act.* 4.

Nunc iſta exquiſita, & cum imaginibus ſuis deſcripta, ſacrorum opera ingeniorum in ſpeciem & cultum parietum componuntur.

* Siquidem non ſolùm ex auro, argentove, aut certè ex ære in Bibliothecis dicantur illi, quorum immortales animæ in iiſdem locis ibi loquuntur, quin imò etiam quæ non ſunt finguntur.

Oui je vous ai donné l'argent
dit un goujat,
A vous même, & de telle sorte,
En arrivant, là devant cette porte
J'ai remis à vôtre valet
Une lettre, dont le cachet
Porte l'image de mon maître.

-- Ego tibi argentum dedi, Et dudum adveniens extemplò symbolum servo tuo, Heri imagine obsignatam Epistolam, hic ante ostium.

D'où vient que Josephe en répondant au reproche qu'on faisoit aux Juifs de ce qu'ils n'avoient point de statuës des Empereurs, comme les autres peuples, dit que les Grecs ne faisoient pas en cela un grand honneur à leurs Princes, puisqu'ils avoient aussi jusqu'aux portraits de leurs serviteurs. *Y a-t-il sujet de s'étonner que les Grecs & les autres peuples qui gardent avec plaisir les portraits de leurs proches, & même des personnes qui ne les touchent point de parenté, & de leurs serviteurs, rendent ce respect à leurs Princes.* Et c'est de là infailliblement que Varron, Atticus, & ceux qui ont fait de pareils Ouvrages, on tiré une partie de leur matiere. Les Cabinets de nos curieux en sont encore remplis aujourd'hui. Pline le grand, si je ne me trompe, après Ciceron, dit que beaucoup de gens portoient dans leurs Anneaux le portrait d'Epicure, & ces bagues sans doute étoient en partie des pierres antiques, que lui

Rep. à App. l. 2. c. 3.

Non in tabulis solùm, sed in poculis & in annellis spectari solitum Romæ imaginem Epicuri. *Cic. de fin.*

lui ou ſes Diſciples avoient fait graver, & qui s'étoient conſervées dans les mains des curieux.

Enfin tout ce que je viens de dire, fait qu'on trouve un ſi grand nombre de ces pierres. Et en effet ſous les Republiques & les Monarchies Grecques & Romaines principalement, ou les autres, châcun en faiſoit faire ſelon ſon inclination ou ſon état, ſelon l'interêt de ſa fortune, ou de ſa religion. Le fils avoit le portrait de ſon pere ou de ſes ancêtres, comme Cneus Scipon de l'Afriquain ſon pere, & Lentulus Sura celui de ſon ayeul. Les Amans celui de leurs Maîtreſſes, comme Commode de Martia en Amazone; ce qui n'étoit pas peu commun, puiſque dans Saint Clement d'Alexandrie, on voit que beaucoup de gens pour flater leurs paſſions faiſoient encore de ſon tems graver nuds dans leurs cachets ceux & celles qu'ils aimoient. Les conquerans portoient celui des Rois, qu'ils avoient vaincus, comme Sylla celui de Jugurtha, Scipion l'Afriquain de Syphax. Les citoiens ceux des fondateurs de leurs Villes, comme quelques peuples Grecs d'Hellen, les Pergameniens de Pergamus, ceux d'Heraclée d'Hercule. Ceux d'Alexandrie & la famille

L. 3. c. 2. pæd.

des

des Macrians, ceux de Seleucie, de Crotone, de Nicopolis, d'Athenes, de Locres, de Lacedemone portoient dans leurs bagues, ou autres ornemens de pierreries, les portraits d'Alexandre, de Seleucus, de Pythagore, d'Auguſte, de Solon, de Zaleucus, de Lycurgue. Les courtiſans avoient celui de leurs Princes & de leurs Miniſtres, comme Narciſſe & Pallas ſous Claude, qui le donnoient à ceux à qui l'Empereur accordoit ce que nous appellons un brevet d'affaires. Ariſtomenes avoit celui d'Agathocles de Sicile, comme on le voit dans Polybe; & les Romains celui de Sejan. Les ſoldats en faiſoient leur cour à leurs Capitaines, témoin ceux qu'on envoia au ſupplice, parce qu'ils avoient le portrait de Brutus & de Caſſius, à ce que S. Ambroiſe témoigne avoir lû. Les Dioceſains de leur Evêque, comme ceux d'Antioche de Meletius leur Paſteur, au raport de S. Jean Chryſoſtome. Les cliens celui de leurs Patrons, les affranchis de leurs maîtres, les Prêtres de leurs Dieux; & enfin, les Poëtes, les Orateurs & les Philoſophes portoient l'image de ceux qui avoient excellé dans la profeſſion qu'ils embraſſoient. *L. 1. off. c. 49.*

On trouve beaucoup de ces pierres

enchaſſées dans toutes ſortes de métaux, comme on le peut voir dans Gorleus, Licetus & les autres; & cela peut avoir ſa raiſon, ſi on en croit le *Speculum lapidum* de *Camilli Leonardi* dédié à Cæſar Borgia fils du Pape Alexandre ſixiéme.

Miroir des pierres.

Il eſt aſſez difficile, Monſieur, de preſcrire dés regles pour les connoître, & je n'ai point lû d'Auteurs, ni anciens, ni modernes, qui nous aient donné une Theorie, ou pour diſtinguer les bonnes d'avec les mauvaiſes, ou pour les expliquer; ſi ce n'eſt Licetus, qui en a bien commenté une ſoixantaine, mais dont l'ouvrage n'eſt pas au goût des Sçavans. Nous avons eu au commencement de ce Siecle, un nommé Monſieur Chaduc en Provence, qui en avoit amaſſé pluſieurs milliers, qu'il avoit fait graver dans le deſſein de les expliquer. La derniere partie de cét Ouvrage eſt perduë, ou la mort a prevenu l'Auteur devant l'execution. Le R.P. du Moulinet poſſede l'autre, & il me l'a communiquée fort obligeamment; J'en ai tiré même quelques têtes ſingulieres, qui ne ſe trouvent point ailleurs, & que Monſieur Morel ſi ſçavant dans le deſſein des Antiques, comme on la vû par l'eſſai qu'il

qu'il a donné de son grand Ouvrage, a eu la bonte de me dessiner. Je pourrai dans la suite vous donner les noms & les dessseins de quelques-unes, qui vous feront juger ce qu'une plus exacte recherche peut faire découvrir dans ces sortes de monumens anciens. Le Cabinet de Monsieur Chaduc est presentement repandu par tout, comme je le puis justifier par quelques-unes absolument antiques, que j'ai, & qui se trouvent gravées dans le Livre. Le genereux Bibliothequaire de Sainte Geneviéve habile & connoisseur possede une partie de ce trefor, & il explique plusieurs de ces pierres, qu'il a fait graver dans l'histoire de sa Bibliotheque. On verra par cét Echantillon, combien elles peuvent aporter de lumieres, soit à l'Histoire Grecque & Barbare, soit à la Romaine, tant Consulaire, qu'Imperiale. Je ne doute pas même que si l'on faisoit dans cette espece de curiosité, ce que Monsieur Morel a fait touchant les Medailles, c'est-à-dire, si l'on visitoit comme lui les Cabinets de l'Europe, & qu'on en tirât des desseins, on ne pût faire non seulement une Iconologie parfaite, comme dit Leonardo Agostini, une description generale du Ciel Payen, mais une histoire universelle

du monde entier. C'eſt pourquoi je ne crois pas qu'on puiſſe dire, comme on a fait, que cette curioſité eſt inferieure à celle des Medailles, je la tiens du moins parallele.

C. Pat. Hiſt. med. p. 8.

Les Pierres, ſelon Monſieur Chaduc, n'ont point été gravées par hazard & ſans aucun deſſein particulier. Mais la raiſon, qu'il n'en donne pas, eſt à mon ſens, que cét art demandant beaucoup de tems & de grandes dépenſes (outre les peines & les difficultez extraordinaires que les ouvriers ont a ſurmonter) les Anciens ne ſe ſeroient pas aviſez de travailler à l'avanture & de ſuivre ſimplement leurs idées & leurs imaginations. Ils avoient un art, ils avoient des regles fondées ſur leur Theologie, les ſciences, & principalement ſur leur hiſtoire, tant ancienne que de leur tems, dont ils ne s'écartoient jamais, ſans s'expoſer à perdre leurs travaux. Il n'y avoit que les plus ſçavans deſſinateurs qui s'y occupaſſent, ainſi il ne pouvoit ſortir de leurs mains que des Ouvrages parfaits, où la Religion & l'Hiſtoire entroient toûjours.

On en trouve de gravées en creux & de taillées en relief. Elles n'ont pas toutes ſervi à un même uſage; mais differens

rens motifs les ont fait mettre en œuvre. Le culte ſincere ou ſuperſtitieux de la Divinité a produit celles où l'on voit le nom des Dieux, leurs Temples, leurs images, leurs attributs. Et le deſir d'éterniſer ſa memoire, ou celle des grands hommes, ou de flatter des paſſions moins legitimes, nous a conſervé juſqu'à preſent le nom, le viſage & les actions de ceux, dont la perte de tant d'hiſtoires, ou l'envie, nous en avoient dérobé la connoiſſance. On peut ajoûter encore qu'il y en a eu beaucoup de faites par des Phyſiciens & des Medecins, ou pour détourner quelque mal, s'imaginant que de certaines pierres avoient de la ſympathie avec les Aſtres, & par conſequent des vertus conformes à leurs influences. Ainſi, Monſieur, on peut diſtinguer de quatre ou cinq ſortes de pierres.

Je crois que les premieres n'ont ſervi que de Cachet, qui eſt ſans doute le premier uſage qu'on en ait fait, lors qu'on a commencé à les mettre en œuvre. On n'y gravoit que des lettres, qui marquoient en abregé ou entierement le nom de celui à qui il apartenoit, avec celui de ſon pere, de ſa qualité, ou de ſon païs; ce qui n'étoit pas d'un grand travail. C'eſt pour cela ſans doute que

LES CACHETS.

le Philoſophe Hippias, qui mettoit le ſouverain bien dans *l'Autharchie*, c'eſt-à-dire, *a n'avoir beſoin de perſonne*, ſe vanta même aux jeux Olympiques d'avoir fait l'anneau qu'il portoit, comme on le voit, ſi je ne me trompe, dans Ciceron. Cét uſage s'étoit même conſervé dans les Provinces de l'Orient & de l'Egypte juſqu'au tems de Pline. *l'Orient ou l'Egypte*, dit-il, *ne ſe ſervent pas encore à preſent d'autres cachets, & ne ſe mettent pas en peine d'y faire graver autre choſe que des lettres.* Je crois auſſi qu'il s'eſt perpetué dans la Grece juſqu'à des tems bien poſterieurs à celui de Pline, ce que je conjecture par une pierre du R. P. du Moulinet que voici

Non ſignat Oriens aut Egyptus etiam nunc, litteris contenta ſolis.

Parthenopæus, où le dernier A ſe ſent de la corruption qui s'eſt introduite dans les caracteres depuis l'inondation des Barbares. Je ne doute pas même qu'il n'ait duré dans l'Empire Romain parmi les gens du vulgaire, comme on en trouve une infinité de tous métaux, qui ſont communs dans les Cabinets, auſſi-bien que

que de pierreries, ce que les premiers Chrétiens observerent aussi plus communement, témoin entr'autres ce Cachet de fer du R. P. du Moulinet, qui paroît être des premiers tems.

Car il paroît que dans la suite les Chrêtiens commencerent un peu à s'émanciper, d'où vient que saint Clement d'Alexandrie le leur reproche, & les exhorte à faire graver plûtôt dans leurs Cachets, ou une colombe, ou un poisson, ou un navire poussé par le vent, ou une lyre, ou un ancre. *Pædag. l. 3. c. 2.*

Ce dessein d'une pierre, que j'ai tiré du livre de Monsieur Chaduc, est peut-être le Cachet de quelque bas Officier de la maison de l'Empereur. Le renversement des lettres justifie ma conjecture.

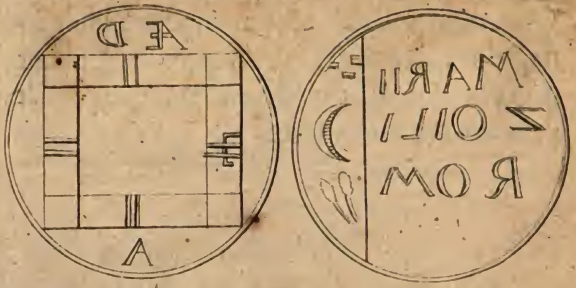

Il y a d'un côté, comme vous le voyez, MARII ZOILI ROM, ce qui veut dire, ce Cachet eſt de *Marius Zoilus de la tribu Romilia*, & de l'autre ÆD. A, qu'on peut interpreter ou ÆDES AUGUSTI, ou ÆDITUUS AUGUSTI, *la maiſon de l'Empereur*, ou le *Concierge de l'Empereur*. Cét homme étoit de la tribu Romilia, qui étoit une des 35, dont la Ville étoit compoſée, & qui faiſoient le premier corps, le corps originaire des Citoiens Romains. Verrés étoit auſſi de cette tribu, comme on le voit dans Ciceron, & dans Aſconius Pedianus.

Acc. 2. in V.

Voici d'autres Cachets du même endroit, quoi qu'ils ſoient plus anciens je ſuis perſuadé qu'ils ne peuvent être ſoupçonnez de faux. J'ai vû moi-même beaucoup de ces pierres que le P. du Moulinet

net poſſede, elles ſont abſolument antiques. Et il en a inſeré dans l'hiſtoire de ſa Bibliotheque, qui ſerviront de caution pour celles qu'il n'a pas miſes, & qui ſe trouvent gravées dans ce livre que Monſieur Chaduc a compoſé.

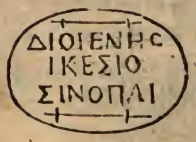

On mettoit ſouvent ſa tête & ſon nom dans ſon Cachet, comme dans celui-ci.

Monſieur Patin & Monſieur Triſtan raportent, ce me ſemble, quelques Medailles de cét homme, & j'ai tiré des mêlanges de Monſieur Spon un Vaſe, qui porte ce nom.

Il ne faut pas oublier ce Cachet d'or d'un de nos premiers Rois, que l'on garde precieuſement à la Biblotheque Roiale avec

le reſte de ſes Reliques, comme le Monument le plus curieux & le plus conſiderable que la Monarchie Françoiſe puiſſe avoir.

Il eſt de Childeric, comme on le voit par l'Inſcription CHILDIRICI REGIS, & il fût trouvé à Tournay dans le Tombeau de ce Prince en 1355. Voici encore le deſſein d'un Cachet, qui eſt comme un Anneau tout entier d'Agathe. Il eſt d'une beauté ſinguliere, & un des plus precieux que je ſache parmi les curioſitez de ce genre.

Le

Le Prince qu'il repreſente eſt Parthe ou Perſe, & ſi quelqu'un pouvoit déchiffrer les caracteres de la legende, il eſt impoſſible qu'il ne procurât quelque avantage à l'Hiſtoire de ces Peuples, qui nous eſt ſi peu connûë. Les Anciens prenoient quelquefois pour Symbole les vœux qu'ils faiſoient pour leurs Patrons ou pour les Grands à qui ils faiſoient leur cour, cette Onyce de ſainte Geneviéve le juſtifie.

Je ne crois pas non plus qu'on puiſſe expliquer autrement ce Cachet du P. du Moulinet, qu'en le raportant aux égards que quelque Chrêtien avoit ſans doute pour quelque Patron.

Si ce n'eſt qu'on voulût prendre ces ſortes de Cachets pour ceux dont on ſe ſervoit à ſéeller les tombeaux des anciens Chrêtiens. Cela meriteroit bien une plus ample obſervation que je pourrai faire ailleurs, ſi je n'ai point été prevenu par Aringhius, ou par Chiflet, qui ſemblent avoir eu occaſion d'en parler: le premier dans ſa *Rome ſoûterraine*, & l'autre dans ſon traité *des linges ſepulcraux*.

On prenoit encore des têtes de Heros ou de Heroïnes, & on y ajoûtoit ſon nom & ſa qualité, comme le prouve cette pierre de la page 122 de Canini,

ſur laquelle Aſpaſie eſt gravée avec ce nom ΑΠΟΛΛΟΔΟΤΟΥ ΑΙΘΟ. Si ce n'eſt qu'on veüille prendre ce nom pour celui qui l'avoit gravée; car ce ΑΙΘΟ veut dire

Ai-

Λιθογλύφος, *graveur de Pierre.* Il se pourroit peut-être bien faire qu'il y auroit dans la Pierre de Canini ΑΠΟΛΛΟΔΟΡΟΥ, car il y avoit eu un *Apollodorus* Architecte sous Trajan, qui fit le *Forum Trajanum*, & beaucoup d'autres ouvrages; & en ce cas il pourroit y avoir Λιθοτόμος. Au reste il n'y a rien de si plaisant que l'interpretation que donne Canini à cette pierre. *Sa legende*, selon lui, *signifie dans nôtre langue que c'étoit un present d'Apollon: d'où l'on peut remarquer*, ajoûte-t-il, *que la science d'Aspasie étoit comme une pierre precieuse donnée par Apollon:* Ce qui est ridicule. Les Anciens n'oublioient pas non plus dans leurs Cachets les actions singulieres ou les ouvrages publics qu'ils avoient procurez, comme le marque une Onyce qui m'apartient, & qui est aussi gravée dans le livre de Monsieur Chaduc, où il y a AQUA MARCIA COS. III.

Che nel nostro idioma significano pietra o gemma donata da Apollo: onde puote dinotar che la scienza di Aspasia fosse gemma di Apollo dono.

Ils y gravoient aussi les marques de leur dignité, comme dans une autre des miennes que voici

Il y a un Aigle dans une eſpece de *lectiſternium* au milieu de deux ſignes militaires, & ce nom au tour LUC. CAL. SEPT. EPULO. C'eſt à-dire, LUCIUS CALDUS SEPTEMVIR EPULONUM. On voit des Medaille de ce Magiſtrat dans la famille *Cœlia*.

Beaucoup de ces Pierres ſont auſſi gravées au revers, comme ces deux ci, qui me paroiſſent aſſez curieuſes. La premiere, qui eſt à la page ſuivante, marque la priſe de PRIVERNUM ou de Piperno, comme on l'apelle aujourd'hui, par le Conſul Cupſæus l'an 424 de la fondation de Rome. Cette pierre apartenoit ſans doute à quelques-uns de ſes deſcendans, ou bien de ſon tems même à quelques-uns de ſa famille, ou de ſes cliens.

L'autre pierre a une Deïté d'un côté, & au revers MINE. CON. AU. qui veut dire *Minerve Conſervatrice d'Auguſte*. Elle eſt peut-être du tems de Domitien, car quelques-unes de ſes Medailles de petit bronze repreſentent ainſi, ou lui, ou la Déeſſe.

Les

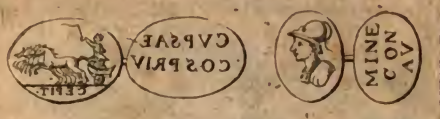

Les pierres des Cachets étoient donc souvent enchaſſées à jour, & gravées des deux côtez pour ſervir à pluſieurs uſages, c'eſt-à-dire, de Cachet perſonel, de Cachet qui regardoit la fonction qu'on exerçoit, comme pouvoit être celui de *Zoilus* que j'ai donné, ou bien de Taliſman, comme je le dirai dans la ſuite. Le P. du Moulinet en a fait deſſiner beaucoup de ces derniers dans l'hiſtoire de ſa Bibliotheque.

En effet, Monſieur, *les Anciens ne portoient pas des anneaux par parade*, dit Atteius Capito dans Macrobe, *mais pour cacheter ſeulement*. D'où vient, ajoûte-t-il, qu'on n'en pouvoit avoir qu'un, & il falloit être libre pour le porter. Iſidore ajoûte même qu'ils ſe diſtribuoient aux dépens du public. C'eſt de là peut-être qu'on voit des pierres gravées de pluſieurs côtez, pour ſupléer à cét ordre incommode: ce qui ſe pratiquoit auſſi dans les Cachets de méteaux, comme dans celui-ci du Cabinet de ſainte Geneviéve, dont l'anſe ou l'attache ſert auſſi de Cachet.

Veteres non ornatûs, ſed ſignandi cauſâ, annulum ſecum ferebant. Apud Romanos annuli de publico dabantur. *Or. l. 19. cap. 32.*

Il

Il faut prendre garde ici que le Graveur a manqué de mettre les lettres à rebours, comme elles sont dans l'original.

Je trouve cependant dans Apostolius, que les Cyrenéens autrefois firent un bijou d'un anneau. Ces peuples vers le tems de Tullus Hostilius, voulant témoigner leur gratitude à Battus leur Roi, pour les bienfaits qu'ils en avoient reçus, lui presenterent une bague, sur laquelle leur Ville étoit representée, avec la plante du *Silphium* qu'elle offroit à ce Prince. Quoi qu'il en soit, je ne sai si l'ouvrage étoit même en relief, car on trouve beaucoup de pierres taillées en creux, qui representent d'une maniere assez étenduë, ou des histoires ou des fables, comme celle-ci, que le genereux Monsieur Lauthier Avocat

cat au Conseil m'a communiqué.

La singularité seulement me l'a fait mettre ici, car il s'en trouve de 7 ou 8 fois plus grandes. Sa beauté, sa perfection l'a sans doute conservée jusqu'à present, & l'a fait passer par les mains d'une infinité d'illustres personnages. Michel Ange l'avoit achetée bien cher pour son tems, puis qu'il en donna à ce qu'on tient 800 écus, & s'en servoit de bague. Monsieur de Bagarris la posseda en suite, & puis Monsieur Lauthier le Pere, qui a fait connoître son merite parmi les veritables curieux, par le choix & l'amas qu'il avoit fait de tant de raretez de tout genre, qui composoient son Cabinet. Les pierres néanmoins des veritables Cachets n'étoient gravées qu'en creux, qui est aussi la plus ancienne maniere, comme on le peut voir dans Josephe, où parlant des pierres precieuses que portoit le souverain Pontife, il dit que le nom des chefs des douze Tribus y étoit gravé en caracteres vulgaires de la langue du païs. Car il est certain que les termes, dont

Ἐγγλύφειν δὲ τὸν τύπον, τὸ ἄνωθεν πρὸ ὀνόματος γράμμασιν ἐπιχωρίοις γλώττῃ τῇ ἡμετέρᾳ. l. 3. c. 8.

cét

cét Auteur se sert, expriment ce que j'avance. Et s'il est vrai ce que rapporte Postel, les premieres tables de la Loi étoient tellement gravées en creux, que les lettres se voyoient même au travers. Cette sardoine si celebre que Polycrate jetta dans la mer, cet ouvrage de Theodore de Samos, selon Pausanias, étoit aparemment gravé de la même maniere, d'une lyre, qui étoit le type dont il se servoit, dit S. Clement d'Alexandrie, puisque Pline l'appelle un anneau ou un Cachet, car c'étoit la même chose, *il fit avancer son vaisseau en pleine mer, & y jetta son anneau.* Ce qu'on peut remarquer encore dans Josephe, où le Cachet d'Arius ou d'Areus Roi de Lacedemone, à peu près de même tems, avoit un Aigle gravé, qui tenoit un serpent dans ses serres. L'usage des Cachets étoit grand chez les Grecs & chez les Romains. Ils n'étoient pas seulement employez à la sûreté des moindres choses d'une famille, comme on le voit dans Ciceron, qui dit que sa Mere cachetoit jusqu'aux cruches vuides, & dans Juvenal Satyre 13. Mais on s'en servoit encore pour assûrer la Foi des Contrats.* *O le honteux aveu au genre humain de la corruption & de l'infidelité publique*, dit Se-

Defœn. car. c. 4.

Η' λύρα μουσική, ἥ κέχρηται πολυχρόνης. Provectus navigio in altum annulum mersit.

* O turpem humano generi fraudis ac nequitiæ publicæ confessionem annulis nostris plusquam animis creditur. *De ben. l. 3. c. 15.*

Seneque, *on ajoûte plus de foi à nos Cachets qu'à nous-mêmes.* La verité des Teſtamens en tiroit ſon appui; témoin cette expreſſion de Ceſar, au ſujet d'une terreur panique qu'eurent ſes ſoldats, *on faiſoit par tout*, dit-il, *& l'on cachetoit ſon Teſtament.*

Vulgo totis caſtris teſtamenta obſignabantur. *l.* 1. *de bel. Gal.*

La ſeconde eſpece eſt de celles qui n'ont ſervi que de parure & d'ornement, ou de bijoux. Elles étoient ſi fort à la mode, & ſervoient tellement au luxe du tems de Pline l'ainé, qu'il ne ſe plaint pas moins de ceux qui en ont introduit l'uſage, que de celui qui le premier a fait frapper de l'or. C'eſt auſſi ce que Juvenal dit à peu près dans le même ſans par ces vers de la Satyre 7.

LES BIJOUX.

Mais Rome devenuë inſolente & prodigue
A ſes profuſions n'oppoſe plus de digue:
Si les anciens Heros revenoient aujourd'hui,
Ciceron par exemple, en s'adreſſant à lui
Perſonne n'offriroit deux cens deniers je penſe,
Quelque eſtime qu'on eût pour ſa rare éloquence,
Si ſa main n'éclatoit d'un anneau monſtrueux.

Sed finem impenſæ non ſervat prodiga Roma,
Ut redeant Veteres, Ciceroni nemo ducentos
Nunc dederit nummos, niſi fulſerit annulus ingens.

Per-

Perſonne aujourd'hui ne donneroit à Ciceron 200 pieces d'or pour ſa cauſe, s'il ne voyoit pas à ſon doigt une bague fort groſſe & de grand prix. D'où vient encore que Lucien, qui vivoit dans le même ſiecle, ſe ſert d'une expreſſion preſque ſemblable, lors qu'il fait donner cét avis aux riches & aux avares, que s'ils n'admettent perſonne chez eux, on n'admirera point leurs richeſſes, & entr'autres, *la magnificence & le prix extraordinaire de leurs anneaux.* Je remarque à propos de cela dans nôtre droit, qu'il y avoit un genre d'anneaux qu'on appelloit *anneaux legers, annuli leves.* Et c'étoit ceux qui ne paſſoient pas la ſomme de 5 pieces d'or, diſent quelques Interpretes. Je ne ſaurois néanmoins admettre cette explication, puiſque je vois dans les Auteurs une eſpece de bagues qu'ils appellent *maſſives*, par oppoſition aux autres, qui n'étoient que creuſes, *& qui avoient*, dit Artemidore, *plus de groſſeur que de poids.* Je ne ſai pourquoi il étoit deffendu au Prêtre de Jupiter, qu'on nommoit *Flamen Dialis*, de porter des anneaux qui fuſſent gros & maſſifs, comme on le voit dans les Statuts de ces Prêtres qu'Aulu-Gelle raporte. *Flamini diali annulo uti niſi pervio caſſoque, fas non eſt.*

Ἡ δὲ δακτυλίων τὸ μέγεθος.

Διὰ τὸ μείζονα τὸν ὄγκον τῆς βάρους ἔχειν. l. 2.

L. 10. c. 15.

eſt. Il n'eſt pas permis au Prêtre de Jupiter de porter un anneau s'il n'eſt à jour & creux. Le peu de rapport que je trouvois entre cét article & les autres conſtitutions, m'a fait penſer d'abord qu'il pouvoit être corrompu, & qu'en corrigeant le terme de *caſſo*, *vide*, en celui de *Caſto*, *chaſte*, il reviendroit mieux à la pureté aparente qu'on demandoit dans ce genre de Prêtre. On remarque en effet dans le reſte du chapitre, où Aulu-Gele en parle, qu'il ne devoit point entrer dans le lieu où l'on bruloit les morts. Il ne pouvoit toucher à un Cadavre, il ne devoit ôter ſa chemiſe que dans un lieu caché, pour ne pas paroître nud aux yeux de Jupiter, diſent les conſtitutions. Son mariage étoit indiſſoluble, quand ſa femme mouroit, il perdoit ſon emploi, parce que de ſecondes noces l'auroient prophané. Il n'oſoit manger des feves, ſelon Varron dans Pline †, non plus que les toucher, ni même les nommer. Ce que Feſtus ajoûte encore de ce Prêtre, au ſujet du lierre, me ſembloit beaucoup confirmer ma conjecture. * *Il n'étoit par permis*, dit il, *au Prêtre de Jupiter de toucher au lierre, ni même de le nommer, parce que cét arbriſſeau s'attache à tout ce qu'il aproche; il ne pouvoit por-*

† *L.* 18. *c.* 1.

* Ederam Flamini Diali neque tangere, neque nominare fas erat, pro eo quod Edera vincit ad quodcumque ſe applicet. Sed

ne annulum quidem gerere licebat solidum, aut aliquem in se habere nodum.

porter non plus un anneau massif, comme les autres, *ni avoir aucun nœud sur lui.* Ce qui fait voir assez clairement jusques à quel point les Anciens vouloient que ces Prêtres portassent la pureté, puis qu'ils vouloient éloigner d'eux tout ce qui pouvoit la blesser en quelque façon, comme le lierre & les nœuds qui étoient des figures & des symboles de concupiscence. Je croyois donc qu'on pouvoit distinguer *annulum castum*, *un anneau chaste*, d'avec ceux qui avoient des figures, qui ne convenoient point à la modestie, que demandoit l'institution de ces Prêtres : de même qu'on disoit *Casta mola*, selon Festus, une espece de sacrifice que les Vestales faisoient ; & que ceux, où on n'y employoit que des Aromates, s'apelloient *des sacrifices chastes*, selon Thucydide, au raport de Pollux. Il est fort vrai-semblable aussi que ce genre de Prêtre ne devoit avoir que des bagues simples, & non pas remplies au dedans de secrets, comme il y en avoit beaucoup dans ce tems-là, ce qui auroit blessé la pureté de leur ordre ; d'où vient que leurs bagues devoient être à jour, pour éloigner même jusqu'au soupçon. Monsieur Petit croit cependant qu'il n'y a rien à changer dans ce passage, & la rai-

L. 1. *p.* 8.

raiſon pourquoi ces Prêtres ne devoient avoir que des bagues creuſes & à jour, eſt, dit-il, qu'ils ne devoient rien porter qui ne convint à la Divinité, dont ils étoient les Miniſtres. Que Jupiter étant pris pour *l'æther* par les Theologiens, ces anneaux, qui étoient à jour, avoient plus de rapport à la nature Etherée, qui eſt apellée par les Poëtes *deſerta & vida.* Après cela, Monſieur, vous voyez bien que ſi je me ſuis un peu étendu ſur cét endroit, c'étoit pour en venir à cette deciſion d'un ſi ſçavant homme, que je fais gloire de rapporter pour donner du poids à mes remarques.

Ἔρημος. *Pind. Olym. od.* 1. *Horace od.* 3. *l.* 1.

On a été juſque là, avant le tems de Pline même, que d'ajoûter des bagues aux ornemens des Statuës, comme on le voit dans une lettre de Ciceron à Atticus. Il reconnoît la Statuë de Scipion l'Afriquain entr'autres choſes à ſon anneau, qui ſans doute étoit d'une pierre taillée en relief, ſemblable à celui, qui étoit gravé en creux, dont ce grand Capitaine ſe ſervoit ordinairement. En effet on ne doit pas douter que les pierres, qui n'ont ſervi que de parure, ne fuſſent toutes taillées ainſi, puiſque le creux dérobe une partie de la beauté du deſſein, & n'eſt pas propre par conſequent à fai-

à faire l'effet qu'on cherche dans l'ajuſtement. Je me ſouviens auſſi à propos de Statuë, que celles des Ducs de Bourgogne, qui ſont dans le chœur des Chartreux de Dijon, ont des anneaux. Comme elles ſont très-belles, il ſe peut faire que les ouvriers aient conſulté quelque Antique, & qu'ils en aient imité l'ornement.

Ces ſortes de pierres ſont ordinairement d'un goût exquis, parce qu'il n'y avoit que les Grands qui puſſent s'en ſervir, ou pour enrichir leurs Palais, comme faiſoit Neron, ou leurs habits, & qu'ils n'y employoient pour cela que les plus excellens ouvriers. Vous en jugerez aiſément, Monſieur, quand vous verrés celles du Roi, celles de Monſieur Lauthier, qui ſont preſentement à Paris, celles du Cabinet de ſainte Geneviéve, de Monſieur le Procureur General, de Monſieur Blondel, & de pluſieurs autres, qui depuis 2 ou 3 ans ont été curieux d'en amaſſer. On en voit de toutes grandeurs, dont celle de la Sainte Chapelle de Paris, qui eſt de plus d'un pied en quarré, chargée de 23 grandes figures, eſt la plus belle que je ſache, & la plus grande qui ſoit au monde. Celle du Cabinet de l'Empereur que Rubens a fait gra-

Et Neronis principis, qui ſceptra, perſonas hiſtrionum & cubicula Viatoria unionibus conſtruebat.

graver, & après lui Monsieur Lambecius, fut volée autrefois à l'Abbaye de Poissy, elle a un tiers moins d'étenduë.

La troisiéme comprend celles que la devotion Payenne a produites. Il est constant quoi qu'en aient dit quelques-uns que cét usage étoit ancien. Celá est si vrai que les Pythagoriciens se faisoient une Religion de porter en de certains tems des Anneaux où la figure de Dieu étoit gravée; comme on le voit dans Jamblicus sur la vie de Pythagore, non pas qu'ils les adorassent pour cela, ni que Tertulien & Arnobe les en ait raillez, comme le veut Licetus dans ses explications annulaires. Cét Auteur a fait une grande bevûë, lors qu'il a pris le terme de *Sigillaria*, du traité de l'Oraison de Tertulien, pour des figures de Dieux gravez dans les anneaux, & l'expression d'Arnobe *Sigilliolum* pour les bagues qui representoient des Divinitez. Il ne faut que lire les passages pour voir que ces anciens Peres n'ont entendu parler que des statuës publiques ou des particulieres, comme les Lares. Les Chrêtiens des premiers tems en ont aussi fait faire de conformes à leurs sentimens. Il faut joindre les superstitieuses tant de l'une que de l'autre que l'on portoit, ou com-

LES DEVOTES OU LES SUPERSTITIEUSES.

Adoratis sigillaribus suis residendo. *Tert. Or. c. 2.* Cum pro diis immortalibus sigilliolis hominum, & formis supplicatis humanis. *Arnob. l. 6. adv. Gent.*

me preſervatif, ou pour produire quelque effet avantageux. Je dis ſeulement les ſuperſtitieuſes, car je ne parle pas de celles qui ſe travailloient par des regles de Phyſique, mais de celles qui n'avoient d'autre principe que des viſions populaires, de même qu'à preſent il ſe pratique beaucoup de choſes ſemblables parmi une infinité de gens, & dans la vie civile, & dans la devotion même. Telles étoient ces *Bullæ* & ces *Faſcini* connûs de tout le monde, que les enfans & les autres portoient au cou ou ailleurs. Le creux & le relief y eſt employé indifferemmet, ou pour les porter ſimplement, ou pour en imprimer les figures, & communiquer par là les pretendus privileges en de certains endroits, comme Trebellius Pollio le dit de la famille des Macrians, qui portoient l'image d'Alexandre par tout, & la mettoient juſqu'aux ornemens de leurs chevaux dans la penſée de ſe procurer par là un ſecours ſurnaturel dans châque action.

Ces pierres ſe reconnoiſſent ou aux legendes qu'elles contiennent, ou aux Deïtez repreſentées à l'ordinaire, ou aux attributs de ces Deïtez joints à des ſignes Celeſtes. Il faut remarquer auſſi que dans cette eſpece on y voit ſouvent ce qui

qui accompagne de certains Dieux confondus, & joints myſterieuſement, ce que l'experience aprendra, tels que ſont les Pantheons de bronze ou d'autre matiere, dont j'ai parlé dans les Dieux Lares. Cette Sardoine de Monſieur Spon, que j'ai déjà donnée ailleurs eſt ſans doute une de celles-là.

En voici trois autres encore, qui n'expliqueront pas mal les differentes manieres de ce même genre. Je les crois des trois endroits, où la Religion a le plus eu de lieu, & a été la plus reglée. Elles ſont toutes trois à trois habiles Medecins de mes amis.

La premiere, qui apartient à Monsieur Bonnet, est à mon sens la plus antique. Elle a un obelisque d'Egypte dans un bâteau avec deux Prêtres à côté. C'est la répresentation de quelque ceremonie ordinaire aux Egyptiens. A l'égard du reste, il faut un Pere Kirker pour l'interpreter.

J'ai donné la seconde à Monsieur Petit. Cette legende ΟΜΟΝΟΙΑ ΕΛΛΗΝΩΝ, *l'accord* ou *la societé des Grecs*, fait assez voir combien elle lui convient, ses excellens ouvrages en répondent. Au reste, je prens les trois figures qui y sont ou pour les symboles de trois genres de Divinitez, comme ceux du Ciel, de la Terre, & de la Mer, ou des Genies des trois états, dont la plûpart des nations sont composées, le peuple, la noblesse & l'ordre Sacerdotal. Ce qui suffit, car ce n'est pas ici le lieu de s'étendre. La derniere que Monsieur Cordelle m'a communiquée est Romaine. On juge aisément par les Symboles qu'elle contient quels étoient les Dieux, à qui celui qui l'a fait faire avoit devotion. Ou il étoit de la Maison d'Auguste, ou de celle de Tibere aprez l'Apotheose du premier.

Il paroît par ce que je viens de dire de

ces

ces pierres qu'il n'y a pas tant de difficulté à les expliquer, selon l'imagination d'Albert le Grand, qui croit que pour entendre la sculpture sigillaire ou lapidalle des Anciens, il faut sçavoir l'Astrologie avec la Magie & la Necromancie; comme si par le moien de ces sciences on avoit pû apliquer sur toutes sortes de pierres des vertus surnaturelles, ce qui n'est pas le sentiment de Leonardi, quoi qu'il outre un peu cette matiere. Il tient à la verité que quelques pierres ont des qualitez & des sympathies avec les planettes, mais que toutes ne les ont pas; qu'elles ne necessitent point ceux qui les portent; & que dans quelque état qu'elles les trouvent, elles aident seulement & fortifient leurs dispositions. C'est donc ce qu'on ne peut dire en general des pierres gravées, puisque celles qui demandent ces connoissances ont un caractere different & particulier, ni de celles de cette espece, dont je viens de parler, étant aisé de prouver qu'elles ont été faites sans aucun égard aux sciences, & ne sont par consequent que l'effet des chimeres d'un Payen devot, ou d'un Chrêtien superstitieux. On en peut donc développer les mysteres, sans avoir cette connoissance même de l'Astrologie, que

les Auteurs ne ſupoſent que pour un genre de gravûre, que quelques-uns ſans preuve ont crû moderne, ou pour parler ſelon Albinius Villanovenſis plus juſtement, qui a été retrouvé dans les derniers tems, où la Religion n'entre aucunement.

LES ABRAXAS. Les pierres que les anciens heretiques Gnoſtiques, Baſilidiens, Carpocratiens & autres ont gravées, ſont encore de celles qui ſe trouvent ſouvent, elles ſont toutes d'un goût fort different, dont fort peu aprochent du bon. Les figures en ſont toûjours très-ſingulieres, & le haut reſſemble quelquefois à l'Anubis, ou repreſente des têtes de Lion, du Soleil, d'hommes, de dragons, comme celle-ci de Monſieur Bonnet, dont la Bibliotheque & le Cabinet ſont ſi curieux,

ou de monſtres de toutes façons, dont le bas a ſouvent un ou deux ſerpens en guiſe de jambes. On y voit cependant quel-

quelquefois des Deïtez à l'ordinaire, comme celle-ci du même Cabinet, qui reſſemble à quelques unes de nos medailles;

le nom de Dieu *Jehova*, ou ces trois lettres IAΩ, qui eſt le même nom en abregé, s'y trouve gravé de pluſieurs façons, ſoit en Hebreu, ſoit en caracteres Grecs, avec d'autres termes en forme de prieres & de vœux, ou d'autres mots barbares & inconnûs. On apelle ces pierres ABRAXAS, parce que ce mot s'y lit preſque toûjours. Je n'entre point dans la queſtion de ſavoir ſi ces pierres ont des Vertus & des Myſteres penetrables ou non. Il ſeroit aſſez difficile de le decider. Quoiqu'il en ſoit, elles ne ſont d'aucun goût juſques à preſent. Macarius & Chifflet en ont fait un traitté, où ils ont

plus entaſſé de conjectures ſavantes & agréables ſur cette matiere, que de preuves & de lumieres pour l'éclaircir. Quelque peu d'utilité néanmoins qu'on en ait tiré, comme on le ſait, il ſe pourroit faire que ſi on avoit des deſſeins de toutes celles qui ſe trouvent pour les conferer enſemble, ſi on pouvoit les voir toutes en original pour diſcerner les païs où elles ont été fabriquées, on pourroit former des conjectures plus preciſes ſur cette eſpece d'antique. Le R. P. du Moulinet en a fait auſſi graver dans ſa Bibliotheque, dont voici quelques-uns, qui vous aideront à diſcerner celles que vous rencontrerez de ce genre.

Au

Au reſte, Monſieur, ſuivant celles que j'ai vûës juſques à preſent, j'en trouve un plus grand nombre d'Egypte que des autres Provinces.

Il faut remarquer encore que toutes celles où le Dieu de Lampſaque eſt repreſenté, ou au naturel, ou par des figures qui y ont du raport, ſoit que la débauche ou le culte ſi celebre de cette Ville les ait produites, doivent faire une eſpece de pierres differentes des autres. Monſieur Chaduc en avoit recüeilli plus de trois ou quatre cens des plus curieuſes, qui, hors quelques-unes, ne ſe trouvent point gravées dans le beau MSS. que j'ai vû; & il paroît viſiblement que ceux par les mains de qui il a paſſé les ont ôtées. Il y en a ſeulement un catalogue qui ne laiſſe pas d'être curieux. En voici une de celles qui ſont reſtées dans ce MSS.

LES ITHYPHALLIQUES.

où les deux manieres de repreſenter les choſes s'y rencontrent. On trouve dans ces pierres une infinité d'expreſſions qui peuvent ſervir à expliquer l'hiſtoire, ou pour mieux dire beaucoup de faits conſiderables repreſentés ſous ces figures Ithyphalliques. Et j'ai remarqué même qu'elles entrent dans les actions les plus illuſtres, ou les plus ſingulieres des plus grands hommes. Cela ne doit point paſſer pour incroiable, ni rendre ces pierres ſuſpectes, puiſqu'on les peut juſtifier par beaucoup de medailles veritablement antiques, non de celles de Tibere, pendant ſa retraite de Caprée, qui ſont connûës, où la tête du Prince n'eſt pas jointe, mais par des revers de celles des autres Empereurs, & de ceux même qui ne tenoient rien de ſes inclinations, comme on le peut voir dans l'une de ces deux-ci, qui eſt de SEPTIME SEVERE.

La

La Ville de Lampſaque a fait battre la ſeconde, en l'honneur de MAXIMIN. Ce qui eſt une preuve bien forte pour l'antiquité des pierres, ſur laquelle il n'eſt pas neceſſaire de s'étendre, il n'y a perſonne qui n'en tire aiſément la conſequence. Cela fait voir auſſi que les Anciens ne ſe promettoient pas moins de ſecours par la vertu de cette Divinité, que les Romaines eſperoient de faveurs en celebrant religieuſement les Terminales. On ne peut nier cependant que la corruption de la nature, & le libertinage n'y ait beaucoup de part, & qu'elles n'aient été faites par ces ἀνθλαστι, ces gens abandonnés aux deſordres infames, comme les appelle S. Clement d'Alexandrie, ou dans la vaine imagination de favoriſer des plaiſirs deffendus, ou d'en faire gloire par un excés de dereglement.

BULLES ET PRESERVATIFS, OU FASCINI.

L'uſage de ces *Bulles* & de ces *preſervatifs* ou de ces *faſcini*, comme le Latin les apelle, a peut-être commencé par quelque choſe de ſemblable. Et de fait rien n'eſt plus extravagant que l'imagination bizarre & ſuperſtitieuſe de faire porter des parties honteuſes, ou des repreſentations laſcives au cou des filles & des garçons. Je crois auſſi que la plûpart de ces pierres Ithyphalliques en avoit

ſervi; ſoit qu'elles fuſſent gravées en creux, ou en relief, ou qu'elles n'euſſent que de ſimples legendes, car elles n'étoient pas toutes figurées. Ces *Faſcini* n'étoient pas ſeulement faits de pierres precieuſes, mais il y en avoit de toutes ſortes de matieres, & même de terre cuite. On leur donnoit outre cela une infinité de figures, ce que je puis faire voir par quelques-uns de ceux de mon Cabinet. Les uns ne repreſentoient que des mains fermées d'une certaine maniere, que l'on apelloit même *impudique*. Monſieur Seguin m'a donné celui-ci, qui eſt de Corail.

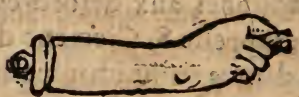

Peut-être n'a-t-on commencé à porter de ces mains, que depuis que Caligule donnoit la ſienne à baiſer fermée de cette maniere, comme on le voit dans Suetone. d'autres étoient de vraies parties honteuſes dans le ſens le plus groſſier, & de la maniere que les matrones les portoient à Rome, dans une proceſſion qui ſe faiſoit au mois d'Août; & quelques-uns étoient repreſentez la plûpart du tems par des figures aprochantes, comme ceux

ceux que j'ai d'un chien couché; d'autres plus modeſtement tournez, comme cette figure de demi corps, qui laiſſe voir néanmoins la partie :

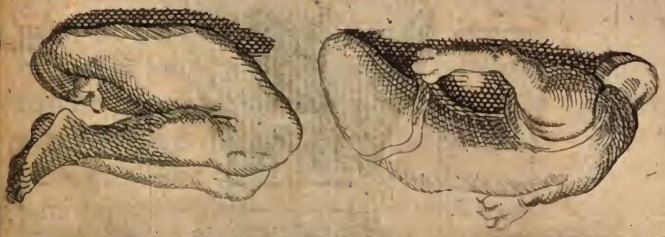

Et ainſi du reſte. Quelques-uns étoient faits plus myſterieuſement, celui-ci entr'autres du Celebre Monſieur Thevenot, Garde de la Bibliotheque du Roi, en eſt un aſſez bel exemple.

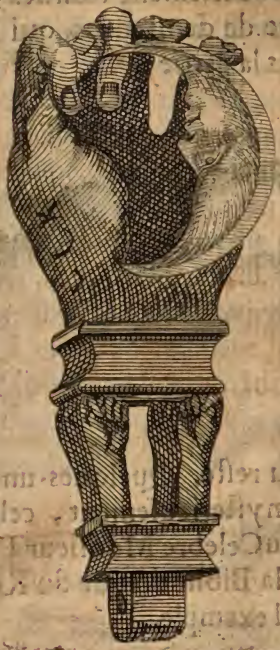

Cette antique eſt d'Egypte, où le culte de Venus eſt né, & où on a fait des myſteres de tout ce qui y a du raport; ainſi cette main gauche fermée venerienement, pour me ſervir de ce terme, cette Lune Corniculée, comme on l'apelle, renferment ſans doute quelque choſe de ſingulier. Les Naturaliſtes attribuent bien

des

des vertus à la Lune croiſſante, & la main gauche étoit dédiée à Venus. Outre cela la Lune, qui étoit la même choſe que la Fortune, puis qu'elle avoit pour ſort, comme parlent les Aſtronomes, ἀγαθὴ τύχη, *la bonne fortune*, ne convient pas mal à l'inſtitution de ces figures, qui étoit ou pour détourner quelque mal ou pour procurer quelque bien. Il y avoit encore quelques caracteres ſur le pouce, dont il ne reſte qu'une partie, parce que ce doigt eſt rompu dans l'original. Ce n'eſt pas ici le lieu d'en dire davantage, ni de m'arrêter ſur l'explication de cette antique. J'ajoûterai ſeulement qu'elle n'eſt, ni de bois, ni de pierre, mais d'une compoſition noire, qui reſſemble au jayet. Je la crois encore d'Egypte, d'où cette coûtume extravagante & ſuperſtitieuſe s'eſt répanduë dans le reſte du monde Payen, & premierement en Cypre, à cauſe de la proximité, où l'on donnoit de ces figures à ceux qui étoient initiez dans les myſteres de Venus, pour Symbole de participation & d'aſſociation. Les ſecrets d'Eleuſis, la Religion de Lampſaque, le culte de Cyllene, & cette ceremonie qu'on obſervoit à Athenes en de certaines pompes, d'attacher publiquement à des Thyrſes des parties hon-

honteuſes de bois, n'ont point eu d'autre origine. Le Pere Kirker croit au reſte que la fable, ou l'Hiſtoire, qui a donné occaſion à l'uſage infame des derniers, eſt tirée de l'Ecriture, où il eſt dit que les Philiſtins attaquez de maladie aux parties ſecretes offrirent ou attacherent à l'Arche la repreſentation en or de ces mêmes parties.

Oed. Æg. t. 1. p. 220.

Voilà, Monſieur, ce qu'on peut dire en abregé ſur la matiere des pierres gravées: j'en aurois peut-être plus découvert, ſi j'avois été precedé par quelqu'un, & ſi j'avois plus d'experience; car pour les livres, comme je vous l'ai déjà dit, on n'y ſauroit trouver de grands ſecours; perſonne ne s'étant aviſé d'en écrire, ou ceux qui l'auroient pû, ne l'aiant pas fait. Un certain *Ludovicus De Montiosius* a joint au traitté qu'il a fait de la peinture & de la ſculpture, quelques lignes de la gravûre des pierres, mais ce n'eſt proprement qu'un tître ou une propoſition de la moindre partie de ce qu'il y a de plus trivial.

DU CHOIX DES PIERRES GRAVE'ES.

Il me reſte à parler du choix qu'on en doit faire, car il s'en trouve de modernes que j'apelle fauſſes, comme on fait de certaines medailles. Depuis qu'on s'eſt mis à graver dans ces derniers tems plu-

plusieurs sont devenus habiles en cét art, principalement en Italie; comme un Jean Marie de Mantouë, François Nichini de Ferare, Jacque Taglicarne, & Leonard de Milan, qui ont travaillé sur le modele des Anciens. Il s'en faut beaucoup cependant que ces Ouvrages approchent de la science & de la perfection du dessein d'un Callimaque, qui se fit admirer le premier dans ce genre d'ouvrage, d'un Pyrgoteles qui fût le seul à qui Alexandre permit de faire son image, d'un Apollonides, d'un Cronius, d'un Dioscorides sous Auguste, d'un Theodore, & des autres, tant Grecs que Romains. Il est assez difficile néanmoins sans experience & sans habitude, de ne s'y pas laisser tromper, quelque habile qu'on soit dans les arts qui en approchent, à moins que de s'en raporter à la grandeur du prix, comme fit cét Ismenias joüeur de flute, qui ne trouva pas si belle une Emeraude, où Amimone étoit gravée, parce qu'on l'a lui envoia pour quatre pieces d'or, quoi qu'elle eût la reputation d'en valoir six. Je vous avouë qu'il seroit desagréable d'en faire un amas pareil à ce Nicomachus Musicien, dont parle Pline, sans en avoir la connoissance, ni s'en pouvoir servir, &

de

Gemmas habere nullâ peritiâ electas.

de faire paroître par là plus de vanité que de jugement. C'eſt ce qui fait dire agréablement à cét Auteur que ceux qui ſont gloire comme ces Muſiciens, dont il a rapporté les exemples, d'étaler un grand nombre de pierreries, *n'ont qu'une vanité de joüeurs de flute*, de gens d'un eſprit bas & de condition mediocre. Il ſe mocque encore par ce dicton de ceux, qui par une ambition ridicule, ou quelque autre motif plus bas, recherchent avec ardeur les choſes precieuſes, lors qu'ils ne ſont ni capables de les connoître, ni en état d'en faire un uſage raiſonnable.

Sorte quadam his exemplis initio voluminis oblatis adverſus iſtos, qui ſibi hanc oſtentationem arrogent, ut palam ſit eos tibicinum gloriâ tumere.

Quelque difficulté cependant qu'il y ait à connoître les pierres gravées, je ne ſache perſonne qui nous ait décrit la maniere, & laiſſé des regles pour juger de leur bonté, ou de leur antiquité. Je m'en étonne d'autant plus qu'elles ſurpaſſent ſouvent les medailles, par l'excellence de leur gravûre, & qu'elles ne leur cedent point à cauſe de leur inſcription, comme le pretend Leonardo Agoſtini ſans fondement. Elles en ont au contraire de très-ſingulieres, ce qu'on peut voir dans celles de Monſieur Chaduc, que le R. P. du Moulinet poſſede, & qu'il a fait graver dans l'hiſtoire de ſon

l. 37. *c.* 1.

Ca-

Cabinet. Elles entrent souvent dans un detail plus étendu & plus sincere que les autres monumens, où la flatterie des courtisans, la servitude des peuples & l'ignorance des ouvriers, éloignez principalement de la Cour, ont quelquefois eu plus de part que la verité. Ce n'est pas que je veüille ici diminuer l'opinion qu'on doit avoir des medailles & des autres antiques, dont la certitude & l'utilité est inconteſtable de quelque maniere que ce soit : ce que la flatterie ou l'aveuglement y a produit ne sauroit abuser personne, parce que les Sçavans ont des regles pour en remarquer les deffauts. Il est certain d'ailleurs que dans beaucoup de monumens antiques, & en de certaines choses particulierement, on ne cherche pas ce qui s'est dû faire, mais seulement ce qui s'est fait. On trouve plûtôt néanmoins l'un & l'autre dans les pierres gravées ; ce qui les a fait sans doute tant estimer des Anciens, comme je l'ai dit, & qui les a fait rechercher avec tant de soin par les plus sçavans peintres de nos modernes, comme Raphaël, Jules Romain, Michel Ange, Polidore. Ils ont puisé dans ces monumens une partie des richesses de leur esprit, & les plus grandes beautés de leurs

leurs ouvrages. On ne doit pas oublier non plus Monsieur Scaliger & Monsieur de Peiresc, pour qui les sçavans Antiquaires doivent avoir tant de veneration & de reconnoissance. Monsieur de Bagarris, Monsieur Lauthier, le R. P. de la Chaise, & le R. P. du Moulinet, ne seront pas les moindres non plus, dont l'exemple doive exciter les curieux à cette recherche, s'ils sont capables comme eux de s'en servir, ou aussi genereux à les communiquer.

Les modernes se reconnoissent souvent en ce qu'elles sont de pierres tendres aisées à travailler; qu'elles ne representent pas des histoires anciennes, ou qu'elles les representent sans art & sans mystere; qu'elles sont d'une maniere & d'un goût rude, & qui paroît n'être qu'ébauché; ce qu'on remarque plus en celles qui sont en creux qu'en relief. Ces dernieres ont toûjours quelque chose de gauche, les traits en sont quarrés sans tendresse, sans delicatesse, & ne sont jamais finis. Il s'y trouve aussi dans les unes & dans les autres fort peu de legendes, & s'il y en a, ou les caracteres en sont très-mal formez, ce qui fait connoître la difference d'avec les lettres antiques; ou ils ressemblent entierement

aux

aux nôtres, en quoi les Anciens avoient quelque diference que l'experience apprend, & qu'on discerne aussi aisément que nous faisons ici une femme Parisienne d'avec une Provinciale, qui quoi qu'habillée à la mode avec toute l'affectation possible, a néanmoins quelque chose qui la distingue toûjours.

Les figures de ces pierres quelque delicates qu'elles paroissent, & quelques proportionnées qu'elles soient, ce qui est rare néanmoins, ont un air mort, & n'ont point cette expression naïve & brillante des antiques. On n'y trouve point non plus ni la beauté du dessein, ni la science de l'histoire, ou de la Theologie Payenne. Ces regles si judicieuses, qu'un long usage avoit aprises, & que nous avons perduës, de ne mettre dans un espace qu'un certain nombre de figures, de choisir les necessaires pour representer un dessein, de disposer les plus connûës d'une grande histoire sans embarrasser le champ, ni s'éloigner des loix de la proportion, de la perspective ou des autres sciences; toutes ces regles, dis-je, comme inconnûës ne se voyent point observées dans les modernes. Le creux ou le relief de ces ouvrages n'a point encore une certaine polliſſure, un

arondiſſement de traits que l'uſage & le tems ont formez dans les anciennes.

On trouve auſſi de ces pierres, qu'on apelle des compoſitions, qui étant bien moulées paroiſſent belles, mais elles ne ſont d'aucun prix auprès des veritables curieux, parce qu'elles ſont toutes modernes. Je dis des veritables curieux, car je fais une fort grande difference entre un tas de gens, qui premierement ne ſachant rien, comme dit Juvenal, ne laiſſent pas d'amaſſer beaucoup de curioſitez;

Indocti primum quamquam plena omnia gypſo Chryſippi invenias. *Sat.* 11.

Ces gens ne ſçachant rien, quoi qu'on voye chez eux
Cent buſtes de Chryſippe.

qui ſans connoître nos Antiques, que par le prix, les amaſſent, comme cét *Iſmenias Choraules* de Pline, parmi les porcelaines, les morceaux d'agathe, les terres ſigillées, les ouvrages de la Chine, de l'Amerique, les tableaux, les livres curieux par leurs eſtampes & leurs mignatures, & tout ce que nous apellons colifichets, pour les troquer au premier jour; en trompant ceux avec qui ils traittent, ou les vendre lors qu'ils y trouvent du profit, je n'entens point donc parler de ceux-là, qui n'ont qu'une *cacotechnie*, s'il faut ainſi dire, pour

pour tout merite & pour tout discernement, comme tant de gens que vous connoissez, *qui ne remarquent*, selon Monsieur de Saumaise, *& qui n'admirent dans Mercure, que la bourse qu'il tient de la main gauche.* Je distingue fort encore une fois ce genre d'hommes, qui se disent curieux, & que j'appelle oiseaux de proye ou colifichetiers, de noms qui leurs conviennent mieux, d'avec ceux que l'amour des sciences, le droit d'y faire des découvertes par leur capacité, ou le desir de profiter aux gens de lettres, a fait rechercher avec passion ce que nous apellons veritablement des Antiques. Voilà les seuls Antiquaires de qui j'entens parler, *dont l'hûreuse destinée*, selon les termes de Gorlæus, *est de ne pouvoir être utiles à une science en particulier par leurs recherches, qu'ils ne procurent par là quelques lumieres à une autre.* Et ce sont les seuls à qui l'on doive appliquer l'Eloge que Monsieur Charpentier a fait des curieux en termes si spirituels & si magnifiques dans son dernier ouvrage.

Solum in Mercurio marsupium, quod manu sinistrâ tenet spectare sustinent.

Fatum hoc peculiare antiquariorum est ut uni scientiæ profuisse non possint, quin ad aliam quamvis tantumdem lucis accedat.

Pour revenir, Monsieur, aux pierres gravées, ce que j'en ai dit peut, ce me semble, faire connoître celles que j'appelle fausses, & par opposition les veritables antiques, car à la verité il est

assez

assez difficile d'exprimer le jugement que l'experience en fait faire. Dans le Septentrion, dans l'Orient, & dans l'Afrique on n'en fait aucun cas, parce qu'on ne les connoît point. Ainsi on pourra les avoir à bon compte. Sur tout, Monsieur, les Agathes Orientales, les Onyces, les Emeraudes, les Rubis, les Amethistes, & quelques autres, ne sont pas du nombre de celles qu'on doive souvent rejetter. Le tems, la dépence, la peine, & le peu de recompense qu'en auroient les ouvriers, en a retenu beaucoup jusqu'à present d'en mettre en œuvre. Il faut prendre aussi celles qui ont des legendes avec la precaution dont j'ai parlé, qui ne regarde néanmoins que les Latines. Celles du tems de la Republique ont un caractere un peu affamé, mais hardi. Sous les Empereurs elles aprochent plus de la beauté du caractere des medailles, & les caracteres de toutes en doivent être majuscules. Je crois toutes les Grecques antiques; aussi remarque-t on toûjours une hardiesse de trait, qui ne peut venir que des anciens originaires du païs, ce que ne feroient pas ceux des derniers siecles.

Les legendes qui seroient Puniques, Phœniciennes, ou Syriaques l'emporteront

ront assûrement pour l'antiquité. A l'égard des autres langues Orientales il est encore certain que les pierres ne peuvent être que rares ou antiques, principalement si elles ont des têtes naturelles, ce qui se juge à l'air, comme dit Monsieur Seguin, ou si le dessein en est correct: d'autant plus même qu'elles ne peuvent être des siecles & des Païs Mahometans, où la representation des figures est deffenduë. Il en faut excepter néanmoins quelques Princes Sarrazins d'une secte particuliere, dont on a des medailles avec leurs portraits. Le R. P. de la Chaise en a un grand nombre, & le P. du Moulinet m'en a fait voir de très-curieuses, qu'il a fait graver dans la description qu'il nous doit donner de son Cabinet. A l'égard des autres Princes Sarrazins, je remarque dans leur Histoire que leurs cachets étoient de métail avec de simples legendes. Celui d'Osman, qui vivoit en 650, étoit d'argent avec ces mots, *ô hardis, ô Penitens.* Ce fût ce Prince qui ramassa les visions de Mahomet, & qui en composa ce qu'on appelle l'*Alcoran.* Sous son regne les Sarrazins enleverent & détruisirent le Colosse de Rhodes, qui avoit subsisté 1460 ans. Ils n'emporterent pas seulement ce Colosse, qui étoit de 70 coudées, mais tout ce que

le tems avoit épargné de rare & de precieux. Celui d'Haly son successeur en 660, avoit, *j'adore Dieu mon Seigneur d'un cœur sincere.* La sentence de celui d'Halhasen étoit, *Dieu seul est puissant.* Et Muhavias, qui lui succeda, touché des remords de sa conscience, témoigna assez par la priere, *Seigneur pardonnez moi*, que contenoit son anneau, qu'il avoit autant de part au meurtre d'Haly qu'à l'empoisonnement d'Halhasen. Jezid fils de Muhavias avoit pour devise, *Dieu seul est mon maître.* En voilà assez pour vous montrer que les Alcoranistes n'admettoient en rien les figures, & pour vous persuader si vous trouvez des pierres avec quelques caracteres que ce soit de langues Orientales, elles ne peuvent être que curieuses.

Je ne doute point, Monsieur, qu'une plus grande experience que la mienne ne fasse sur cette matiere de plus justes reflexions, & n'ajoûte beaucoup de regles pour en faciliter la connoissance. C'est ce que vous ferez, comme je l'espere à vôtre retour, après quoi je ne me saurai pas à moi-même un gré mediocre de vous y avoir excité, par l'avantage que les lettres & le public en pourront recevoir.

LES

LES ANTIQUES DE TOUT GENRE.

Les instrumens, qui ont servi aux sacrifices ou à d'autres usages anciens, ou tout ce qu'on apelle antiques, & qui peut être compris sous l'*Angeiographie*, comme parle Monsieur Spon, auront assez de quoi exciter vos desirs, si vous étes touché de ce que je vous ai déjà dit. La description d'un certain Cabinet, consacré par les éloges de Monsieur de Saumaise, est très-curieuse, & peut beaucoup irriter la diligence des Antiquaires, & leur procurer les lumieres necessaires pour leurs recherches. Elle est intitulée *Antiquitates Neomagenses*, & est de Monsieur Smith fils de celui qui a commencé ce thresor. Cette description contient un catalogue de toutes sortes de curiositez par lettres Alphabetiques, où l'on trouve beaucoup d'érudition entremêlée. Tellement qu'il est à souhaiter que l'Auteur execute ce qu'il nous promet dans cét Ouvrage, de nous donner une relation plus exacte & plus en détail de son Cabinet, tant des antiques de tout genre, que des medailles. Comme il pretend avoir beaucoup de ces dernieres de quoi ajoûter à Patin & à l'Occo, cela

ne peut manquer d'être aussi agréable aux Sçavans que glorieux pour lui, & de le rendre l'ornement de Nimegue, sa patrie, à meilleur tître que ce Hejus Mamertin, dont parle Ciceron, ne l'étoit de Messine. Il seroit à souhaiter que Monsieur Fesch, Professeur en Droit à Bâle, en voulût faire autant du sien. Comme je sai qu'il le tient de son Pere, qui étoit un très-sçavant homme, & qu'il l'augmente lui-même tous les jours, je ne doute point qu'il ne soit rempli de tout ce qui peut illustrer les lettres & les Auteurs anciens. Je puis dire outre cela que le public n'auroit pas sujet de se promettre une utilité mediocre de son érudition. Puisque je vous parle, Monsieur, de descriptions de Cabinets, il est bon que vous sachiez qu'on en a imprimé quelques autres, dont la lecture vous peut initier en quelque façon dans l'étude de l'Antiquité.

Le *Musæum Calceolarium*, donné par un Medecin, est un gros *in folio* imprimé à Verone en 1622. mais il n'y est parlé que des choses qui regardent la Physique; comme plantes, coquilles, animaux, pierres precieuses, terres de toutes façons. Encore n'en est-il parlé que par raport à la Medecine, dont l'Auteur faisoit profession.

Le

Le *Musæum Wormianum*, *in folio*, de 1655. à Amsterdam, ne traitte non plus que de l'histoire naturelle, & il est plus agréablement écrit.

Il y a de tout ce qu'on peut trouver dans un Cabinet, dans le *Musæo de Manfredo Septala*, *in quarto* à Tortone 1666. mais la description en est des plus sêches, & des plus mediocres.

Celui de *Ferdinal Cospi*, *in folio* à Boulogne 1677. est comme le *Septala*, c'est-à-dire aussi rempli. Il n'entre pas cependant dans un grand détail touchant la description de ses figures, mais il est d'une plus agréable lecture, & il peut aprendre quelque chose, puisque l'Evêque, qui possedoit ce Cabinet, y a joint celui du celebre Aldrovandus.

Le Cabinet de *Moscardy*, *in folio* à Veronne 1672. est à peu près la même chose que le *Cospiano*. On peut dire néanmoins qu'il y a un peu plus de curiosité & d'érudition.

Celui du Pere Kirker devoit être admirable, cependant la description qu'on en a faite, & qui est imprimée à Amsterdam, en est tout-à-fait mediocre, & n'est proprement qu'une table de chapitres, plûtôt qu'une table de matieres.

Je ne sache pas, Monsieur, qu'il y

ait d'autres Cabinets imprimez, qui vaillent la peine d'en parler. Quelques amas d'antiques néanmoins qu'on puisse trouver dans ces descriptions, cela n'aproche point de ce qu'on auroit vû dans celui de Monsieur de Peiresc, s'il avoit eu le tems d'en faire lui-même une description exacte, (ce qui n'auroit pas manqué d'être excellent, vû son érudition universelle) ou s'il avoit eu des heritiers assez raisonnables pour nous en laisser du moins un catalogue. Ceux qui ont vû ses memoires dissipez de côté d'autre, n'ont pas eu peu de chagrin de remarquer combien nous avons perdu d'antiques precieuses. Le Pere de Monsieur le Procureur General d'à présent en avoit beaucoup sauvé du naufrage, & avoit aussi amassé une quantité prodigieuse de toutes ces choses, dont je viens de parler. Il en est aparemment resté quelques-unes dans le Cabinet de son illustre fils, car l'on sait qu'il est rempli de ce qu'il y a de plus rare en tout. Cét amas ne peut manquer de s'augmenter, puisque la magnificence & la generosité en sont les économes. Vous ne pouvez pas manquer non plus, Monsieur, de vous imaginer que les lumieres de ce grand homme y ont beaucoup de part, car vous

les

les connoissez, & qui est ce qui ne les connoît pas? Elles ont souvent des témoins assez illustres, & dans le public & dans le particulier, pour produire l'effet qu'elles meritent : & je m'assûre que quelque preparé qu'on soit contre l'admiration, on ne sauroit le voir, on ne sauroit l'entendre sans en être touché, puisque les meilleures choses & les plus brillantes en elles-mêmes ne sortent point de sa bouche sans acquerir de nouvelles graces. C'est ce que j'ai éprouvé moi-même plusieurs fois avec ce qu'il y a de gens d'un goût plus exquis & plus éclairé. Ce genereux Magistrat a contribué en partie aux richesses du Cabinet d'Antiques de sainte Geneviéve par sa liberalité; ce qu'il a donné aparemment autant au merite du R. P. du Moulinet qui en est l'instaurateur, & à l'amitié qu'il a pour lui, qu'à son inclination naturelle. Ce Pere sans doute ne sera pas fâché qu'on le publie, puis qu'il le fait lui-même dans la preface manuscrite de son histoire. Nous verrons dans cét ouvrage une explication de cette espece d'Antiques, dont l'Auteur possede à present un très-grand nombre de toutes façons, que ses soins & son intelligence ont amassées.

On y verra des Deïtez de tout genre, de toute espece, de tout sexe, de tout païs; on y verra des trepieds, des pateres, des bâtons Sacerdotaux, des coûteaux de Sacrificateurs, des Sistres et des Simpules & autres Vases. On y trouvera des clefs, des anneaux, des cachets, des ornemens de femmes, des Stiles pour écrire, des Diptyques, des Etrilles, dont on se servoit au baïn; des instrumens pour conter, & toutes sortes d'autres utensiles pour tous les usages anciens. Tout ce que les Payens enterroient avec leurs morts, comme Lampes, lacrymatoires, cuilleres pour ramasser les larmes, & autres, feront voir qu'il y a peu de Cabinets si remplis de ce genre d'Antiques, que celui-là. Enfin, Monsieur, on trouve de tout ce que j'ai dit dans les voyages, & une infinité d'autres choses que je ne sçaurois ici raporter, mais que l'experience & la curiosité vous aprendront.

Voici une piece rare, dont je vous donne ici le dessein, parce qu'il ne s'en trouve pas un grand nombre dans la Sphere de l'antiquariat. C'est un DIPTYQUE d'yvoire gravé en relief, que quelque Consul ou quelque autre Magistrat de consequence envoioit à ses

amis

EXCSACSTABETMMPOREXCCOR

amis ou devant ou après les fêtes, & les jeux publics qu'il donnoit au peuple à cause de son élevation. On l'y voit representé lui-même en habit de ceremonie avec les jeux & les combats de bêtes qu'il devoit donner. Je n'ai pû interpreter l'Inscription qui est au haut de cette Antique, & cela me fait croire que ce n'est qu'un des côtez du Diptyque, & que l'autre contenoit le nom de ce Magistrat. Si on l'avoit, je ne doute point qu'on n'en tirât l'éclaircissement de ce côté-ci. Je ne dis rien de cette curiosité que je crois être la cinquiéme seulement que nous aions. Mr. du Cange a publié celui du Roi, & Wilthemius a décrit ceux de Liege, de Bourges, & de Compiegne. Symmaque en plusieurs endroits de ses Lettres, & le 42. Chapitre du Livre 5. des Mêlanges de Cassiodore les expliquent merveilleusement. Ce Diptyque au reste apartient à Mr. de la Mare Conseiller au Parlement de Dijon, dont le Cabinet & la Bibliotheque ne sont pas des moins curieux de la Province. Il a une infinité de choses outre cela qu'il pourroit publier, & qui n'apporteroient pas un mediocre avantage à la Republique des Lettres.

Souvenez-vous au reste pour vous ôter

ôter le scrupule sur ce genre de recherche, que l'inclination pour toutes sortes d'Antiques n'est point nouvelle. Ce n'est point s'amuser à la bagatelle que d'en amasser, puis qu'elles servent tant à l'intelligence des livres. La passion que les grands Princes & les grands hommes parmi les Anciens ont eu pour elles, & la recherche qu'ils en ont faite, peut ce me semble assez l'autoriser: mais ce que j'ai raporté de Mr. Peiresc & de Mr. de Saumaise, les dissertations de Pignorius, de Licetus, de Bartholin, de Chiflet, & de tant d'autres parmi les modernes la justifient. J'ai apris même depuis peu que Fabretti, qui nous vient de donner un traitté curieux sur les Aqueducs de Rome, travailloit à une dissertation touchant les petits morceaux d'Antiques de ce genre, qui semblent avoir été negligés jusqu'à present. Et que Mr. Beuverlant en a un tout prêt à donner *de prostibulis Veterum*, avec beaucoup de figures; ce qui fait voir aujourd'hui qu'on ne doit rien mépriser de ce qui nous vient de l'Antiquité, puisque les habiles ramassent & commentent jusqu'aux moindres restes. Jules Cæsar, qui savoit admirablement le prix & l'usage des choses, aimoit tant les Antiques qu'il en

C'est cét Auteur qui à fait le traitté curieux, Peccatum originale; *& celui-ci*, De jure stolatæ virginitatis.

Prætoria sua omissis aliis ornamentis, rebus vetustate & raritate notabilibus, excoluisse.

achetoit toûjours, dit Suetone, avec empreſſement. Les Palais d'Auguſte, ſelon le même Auteur, n'en étoient pas moins remplis, & ce Prince enrichiſſoit ſes Cabinets de toutes ces choſes, preſérablement à tout ce que l'art & la magnificence ſous ſon empire pouvoient y ajoûter d'ornemens.

*Theſaurus enim prædictus ut ferebatur, fuerat Imperator quidam de auro puriſſimo cum uxore & filiis & filiabus ad mensam aream residentibus, qui posteris, quo tempore fuerant, certam dabant memoriam. *Ad ann.* XIX. *ph. R.*

Nos anciens Rois de même ont eu du goût pour tout ce que l'ouvrage & l'Antquité rendoit precieux. On le peut voir par le démêlé qu'eût Philippe Auguſte, ſelon Monſieur le Bret dans ſes deciſions, avec Richard Roi d'Angleterre & Duc d'Aquitaine, au ſujet d'une Antique qu'un ſoldat avoit trouvée dans un château du Limouſin. Rigord, qui décrit le premier cette rareté, l'apelle un threſor.* *On raporte*, dit-il, *que c'étoit une repreſentation en or très-pur de quelque Empereur, aſſis à une table avec ſa femme, ſes fils & ſes filles. Et que la maniere de ces figures faiſoit aſſez connoître dans quel tems ceux qu'elles repreſentoient avoient vécu.* Ce que Monſieur le Bret ajoûte à cét Auteur a été pris aparemment de quelques regiſtres *Olim*, où l'on a conſervé les démarches que fit le Roi pour poſſeder cette precieuſe découverte, & pour en faire un ornement de ſon Cabinet,

net, non pas comme un thresor qui excitât son avarice, mais comme une curiosité qui meritoit son admiration. Auſſi est-ce sur cette noble inclination, que les grands Princes ont toûjours fait paroître, que les Jurisconsultes ont decidé qu'un thresor en ouvrage apartenoit au Roi, ce que Monsieur le Bret confirme dans ses decisions, dont je mets les propres termes en marge.

Un thresor en ouvrage apartient au Roi seul, comme il fût remontré lors de cette grande querelle, qui s'émût entre Philippe II. & Richard Duc d'Aquitaine touchant un thresor decouvert dans le Château d'un Seigneur Limousin, qui étoit une representation en or massif d'un Empereur assis à table avec sa femme & ses enfans. Le Roi pretendant qu'il lui apartenoit par le droit de sa couronne, & le Duc le voulant comme Seigneur souverain, mais cette querelle se termina par la mort de Richard blessé d'un coup de fleche au siege du Château du Gentil-homme, qui avoit trouvé le thresor.

Le penchant enfin qu'on avoit pour les Antiques étoit si universel dans de certains tems, que Seneque se recrie contre la manie que les ignorans aussi-bien que ceux qui ne l'étoient pas avoient pour elles; jusque là même que la roüille & l'usure donnoit du prix à de certaines choses, comme Pline le dit de ces Vases, dont la gravûre étoit presque fugitive. Ce qui fait sans doute que Juvenal les apelle *des vases d'une roüille adorable.* Il me semble encore qu'Appian dit quelque part que le

Pocula adorandæ rubiginis.

le Threſorier de l'armée de Pompée fût 30 jours à faire l'inventaire du Cabinet de Mithradate, où il y avoit entr'autres 2000 Vaſes d'Onyce gravez, & d'autres Antiques, qu'il avoit ramaſſées de tout l'Orient dans ſes conquêtes.

LE CABINET DU ROI.

Et à propos, Monſieur, peut-il y avoir rien de plus engageant pour nos curieux que les inclinations magnifiques de LOUIS LE GRAND, & le penchant de ce Prince ſi judicieux pour tout ce qui inſtruit, & ce qui contribue aux lettres. Quel tems ne faudroit-il pas emploier pour faire le détail & la deſcription d'une partie ſeulement des raretez, qui rendent ſon Cabinet ſi precieux & ſi celebre. Les ſoins qu'un ſi grand Roi ſe donne, pour y faire obſerver de l'ordre & pour en augmenter les merveilles, doivent exciter puiſſamment les plus chagrins même & les plus critiques à eſtimer toutes ces choſes, ou que l'Antiquité rend venerables, ou qui ſont utiles pour les ſciences. Quelques richeſſes immenſes qu'elles compoſent, ce ne ſont pas néanmoins les dépoüilles des nations, comme les threſors des Princes anciens. Il a ſans doute fait des conquêtes comme eux, mais elles ſont plus éclatantes, parce qu'el-

qu'elles étoient plus legitimes & moins intereſſées. Il n'a pour but dans ſes deſſeins que la gloire & le repos de ſon empire : & il cherche moins par ſes Victoires à s'emparer des threſors des peuples qu'il ſoûmet, qu'à vaincre l'orgueil de ſes jaloux, & à gagner le cœur de ſes ennemis. Si les Perſes autrefois, les Grecs & les Romains dans la ſuite, ont têmoigné leur paſſion pour tout ce que l'excellence de l'ouvrage & de la matiere, ou l'Antiquité a rendu precieux, s'ils ont voulu s'élever au deſſus des autres hommes par ce genre de magnificence, ne ſait-on pas qu'ils n'ont ſatisfait ces deſirs ſi nobles que par des crimes; qu'en enlevant la plûpart du tems à leurs voiſins ou à leurs aliez, ce que l'art & la nature, le tems & la religion avoient conſervé chez eux. Un Roi des premiers n'enleva-t-il pas de la Grece tout ce qu'il pût, comme c'étoit le deſſein de ſes courſes; puiſqu'on remarque dans Arrian, comme je l'ai dit ailleurs, qu'Alexandre fît rendre aux deputez des Grecs ce qui ſe trouva leur apartenir dans les Palais de Perſe. Quels reproches Ciceron ne fait-il pas à Verrés & à ſes ſemblables, qui ne recompenſoient l'Hoſpitalité des gens qui les recevoient chez eux, qu'en s'emparant de ce qui s'y trouvoit de plus precieux, & de plus conſiderable. La proſcription du Senateur Nonius ne fût-elle pas le prix d'un anneau d'Opale eſtimé 20000 Seſterces, qu'Antoine vouloit mettre au nombre des pieces de Cabinet, dont les Romains faiſoient tant de parade de ſon tems, &

Au-

Auguſte ne fut-il pas ſoupçonné d'avoir envelopé dans le maſſacre du Triumvirat quelques-uns de ceux, qui poſſedoient les plus beaux Vaſes de Corinthe, comme Suetone le dit. Auſſi Dion Chryſoſtome, un ſiecle après, ne pût s'empêcher de condanner leur injuſtice & de ſe plaindre qu'ils avoient enlevé de tous côtez, & les ſtatuës & ce qu'il y avoit de plus rare, ſans reſpect ni des temples, ni des autres lieux. Ici, Monſieur, nôtre Invincible Monarque ne doit rien à ſa puiſſance. La tyrannie n'a point de part à ce qui compoſe ſon Cabinet. Ce ſont des threſors qu'il ne tient que de ſa magnificence. Quatre morts ne les lui ont pas acquis ſelon l'expreſſion de Martial. Les dépenſes ou les épargnes de ſes predeceſſeurs n'y ont rien contribué. Ses ſoins, ſon jugement & un certain goût exquis qu'a ce Prince les ont amaſſées. Les nouveautez cependant, dont on enrichit ce Cabinet tous les jours, feroient douter à la poſterité que la vie & le pouvoir d'un ſeul Prince euſſent été ſuffiſans pour les aſſembler, ſi l'hiſtoire ne devoit aprendre les prodiges qui rendent le regne de nôtre aimable Souverain le plus éclatant qui ſera jamais, & à quel Miniſtre ſa Majeſté commet aujourd'hui le ſoin de toutes ces choſes. L'illuſtre Medecin Monſieur Rainſſant en a la garde, & travaille à nous en donner une deſcription. Ceux qui ont l'honneur comme moi de connoître ce ſavant homme ne ſauroient manquer de ſe promettre une ſatisfaction particuliere de cét ouvrage & une utilité conſiderable. Ainſi, Monſieur, animé qu'il eſt, comme il me l'a dit, par la preſence & par les grandeurs du Prince pour qui il travaille, & éclairé avec cela par les communications frequentes, que le Miniſtre qui l'a donné au Roi, lui accorde, jugez ce que l'on doit eſperer de tant de conjonctures favorables.

FIN.